This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 4FIH

H. W. Foote -
Roma -
April 15, 1867.

764.04
Barbier

LIBRARY

OF THE

DIVINITY SCHOOL.

FROM THE LIBRARY OF

REV. HENRY WILDER FOOTE

OF BOSTON.

Received 26 March, 1891.

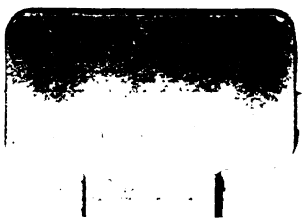

L'ANNÉE LITURGIQUE

A ROME

L'ANNÉE LITURGIQUE

A ROME

OU RENSEIGNEMENTS

SUR LES SAINTS, LES RELIQUES, LES FÊTES, LES ÉGLISES,
LES DÉVOTIONS POPULAIRES
LES TRADITIONS PIEUSES DE LA VILLE ÉTERNELLE,
ET
LES FONCTIONS DE LA SEMAINE SAINTE,

PAR

M. LE CHANOINE X. BARBIER DE MONTAULT,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES,
HISTORIOGRAPHE DU DIOCÈSE D'ANGERS, ETC.

SCIRE . NOSTRUM . REMINISCI.

2.e ÉDITION
Revue et considérablement augmentée.

ROME
JOSEPH SPITHÖVER LIBRAIRE,
PLACE D'ESPAGNE.

1862.

From the Library of
Rev. H W. FOOTE

ROME — Imprim. d'Aureli et Cie

INTRODUCTION.

Les renseignements sur les saints, les reliques, les fêtes, les églises, les dévotions populaires et les traditions pieuses de Rome, que je publie aujourd'hui pour la deuxième fois, grâce à la bienveillante sympathie de mes lecteurs, qui, en trois ans, ont épuisé une édition de près de trois mille exemplaires; ces renseignements indispensables, fournis jusqu'en 1857, mais d'une manière brève et incomplète, par le seul *Diario di Roma* (1), s'adressent indistinctement à toutes les personnes qui font le voyage de la ville éternelle, cherchant dans ses souvenirs, ses reliques et ses cérémonies un aliment à leur piété et à leur foi.

Voici sommairement ce que j'ai tenté de réaliser dans cet opuscule:

PLAN. — Son unité est fractionnée en sept grands chapitres, dont les titres respectifs indiquent suffisamment l'objet. Aux Fonctions ordinaires se rattachent celles de chaque jour, de chaque semaine et de chaque mois, et aux Fonctions extraordinaires, les consistoires publics, la remise du chapeau rouge aux cardinaux, leurs funérailles, et les rares, mais splendides, réjouissances occasionnées par les béatifications. —

(1) *Je conseille aux étrangers de se procurer le* Diario, *qui leur tenant lieu de Calendrier, leur sera surtout utile pour les* Fêtes mobiles. *On le vend à la* Stamperia Camerale, *près la fontaine de Trévi, au prix d'un paul* (50 *cent.*).

Conformément à l'ordre rigoureux et logique du Missel Romain, les fêtes se classent, selon qu'elles sont *fixes* ou *mobiles*, dans le PROPRE DES SAINTS, espèce de calendrier perpétuel, ou dans le PROPRE DU TEMPS qui varie, chaque année, pour son point de départ. — Groupées précédemment autour du nom de chaque saint, les reliques se retrouvent groupées différemment autour du nom de chaque église; de là l'INVENTAIRE. — Suivent ces longues listes qu'un chantre lit aux fidèles, du haut d'une tribune, aux jours si solennels et si émouvants des OSTENSIONS. J'y ai joint, comme complément, l'indication des jours d'*ostension* des GRANDES RELIQUES de S.-Jean de Latran, de St-Pierre et de Ste-Croix-en-Jérusalem. — Un *Glossaire* des mots liturgiques ou locaux employés dans le cours de l'ouvrage, m'avait éte demandé instamment. J'ai fait droit à cette juste réclamation et de plus j'ai réuni dans cette même partie la plupart des notes éparpillées autrefois au bas des pages. — Enfin, j'ai terminé par la liste alphabétique de tous les Saints mentionnés par l'*Année liturgique*. — Ayant sans cesse à parler des mêmes choses, j'ai dû m'astreindre à des formules générales. Ce n'est ni gai ni littéraire, je le sais bien, mais j'ai visé à une plus grande commodité pour le voyageur, qui n'aime pas perdre son temps à lire des phrases.

EXACTITUDE. — Ecrire un livre avec d'autres livres est aussi facile que commode; le travail vaut en conséquence bien souvent tout juste ce qu'il a coûté. Je n'avance rien que je n'aie vu, car j'ai tenu à constater toutes choses par moi-même, et je préfère le reproche de l'omission involontaire à celui de l'inexactitude. Garant du passé, que j'ai épié avec sollicitude pendant trois années consécutives, je dirais presque: *tel sera l'avenir*, si l'avenir n'était parfois soumis à des changements imprévus.

HEURES DES OFFICES. — L'heure que j'indique pour le commencement des offices ne sera peut-être pas toujours mathématiquement l'heure vraie. Qu'on veuille bien ne pas trop m'imputer à tort un retard dont je n'ai pas eu connaissance ou que je n'ai pu prévoir. J'ai dû, pour être compris, noter l'heure suivant l'horloge française, à laquelle se conforment d'ailleurs maintenant presque toutes les horloges de Rome.

FÊTES. — Les fêtes, journalières et populaires, se remarquent au son multiplié des cloches, au luxe et à l'élégance des décors de l'église, au buis et à la verdure répandus dans les nefs et au seuil de la porte d'entrée, au luminaire nombreux et varié qui entoure les reliques et l'autel, et à une véritable profusion de richesses matérielles et artistiques. Aussi elles ont un charme inexprimable qui justifie l'empressement avec lequel s'y rendent les étrangers. — Deux solennités coïncident quelquefois ensemble; l'une aura nécessairement le pas sur l'autre: ainsi l'Annonciation tombant dans la semaine sainte sera remise au premier jour vacant après Pâques; un anniversaire se rencontrant avec un dimanche sera ajourné au lundi, etc. Il y a donc des fêtes renvoyées à d'autres temps que ceux indiqués pour leur célébration ordinaire. Je ne puis que signaler ici ces cas fortuits, sans m'y arrêter davantage.

MUSIQUE. — Les édits des Cardinaux-Vicaires se sont toujours efforcé de maintenir la musique dans la sphère d'idées et d'harmonie qui conviennent à l'Église. Toutefois, la chapelle Sixtine, primant les chœurs de Saint Jean de Latran et de S. Pierre, a toutes nos préférences, parce que, immuable dans ses traditions, soit qu'elle interprète une cantilène de St Grégoire, soit qu'elle exécute un motet de Palestrina, elle a le rare secret de captiver nos sens et d'élever notre cœur à Dieu.

RELIQUES. — Je ne discute point l'authenticité des milliers de reliques que j'énumére et qui sanctifient le sol de Rome; je croirais en cela attaquer la sagesse et l'esprit de lumière de l'Église, qui propose à notre vénération des reliques qu'elle-même a discernées, au temps de Benoît XIV surtout, et séparées des reliques douteuses ou apocryphes. Il est plus prudent de croire simplement que de douter et discuter, souvent hors de propos et sans connaissance suffisante de la question. Il n'est point d'église ni de fête où l'on n'expose quelques reliques; les citer toutes, sans excepter la moindre parcelle, eût été un hors-d'oeuvre. Le lecteur comprendra que c'est assez de lui mettre sous les yeux la liste des reliques insignes, celles qui subsistent dans leur état naturel, comme les corps, les têtes, les bras, les jambes, les pieds, etc. Ordinairement le reliquaire les laisse à découvert, et, en s'approchant de l'autel,

ou, aidé par les étiquettes et les inscriptions qui les accompagnent, on les distingue parfaitement.

TRADITIONS. — Les traditions n'acquièrent de certitude morale et ne sont de nature à former conviction qu'après mûr examen. Plus elles sont nombreuses, plus leur origine est éloignée, plus leur objet est lointain, plus alors l'étude en est difficile et ardue. Entre des centaines qui volent de bouche en bouche, j'ai choisi les plus avérées et celles que les auteurs les plus anciens et les plus savants confirment de leur autorité, comme Piazza, Mazzolari, Lunadoro et autres, qui sont entre les mains de tout le monde.

INDULGENCES. — N. S. disait à Ste Brigitte que Rome était la *terre du pardon*. A voir la liste interminable des indulgences que les Papes ont successivement accordées à ses principaux sanctuaires, on le croit sans peine. Je ne les ai certes pas toutes indiquées; je me suis arrêté aux plus communes et aux plus précieuses, prenant pour règle de n'en point admettre d'autres que celles qui sont annoncées publiquement, affichées, les jours de fête, aux portes des églises ou inscrites dans leurs nefs sur le marbre. Le décret émané de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 14 avril 1856, m'a forcé à être très-circonspect sur ce sujet.

Puisse l'*Année liturgique*, dont on connaît maintenant la substance et le but, continuer à répondre aux vœux et aux besoins de tous! Puisse-t-elle aussi contribuer pour sa part, bien faible peut-être, à faire aimer et respecter Rome, seconde patrie des chrétiens, comme on aime et respecte une mère!

Rome, 1er novembre, fête de Tous les Saints.

FONCTIONS

ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

FONCTIONS ORDINAIRES.

Fonctions quotidiennes.

A Ste-Madeleine, au Quirinal, 5 h. (1) du matin, exposition du St. Sacrement pour toute la journée et bénédiction, une heure avant l'Ave Maria. — A St-Marcel et à Ste-Marie *in Via*, 5 h. ½ du matin, récitation du chapelet de Notre-Dame des Sept-Douleurs pendant la messe et bénédiction avec le saint Ciboire. — A Ste-Marie *della Pace*, 11 h., messe votive de la Ste Trinité. — A Ste-Marie *in Cosmedin* et à St-Barthélemy des Bergamasques (Place Colonne), une heure avant l'Ave Maria, chant des litanies de la Ste Vierge. — A l'oratoire du P. Caravita, près S. Ignace, une demi-heure après l'Ave Maria, sermon et récitation de diverses prières (2).

---

(1) *Nous indiquerons désormais par leurs seules initiales les mots suivants: h., heure; I. de... a. et... q., indulgence de... ans et... quarantaines de jours; I. P., indulgence plénière.*

(2) *C'est de cet oratoire que partent les hommes qui s'en vont récitant le chapelet dans les rues et s'arrêtent à certaines Madones de carrefours, pour y chanter les litanies de la Ste Vierge et des cantiques, environ une heure après l'Ave Maria. Chaque dizaine de chapelet est suivie de ce refrain chanté sur un air très-populaire ;*

« *Evviva Maria,*
» *Maria evviva,*
» *Evviva Maria*
» *E chi la creò* ».

Vive Marie et celui qui l'a créée.

Fonctions hebdomadaires.

Dimanche. A S. Louis des Français, 8 h., messe militaire, avec musique, à laquelle assiste l'état-major. — Dans les églises paroissiales, 8 ou 9 h., messe paroissiale et explication de l'évangile du jour par le curé. — Grand'messe, 10 h., à St-Louis des Français, dans les églises collégiales et les couvents d'hommes. — A St-Jean de Latran, 9 h. ½, procession autour de la basilique pendant le chant des litanies des Saints (1) et grand'messe. — Dans les oratoires des diverses confréries, 10 h., chant des matines et laudes de l'office du St Sacrement ou de la Ste Vierge, lecture du Martyrologe et messe basse; le soir, bénédiction du St Sacrement. — A Ste-Madeleine. 11 h., exposition du St Sacrement et bénédiction. — Au Gésù, deux heures avant l'Ave Maria, explication de la sainte Ecriture, exposition et bénédiction du St Sacrement. — Chemin de la croix, deux heures avant l'Ave Maria, au Colisée, à Ste-Marie-des-Miracles (Place du Peuple) et aux Stigmates. — A Ste-Marie *dell'Anima*, depuis le premier Dimanche de novembre jusqu'à la fin du mois de juin, sermon en langue allemande, 10 h.

Lundi. Aux SS. Apôtres et à Ste-Marie *in Ara Coeli*, 10 h., messe conventuelle et exposition du St Sacrement. — A St-André *della Valle*, I. P. applicable aux âmes du purgatoire.

Mardi. Aux SS.-Côme et Damien, 10 h., messe conventuelle et exposition du St Sacrement. — A St-Roch *a Ripetta*, une heure avant l'Ave Maria, exposition du St Sacrement et récitation du chapelet.

Mercredi. A Ste-Marie-Transpontine, 10 h., messe conventuelle et exposition du St Sacrement. — A St-Nicolas *ai Cesarini*, une heure avant l'Ave Maria, exposition du St. Sacrement et récitation des sept allégresses de N. D. du Carmel.

Jeudi. A Ste-Marie *in Aquiro*, 7 h. du matin., exposition du St Sacrement, messe basse, chant du Pange lingua et bé-

---

(1) *Les* Litanies des Saints et *celles de* la Ste Vierge *ou de* Lorette *sont les seules autorisées: toutes les autres, quelles qu'elles soient, sont condamnées par* l'Index.

nédiction. — Aux SS. Apôtres, messe conventuelle et exposition du St Sacrement, 10 h. — A St-Théodore, après la messe, le jeudi et le dimanche, bénédiction des enfants et des adultes malades avec la relique du saint.

Vendredi. A Ste-Marie *in Via*, 11 h., exposition du St Sacrement et récitation de la couronne de N.-D. des Sept-Douleurs. — Dans toutes les paroisses, trois heures avant l'Ave Maria, son de la cloche, en mémoire de la mort de N. S. — Au Colisée, deux heures avant l'Ave Maria, sermon et chemin de la croix. — A St-Thomas *in Parione*, à St. François *a Ripa* et à Ste-Lucie *del Gonfalone*, une heure avant l'Ave Maria, bénediction du St Sacrement. — A St-Jérôme de la Charité, une heure avant l'Ave Maria, chemin de la croix et bénédiction avec la vraie croix.

Samedi. A St-Jean des Florentins, dans la matinée, messe contre la foudre. — A Ste-Marie-Majeure et à St-Pierre, après l'office capitulaire du soir, chant des litanies de la Ste Vierge. — A Ste-Marie *in Via lata*, à Ste-Marie *in Trastevere* et à St-Laurent *in Lucina*, exposition du St Sacrement et bénédiction, une heure avant l'Ave Maria.

Fonctions mensuelles.

1er *dimanche.* A la Trinité-des-Pèlerins, exposition du St Sacrement, en forme de quarante heures, et I. P. — A St Pierre, 10 h., messe capitulaire, procession et bénédiction du St Sacrement. — A St-Paul hors-les-Murs, on découvre le crucifix miraculeux qui parla à Ste Brigitte. — A Ste-Marie-sur-Minerve, après vêpres, procession du Rosaire et I. P. applicable aux âmes du purgatoire.

2e *dimanche.* A Ste-Marie *in Trastevere* et à St-Laurent *in Damaso*, 10 h., messe capitulaire, procession et bénédiction du St Sacrement. — A Sainte-Marie-sur-Minerve et à Ste-Sabine, après vêpres, procession avec le *Santo Bambino* (Enfant Jésus) et I. P. pour les personnes qui y assistent et prient pour la conversion des blasphémateurs.

3e *dimanche.* A Ste-Marie-sur-Minerve, 10 h., messe conventuelle et procession du St Sacrement. — A Ste-Marie de-la-

Mort, exposition du St Sacrement, en forme de quarante heures.

4e *dimanche.* A St-André *della Valle,* 10 h., messe conventuelle et exposition du St Sacrement à l'autel de St-Gaëtan. — A N.-D.-du-Carmel, *alle tre Cannelle,* exposition du St Sacrement, sermon et procession, une heure avant l'Ave Maria.

Dernier dimanche. Aux SS.-Apôtres, exposition du St Sacrement, messe conventuelle et procession; I. P. en forme de jubilé.

FONCTIONS EXTRAORDINAIRES.

Election d'un Cardinal. Lundi et mardi, une heure après l'Ave Maria, grande réception officielle au palais de l'élu. — Jeudi, consistoire public (1), 10 h., où l'élu reçoit des mains du pape le chapeau rouge: *Te Deum* d'actions de grâces, à la chapelle Sixtine. — Visite en grand gala, trois heures avant l'Ave Maria, par le cardinal et toute sa maison, à la basilique de St-Pierre, *ad limina apostolorum.* — A l'Ave Maria, remise du chapeau cardinalice par un ablégat et grande réception. — Au jour et à l'heure qui conviennent au cardinal, prise de possession de son titre ou de sa diaconie (2).

Funérailles d'un Cardinal. Il reste exposé à découvert pendant trois jours, dans la salle du trône de son palais, sous un dais et vêtu de violet. — Le soir du troisième jour, une heure après l'Ave Maria, il est porté solennement à son église titulaire, où le lendemain, à 10 heures, le pape tient chapelle et fait l'absoute.

---

(1) *Le costume doit être le même que pour la chapelle Sixtine.*

(2) *La prise de possession se fait ainsi: le cardinal arrive à l'église en train de* gala *et y fait son entrée suivi de sa maison et de ses valets de pied en grande livrée. Au seuil de la porte, il prend la chape, baise le crucifix et adore le S. Sacrement, pendant que le chœur chante le motet:* Ecce Sacerdos magnus. *Il monte à son trône, écoute la lecture de la Bulle pontificale, qui lui confère son titre, admet le clergé de l'église à l'obédience, répond aux félicitations qui lui sont adressées, puis, après le chant du* Te Deum, *donne la bénédiction solennelle.*

Béatification. A la basilique vaticane, 10 h., dont le chœur est splendidement illuminé, lecture du bref de béatification, exposition de la relique du Bienheureux, chant du *Te Deum*, grand'messe et distribution de livres contenant la vie et les miracles du nouveau Bienheureux ou d'images à son effigie. — Deux heures et demie avant l'Ave Maria, le Pape et le Sacré Collége vont à St-Pierre vénérer les reliques du Bienheureux. Vêpres solennelles. I. P.

La statue de bronze de St Pierre est alors habillée en pape (1).

---

(1) *Les Romains, quand ils entrent dans la basilique, ne manquent jamais, après avoir adoré le S. Sacrement, de venir baiser le pied de S. Pierre. Cette statue, assise sur un fauteuil de marbre, bénit et tient les clefs, emblême du double pouvoir pontifical. Elle est surmontée d'un dais rouge et a une lampe constamment allumée devant elle. On en trouve des réductions en bronze fort bien faites chez les principaux marchands d'objets d'art et de piété, principalement* Via Condotti *et* Via di Sta Chiara.

PROPRE DES SAINTS.

JANVIER, *Gennajo*.

MISSION. — *A S. Roch* a Ripetta, *deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. CIRCONCISION DE N. S. *Circoncisione di Nostro Signore* — Fête d'obligation. Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château St-Ange. — A Ste-Marie *in Trastevere*, station et indulgence de 30 ans et 30 quarantaines. — Au palais apostolique, chapelle papale : messe à 10 heures et demie par un cardinal-prêtre, sermon latin par le procureur général des Clercs mineurs et I. de 30 a. et 30 q. — Au Gésù, fête titulaire de l'église; messe, 10 h.; vêpres, 3 h.; I. P.

PREMIER JOUR DE L'AN. — A St-André *della Valle*, messe, 10 h. ½, sermon d'actions de grâces pour l'année écoulée, et chant du *Te Deum*. — A St-Louis des Français, on chante le *Veni Creator* avant la messe, à 10 h., afin de commencer la nouvelle année avec l'assistance de l'Esprit-Saint. — A Ste-Madeleine, chant du *Veni Creator* après la messe, à 10 heures et demie, et après vêpres au collége anglais (place *della Rota*) et à Ste-Marie-des-Miracles (place du Peuple), à 3 heures. — A Ste-Marie *in Campitelli*, à 3 heures, vêpres, sermon sur les exemples des saints, bénédiction et distribution de billets imprimés contenant le nom d'un saint que l'on adopte comme patron ou avocat pour l'année qui commence, une maxime tirée d'un saint Père, l'indication d'une vertu à pratiquer et d'une prière à une in-

tention spéciale. — A St-Charles *ai Catinari*, 3 h., sermon, lecture du testament spirituel donné comme règle de conduite à St Charles Borromée par le bienheureux Alexandre Sauli, barnabite, son confesseur (1), chant du *Veni Creator* et bénédiction du St Sacrement; I. P.

PRÉCIEUX SANG DE N. S. J.-C., *Preziosissimo Sangue di N. S. G. C.*

A Ste-Marie *in Trivio*, près la fontaine de Trévi, commence le mois du PRÉCIEUX SANG. Chaque jour, 4 h., sermon et bénédiction du St Sacrement.

2. Octave de S. Etienne, diacre et martyr.

3. ST ANTHÈRE, *S. Antero*, pape (2), martyrisé à Rome, l'an 239. — Son corps repose à St-Sylvestre *in Capite*, sous le maître-l'autel.

4. Octave des SS. Innocents.

5. ST THÉLESPHORE, *S. Telesforo*, pape, décapité à Rome, l'an 146. — Son corps repose dans la confession de St-Pierre (3).

VIGILE DE L'ÉPIPHANIE. — Au palais apostolique, chapelle papale pour les premières vêpres, 3 h. — A la Propagande, 3 h., premières vêpres. — A St-André *della Valle*, 3 h., au-dessus du maître autel, représentation au naturel, au moyen de personnages de cire, de l'Adoration des Mages (elle y reste toute l'octave), bénédiction solennelle de l'eau. — A St-Athanase *(via Babuino)*, 3 h. ½, bénédiction solennelle de l'eau, suivant le rit grec. — A Ste-Marie-sur-Minerve, 6 h. 1/4, matines, chant de la généalogie de N. S. suivant St Luc, *Te Deum* et laudes. — Dans les *crèches* de Ste-Marie *in Aracoeli*, de St-François *a Ripa* et de la Lungaretta, on substitue les Rois Mages aux pasteurs.

6. EPIPHANIE DE N. S., *Epifania di N. S.* — Fête d'obliga-

---

(1) *On trouve à la sacristie des copies imprimées de ce testament.*

(2) *Sur 259 papes, qui, de S. Pierre à Pie IX, ont gouverné l'Eglise, on compte 73 saints et deux bienheureux.*

(3) *Les corps de vingt-quatre saints papes y reposent près du corps de S. Pierre, dont ils ont été les successeurs en dignité et les émules en vertus et en sacrifices.*

tion (1). Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales. — A la basilique vaticane, station et indulgence de 30 a. et 30 q. — Au palais apostolique, chapelle papale, messe par un cardinal-évêque, sermon latin par le procureur général des Servites de Marie, I. de 30 a. et 30 q. — A la Propagande, fête titulaire de l'église, messe, 10 h.; 2es vêpres, 3 h. Toute la matinée, on y dit des messes basses dans les différents rits orientaux. (*V.* dimanche dans l'octave.) — A St-Athanase, messe pontificale, suivant le rit grec, et distribution du pain bénit, 10 h. Musique de l'abbé Baïni, ancien maître de la chapelle Sixtine. — Aux Stigmates, 10 h., bénédiction solennelle de l'eau (2). — A St-Louis des Français, 2es vêpres et clôture de la station de l'Avent, 3 h. — A Ste-Marie *in Ara Coeli,* 3 h. ½, 2es vêpres, procession dans l'intérieur de l'église et bénédiction du haut du grand escalier (3) avec le *Santo Bambino.* On ferme définitivement la crèche. — A St-François *a Ripa,* comme à Ste-Marie *d'Ara Coeli.*

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE ST ANDRÉ CORSINI, l'an 1373. — A St-Jean de Latran (chapelle Corsini), I. P.

A St-André *della Valle* (4), et de même chaque jour de l'octave: A 8 h. ½, messe basse, sermon et bénédiction du St Sacrement. — A 9 h., messe solennelle en rit latin, successivement chantée par les Théatins, Mineurs conventuels, Mineurs obser-

---

(1) *L'Eglise célèbre aujourd'hui une triple* manifestation *de la divinité de J.-C.: la première, dans* l'Adoration des Mages, *que les si intéressantes fresques de St-Urbain* alla Caffarella *(XIIIe siècle) nomment, d'accord avec la tradition, Gaspar, Balthazar et Melchior; la deuxième, lors de son* Baptême *dans le Jourdain par St Jean Baptiste, et la troisième aux* Noces de Cana, *où il opère son premier miracle.— L'Eglise de Ste Marie* della Scala *possède des reliques des Mages.*

(2) *La formule de cette bénédiction a été imprimée dans les anciennes éditions du Rituel de Paul V. Il y est fait particulièrement allusion au baptême de N.-S.*

(3) *Cet escalier, construit en* 1348 *par maître Siméon Andréozzi, est divisé en* 124 *marches de marbre blanc.*

(4) *On peut prendre à la sacristie et l'on trouve affichée aux portes de l'église et dans les principales rues de la ville la liste imprimée des cérémonies et des indulgences plénières et partielles de cette octave.*

vantins, Dominicains, Passionnistes, Minimes, Capucins ou religieux d'autres ordres. — A 10 h., messe basse ou solennelle en rit oriental: arménien (1), ruthénien, melchite, chaldaïque, syrien, grec, maronite, etc. — A 11 h., prédication en langue étrangère: française, allemande, espagnole. — A 3 h., lecture spirituelle. — A 3 h. ½, récitation du chapelet, sermon italien et bénédiction solennelle du St Sacrement, à laquelle prennent part, à tour de rôle, les colléges germanique, Capranica, de la Propagande, anglais, écossais, irlandais, des Orphelins, Pamphili, le séminaire romain, le séminaire Pie et celui du Vatican. — A 5 h. 1/4, lecture spirituelle, prédication sur les places les plus rapprochées de l'église. — A 5 h. 3/4, pour les hommes seulement, récitation du chapelet, sermon et bénédiction du St Sacrement.

7. A St-André *della Valle*, 2e jour de l'octave.

A St-Antoine *ai Monti* (sur l'Esquilin, près Ste-Marie Majeure), 4 h. ½, neuvaine en l'honneur de St Antoine et bénédiction du St Sacrement.

8. Aux SS.-Celse et Julien *ai Banchi*, près le Pont S. Ange, 3 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

A St-André *della Valle*, 3e jour de l'octave.

9. St Celse et St Julien, *S. Celso et S. Giuliano*, martyrisés à Antioche, vers l'an 300. — Leurs corps sont à St-Paul-hors-les-Murs.

A leur église *ai Banchi*, bâtie sur l'emplacement de la maison de St Julien, fête patronale; messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h.

A St-André *della Valle*, 4e jour de l'octave.

10. St Agathon, *S. Agatone*, pape, mort en 682. — Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

Le B. Gonzalve, *B. Gondisalvo*, dominicain, mort l'an 1259.— A Ste-Marie-sur-Minerve, messe, 11 h.

A S. André *della Valle*, 5e jour de l'octave.

11. St Hygin, *S. Igino*, pape, martyrisé à Rome, l'an 146.

---

(1) *On trouve à la sacristie ou à la résidence arménienne de St-Joseph* a Capo le Case *l'ouvrage français intitulé:* Liturgie de la messe arménienne, *traduite par M. Lapostolest, Venise,* 1851. — *La messe arménienne est suivie de la distribution des* eulogies.

— Son corps repose dans la confession de la basilique vaticane.

A St-André *della Valle*, 6e jour de l'octave. — A Ste-Agnès *in piazza Navona*, neuvaine préparatoire à la fête de la sainte, 11 h.

12. A St-André *della Valle*, 7e jour de l'octave.

13. A St-André *della Valle*, Octave de l'Epiphanie. — Outre les exercices ordinaires, communion générale (1) à la messe de 7 h. 1/2, et distribution de l'image du *Santo Bambino*. A la bénédiction solennelle du St Sacrement, 4 h., assistent les chefs d'ordre et les curés, puis l'on donne à baiser aux hommes seuls le *Santo Bambino*.

14. St Hilaire, *S. Ilario*, évêque de Poitiers et docteur de l'Église (2), mort l'an 367.

A St-Jean de Latran, messe, 9 h. 1/2. Au *Credo*, l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul.

A St-André *della Valle*, les femmes sont admises à baiser le *Santo Bambino*.

L'*Ave Maria* sonne à 5 h. 1/2.

15. St Paul, *S. Paolo*, premier ermite, mort dans les déserts de la Thébaïde, l'an 341.

A St-Paul *ai Monti* (sur le Viminal), I. P., et fête patronale de l'église.

St Jean Calybite, *S. Giovanni Calibita*, moine basilien, mort à Rome, l'an 470 (3).

A son église *all'Isola*, bâtie sur l'emplacement de la maison de son père, et où il repose (sous le maître-autel), I. P. et fête patronale.

A St-Antoine, dernier jour de la neuvaine. — A St-Marcel, premières vêpres, 3 h. 1/2. — A St-Paul *alla Regola*, 4 h. 1/2,

---

(1) *Si l'octave tombe un jour sur semaine, la communion générale est renvoyée au dimanche le plus rapproché.*

(2) *L'opinion la plus savante, quoiqu'elle ne soit ni la plus certaine ni la plus commune, lui attribue la composition du* Te Deum, *du* Gloria in excelsis *et de l'hymne* O lux beata Trinitas. — *Une chapelle lui est dédiée dans la basilique de St-Jean de Latran.*

(3) *On voit au musée chrétien de Latran le sarcophage où il fut primitivement déposé.*

neuvaine préparatoire à la fête de la conversion de St Paul, et bénédiction du St Sacrement.

On ferme la *crèche* de la Lungaretta, au Transtévère.

16. St Marcel, *S. Marcello*, pape, martyrisé à Rome, l'an 309.

A St-Marcel, où repose son corps (sous le maître-autel), fête patronale de l'église. Messe, 11 h.; 2es vêpres, 3 h. ½.

17. St Antoine, *S. Antonio*, abbé en Thébaïde, mort en 362 (1) — A St-Antoine *ai Monti*, fête patronale de l'église. Tous les deux ans, offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½. Aujourd'hui et tous les jours de l'octave, bénédiction des chevaux (2) et des animaux. (*V.* dim. dans l'octave.) — A St-Eloi-des-Forgerons, I. P. — A St-Grégoire-l'Illuminateur, près la colonnade de St-Pierre, toute la matinée, messes en rit arménien.

A Ste-Marie-sur-Minerve, le Sénat assiste à la messe conventuelle, 10 h. ½, et offre un calice et quatre torches, en reconnaissance du don fait par St Pie V au Capitole des plus belles statues de son musée.

A St-André *della Valle*, 11 h., triduo en l'honneur de St Sébastien. — A St-André *delle Fratte*, 4 h. ½, triduo en l'honneur de la médaille miraculeuse, sermon et bénédiction du St Sacrement.

18. Chaire de St Pierre a Rome, *Cattedra di S. Pietro in Roma*, ou établissement du St-Siége dans cette ville, l'an 44.

A la basilique vaticane, où l'on conserve, au-dessus de l'autel de l'abside, la chaire de bois incrustée d'ivoire, sur laquelle s'assit St Pierre dans la maison du sénateur Pudens (3), chapelle papale, 10 h. ½, sermon latin par un élève de l'Académie noble ecclésiastique, et I. de 30 a. et 30 q.; 2es vêpres, 3 h. ½.

---

(1) *Sa vie et ses tentations ont été peintes à fresque sur les murs de son église, sous le pontificat de Sixte V. Elles portent les dates de 1585 et 1586.*

(2) *Tous les chevaux et mulets des gens de la campagne portent à la tête une médaille de St-Antoine.*

(3) *On conserve dans les combles de la basilique une imitation de cette chaire.*

Ste Prisque, *Sta Prisca*, vierge, martyrisée sur la voie d'Ostie, l'an 45.

A Ste-Prisque-sur-l'Aventin, où elle habita, fut baptisée par St Pierre (1), et où, sous l'autel du souterrain, repose son corps, fête patronale de l'église; messe, 10 h.

Aux SS.-Vincent et Anastase *a Trevi*, triduo préparatoire à la fête de ces mêmes saints, 4 h. ½.

19. St Marius et Ste Marthe, *S. Mario e Sta Marta*, époux persans, et St Audifax et St Abacon, *S. Audiface et S. Abacone*, leurs fils, martyrisés l'an 270, hors la porte St-Pancrace. — Leurs corps reposent à Ste-Praxède, dans la crypte.

Anniversaire de la dédicace à l'église de St-Pantaléon, consacrée le 5 juin 1853.

A Ste-Agnès, dernier jour de la neuvaine. — A St-André *delle Fratte* et *della Valle*, dernier jour du triduo.

20. St Fabien, *S. Fabiano*, pape, martyrisé à Rome, l'an 250. — Son corps repose à Ste-Praxède, dans la crypte (2). On expose son bras à Ste-Marie *in Aquiro*.

St Sébastien, *S. Sebastiano*, capitaine de l'armée impériale, martyrisé à Rome, l'an 284.

A St-Sébastien-hors-les-Murs, où, sous son autel, repose son corps, fête patronale de l'église. On expose la colonne à laquelle il fut attaché et une des flèches dont il fut percé. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A St-Sébastien-sur-le-Palatin, où il fut percé de flèches, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches; messe, 10 h. — A St-André *della Valle*, où son corps, jeté dans un égout, fut retrouvé par Ste Lucine, et où l'on expose ses chaînes, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches; messe, 11 h. Indulgence de 7 ans et 7 quarant. à qui récite

---

(1) *On conserve dans la crypte, vis-à-vis l'autel, le font en marbre blanc sculpté qui aurait servi à son baptême et à ceux de S. Aquila et de Ste Priscille.*

(2) *Une inscriplion contemporaine mentionne la translation de son corps par St Pascal, qui y ajouta les corps de 2,300 martyrs.*

à son autel trois *Pater, Ave* et *Gloria.* — A St-Sébastien *a piazza Paganica,* fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½, à laquelle assiste le collége des Proxénètes, ou courtiers de commerce. — Aux Quatre-Saints-Couronnés (sur le Cœlius, entre S.-Clément et S.-Jean de Latran), on expose une partie de sa tête et l'autre partie à la basilique vaticane. — A Ste-Marie *in Aquiro,* son bras est exposé. — A St-Pierre *in Vincoli,* où, à la suite de la peste dont il délivra la ville, on lui éleva, en 680, son premier autel, messe conventuelle, 10 h. (1). — A St-Georges *in Velabro* (2), 3 h., procession avec les reliques de St Sébastien.

MÉDAILLE MIRACULEUSE, *Medaglia miracolosa.* — A S. André *delle Fratte,* messe, 10 h. ½; sermon, 3 h. ½, suivi de la bénédiction du St Sacrement et du *Te Deum,* en actions de grâces de la conversion de M. de Ratisbonne, israélite français, en 1842.

A Ste-Agnès *piazza Navona,* 3 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

Aux SS.-Vincent et Anastase *a Trevi,* dernier jour du triduo. — Au St-Suaire, 4 h. ½, neuvaine préparatoire à la fête de St François de Sales.

21. STE AGNÈS, *Sta Agnese,* vierge romaine, décapitée l'an 303. — A Ste-Agnès *in piazza Navona,* dont les souterrains étaient ce *lupanar* où elle fut exposée et où l'accroissement subit de ses cheveux préserva sa virginité, messe, 10 h. ½; I. de 100 jours, si le cardinal protecteur y assiste; 2es vêpres, 3 h. ½; I. P. Tous les deux ans, offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Agnès-hors-les-Murs, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½, suivie de la bénédiction par l'abbé du monastère de deux agneaux (3) dont la laine est destinée à tisser

---

(1) *Cette église possède une curieuse mosaïque du XIe ou XIIe siècle, qui le représente avec une couronne en main, âgé et entièrement vêtu.*

(2) *Giotto a peint dans l'abside, au XIIIe siècle, J.-C., la Vierge, St Pierre, St Georges et St Sébastien.*

(3) *Ces deux agneaux, après avoir été bénis, sont donnés d'abord au chapitre de St-Jean de Latran, à titre de redevance, puis par le même chapitre sont offerts au Pape, qui les remet à des religieuses chargées du soin de les nourrir. Ils sont mangés,*

les *palliums*, insigne de la dignité patriarcale et archiépiscopale. — Au collége Capranica (place Capranica), fête patronale de l'établissement; messe, 10 h. ½. — Au conservatoire des Orphelins (place Capranica, fête patronale de l'établissement; messe, 10 h. ½.

Aux SS.-Vincent et Anastase *a Trevi*, 1res vêpres pour la fête patronale de l'église, 3 h. ½.

Au St-Nom de Marie, 4 h. ½, triduo en l'honneur du Mariage de la Ste Vierge, et bénédiction du St Sacrement.

22. St Vincent, *S. Vincenzo*, diacre espagnol, martyrisé à Valence, l'an 303, et St Anastase, *S. Anastasio*, moine persan de l'ordre de St-Basile, décapité en Perse, l'an 627.

Aux SS.-Vincent et Anastase *a Trevi*, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. ½. Tous les quatre ans, offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches. — Aux SS.-Vincent et Anastase-aux-Trois-Fontaines, où, sous le maître-autel (1), repose le corps de St Vincent, fête patronale de l'église. On y expose une ancienne et miraculeuse image peinte sur bois qui représente la tête coupée et ensanglantée de St Anastase. — Au *Sancta Sanctorum*, sous le maître-autel, repose le corps de St Anastase. — Aux SS.-Vincent et Anastase *alla Regola*, fête patronale de l'église, desservie par la confrérie des cuisiniers et des pâtissiers. On expose le bras de St Anastase. Messe, 10 h. ½; bénédiction du St Sacrement, 5 h.; I. P.

23. Ste Emerance, *Sta Emerenziana*, vierge romaine et sœur de lait de Ste Agnès, lapidée l'an 304. — Son corps repose à Ste-Agnès-hors-les-Murs, sous le maître-autel, et l'on conserve sa tête à St-Pierre *in Vincoli*.

A St-Paul *alla Regola*, dernier jour de la neuvaine.

Mariage de la Ste Vierge avec St Joseph, *Sposalizio di Maria Vergine*, l'an I avant J.-C. — Au S. Nom de Marie, dernier jour du triduo.

---

non par le Pape, comme on le croit communément, mais par le monastère qui les a élevés.

(1) *Cet autel fut consacré en 1221 par Honorius III; à cette occasion on plaça dans le sanctuaire une longue inscription en vers que l'on y voit encore.*

24. A St-André *della Valle*, 10 h., messe solennelle pour les associés défunts de la Propagation de la foi.

A la Purification, près Ste-Marie-Majeure, 4 h., neuvaine préparatoire à la fête de la Purification et bénédiction du St Sacrement.

25. Conversion de St Paul, *Conversione di S. Paolo*, sur la route de Damas, l'an 35. — A St-Paul-hors-les-Murs, office pontifical par l'abbé du monastère; messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. 1/2. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de six torches. — A Ste-Marie *della Pace*, 11 h., messe avec assistance de la pieuse union des prêtres sous le patronage de St Paul (1). — A St-Paul *alla Regola*, où l'apôtre habita et enseigna pendant deux ans, fête patronale de l'église. Messe, 11 h.; 2es vêpres, 3 h. ½. — A St-Charles *ai Catinari*, messe, 11 h.; I. P. — A l'église des Pères de la Mission, près *Monte Citorio*, messe en chant grégorien, 10 h. — A la basilique vaticane, on expose un morceau du bâton de voyage de St Paul.

26. Ste Paule, *Sta Paola*, veuve romaine, morte à Bethléem, l'an 404.

A St-Jérôme-de-la-Charité, bâti sur l'emplacement de sa maison, messe, 10 h.; 2es vêpres, 3 h. ½.

27. St Jean Chrysostome, *S. Giovanni Crisostomo*, archevêque de Constantinople et docteur de l'Eglise grecque, mort l'an 407. — Son corps repose à la basilique vaticane, sous l'autel du chœur des chanoines. Office ordinaire du chapitre, le matin, 8 h. 1/4; le soir, 3 h. 3/4.

A St-Jérôme-de-la-Charité, triduo en l'honneur du B. Sébastien Valfré, et bénédiction du St Sacrement, 4 h. ½.

L'Ave Maria sonne à 5 h. 3/4.

28. 1res vêpres à la *Chiesa nuova*, 3 h. ½.

Au St-Suaire, dernier jour de la neuvaine.

29. St Papias et St Maur, *S. Papia e S. Mauro*, soldats romains, martyrisés l'an 270.

---

(1) *Cette pieuse union a pour but, entr'autres choses, la résolution des cas de conscience proposés par le Cardinal-Vicaire dans les conférences morales qui se tiennent deux fois le mois.*

A la *Chiesa nuova,* où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, messe, 11 h.; 2es vêpres, 3 h. ½.

St François de Sales, *S. Francesco di Sales*, évêque de Genève et fondateur de l'ordre de la Visitation, mort l'an 1622.

A la Trinité-des-Monts, on expose son aube, son cordon et sa mitre. — Au St-Suaire-des-Piémontais, messe, 11 h., I. P. — Au Gésù (chambre de St Ignace), on conserve une lettre autographe de St François de Sales, datée de 1603. — A la villa Mills, sur le Palatin, messe, 10 h. ½. Panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 heures.

Recouvrance de Ferrare par le S. Siége, en 1598, *Ricupera di Ferrara.* — A St-Eustache, messe solennelle, 10 h. ½, avec assistance du sénat; offrande par lui d'un devant d'autel, et sermon latin par un élève du collége Salviati.

A Ste-Marie *in Ara Coeli*, offrande par le sénat de 29 écus de cire blanche pour les quarante heures, et de cire jaune pour l'office de la semaine sainte.

A Ste-Martine, 1res vêpres pour la fête patronale de l'église.

A St-Jérôme-de-la-Charité, dernier jour du triduo. — A St-Chrysogone, 5 h., neuvaine préparatoire à la fête de St Jean de Matha, et bénédiction du St Sacrement.

30. Ste Martine, *Sta Martina,* vierge romaine, décapitée l'an 228.

A Ste-Martine, au pied du Capitole, où, sous l'autel de la confession, repose son corps, l'on donne sa tête à baiser aux fidèles. Messe, 11 h.; 2es vêpres, 2 h.; I. P.

B. Sébastien Valfré, *B. Sebastiano Valfré*, de l'Oratoire, mort à Turin, en 1710.

A la *Chiesa Nuova,* 10 h. ½, messe. — A St-Jérôme-de-la-Charité, messe, 10 h. — A St-Philippe-de-Néri *ai Monti,* I. P.

Ste Hyacinthe Mariscotti, *Sta Giacinta Mariscotti*, franciscaine, institutrice de la confrérie des *Sacconi*, morte en 1640 (1).

A St-Théodore-le-Rond, où le St Sacrement est exposé toute la journée, I. P.; panégyrique et bénédiction, 4 h.

---

(1) *Son corps repose à Viterbe, dans le couvent des Bernardines.*

31. St Pierre Nolasque, *S. Pietro Nolasco*, fondateur de l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs, mort l'an 1256.

A St-Adrien, messe, 10 h. ½.

Be Louise Albertoni, *Bta Ludovica Albertoni*, veuve romaine, du tiers ordre de St-François, morte l'an 1533.

Son corps repose à St-François *a Ripa*, sous l'autel de sa chapelle. Tous les deux ans, offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches.

A St-François-de-Paule *ai Monti*, triduo en l'honneur du B. Nicolas des Lombards, et bénédiction du St Sacrement, 4 h. ½.

DIMANCHES DE JANVIER.

Dim. dans l'octave de l'Epiphanie. — Académie polyglotte en l'honneur des SS. Mages, ou récitation de divers morceaux de poésie et de prose dans toutes les langues et dialectes du monde connu : à la Propagande, 2 h. ½ (1).

Lundi. — A la Propagande, même académie, 2 h. ½.

2e *dim. du mois.* — A Ste-Marie *del Pianto* (2), fête patronale de l'église. Messe pontificale, 10 h. ½, à laquelle assistent les députés de l'archiconfrérie *del Pianto*, l'empereur et les princes du catéchisme, ainsi que les jeunes filles dotées par l'archiconfrérie, dans leur costume d'*amantate*. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Sermon et bénédiction du St Sacrement, 6 h.

Le chapitre de St-Jean de Latran couvre l'image du Sauveur, au *Sancta Sanctorum*, après none, 10 h.

Anniversaire de la dédicace à l'église du St-Nom-de-Marie (place Trajane), consacrée le 4 septembre 1745.

2e *dim. après l'Epiphanie.* — A la basilique vaticane, à 3 h. ½, procession de la confrérie du St-Esprit et ostension des grandes reliques de la Passion : la Sainte Lance, le Bois de la Croix et le Voile de Ste Véronique.

---

(1) *On se procure à la Propagande des billets, sans lesquels on ne peut entrer.*

(2) *La Madone que l'on y vénère est nommée* del Pianto, *parce que, le 10 janvier 1546, elle pleura sur un assassinat commis sous ses yeux.*

Dim. dans l'octave de St-Antoine. — A Ste-Marie *in Ara Coeli*, 10 h., messe solennelle, à laquelle assiste le corps des pompiers, qui reconnaît pour protecteur St Antoine. — A St-Grégoire-l'Illuminateur, près la colonnade de St-Pierre, 9 h. ½, messe solennelle en rit arménien par l'abbé du monastère, sermon italien par un religieux antonin après l'évangile, et, à la fin de la messe, distribution des eulogies par un diacre. — A St-Antoine *ai Monti*, vers midi, bénédiction des chevaux de la poste, et, de deux heures à cinq, bénédiction des mules blanches du pape, des équipages de la cour pontificale et des grandes maisons de Rome.

Dernier dimanche du mois. — A Ste-Marie-Majeure, anniversaire de la translation de la Madone dite de St-Luc dans la chapelle Borghèse, l'an 1613. — Office ordinaire du chapitre, I. P.

A St-Roch, 8 h., messe et communion générale pour la clôture de la mission. I. P.

FÉVRIER, *Febbrajo*.

MISSION. — *A Ste-Marie-de-la-Consolation, près le Capitole, deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. ST IGNACE, *S. Ignazio*, évêque d'Antioche, exposé aux lions dans le Colisée, l'an 110.

A St-Clément, où, sous le maître-autel, repose son corps, I. P.

VIGILE, *avec jeûne et abstinence stricte*, pour Rome seulement, par vœu renouvelé à perpétuité, en 1803.

Anniversaire de la dédicace à l'église du Divin-Amour, près le palais Borghèse; I. P.

A la Purification, dernier jour de la neuvaine.

2. PURIFICATION DE LA STE VIERGE ET PRÉSENTATION DE N.-S. AU TEMPLE, *Purificazione della Madonna e presentazione di N. S. al tempio.* — Fête d'obligation. On arbore les bannières pontificales au château St-Ange.

A St-Jacques *Scossacavallo*, on montre l'autel de la Présentation, transporté de Jérusalem à Rome par Ste Hélène. — A la

basilique vaticane, 9 h. ½, bénédiction (1) et distribution des cierges par le pape; procession, messe par un cardinal-prêtre, chant du *Te Deum,* en actions de grâces de la délivrance de Rome du tremblement de terre de l'année 1703, et I. de 30 a. et 30 q. — A la Purification *ai Monti,* fête titulaire de l'église : tous les quatre ans, offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches.

A St-François-de-Paule *ai Monti,* dernier jour du triduo.

3. St Blaise, *S. Biagio,* évêque de Sébaste en Arménie, décapité l'an 316. On l'invoque pour la guérison des maux de gorge.

A St-Blaise *via Giulia,* fête patronale de l'église; messe solennelle en rit arménien, et distribution du pain bénit, 10 h. ½. I. P. On oint les fidèles à la gorge avec l'huile bénite de St Blaise. La même cérémonie se pratique à Ste-Marie *in Via Lata* et dans différentes autres églises. — A St-Charles *ai Catinari,* offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches; I. P. On applique au cou des fidèles un os de la gorge de St Blaise. — A St-Blaise près le Capitole, offrande annuelle par le sénat de deux torches.

B. Nicolas des Lombards, *B. Niccola da Longobardi,* minime, mort l'an 1709.

A St-François-de-Paule *ai Monti,* on montre la chambre qu'il habita et où il mourut. On expose, à la chapelle où repose son corps, divers objets qui lui ont appartenu, comme un crucifix, une chemise, un cilice, des chaînes de fer et un oreiller de bois.

4. St André Corsini, *S. Andrea Corsini,* carme, évêque de Fiésole, mort l'an 1373.

A St-Jean de Latran, à sa chapelle, messe, 10 h. Offrande par le sénat, tous les ans, de quatre torches, et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

St Eutichius, *S. Eutichio,* martyrisé à Rome l'an 280. — Son corps repose à St-Laurent *in Damaso,* sous le maître-autel.

---

(1) *On peut, par l'entremise des sacristains de St-Pierre, faire bénir des cierges qui, pendant le temps de la bénédiction, restent déposés sur l'autel papal.*

14. St Valentin, *S. Valentino*, prêtre, décapité à Rome, l'an 271. — Une partie de son corps repose à Ste-Praxède, dans la chapelle de la Ste-Colonne, et l'autre à St-Augustin, sous l'autel de St-Nicolas-de-Tolentin.

A St-Augustin, messe, 11 h.

Le B. Jean-Baptiste de la Conception, *B. Giovanni Battista della Concezione*, Espagnol, réformateur de l'ordre des Trinitaires, mort à Cordoue, l'an 1613.

A St-Chrysogone, fête patronale de l'ordre. Messe, 11 h.

15. St Faustin, *S. Faustino*, prêtre, et St Jovite, *S. Giovita*, diacre, frères, martyrisés à Brescia, l'an 182.

A l'église nationale des habitants de Brescia *in via Giulia*, messe, 10 h. ½.

16. St Onésime, *S. Onesimo*, disciple de St Paul et évêque d'Ephèse, lapidé à Rome, l'an 110.

On croit qu'il habita à Ste-Marie *in Via lata*.

17. Le B. Alexis Falconieri, *B. Alessio Falconieri*, un des sept fondateurs de l'ordre des Servites, mort l'an 1310.

A St-Marcel, on expose sa relique.

A St-Sauveur *delle Coppelle*, 5 h., commence le mois consacré à honorer St Joseph, avec bénédiction du St Sacrement.

19. St Gabin, *S. Gabino*, père de Ste Susanne, frère du pape St Caius, prêtre, martyrisé à Rome, l'an 296.

Une partie de son corps repose dans la confession de Ste-Susanne. — L'église de St Caius a été construite sur l'emplacement de sa maison.

20. St Léon, *S. Leone*, évêque de Catane, mort l'an 703.

Son corps repose à St-Martin-des-Monts, sous le maître-autel (1).

21. Férie.

22. La chaire de St Pierre a Antioche, *Cattedra di S. Pietro in Antiochia*, ou premier établissement dans cette ville du siége apostolique, l'an 38.

Ste Marguerite de Cortone, *Sta Margarita da Cortona*, franciscaine, morte l'an 1297.

---

(1) *Une longue et difficile inscription du IXe siècle, placée à l'entrée de la crypte, mentionne tous les corps qui y reposent.*

A Ste-Marie *in Ara Coeli*, où l'on expose sa relique, I. P. L'Ave Maria sonne à 6 h. 1/4.

23. St Pierre Damien, *S. Pietro Damiano*, cardinal-évêque d'Ostie, mort l'an 1089.

A St-Grégoire-sur-le-Coelius, on expose sa relique.

St Lazare, *S. Lazzaro*, moine basilien, peintre, mort l'an 831

A Ste-Martine, où un autel lui a été consacré, I. P.

24. St Mathias, *S. Mattia*, apôtre, martyrisé en Judée, l'an 44 (1).

A Ste-Marie-Majeure, où, sous l'autel papal, repose son corps, on expose son chef. Office capitulaire.

25. St Félix III, *S. Felice*, pape, aïeul de St Grégoire le Grand, mort l'an 492.

Son corps repose à St-Paul-hors-les-Murs.

26. Férie.

27. St Juste, *S. Giusto*, martyrisé au IIIe siècle.

Son corps repose à St-Paul hors-les-Murs (2).

28. Férie.

DERNIER DIMANCHE DE FÉVRIER.

A Ste-Marie-de-la-Consolation, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

MARS, *Marzo*.

Mission. — *A St-Ignace, deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. Férie.

2. St Simplicius, *S. Simplicio*, pape, originaire de Tivoli, mort l'an 483.

---

(1) *Dans les années bissextiles, la fête de St Mathias est renvoyée au 25, et toutes les suivantes retardées d'un jour.*

(2) *Il serait difficile, pour ce corps et plusieurs autres, de préciser l'endroit où ils reposent, l'incendie de 1823 ayant détruit à la fois les inscriptions et les traditions.*

Son corps repose à St-Pierre, dans la confession.

3. Férie.

4. St Lucius, *S. Lucio,* pape, décapité l'an 257. — Son corps repose à Ste-Cécile, sous le maître-autel.

Au Gésù, 10 h., neuvaine préparatoire à la fête du patronage de St François-Xavier; on y expose son bras. — A Ste-Marie-sur-Minerve, 6 h., triduo en l'honneur de St Thomas d'Aquin et bénédiction du St Sacrement.

5. St Phocas, *S. Foca,* martyrisé à Antioche, l'an 110. — Son corps repose à St-Marcel, sous le maître-autel.

6. Férie.

7. St Thomas d'Aquin, *S. Tommaso d'Aquino,* dominicain et docteur de l'Eglise (1), mort en 1274. Les libraires le reconnaissent pour patron.

A Ste-Marie-sur-Minerve, 10 h., chapelle cardinalice. La messe est suivie du panégyrique du saint, prononcé en latin par un P. dominicain. — A Ste-Sabine, où il habita quelque temps, messe, 10 h. ½. — Aux SS. Dominique et Sixte, on expose son bras et sa jambe.

8. St Jean de Dieu, *S. Giovanni di Dio*, fondateur de l'ordre des Hospitaliers, connus à Rome sous le nom de *Fate bene fratelli* (2), paroles dont le saint se servait pour exciter à la vertu ses religieux, et qui sont restées la devise de l'ordre. Il mourut en 1550.

A l'église de St-Jean-Calybite, dans l'île, messe, 11 h., et I. P. Offrande, tous les quatre ans, par le sénat d'un calice et de quatre torches. L'hôpital que tiennent les Pères est ouvert aux visiteurs.

9. Ste Françoise Ponziani del Buffo, *Sta Francesca Romana,* veuve et fondatrice des Oblates de *Tor di Specchi,* morte l'an 1448 (3).

---

(1) *Il a composé pour la liturgie romaine l'office du St Sacrement, dont font partie le* Lauda Sion, *le* Pange lingua *et le* Tantum ergo.

(2) *Frères, faites du bien.*

(3) *La sacristie de Ste-Cécile* in Trastevere *était autrefois sa chapelle seigneuriale. On y voit la dalle tumulaire de son jeune fils Jean-Paul, mort l'an* 1400.

A Ste-Françoise-Romaine, au Forum, où, en avant du maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Chapelle cardinalice, 10 h. (1). — Au couvent des Oblates de *Tor di Specchi*, aujourd'hui et tous les jours de l'octave, on laisse voir la chambre de Ste-Françoise et les divers objets qui lui ont appartenu, comme un vase où elle préparait des médicaments pour les pauvres malades, une tasse, son voile, sa chaussure, son cercueil, etc. (2). — A la maison des Pieux-Exercices, près Ste-Cécile, où elle mourut, messe, 10 h. ½; bénédiction du St Sacrement, 5 h.; I. P.

STE CATHERINE DE BOLOGNE, *Sta Caterina di Bologna*, clarisse, morte l'an 1563.

A St-Petronius des Bolonais, on expose sa relique. — On conserve son voile dans la chambre de St François, à *S. Francesco a Ripa*.

10. LES QUARANTE SS. MARTYRS DE SÉBASTE, *SS. quaranta martiri*, exposés une nuit entière sur un étang glacé, l'an 316.

A leur église *in Trastevere*, fête patronale; messe, 10 h. ½.

11. Férie.

12. ST GRÉGOIRE LE GRAND, *S. Gregorio Magno*, pape, docteur de l'Église, mort l'an 604 (3).

A la basilique vaticane, où, sous l'autel de sa chapelle, repose son corps, office capitulaire. — A St-Grégoire-sur-le-Cœlius, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement du monastère qu'il y fonda et dont il fut abbé. On montre la table de marbre sur laquelle il servait à manger aux pauvres, et, dans sa cellule, son siége de marbre et l'endroit où il dormait.

---

(1) *Si le 9 tombe un dimanche, la chapelle a lieu à 4 h. pour les 2es vêpres, et, à la même heure, pour les complies, si le 9 est un vendredi, la matinée n'étant pas libre, à cause de la chapelle papale ou de la prédication du carême. La messe est alors chantée par l'abbé du monastère, à 10 h. 1/2.*

(2) *Les fresques gracieuses qui reproduisent, avec des légendes explicatives, les principaux traits de sa vie, sont datées de 1468 et 1485.*

(3) *Sa vie a été peinte, à fresque, au XVIIe siècle, dans le cloître de St Grégoire au* Cœlius.

On expose son bras. Messe, 11 h. Offrande, tous les deux ans, par le sénat d'un calice et de quatre torches. — A St-Grégoire *a ponte Quattro Capi,* fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de la maison paternelle du saint. — A la *Chiesa nuova,* messe, 10 h. ½.

13. Au *Gesù,* dernier jour de la neuvaine.

14. Les quarante-sept martyrs, mis à mort l'an 68. — Ils furent baptisés par St. Pierre dans la prison Mamertine, où ils demeurèrent neuf mois avec St Pierre et St Paul.

15. St Longin, *S. Longino,* soldat, martyrisé à Césarée en Cappadoce, l'an 33.

Son corps repose à St-Marcel, sous l'autel du Crucifix. — A St-Augustin, où l'on expose ses deux cuisses, messe, 10 h. ½. — A St-Pierre, l'on conserve un de ses bras et la lance avec laquelle il perça le côté de N.-S.

16. St Philippe de Néri, *S. Filippo Neri,* ressuscitant Paul Massimo, le 16 mars 1561 (1).

Au palais Massimo, *alle Colonne* (près St-André *della Valle*), on expose une de ses côtes, ainsi que ses lunettes et son rosaire, que l'on fait baiser aux fidèles pendant le chant des litanies, 5 h. ½. I. P. — A St-Jérôme-de-la-Charité, station et I. P. On visite les chambres habitées par le saint et où il fonda la congrégation de l'Oratoire.

La Madone de la Clémence, *la Madonna della Clemenza.* — A Ste-Marie *in Trastevere,* fête de sa manifestation et translation.

17. St-Patrice, *S. Patrizio,* évêque d'Armach et apôtre de l'Irlande, mort l'an 441. — On conserve un de ses doigts à St-Marc, dans un reliquaire pyramidal du XVe siècle.

A Ste-Agathe *alla Suburra,* messe, 1 h. — A St-Isidore *a Capo le Case,* messe suivie du panégyrique du saint, 10 h.

St Joseph d'Arimathie (2), *S. Giuseppe di Arimatia,* mort l'an 35, à Jérusalem. — On conserve un de ses bras à la basilique vaticane et une de ses dents à Ste-Marie-de-Lorette (place Trajane).

---

(1) *La chambre où s'opéra ce miracle a été transformée en chapelle.*

(2) *Ce fut lui qui ensevelit le Sauveur.*

18. Manifestation de la MADONE DE SAVONE, l'an 1636.

A St-Nicolas-de-Tolentin, messe, 11 h.

VIGILE DE ST JOSEPH, avec jeûne et maigre strict.

19. ST JOSEPH, *S. Giuseppe,* époux de la bienheureuse Vierge Marie, mort du vivant de J.-C. Fête d'obligation.

A St-Joseph *a Capo le Case,* fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h.; I. P. — A Ste-Marie *della Scala*, messe et 2es vêpres, 10 h. — A S.-Joseph *alla Lungara,* fête patronale de l'église. Messe, 11 h. — A la basilique vaticane, on ouvre la chapelle où sont conservées toutes les reliques, et l'on expose un morceau de la ceinture et du manteau de St Joseph. — A St-Joseph des charpentiers et des menuisiers (au pied du Capitole), fête patronale de l'église et de la corporation. Messe, 9 h. ½, à laquelle assistent et communient les jeunes filles dotées par la corporation, en costume d'*amantate.* Messe solennelle, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h.

A Ste-Croix-de-Jérusalem, anniversaire de la dédicace. — C'est le seul jour de l'année où les femmes peuvent entrer dans la chapelle de Ste-Hélène, remplie de la terre du Calvaire; en tout autre temps, elles encourraient l'excommunication.

STE PHOTINE, *Sta Fotina,* Samaritaine convertie par J.-C. et martyrisée l'an 42.

On conserve son chef à St-Paul-hors-les-Murs.

21. ST BENOIT, *S. Benedetto,* abbé, fondateur de l'ordre des Bénédictins, mort l'an 543 (1).

A St-Paul-hors-les-Murs, messe et 2es vêpres, 10 h. — A St-Benoît *in Piscinula,* fête patronale de l'église. On y montre l'endroit où il priait étant jeune. — A Ste-Marie *in Campo Marzo,* messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h.

Aujourd'hui commence le *Printemps.*

---

(1) *A Subiaco, au couvent du* Sacro Speco, *on montre la grotte où il vécut plusieurs années et fonda son ordre. Les murs de l'église souterraine sont couverts de fresques relatives à sa vie: elles furent exécutées, au commencement du XIIIe siècle, sous le pontificat d'Innocent III, par le peintre Conxolvus, qui a signé son œuvre.*

22. Ste Catherine de Suède, vierge, fille de Ste Brigitte. — Elle habita avec sa mère, place Farnèse. (*Voir* 23 juillet.)

23. Férie.

24. Le B. Joseph-Marie cardinal Tommasi, titulaire de St-Martin-des-Monts, mort en 1713. Il compte parmi les plus savants liturgistes du XVIIe siècle.

Son corps repose à découvert à St-Martin-des-Monts, sous son autel.

Vigile de l'Annonciation, avec jeûne et abstinence en maigre strict.

25. Annonciation de la Ste Vierge, *Annunziazione di Maria Vergine.* Fête d'obligation.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château St-Ange. — A Ste-Marie-sur-Minerve, fête patronale de l'église. Chapelle papale (1), 10 h.; messe par le cardinal titulaire, après laquelle le pape donne à la confrérie de l'Annonciation 100 écus d'or, et chaque cardinal un écu d'or. Une députation des jeunes filles dotées par la confrérie vient ensuite, en costume d'*amantate,* baiser au trône le pied du Saint-Père. I. de 30 a. et 30 q. — Panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h. ½. — Au couvent des Annonciades, dites les *Turchine,* près Ste-Marie-Majeure, fête patronale de l'ordre et de l'église. Offrande annuelle par le sénat de quatre torches. I. P. — A l'Annonciation *a Tor di Conti,* fête patronale de l'église; I. P. — A la Trinité-des-Pèlerins, I. P. — Au couvent des religieuses de St-Basile, près Ste-Marie-Majeure, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

Le bon larron, *il Buon ladro,* crucifié à Jérusalem, l'an 33.

On conserve à Ste-Croix-de-Jérusalem la traverse de sa croix.

26. Férie.

27. Férie.

28. S. Sixte III, *S. Sisto,* pape, mort l'an 436.

Son corps repose à St-Laurent-hors-les-Murs. — On lui doit les

---

(1) *Cette chapelle a été établie par Eugène IV, qui fut élu souverain pontife, dans la sacristie de la Minerve, le* 3 *mars* 1431.

mosaïques historiées de l'Ancien et du Nouveau Testament qui, à Ste-Marie-Majeure, ornent l'arc triomphal et les murs de la grande nef.

29. Férie.

30. St Quirin, *S. Quirino,* tribun, père de Ste Balbine, décapité l'an 132.

Son corps repose à Ste-Balbine, dans l'urne d'albâtre du maître-autel.

31. Ste Balbine, *Sta Balbina,* vierge, morte l'an 132 (1).

A Ste-Balbine-sur-l'Aventin, fête patronale de l'église où repose son corps. A 9 h., messe chantée par le chapitre de St-Pierre.

DERNIER DIMANCHE DE MARS.

A St-Ignace, 8 h., messe et communion générale pour la clôture de la mission.

VENDREDIS DE MARS.

Chaque vendredi de Mars; à la basilique vaticane, station et I. de 10 a. et 10 q. en carême, de 30 a. et 30 q. pendant le temps pascal. — On expose sur le maitre-autel plusieurs reliques et un morceau insigne de la vraie croix dans un reliquaire en cristal de roche et vermeil attribué au célèbre Benvenuto Cellini (2). — A 11 h. ½, le pape et les cardinaux se rendent à la basilique pour les prières stationnales. A 4 h. ½, complies solennelles (3) en carême (4), et vêpres pendant le temps pascal.

A St-Jean *della Malva,* 6 h. 1/4, bénédiction de la vraie croix.

---

(1) *On l'invoque pour la guérison des écrouelles, infirmité dont elle fut délivrée par le pape St Alexandre.*

(2) *Cette croix n'est exposée que les vendredis de mars, le jour de la dédicace et le vendredi saint, à la chapelle Sixtine.*

(3) *La musique en est très-estimée.*

(4) *En carême et les jours de jeûne, les vêpres se chantent avant midi, excepté le dimanche : les complies sont alors réservées pour le soir.*

AVRIL, *Aprile*.

MISSION. — *A la Trinité-des-Pèlerins, deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. ST VENANCE, *S. Venanzio,* évêque en Esclavonie, martyr.

Son corps repose sous l'autel de son oratoire, au baptistère de Latran.

2. ST FRANÇOIS DE PAULE, *S. Francesco di Paola*, fondateur de l'ordre des Minimes, mort l'an 1507. (1)

A St-François-de-Paule *ai Monti*, fête patronale de l'ordre et de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.; 2es vêpres, 5 h., I. P. (*V.* dim. dans l'oct.) — Au couvent des religieuses Minimes, dites les *Paolotte,* I. P.

L'Ave Maria sonne à 7 h.

3. ST PANCRACE, *S. Pancrazio,* évêque de Taormina en Sicile, martyrisé l'an 60.

Son corps repose à St-Pancrace-hors-les-Murs, sous le maître-autel.

4. ST ISIDORE, *S. Isidoro,* évêque de Séville et docteur de l'Eglise, mort l'an 636.

5. ST VINCENT FERRIER, *S. Vincenzo Ferreri,* dominicain espagnol, mort l'an 1419. (*V.* dim. dans l'oct.)

6. ST SIXTE, *S. Sisto,* pape, martyrisé l'an 127.

Une partie de son corps repose dans la confession de la basilique vaticane.

7. ST CÉLESTIN, *S. Celestino,* pape, mort l'an 432.

Une partie de son corps repose à Ste-Praxède, sous le maître-autel.

8. STE MARIE EGYPTIENNE, *Sta Maria Egiziaca,* pénitente, morte l'an 525.

On conserve de ses reliques à St-Jean de Latran et à St-Pierre.

9. Les SS. DÉMÉTRIUS, CONCESSUS et HILAIRE, *SS. Demetrio, Concesso, Ilario,* martyrisés l'an 200.

---

(1) *Sa vie a été peinte à fresque, en* 1624 *et* 1625, *dans le cloître de St-André* delle Fratte.

On conserve à Ste-Marie *in Cosmedin* le corps de St Hilaire.

TRANSLATION DU CORPS DE STE MONIQUE d'Ostie à Rome, l'an 1430.

A St-Augustin, où il repose, messe, 10 h. ½.

10. Férie.

11. ST LÉON LE GRAND, *S. Leone,* pape et docteur de l'Eglise, mort l'an 460.

A la basilique vaticane, où, sous son autel, repose son corps, office capitulaire.

12. ST JULES Ier, *S. Giulio,* pape, mort l'an 351.

Son corps repose à Ste-Marie *in Trastevere,* dans la confession.

13. ST JUSTIN LE PHILOSOPHE, *S. Giustino,* martyrisé à Rome, l'an 165.

Son corps repose sous le maître-autel de la Conception, aux Capucins.

A Ste-Marie-des-Monts, triduo préparatoire à la fête du B. Joseph Labre, avec bénédiction du St Sacrement, 6 h.

14. ST TIBURCE, *S. Tiburzio,* beau-frère de Ste Cécile, son époux ST VALÉRIEN, *S. Valeriano,* et ST MAXIME, *S. Massimo,* serviteur du préfet de Rome, martyrisés l'an 232.

Leurs corps reposent à Ste-Cécile, dans la confession.

15. STE BASILISSE et STE ANASTASIE, *SS. Basilissa ed Anastasia,* nobles romaines, disciples des apôtres, et martyrisées l'an 69.

Leurs corps reposent à Ste-Marie *della Pace.*

L'Ave Maria sonne à 7 h. 1/4.

16. TRANSLATION DES TÊTES DE ST PIERRE ET DE ST PAUL, *Traslazione delle teste di S. Pietro e di S. Paolo,* du *Sancta Sanctorum* à St-Jean de Latran, l'an 1369. — Elles sont exposées toute la journée.

LE B. JOACHIM PICCOLOMINI, *B. Gioacchino Piccolomini,* de l'ordre des Servites, mort à Sienne, au XIIIe siècle.

A St-Marcel, on expose sa relique.

LE B. BENOÎT-JOSEPH LABRE, né en France, pauvre mendiant, qui vécut au Colysée, et mourut à Rome, en 1783.

A Ste-Marie-des-Monts, où, sous son autel, on conserve son corps, et où l'on expose son chapeau, ses souliers, son habit, son écuelle de bois et son bréviaire, messe, avec musique instrumentale, 10 h.; vêpres, panégyrique et bénédiction du St Sacre-

ment, 4 h. — On peut voir, derrière l'église, *via dei Serpenti,* N° 3, au premier étage, la chambre où il mourut.

17. St Anicet, *S. Aniceto,* pape, martyrisé l'an 175.

Au palais Altemps, où, dans l'urne de jaune antique du maître-autel, repose son corps, messe, 11 h.; 2es vêpres, 5 h.

18. St Eleuthère, *S. Eleuterio,* noble romain et évêque de Messine, martyrisé à Rome, l'an 139.

Son corps repose à Ste-Susanne.

19. St Léon IX, *S. Leone,* pape, mort l'an 1054.

Son corps repose à St-Pierre, sous l'autel de St-Martial et de Ste-Valérie.

20. Férie.

21. Les SS. Arator, prêtre, Fortunat, Sylvius, Félix et Vital, *SS. Aratore, Fortunato, Silvio, Felice, Vitale,* martyrisés à Alexandrie, l'an 300.

A St-Augustin, on expose le corps de St Sylvius.

22. S. Sotère, *S. Sotero,* pape, martyrisé l'an 185.

Son corps repose à St-Martin-des-Monts.

St Caius, *S. Caio,* pape, parent de l'empereur Dioclétien, frère de St Gabin et oncle de Ste Susanne, martyrisé l'an 296.

A St-Caius (près des Quatre-Fontaines), où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison.

A St-Georges *in Velabro,* premières vêpres, 5 h., pour la fête patronale de l'église.

23. St Georges, *S. Giorgio,* capitaine, martyrisé l'an 289.

A son église *in Velabro,* où l'on expose son crâne, sa lance et son étendard de soie rouge, offrande annuelle par le sénat de deux torches et d'un baril d'huile pour l'entretien de la lampe (1). Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h.

St Adalbert, *S. Adalberto,* moine de St-Alexis-sur-l'Aventin, puis évêque de Prague, mort en 997.

Son corps repose à St-Barthélemy-en-l'Ile, sous l'autel de St-Paulin.

24. St Fidèle de Sigmaringa, *S. Fedele,* capucin, mort en 1622.

A la Propagande, où l'on expose sa relique, messe, 10 h. ½.

---

(1) *La valeur totale est de trois écus.*

On conserve son bras dans l'église des Capucins (place Barberini).

A St-Marc, 5 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

25. Les grandes Litanies, instituées par St Grégoire le Grand, l'an 594.

Procession du chapitre de St-Pierre, 6 h. 1/4.

Procession du clergé romain, 7 h. ½ (1), qui défile dans cet ordre:

1. Les Orphelins.

Clergé régulier.

2. Les religieux déchaussés de la Pénitence.
3. Les Augustins déchaussés.
4. Les Capucins.
5. Les Hiéronymites.
6. Les Minimes.
7. Les Tertiaires de St-François.
8. Les Conventuels.
9. Les Mineurs observantins.
10. Les Augustins.
11. Les grands Carmes.
12. Les Servites.
13. Les Dominicains.

Ordre monastique.

14. Les Cisterciens.
15. Les Camaldules.

Clergé séculier.

16. Le séminaire romain.
17. Les curés des 54 paroisses de Rome.

Collégiales (2).

18. St-Jérôme-des-Esclavons.
19. Ste-Anastasie.
20. St-Celse et St-Julien.
21. St-Ange *in Pescaria.*
22. St.-Eustache.
23. Ste-Marie *in Via lata.*
24. S. Nicolas *in Carcere.*
25. St-Marc.
26. Ste-Marie-de-la-Rotonde.
27. Le camerlingue du clergé.

Basiliques mineures (3).

28. Ste-Marie *de Monte Sancto.*
29. Ste-Marie *in Cosmedin.*
30, 31. St-Laurent *in Damaso* et Ste-Marie *in Trastevere.*

Basiliques majeures ou patriarcales.

32. Ste-Marie-Majeure.
33. St-Jean de Latran (4).
34. Mgr Vice-gérant.
35. Le tribunal du Vicariat.

---

(1) *Elles partent toutes les deux de l'église de S.-Marc et s'arrêtent à la basilique vaticane.*

(2) *Elles marchent toutes sous une même croix.*

(3) *Chacune, et de même pour les basiliques majeures, est précédée de sa clochette, de son pavillon et de sa croix.*

(4) *Le chapitre de St-Jean, auquel est uni celui du* Sancta Sanctorum, *porte en conséquence doubles insignes. — On remarque ses deux croix stationnales, dont l'une appartient au XIVe siècle et l'autre porte la date de 1451.*

St Marc, *S. Marco,* disciple de St Pierre et évangéliste (1), martyrisé à Alexandrie, l'an 64.

A son église, où l'on ouvre l'armoire des reliques, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h.

26. St Clet, *S. Cleto,* pape, martyrisé, l'an 91.

St Marcellin, *S. Marcellino,* pape, martyrisé l'an 304.

Leurs corps reposent dans la confession de St-Pierre.

St Claude, *S. Claudio,* diacre de St Marcellin, martyrisé l'an 304.

On expose sa tête à la Conception *in Campo Marzo.*

La Madone du Bon Conseil, et la manifestation de Ste Marie des Monts, l'an 1579.

A Ste-Marie-des-Monts, où, sur le maître-autel, est exposée cette Madone, peinte à fresque, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h., I. P.

Ste Concorde, *Sta Concordia,* nourrice de St Hippolyte, martyrisée l'an 257.

Son corps repose à St-Jérôme-de-la-Charité, sous le maître-autel.

27. St. Anastase, *S. Anastasio,* pape, mort l'an 402.

Son corps repose à St-Martin-des-Monts.

28. St Vital et Ste Valérie, *S. Vitale e Sta Valeria,* sa femme, nobles milanais, martyrisés l'an 160.

A St-Vital, fête patronale de l'église (2).

L'Ave Maria sonne à 7 h. ½.

29. St Pierre, *S. Pietro,* dominicain, martyrisé l'an 1252.

A Ste-Marie-sur-Minerve, où l'on bénit des branches d'olivier et de palmier, pour préserver de la foudre et des tempêtes, messe, 11 h., avec assistance des Eminentissimes Cardinaux et des Consulteurs de la Congrégation du St-Office. Chacun d'eux reçoit un double bouquet bénit, de fleurs naturelles et artificielles.

---

(1) *Il écrivit à Rome son Evangile.*
(2) *Elle est provisoirement fermée pour cause de réparations.*

30. Ste Catherine de Sienne, *Sta Caterina da Siena,* vierge dominicaine, morte l'an 1380 (1). (*V.* dim. dans l'octave.)

A Ste-Marie-sur-Minerve, où, sous le maître-autel, repose son corps, messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½. — A Ste-Catherine-de-Sienne, *Monte Magnanapoli,* fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Catherine-de-Sienne, *via Giulia,* où l'on expose un de ses doigts, fête patronale de l'église. (*V.* dim. dans l'octave.) — Aux SS.-Dominique et Sixte, où l'on expose sa main droite desséchée et stigmatisée, messe, 10 h. ½; I. P.

Aux SS.-Apôtres, premières vêpres des SS. Philippe et Jacques, 5 h.

Exercices du mois de Marie (2).

A Ste-Marie *in Campo Carleo,* 5 h. ½ du matin. — Au Gésù et à St- Barthélemy des Bergamasques, 11 h. — A St-Louis des Français, 6 h. — A l'oratoire de la *Chiesa nuova,* à l'*Ave Maria,* et dans d'autres églises, à différentes heures, suivant l'*invito* publié par le Vicariat.

DIMANCHES D'AVRIL.

Dimanche dans l'octave de St François de Paule.

A St-André *delle Fratte,* messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h. ½.

Dimanche dans l'octave de St Vincent Ferrier.

A Ste-Marie-sur-Minerve, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h. ½.

---

(1) *Les murs de la chambre où elle mourut ont été transportés derrière la sacristie de Ste-Marie-sur-Minerve, et, sur l'emplacement,* via di Sta Chiara, *on a bâti un petit oratoire, auquel on a adapté le plancher de cette chambre. Sa vie a été peinte à fresque, au XVIIe siècle, sur les parois de sa chapelle, à Ste-Marie-sur-Minerve.*

(2) *La bénédiction du St Sacrement termine chaque exercice.*

Dernier dimanche. — A la Trinité-des-Pèlerins, 8 h., communion générale et l. P. pour la clôture de la mission.

VISITE DES SEPT ÉGLISES. — Si le temps est beau, un dimanche d'avril ou de mai, les diverses confréries de la ville font processionnellement, de 5 h. du matin à 8 h. du soir, la visite des sept églises stationnales, dévotion instituée par St Philippe de Néri, au XVIe siècle.

MAI, *Maggio*.

MISSION. — *A St-Pierre* in Vincoli, *deux heures avant l'*Ave Maria.

1. Au château St-Ange, on arbore les bannières pontificales. — ST PHILIPPE, *S. Filippo,* apôtre, crucifié et lapidé à Hiéropolis (Asie), l'an 54, et ST JACQUES LE MINEUR, *S. Giacomo,* apôtre, évêque de Jérusalem, jeté du haut du temple et assommé, l'an 64.

Aux SS.-Apôtres, où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, et où l'on expose un pied de St Philippe et une jambe de St Jacques, messe, 10 h. ½; ostension de toutes les reliques de la basilique (1), 3 h.; 2es vêpres, suivies d'une nouvelle ostension, 5 h. ½.

2. ST ATHANASE, *S. Atanasio,* patriarche d'Alexandrie, docteur de l'Eglise grecque, mort l'an 371.

A St-Athanase, fête patronale de l'église. Messe pontificale, suivant le rit grec, 10 h. ½, et distribution du pain bénit.

A St-Marcel, 3 h., la confrérie de St-Roch découvre le crucifix miraculeux.

3. INVENTION DE LA CROIX DE N.-S. sur le Calvaire, par Ste Hélène, l'an 326 (2).

A Ste-Croix-de-Jérusalem, fête titulaire de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½, suivie de l'ostension des reliques de la

---

(1) V. 7e *ostension.*
(2) V. *dim. dans l'octave.*

Passion (1). Avant les vêpres, 5 h, ½, nouvelle ostension des reliques, à laquelle assiste la confrérie du Colisée (2). — A St-Pierre, ou l'on expose la vraie croix dans un triptyque d'or, qui a appartenu à Constantin, messe, 9 h. ½, suivie de l'ostension des grandes reliques (3); 2es vêpres, 5 h. ½, et nouvelle ostension, à laquelle assistent la confrérie du Suffrage et les Capucins. — A la Trinité-des-Monts, offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches.

St Alexandre Ier (4), pape, St Eventius et St Théodule, SS. *Alessandro, Evenzio, Teodolo,* martyrisés l'an 132.

Leurs corps reposent à Ste-Sabine, dans la confession.

4. Ste Monique, *Sta Monica,* veuve, mère de St Augustin, morte à Ostie, l'an 389.

A St-Augustin, où, à sa chapelle, dans une urne de vert antique, repose son corps, et où l'on expose son crâne, messe, 10 h. ½.

Le St Suaire (5), *S. Sudario.*

Au St-Suaire des Piémontais, où l'on expose une copie du St Suaire conservé à Turin, messe, 11 h., à laquelle assiste le corps diplomatique de Piémont. — Fête patronale de l'église, I. P.

5. St Pie V, *S. Pio V,* pape, de l'ordre des frères Prêcheurs, mort l'an 1572.

A Ste-Marie-Majeure, où, dans la chapelle du St Sacrement, repose à découvert son corps, vêtu par Léon XII, du rochet de dentelles, qui fut donné à Pie VII par Napoléon Ier, office capitulaire. — A Ste-Sabine, on montre la chambre qu'il habita. — A la *Chiesa nuova,* on conserve sa mozette de soie rouge. — On conserve son fauteuil au fort St-Ange. — A Ste-Marie-sur-Minerve, offrande annuelle par le sénat de quatre torches.

---

(1) V. 4e *dim. de carême.*

(2) *Cette confrérie, qui a le pape pour protecteur, est escortée par la garde suisse.*

(3) V. *aux ostensions.*

(4) *A sept milles sur la voie Nomentane existent un oratoire et des catacombes, qui rappellent le lieu de sa déposition et l'ancienneté de son culte. On peut les visiter aujourd'hui.*

(5) *Il enveloppa le corps de J.-C. mis dans le tombeau.*

Le B. Amédée, *B. Amedeo,* duc de Savoie, mort l'an 1472.

Au St-Suaire des Piémontais, I. P.

Ste Irène, *Sta Irene,* vierge, martyrisée l'an 300.

On l'invoque contre la foudre. — Sa relique est exposée à St-André *della Valle.*

St Ange, *S. Angelo,* carme, au XIIIe siècle.

Il s'entretint avec St Dominique, dans la cellule de Ste Sabine.

Anniversaire de la dédicace à St-Barthélemy des Corroyeurs, consacré le 19 mars 1827. Messe, 10 h.; I. P.

6. *Martyre de l'apôtre* St Jean devant la porte Latine, l'an 90.

A St-Jean-Porte-Latine, fête patronale de l'église, construite près de l'endroit où l'apôtre fut mis dans une chaudière d'huile bouillante. Assistance du chapitre de St-Jean de Latran à la messe, 9 h., et aux 2es vêpres, 5 h.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *in Cosmedin,* consacrée, l'an 1123, par Calixte II, pape français, de la maison des comtes de Bourgogne (1).

7. St Stanislas, *S. Stanislao,* évêque de Cracovie en Pologne, martyrisé l'an 1079.

A St-Stanislas des Polonais, fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½.

St Benoit II, *S. Benedetto,* pape, mort l'an 457.

Son corps repose dans la confession de St Pierre.

8. Apparition de St Michel sur le mont Gargano, l'an 336.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château St-Ange. — A St-Michel *in Borgo,* messe, 9 h., avec assistance des bénéficiers de St-Pierre. — A St-Ange *in Pescaria,* offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Office capitulaire.

9. St Grégoire de Nazianze, *S. Gregorio Nazianzeno,* de l'ordre de St-Basile, patriarche de Constantinople et docteur de l'Eglise grecque (2), mort l'an 389.

---

(1) *L'inscription commémorative est placée dans l'abside, au côté droit.*

(2) *Les quatre grands docteurs de l'Eglise grecque sont : St Jean-Chrysostôme, St Athanase, St Basile et St Grégoire de Nazianze.*

A St-Pierre, son corps repose sous l'autel de la Vierge — A Ste-Marie *in Campo Marzo,* on expose son bras.

Anniversaire de la TRANSLATION DU CORPS DE ST JÉRÔME de Bethléem à Rome, l'an 640.

Il repose à Ste-Marie-Majeure, sous l'autel du St Sacrement.

Anniversaire de la TRANSLATION DU CORPS DE ST NICOLAS de Myre, en Lycie, à Bari dans le royaume de Naples, l'an 1087.

A St-Nicolas *in Carcere,* on expose son doigt.

10. S. CALÉPODE, *S. Calepodio,* prêtre, martyrisé l'an 226.

Son corps repose dans la confession de Ste-Marie *in Trastevere,* où l'on expose sa mâchoire.

ST GORDIEN, STE MARINE, sa femme, et ST EPIMAQUE, *S. Gordiano, Sta Marina* et *S. Epimachio,* martyrisés l'an 362.

Leurs corps reposent à St-Jean de Latran, sous l'autel de la Nativité, près le baptistère.

ST ANTONIN, *S. Antonino,* de l'ordre de St-Dominique, archevêque de Florence, mort l'an 1459.

Etant prieur du couvent de Ste-Marie-sur-Minerve, il fit sculpter le sarcophage, de marbre blanc, qui renferme le corps de Ste Catherine de Sienne.

LE B. NICOLAS ALBERGATI, *B. Nicolao Albergati,* de l'ordre des Chartreux, évêque de Bologne, cardinal-prêtre du titre de Ste-Croix de Jérusalem et grand pénitencier, mort l'an 1443.

Anniversaire de la dédicace à l'église de St-Jean-Porte-Latine, consacrée en 1190 (1). I. de 40 jours.

11. ST MAMERT, *S. Mamerto,* évêque de Vienne (France), mort l'an 400.

Il institua les *petites litanies,* ou processions des Rogations.

Les SS. Martyrs ANASTASE, ASTÈRE, CALIEN, MAUR, PAULIEN, SEPTIME, TELLIUS et ANTIOCHIEN, *Anastasio, Astero, Caliano, Mauro, Paoliano, Settimio, Tellio, Antiochiano,* soldats esclavons, martyrs.

Leurs corps reposent dans l'oratoire de St-Venance, près le baptistère de Latran.

---

(1) *Ce fait est mentionné par une inscription contemporaine, placée près de la porte de l'égtise.*

L'Ave Maria sonne à 7 h. 3/4.

12. Ste Flavie Domitille, *Sta Flavia Domitilla*, fille de Ste Plautille, et ses eunuques St Nérée et St Achillée, *SS. Nereo ed Achilleo*, frères, baptisés par St Pierre et martyrisés vers la fin du Ier siècle.

Aux SS.-Nérée et Achillée, où, dans la confession, reposent leurs corps, fête patronale de l'église : offrande annuelle par le sénat de quatre torches. Messe, 10 h. ; 2es vêpres, 6 h., I. P. — A la *Chiesa nuova*, leurs têtes sont exposées.

St Pancrace, *S. Pancrazio*, noble romain, baptisé, ainsi que son oncle St Denis, *S. Dionisio*, par le pape St Marcel, et décapité, à l'âge de 14 ans, l'an 311.

A St-Pancrace-hors-les-Murs, où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, et où l'on expose le bras de St Pancrace, fête patronale de l'église (1). — A St-Jean de Latran, on expose la tête de St Pancrace dans un buste en vermeil du XVIe siècle.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Pudentienne, consacrée sous le pontificat de St Grégoire VII, au XIIe siècle, et à St-Nicolas *in Carcere*, consacrée le 12 mai 1128.

13. Anniversaire de la dédicace de Ste-Marie-des-Martyrs, autrefois le Panthéon, par Boniface IV, l'an 607.

14. St Boniface, *S. Bonifacio*, majordome de Ste Aglaé, martyrisé à Tarsus (Cilicie), l'an 305.

A St-Alexis, où, sous le maître-autel, repose son corps, on expose son chef. — On conserve une partie de ses cuisses dans l'église des Capucins (place Barberini).

St Pascal Ier, *S. Pasquale*, pape, mort l'an 824 (2).

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

15. St Isidore, *S. Isidoro*, laboureur espagnol, mort l'an 1150.

A son église, fête patronale. Messe, 10 h., I. P.

16. St Ubald, *S. Ubaldo*, de l'ordre des chanoines réguliers du Sauveur, évêque de Gubbio, mort l'an 1254.

---

(1) *On voit, dans la grande nef, le lieu de la décapitation du jeune martyr, et, dans la catacombe voisine, l'endroit de sa déposition.*

(2) *Il y a son portrait dans les mosaïques absidales de Ste-Cécile, de Ste-Praxède et de Ste-Marie* in Domnica, *qui furent exécutées par ses soins.*

A St-Pierre *in Vincoli*, on expose sa mitre brodée (1) et à Ste-Marie-de-la-Paix, sa mitre de soie blanche.

ST PÈLERIN SAVELLI, *S. Pellegrino Savelli*, évêque d'Auxerre, mort l'an 142.

Son corps repose à St-Pierre, dans la confession.

A son église (2), fête patronale; messe, 8 h., par les bénéficiers de St-Pierre.

LE B. SIMON STOCK, *B. Simone Stock*, anglais, de l'ordre des Carmes, mort l'an 1265 (3).

A Ste-Marie-Traspontine, on expose sa relique.

17. ST PASCAL BAYLON, *S. Pasquale Baylon*, espagnol, de l'ordre de St-François, mort en 1592.

A son église, *in Trastevere*, fête patronale; I. P.

Anniversaire de la dédicace à St-Thomas *in Parione*, consacré, l'an 1139, par Innocent II (4).

A St-Venance, premières vêpres, 6 h.

18. ST VENANCE, *S. Venanzio*, martyrisé l'an 254.

A son église, fête patronale; messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.; I. P.

ST FÉLIX DE CANTALICE, *S. Felice da Cantalice*, frère lai et quêteur de l'ordre des Capucins, mort l'an 1587 (5).

Aux Capucins, où, sous son autel, repose son corps, on montre l'humble cellule qu'il habita quarante ans et dans laquelle il mourut.

19. STE PUDENTIENNE. *Sta Pudenziana*, fille de St Pudens et sœur de Ste Praxède, morte l'an 163.

A son église, autrefois sa maison, où, sous le maître-autel, repose son corps, et où l'on voit le puits dans lequel elle recueillait les corps des martyrs (6), fête patronale : offrande par

---

(1) *C'est une des œuvres les plus délicates et les plus intéressantes du moyen âge italien.*

(2) *Derrière le Vatican, près Ste-Anne des Palefreniers.*

(3) *Il reçut le scapulaire des mains de la Ste Vierge.*

(4) *Ce qu'atteste une inscription en lettres onciales.*

(5) V. *dim. dans l'octave.*

(6) *Ce puits, qui contient les corps de* 3,000 *martyrs, est fermé par une charmante grille en fer battu, du XIII*e *siècle.*

le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Le chapitre de Ste-Marie-Majeure, 9 h., s'y rend processionnellement et y assiste à la messe.

St Pudens, *S. Pudente,* sénateur romain, fils de Ste Priscille et père des SS. Novat et Timothée et des Stes Praxède et Pudentienne, mort dans la première moitié du IIe siècle.

A Ste-Pudentienne, où il logea l'apôtre St Pierre, qui le baptisa, repose son corps.

St Yves, *S. Ivo,* avocat et patron des avocats, mort en Bretagne, l'an 1060.

A St-Yves des Bretons, fête patronale de l'église. Messe, 10 h., à laquelle assiste le clergé de St-Louis des Français. — A la Sapience, 10 h., chapelle cardinalice, avec assistance du collége des avocats consistoriaux. Messe pontificale; sermon latin par un étudiant de la Sapience, et offrande par le Recteur de l'université de bouquets de fleurs naturelles aux Cardinaux et aux avocats.

20. St Bernardin de Sienne, *S. Bernardino da Siena,* de l'ordre de St-François, mort l'an 1444 (1).

A son église *ai Monti,* fête patronale; offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches; messe chantée par les religieuses, 10 h., I. P. — On conserve son bréviaire manuscrit à la sacristie de St-Grégoire, au *Cœlius.*

A Ste-Marie *in Ara Cœli,* où l'on expose le monogramme du Christ, qu'il portait dans les missions, messe, 10 h. ½; I. P.

Ste Basile, *Sta Basilia,* noble vierge romaine, martyrisée l'an 306. --- Son corps repose à Ste-Praxède, dans la confession.

Ste Plautille, *Sta Plautilla,* noble dame romaine, mère de Ste Flavie Domitille, sœur de St Flavius Clément, consul, et tante de St Clément, pape, baptisée par St Pierre, et morte l'an 98. Ce fut elle qui, sur la voie d'Ostie, remit à St Paul le linge qui lui banda les yeux au moment de son martyre. St Paul lui apparut ensuite et le lui rendit (2).

---

(1) *Sa vie a été peinte, à fresque, au XVe siècle, par Pinturicchio, sur les murs de sa chapelle, à Ste-Marie* in Ara Cœli.

(2) *Un des bas-reliefs de la porte de bronze de St-Pierre reproduit en partie cette légende (XVe siècle).*

21. Férie.

22. La Bᵉ Rite de Cascia, *Bta Rita da Cascia,* veuve et religieuse de l'ordre de St-Augustin, morte au XVᵉ siècle.

A son église, au pied du Capitole, fête patronale; à 9 h. ½, messe, à laquelle communient, en costume d'*amantate,* les jeunes filles dotées par la corporation des charcutiers; grand'messe, 10 h. ½. On distribue dans l'église des boutons de roses bénits, en souvenir d'une floraison de roses opérée miraculeusement par la bienheureuse, en hiver. — A St-Augustin, messe, 10 h. ½.

23. Le B. Crispin de Viterbe, *B. Crispino da Viterbo,* capucin, mort l'an 1750.

Aux Capucins, où, sous son autel, repose son corps, on montre, dans la cellule (1) qu'il habita et où il mourut, une lettre écrite de sa main, une partie de sa tunique de laine, un morceau de son drap et une planche de son cercueil.

Le B. Jean-Baptiste de Rossi, *B. Giovanni Baptista de Rossi,* chanoine de la basilique de Ste-Marie *in Cosmedin,* mort en 1764.

A la Trinité des Pèlerins, on conserve son corps, sous son autel, et à Ste-Marie *in Cosmedin,* on montre les chambres qu'il habita neuf ans. Ces chambres ont été transformées en chapelle et renferment: la porte dont se servait le bienheureux, son confessional, son prie-dieu, son bâton, son mouchoir, sa barrette, de ses cheveux, ses boucles de fer, une paire de souliers, le mouchoir qu'il eut pendant sa maladie, une culotte noire, un bureau pour écrire, un mouchoir bleu rayé de blanc (don de S. S. Pie IX), le crucifix devant lequel il priait, une brosse, quelques lignes écrites de sa main, une manche de chemise, un rochet moins les manches, des morceaux de sa soutane, de la dentelle d'une *cotta,* d'un bonnet de nuit, d'une ceinture noire, d'une calotte, d'un habit ouatté, d'une couverture de lit, d'une *cappa* violette, d'un rochet et de ses bretelles; deux linges imbibés de son sang. — A Ste-Marie *in Cosmedin,* où l'on expose une de ses jambes, office capitulaire.

---

(1) *L'entrée en est interdite aux femmes, à cause de la clôture.*

A St-Marcel, on découvre le crucifix qui resta intact, au milieu de l'incendie de l'église, en 1519.

Anniversaire de la dédicace à la *Chiesa nuova,* consacrée le 23 mai 1599.

24. St Marie, secours des Chrétiens, ou anniversaire de la rentrée à Rome de Pie VII, en 1814, après cinq années de déportation. — Fête de dévotion.

L'Ave Maria sonne à 8 h.

25. St Marie-Madelaine de Pazzi, *Sta Maria Maddalena de' Pazzi,* noble florentine, religieuse carmélite, morte l'an 1607.

Alle Barberine (2), où l'on expose un de ses doigts, une de ses dents, son cilice et son crucifix, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches; messe chantée par les religieuses, 9 h. ½.

St Urbain, *S. Urbano,* pape, martyrisé l'an 233 (3).

Son corps repose à Ste-Cécile, dans la confession. — A son église, fête patronale : messe, 9 h.

St Boniface IV, *S. Bonifacio IV,* pape, de l'ordre de St-Benoît, mort l'an 615 (4).

(4) *Il fut abbé du monastère de St-Sébastien-hors-les-Murs.*

Son corps repose à St-Pierre, sous l'autel de St-Thomas.

St Grégoire VII, *S. Gregorio VII,* pape, mort à Salerne, l'an 1085.

Il fut moine bénédictin à St-Laurent-hors-les-Murs et consacra un autel, dont on voit encore l'inscription commémorative, dans la crypte de Ste-Cécile.

A la *Chiesa nuova,* premières vêpres, pour la fête patronale de la congrégation de l'Oratoire, 6 h.

26. St Philippe de Néri, *S. Filippo Neri,* fondateur de la congrégation de l'Oratoire, mort l'an 1595. — Fête d'obligation. (*V.* dim. dans l'oct.)

A la *Chiesa nuova,* où, sous son autel, repose son corps, cha-

---

(2) *Ainsi nommées de leur fondatrice, qui appartenait à la maison princière des Barberini.*

(3) *Sa vie a été peinte, au XIII*e *siècle, sur les murs de St-Urbain* alla Caffarella, *où il vécut retiré pendant la persécution et baptisa St Tiburce et St Valérien.*

pelle papale, 10 h.; messe par un cardinal-prêtre et I. de 30 a. et 30 q. — Panégyrique et 2es vêpres, 5 h. ½; I. P. — Offrande annuelle, par le sénat, d'un calice et de quatre torches.

On peut visiter dans le couvent des Oratoriens (1):

Au rez-de,chaussée, une partie des murs de la chambre de St Philippe, de ses cheveux, de son sang, son siége de bois et les nerfs de sa main. — Dans la sacristie: 1re châsse: une tasse, deux chemises, des pantoufles, deux étoles, un linceul, un gilet, des manches, deux caleçons et une paire de bas; 2e châsse: un crucifix, un reliquaire donné par St Charles, une montre, des lunettes, un morceau de pain de son dernier repas, une cuiller de bois, une serviette, un bonnet, deux paires de chaussons, un mouchoir et une ceinture de soie dont il se servait quand il allait voir le pape; 3e châsse: un masque moulé sur sa figure après sa mort, deux coussins, une aube, divers objets sauvés de l'incendie de sa chambre, en 1605, une chasuble, des oreillers, des manches, une éponge, du coton et un linge imbibé de son sang. — Dans la première chambre: un confessional, une armoire, un banc sur lequel il s'asseyait pour instruire les enfants, un bénitier de bronze, un lit complet, la corde de l'escalier qui conduisait à sa chambre, deux paires de souliers et une chaufferette. — Dans la 2e chambre, qui lui tint lieu de chapelle dans les dernières années de sa vie: dix lettres autographes, un masque de cire, une Madone peinte sur bois, un triptyque byzantin qu'il portait dans ses visites aux malades, les lunettes dont il se servit à sa dernière messe, son chapelet, un livre de dévotion, une autre paire de lunettes, de ses cheveux, son calice, la clochette que l'on sonnait à sa messe et l'ancienne porte de sa chambre. — A St-Philippe de Néri *in via Giulia,* fête patronale de l'église; I. P.

S. Eleuthère, *S. Eleuterio*, pape, martyrisé l'an 194.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

Anniversaire de la dédicace à St-Laurent *in Lucina,* consacré l'an 1196 (2).

---

(1) *L'entrée en est interdite aux femmes, qui ne peuvent visiter les chambres que le dimanche dans l'octave.*

(2) *L'inscription de dédicace est encastrée dans les murs du portique.*

27. St Jean Ier, *S. Giovanni I,* pape, martyrisé l'an 535 (1). Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *della Quercia,* consacrée le 27 mai 1733.

28. St Simmaque, *S. Simmaco,* sénateur romain, mort l'an 526. Il fut père de Ste Galle.

29. Férie.

30. St Félix, *S. Felice I,* pape, martyrisé l'an 273.

Son corps repose à St-Pancrace-hors-les-Murs.

St Ferdinand III, *S. Ferdinando III,* roi de Castille et de Léon, mort l'an 1254.

A Ste-Marie-Majeure, 9 h. ½, messe pontificale, en commémoration des bienfaits octroyés par les rois d'Espagne, autrefois, chanoines d'honneur de la basilique (2).

31. Ste Pétronille, *Sta Petronilla,* fille de l'apôtre Saint Pierre, morte l'an 60.

A St-Pierre, où, sous son autel, repose son corps, l'on expose sa tête à découvert.

Ste Angèle Merici, *Sta Angela Merici,* fondatrice de l'ordre des Ursulines, morte en 1540.

A Ste-Ursule, fête patronale de l'ordre, messe, 10 h. ½.

DIMANCHES DE MAI.

1er *dimanche.* — Anniversaire de la dédicace à l'église (3) de l'Annonciation, où se rend processionnellement, en partant de St-Sébastien-hors-les-Murs, 7 h., la confrérie de Ste-Lucie du Gonfalon.

A St-Sébastien-hors-les-Murs, 10 h. ½, office du St Sacrement, grand'messe et procession solennelle du St Sacrement.

---

(1) *Il eut, étant cardinal, le titre des SS. Jean et Paul.*

(2) *De même, les rois de France étaient chanoines de St-Jean-de Latran, les rois d'Angleterre, chanoines de St-Paul-hors-les-Murs, où la devise HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE, entoure encore les armes de l'abbaye, et les empereurs d'Allemagne, chanoines de St Pierre.*

(3) *Elle fut consacrée en 1200, ainsi que l'atteste une inscription plus récente.*

Dim. dans l'octave de L'INVENTION DE LA STE CROIX. — A St-André *della Valle,* communion générale, 8 h.; messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½; I. P.

Dim. dans l'octave de STE CATHERINE DE SIENNE. — A son église, *via Giulia,* où l'on expose un de ses doigts, 4 h., 2es vêpres et procession solennelle, où l'on porte la relique de la sainte, et à laquelle assistent, en costume d'*amantate,* les jeunes filles dotées par la confrérie; chemin faisant, la confrérie de la Trinité-des-Pèlerins s'y adjoint avec ses *amantate.* — A son église, *via Monte Magnanapoli,* où l'on expose une de ses épaules, messe, 10 h. ½, I. P.

Dim. dans l'octave de ST FÉLIX DE CANTALICE.

A la Conception des Capucins, fête patronale de la confrérie de St-Félix.

Dim dans l'octave de ST PHILIPPE DE NÉRI.

A St-Jérôme-de-la-Charité, les chambres habitées (1) par le saint et où il fonda la congrégation de l'Oratoire, restent ouvertes toute la journée. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h. ½. — Les femmes sont admises à visiter les chambres de St Philippe, à la *Chiesa nuova.*

3e *dimanche.* STE MARIE DE LA MISÉRICORDE.

A St-Laurent-hors-les-Murs (chapelle du cimetière), communion générale, 8 h.; messe, 9 h.; vêpres, 4 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½.

Dernier dimanche. — A St-Pierre *in Vincoli,* 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

Clôture du mois de Marie dans toutes les églises où se sont pratiqués les pieux exercices (2). --- Communion générale 8 h.; sermon et bénédiction solennelle du St Sacrement, 6 h.

---

(1) *Le savant cardinal Baronius y écrivit une partie de ses* Annales ecclésiastiques.

(2) *La clôture est quelquefois renvoyée au* 1er *dimanche de juin, s'il est plus rapproché de la fin du mois.*

JUIN, *Giugno.*

MISSION. — *A Ste-Marie* in Trastevere, *deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. Anniversaire de la MORT DE GRÉGOIRE XVI, en 1846.

Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½.

Anniversaire de la dédicace de l'église des Ursulines; messe, 10 h. ½.

2. ST MARCELLIN, *S. Marcellino,* prêtre, et ST PIERRE, *S. Pietro,* exorciste, décapités l'an 304.

Aux SS.-Pierre et Marcellin, près St-Jean de Latran (1), fête patronale de l'église; messe chantée par les religieuses Carmélites, 10 h. ½.

ST EUGÈNE, *S. Eugenio,* pape, mort l'an 655.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

ST ERASME, *S. Erasmo,* évêque, martyrisé l'an 302.

On l'invoque pour la guérison des maladies spasmodiques.

2e anniversaire pour la MORT DE GRÉGOIRE XVI. — A Saint-Pierre, chapelle cardinalice (2), 10 h.

3. A St-Laurent *in Lucina,* 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre.

4. ST FRANÇOIS CARACCIOLO, *S. Francesco Caracciolo,* fondateur de l'institut des Clercs réguliers mineurs, mort en 1608.

A St-Laurent *in Lucina,* où, sous son autel, repose son corps, messe, 10 h. ½; panégyrique et 2es vêpres, 6 h. — Aux SS.-Vincent et Anastase *a Trevi,* offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

ST QUIRIN, *S. Quirino,* évêque en Esclavonie, martyrisé l'an 300.

A Ste-Marie *in Trastevere,* où, dans la confession, repose son corps, on expose son bras.

---

(1) *A leur église, hors les murs, sur la voie Labicane, on montre, dans la catacombe, le lieu de leur déposition.*

(2) *Cette chapelle se fait aux frais des cardinaux créés par Grégoire XVI et présents à Rome; elle cessera à la mort du dernier d'entre eux.*

5. Ste Aglaé, *Sta Aglae,* noble dame romaine, morte l'an 318.

Son corps repose à St-Alexis, dans la confession.

6. St Claude, *S. Claudio,* évêque de Besançon, mort l'an 470.

A St-Claude des Bourguignons, fête patronale de l'église; messe, 10 h., avec assistance du clergé de St-Louis des Français; 2es vêpres, 5 h.

St Norbert, *S. Norberto,* évêque de Magdebourg et fondateur de l'ordre des Prémontrés, mort l'an 1134.

A St-Norbert, sur le Viminal, fête patronale de l'église.

St Artémius, Ste Candide, *S. Artemio, Sta Candida,* sa femme, et Ste Pauline, *Sta Paolina,* leur fille, convertis par Saint Pierre, exorciste, et martyrisés l'an 302.

Le corps de Ste Candide repose à Ste-Praxède, et ceux de Saint Artémius et de Ste Pauline, à St-Martin-des-Monts.

7. Férie.

8. Le B. François Patrizi, servite, au XIIIe siècle.

A St-Marcel, on expose sa relique.

9. St Prime et St Félicien, *SS. Primo e Feliciano,* frères et nobles romains, martyrisés sur la voie Nomentane, l'an 295.

Leurs corps reposent à St-Etienne-le-Rond, sous leur autel (1).

10. Ste Marguerite, *Sta Margherita,* reine d'Ecosse, morte l'an 1407.

A St-André des Ecossais, où, dans un reliquaire pyramidal du XVe siècle, on expose sa relique, messe, 10 h.

St Gétule, *S. Getulo,* mari de Ste Symphorose, martyrisé sur la voie *Salara,* l'an 138.

Son corps repose à St-Ange *in Pescheria,* sous le maître-autel.

Les SS. Basilide, Tripode et Mandal, *SS. Basilide, Tripode, Mandalo,* martyrisés l'an 275.

Leurs corps reposent à Ste-Marie-Transpontine, sous l'autel des SS. apôtres Pierre et Paul.

11. St Barnabé, *S. Barnaba,* apôtre, martyrisé à Salamine, l'an 50.

On expose sa relique à St-Charles au *Corso* (2).

---

(1) *Leur vie a été peinte à fresque, au XVIIe siècle, dans le chœur de cette église.*

(2) *On conserve un de ses doigts à Marino.*

A St-Onuphre, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

L'Ave Maria sonne à 8 h. 1/4.

12. St Onuphre, *S. Onofrio,* prince persan, mort anachorète, l'an 280 (1).

A son église, sur le Janicule, où l'on expose son bras, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.

St Leon III, *S. Leone III,* pape, mort l'an 816.

Son corps repose à St-Pierre, sous l'autel de la Vierge de la Colonne.

St Jean de St-Faconde, *S. Giovanni da S. Facendo,* de l'ordre de St-Augustin, mort l'an 1479.

A St-Augustin, messe, 10 h. ½.

A St-Antoine des Portugais, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

13. St Antoine de Padoue, *S. Antonio di Padova,* de l'ordre de S. François, né à Lisbonne et mort à Padoue l'an 1231. (*V.* dim. dans l'oct.)

A St-Antoine des Portugais, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h. — A Ste-Marie *in Ara Cœli,* messe, 10 h. ½; I. P. — A Ste-Dorothée, 6 h. ½, on fait baiser sa relique.

Aux SS.-Apôtres, 11 h., messe, et 1er jour de l'octave.

Ste Félicola, noble vierge romaine, martyrisée l'an 90. — Son corps repose à St-Laurent *in Lucina.*

14. St Basile, *S. Basilio Magno,* évêque de Césarée, docteur de l'Eglise grecque, mort l'an 369.

A St-Basile, fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½. — A l'Annonciation *a Tor di Conti,* messe chantée par les religieuses, 10 h. ½.

15. St Guy, St Modeste et Ste Crescence, *S. Vito, S. Modesto, Sta Crescenza,* martyrisés l'an 303.

A St-Guy *ai Monti,* où l'on expose son bras, fête patronale de l'église. — On l'invoque pour la guérison de l'hydrophobie.

---

(1) *Sa vie a été peinte, au XVIIe siècle, par le chevalier d'Arpin et Sébastien Strada, au pourtour du cloître. Des légendes italiennes et latines expliquent chaque tableau.*

Anniversaire de la TRANSLATION solennelle du CORPS DE ST GRÉGOIRE DE NAZIANZE à la basilique vaticane, l'an 1580.

A St-Pierre, 9 h-, messe capitulaire. Après l'évangile, sermon latin, avec exorde grec, par un élève du collége grec.

LE B. NICOLAS DA FORCA PALENA, *B. Niccola*, hiéronymite (1), au XVe siècle. — Son corps repose à St-Onuphre, sous le maître-autel.

LA B. GERMAINE COUSIN, *Bta Germana*, bergère des environs de Toulouse, morte l'an 1601.

A St-Denis, 9 h., messe chantée par les religieuses.

16. ST JEAN-FRANÇOIS RÉGIS, *S. Giovanni Francesco Regis*, de la compagnie de Jésus, mort l'an 1572.

Au Gésù, où l'on expose son bras et où l'on peut voir la chambre qu'il habita, messe, 10 h. ½. — A St-André-du-Noviciat, I. P.

ST CYR et STE JULITTE, *S. Quirico e Sta Giulitta*, sa mère, martyrisés l'an 305.

A leur église *ai Monti*, fête patronale. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

ST MAMILIEN, *S. Mamiliano*, évêque et martyr.

Son corps repose à Ste-Marie *in Monticelli*, sous le maître-autel.

17. Anniversaire de la CRÉATION DE S. S. PIE IX, le 17 juin 1846.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort St-Ange. — Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½. Messe par le premier cardinal créé par Pie IX. I. de 30 a. et 30 q

LE B. PIERRE DE PISE, *B. Pietro da Pisa*, instituteur de la congrégation des Hiéronymites, au XVe siècle.

A St-Onuphre, fête patronale du couvent.

A St-Ignace, 6 h., triduo préparatoire à la fête de St Louis de Gonzague.

18. ST MARC et St MARCELLIEN, *SS. Marco e Marcelliano*, frères et nobles romains, martyrisés l'an 286.

---

(1) *Il fit construire, avec les aumônes des personnes pieuses, l'église actuelle de St-Onuphre, sur le Janicule.*

Leurs corps reposent dans l'église souterraine des SS.-Côme et Damien.

Le B. Grégoire Barbadigo, *B. Gregorio,* cardinal et évêque de Padoue, mort l'an 1697 (1).

A St-Marc, dont il fut titulaire, on expose son doigt annulaire, son chapeau, sa soutane et son mantelet.

A St-Marcel, premières vêpres, 6 h. ½.

19. Ste Julienne Falconieri, *Sta Giuliana,* noble florentine, institutrice des religieuses du tiers ordre des Servites de Marie, morte l'an 1341.

A St-Marcel, où l'on expose une de ses côtes, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h. ½. Offrande annuelle par le sénat de quatre torches. — *Alle Mantellate,* où l'on expose sa jambe, fête patronale du couvent.

A la basilique vaticane, 6 h., neuvaine préparatoire à la fête de St Pierre. Le pape y assiste. I. de 100 jours chaque fois, et I. P. pour cinq fois.

20. St Novat, *S. Novato,* fils du sénateur St Pudens, et frère de St Timothée, prêtre, et des Stes Praxède et Pudentienne, mort dans le IIe siècle.

Son corps repose à Ste-Pudentienne, où il habita.

A St-Ignace, premières vêpres de St Louis de Gonzague. 6 h.

---

(1) *L'ordre des Cardinaux compte dix Saints, cinq Bienheureux et un Vénérable. Ce sont* S. Pierre Damien, S. Bonaventure, S. Raymond Nonnat, S. Charles Borromée, S. Guarini, *évêque de Palestrina, mort le* 6 *février* 1159, S. Pierre Ignée, *évêque d'Albano, mort le* 8 *février* 1094, S. Galdin, *archevêque de Milan, mort le* 18 *avril* 1176, S. Bérard, *évêque de Marsi, mort le* 3 *novembre* 1130, S. Albert, *évêque de Liège, martyrisé le* 24 *novembre* 1192, S. Bernard, *évêque de Parme, mort le* 3 *décembre* 1133; *le* B. Joseph Tommasi, *le* B. Nicolas Albergati, *le* B. Jean Dominique, *archevêque de Raguse, mort le* 10 *juin* 1419, *le* B. Paul Burai, *archevêque de Naples, mort le* 18 *juin* 1578, *le* B. Grégoire Barbadigo, *et le Vénérable* Robert Bellarmin, *jésuite, mort le* 17 *septembre* 1621.

Tous les membres du Sacré Collége ont le privilége de réciter l'office de ces quinze Saints ou Bienheureux et de célébrer la messe en leur honneur, sous le rit double-majeur (Grégoire XVI, 1er *janvier* 1841).

2e jour de la neuvaine de St-Pierre. — Illumination générale de la ville, à l'Ave Maria.

21. Anniversaire du COURONNEMENT DE S. S. PIE IX, le 21 Juin 1846.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arboré les bannières pontificales au fort St-Ange. — Au palais apostolique, distribution publique d'aumônes, 7 h.; chapelle papale, 10 h. ½. Messe par un des premiers cardinaux créés par Pie IX. I. de 30 a. et 30 q. — Illumination générale à l'Ave Maria.

ST LOUIS DE GONZAGUE, *S. Luigi di Gonzaga,* de la compagnie de Jésus, mort l'an 1591 (1).

A St-Ignace, où, sous son autel, repose son corps, et où l'on montre dans la chambre qu'il habita, une lettre écrite de sa main et son crucifix, communion générale des enfants du collége romain, qui l'ont pour patron, 9 h.; messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 heures.

A St-Pierre, 3e jour de la neuvaine.

STE DÉMÉTRIE, *Sta Demetria,* noble vierge romaine, fille de Ste Daphrose et sœur de Ste Bibiane, morte l'an 362.

Son corps repose à Ste-Bibiane, dans l'urne d'albâtre du maître-autel.

22. ST PAULIN, *S. Paolino,* noble romain, évêque de Nole, mort l'an 432.

A St-Barthélemy-en-l'Ile, où, sous l'autel de la Vierge, repose son corps, l'on expose son chef.

A St-Pierre, 4e jour de la neuvaine.

23. VIGILE DE ST JEAN-BAPTISTE. Jeûne et maigre strict. — A St-Jean de Latran, avant les premières vêpres, 6 h. ½, et dans la sacristie, ornée d'un tapis de fleurs et de fruits, bénédiction par le Cardinal Archiprêtre des clous de girofle que l'on distribue aux chanoines de la basilique, et dont se servent les infirmes pour leur guérison, et les femmes enceintes pour leur heureuse délivrance.

A St-Pierre, 5e jour de la neuvaine.

Au coucher du soleil, on tire le canon au fort St-Ange.

---

(1) *La chapelle dédiée à St Joseph, dans l'église de St-Ignace, occupe l'emplacement de la chambre où il mourut.*

24. Nativité de St Jean-Baptiste, *Natività di S. Giovanni Battista,* fils de Saint Zacharie et de Ste Elisabeth, l'an I avant J.-C. — Fête d'obligation,

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château St-Ange. — A St-Jean de Latran, où l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, fête patronale de l'église. Chapelle papale, 10 h.; messe par le cardinal-archiprêtre, sermon latin par un élève du séminaire romain et I. de 30 a. et 30 q. : 2es vêpres, 6 h. ½. — A St-Sylvestre *in Capite,* où l'on expose la tête de St Jean et la Sainte Face du Sauveur, messe, 10 h. ½; bénédiction du St Sacrement, 7 h. ½. — A St-Jean des Florentins, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½, avec assistance du corps diplomatique de Toscane; 2es vêpres, 6 h. ½; I. P.

A St-Pierre, 6e jour de la neuvaine.

25. St Gallican, *S. Gallicano,* noble romain, converti par les SS. Jean et Paul, décapité l'an 330.

A St-Gallican, fête patronale de l'église et de l'hôpital, qui est ouvert aux visiteurs.

St Eloi, *S. Eligio,* orfèvre, puis évêque de Noyon (France), mort l'an 665.

A St-Eloi des Forgerons, où l'on expose son bras, fête patronale de l'église et de la corporation. A 9 h., messe, à laquelle communient les jeunes filles dotées par la corporation. Grand'-messe, 10 h. ½; I. P. — A St-Eloi des Orfèvres, où l'on expose une partie de son crâne, fête patronale de l'église et de l'université. Messe, 10 h. ½; I. P.

Aux SS.-Jean et Paul, premières vêpres en chant grégorien, pour la fête patronale de l'église, 6 h.

A St-Pierre, 7e jour de la neuvaine.

Ste Febronia, vierge, martyrisée l'an 311.

Une partie de son corps repose à St-Charles *ai Catinari.*

26. St Jean et St Paul, *SS. Giovanni e Paolo,* frères et nobles romains de la cour de Constantin, martyrisés l'an 362.

A leur église, bâtie sur l'emplacement de leur maison, on voit, dans la grande nef, l'endroit de leur martyre. Leurs corps reposent dans la confession du maître-autel. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.

A St-Pierre, 8e jour de la neuvaine.

27. A St-Pierre, dernier jour de la neuvaine.

28. St Léon II, *S. Leone II,* pape, mort l'an 683.

Son corps repose à St-Pierre, sous l'autel de la Vierge de la Colonne.

Vigile de St Pierre et St Paul. — Jeûne et abstinence en maigre strict (1).

Au palais apostolique du Vatican, dans la *Salle des Tributs,* le Cardinal Camerlingue et les Clercs de la chambre reçoivent les tributs ou redevances dues au Saint-Siége. — Si le pape le juge opportun, vis-à-vis la grande porte de St-Pierre, on lit une protestation et on lance l'excommunication contre ceux qui se sont affranchis des redevances usitées. Ces redevances en grains, huiles, calices, argent, etc., sont énumérées dans le *Liber censuum* publié chaque année.

A St-Pierre, 6 h., chapelle papale. Les premières vêpres sont suivies de la bénédiction des *palliums* faits avec la laine des agneaux bénis le 21 janvier, puis déposés sur le tombeau de St Pierre, dans une cassette de vermeil, aux armes de Benoît XIV, jusqu'à ce qu'on les en retire pour les envoyer aux nouveaux archevêques, patriarches et primats. Au coucher du soleil, on tire le canon au fort St-Ange. — A l'Ave Maria, 8 h. 1/4, illumination de la coupole de St-Pierre à feux voilés. A 9 h. 1/4, addition de feux brillants. — Illumination générale de la ville.

29. St Pierre et St Paul, *SS. Pietro e Paolo,* apôtres, protecteurs de Rome et de l'Eglise, martyrisés l'an 68 (2).

Fête d'obligation. Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort St-Ange. — A St-Pierre, où, dans la confession, repose son corps et où l'on expose son doigt, messe pontificale par le pape, 9 h.; I. de 30 a. et 30 q. —

---

(1) *Aujourd'hui, dans l'après-midi, et demain toute la journée, les souterrains de St-Pierre sont illuminés et ouverts aux hommes seulement.* (V. *dim. dans l'octave.*) — *La statue de St Pierre est habillée en pape.*

(2) *La vie de St Pierre a été reproduite en bas-reliefs de stuc, à la voûte du* Tempietto *de Bramante, dans le cloître de Saint-Pierre* in Montorio, *en* 1536, *et à la voûte du portique de la basilique vaticane, sous le pontificat de Paul V.*

2es vêpres, 6 h., auxquelles assistent les Eminentissimes Cardinaux. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de huit torches.

A St-Jean de Latran, on expose les têtes de St Pierre et de St Paul. — La prison Mamertine reste ouverte aujourd'hui et toute l'octave. — A Ste-Marie-de-la-Rotonde, I. P. — A l'Ave Maria, illumination générale de la ville et de la coupole de Saint-Pierre à feux voilés. A 9 h. 1/4, feu d'artifice au *Pincio* (1).

30. COMMEMORATION DE ST PAUL.

A St-Paul-hors-les-Murs, où l'on expose ses chaînes et où, sous l'autel papal, repose son corps, messe, 9 h. (2), à laquelle interviennent le Pape et les Évêques assistants au trône pontifical. — A St-Paul-aux-Eaux Salviennes, on voit la colonne sur laquelle St Paul fut décapité, et l'on boit, par dévotion, de l'eau des trois fontaines qui jaillirent miraculeusement aux trois bonds successifs que fit sa tête en roulant (3). — A Ste-Marie *in Via lata,* offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. — Sur la route d'Ostie, à moitié chemin de la porte de St-Paul à la basilique, le souvenir de la séparation des deux apôtres et de leurs derniers embrassements a été consacré par l'érection d'une chapelle.

DIMANCHES DE JUIN.

2e *dim.* MANIFESTATION DE LA MADONE DE STE-MARIE *in Cosmedin,* l'an 1672.

Panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.

3e *dim.* STE MARIE DES GRACES, *Sta Maria delle Grazie.*

---

(1) *Le sujet principal est relatif aux apôtres ou aux monuments qui leur sont consacrés.*

(2) *Tous les jours de l'octave, la messe est chantée par un évêque, assisté des chantres de la chapelle papale.*

(3) *Les trois soldats qui assistaient à cette exécution, déjà convertis par les instructions de St Paul, à la vue de ce miracle, professèrent leur foi et, deux jours après, reçurent en récompense la palme du martyre. Voici leurs noms :* ST LONGIN, ST ALCESTE *et* ST MEGISTE, *SS. Longino, Alcesto, Megista.*

A son église, près la porte Angélique, messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h. — Aux SS.-Dominique et Sixte, où l'on expose la Madone attribuée à St Luc, messe. 10 h. ½.

TRANSLATION DU CHEF DE ST ANDRÉ A ST-PIERRE, le 12 avril 1462.

Il reste exposé toute la journée.

Dim. dans l'octave de ST ANTOINE DE PADOUE.

Aux SS.-Apôtres, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h. ½, et procession solennelle par les rues de la ville.

Dim. après le dim. dans l'octave de ST ANTOINE DE PADOUE.

A Ste-Dorothée *in Trastevere,* communion générale, 7 h.; messe, 10 h.; procession solennelle, 6 h., à laquelle assistent, en costume d'*amantate,* couronnées de roses et un lis à la main, les jeunes filles dotées par la confrérie de St-Antoine. — A Ste-Lucie *dei Ginnasi,* fête patronale de la confrérie. Communion générale, 7 h.; messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.

Dim. dans l'octave de ST PIERRE.

Les femmes seules sont admises à visiter les souterrains. En tout autre temps, elles ne le peuvent sans une permission spéciale du pape (1); il y a peine d'excommunication pour quiconque transgresserait cette prohibition.

Dernier dimanche.

A Ste-Marie *in Trastevere,* 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

---

(1) *Pour l'obtenir, il suffit d'adresser sa demande au Saint-Père, par l'entremise du Cardinal secrétaire des Mémoriaux. L'abbé Clerc, place Lancellotti, 4, se charge de l'expédition de ces demandes et autres semblables, comme visite des reliques de Ste-Croix-de-Jérusalem, etc.*

JUILLET, *Luglio.*

MISSION. — *A St-Charles au* Corso, *deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. 3e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES.

A Ste-Pudentienne, bâtie sur l'emplacement de la maison où le sénateur St Pudens donna l'hospitalité à St Pierre, et où l'on conserve, à son autel, la table de bois sur laquelle célébrait le saint apôtre, messe pontificale, 9 h., avec assistance des Protonotaires apostoliques, et, dans la soirée, procession de plusieurs archiconfréries.

ST MARTIAL, *S. Marziale,* évêque de Limoges, mort sur la fin du Ier siècle (1).

Il habita, avec St Pierre, St Paul et St Luc, le souterrain de de Ste-Marie *in Via Lata.*

2. 4e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES.

A Ste-Marie *in Via Lata,* où St Luc, selon une pieuse tradition, peignit plusieurs Madones, entr'autres, celle qui est exposée au maître-autel, et écrivit les Actes des Apôtres, St Paul plusieurs de ses épîtres, où St Martial et St Pierre habitèrent quelque temps, et où jaillit miraculeusement cette source dont on boit de l'eau par dévotion et qui servit au baptême d'un grand nombre de chrétiens, messe pontificale, 10 h., avec assistance des Auditeurs de rote et du Maître du sacré palais, et, dans la soirée, procession de diverses archiconfréries; I. P.

VISITATION DE LA STE VIÉRGE A STE ELISABETH, *Visitazione della Madonna,* l'an 1 avant J.-C.

A Ste-Marie *in Aquiro* et à Ste-Marie *della Pace,* fête titulaire de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice

---

(1) *St Martial, selon une pieuse croyance, serait cet enfant que Notre-Seigneur proposa en modèle aux apôtres. Depuis ce moment, il se serait attaché au Sauveur, aurait porté les pains d'orge et les poissons qui nourrirent la foule dans le désert, aurait servi le Christ à la Cène, et serait compté parmi ses 72 disciples.*

et de quatre torches. Messe, 11 h. — A la villa Mills, au Palatin, fête titulaire de l'ordre de la Visitation. — A Ste-Marie-Majeure (chapelle Borghèse), dans la matinée, messe par le Cardinal Pro-Dataire, à laquelle assistent et communient les ministres, officiers et expéditionnaires de la Daterie apostolique, qui reçoivent une médaille d'argent à l'effigie du Sauveur et de la Vierge, et bénite par le Pape (1).

Anniversaire de la dédicace à St-Jacques-des-Incurables, consacré le 2 juillet 1702.

A St-Augustin, anniversaire du COURONNEMENT DE LA MADONE DE LA MATERNITÉ, *Madonna della Maternità*, par le Chapitre de St-Pierre, en 1851 ; I. P.

3. 5e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES.

A St-Pierre *in Vincoli*, où l'on expose et fait baiser au peuple les chaînes de St Pierre, messe pontificale, 8 h., avec assistance des Clercs, des Avocats et des Notaires de la Chambre apostolique, et, dans la soirée, procession de plusieurs archiconfréries ; I. P.

ST PROCESSE et ST MARTINIEN, *SS. Processo e Martiniano*, baptisés par St Pierre dans la prison Mamertine, dont ils étaient geôliers, et décapités sur la voie Aurélienne (2), l'an 68.

Leurs corps reposent à St-Pierre, sous leur autel, dans une urne de porphyre.

ST PAUL Ier, *S. Paolo I*, pape, mort l'an 767.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre, et sa maison a été transformée en église sous le vocable de St-Sylvestre *in Capite*.

4. 6e JOUR DE L'OCTAVE DES SS. APÔTRES.

A la prison Mamertine, où St Pierre et St Paul furent détenus neuf mois, et, avec l'eau de la source qui jaillit miraculeusement, baptisèrent un grand nombre de chrétiens, parmi lesquels

---

(1) *Cette dévotion, qui a pour but de remercier la Sainte Vierge d'avoir protégé la Daterie de la peste qui désolait Rome, en* 1656, *est l'accomplissement d'un vœu renouvelé pour cent ans, en* 1756 *et* 1856.

(2) *La voie Aurélienne partait de la porte de St-Pancrace et allait dans la direction de l'église de ce nom.*

St Processe et St Martinien, leurs geôliers, l'on montre la colonne à laquelle ils furent attachés, et, sur le mur de l'escalier, l'empreinte de la tête de St-Pierre. Messe pontificale, 9 h., avec assistance des Votants de la Signature, et, dans la soirée, procession de différentes archiconfréries; I. P.

Ste Elisabeth, *Sta Elisabetta,* reine de Portugal, morte l'an 1336.

A St-Antoine des Portugais, on expose sa relique.

5. 7e jour de l'octave des SS. Apôtres.

A St-Pierre *in Montorio,* où St Pierre fut crucifié, messe pontificale, 9 h., avec assistance des Abréviateurs du Parc-Majeur, et, dans la soirée, procession de plusieurs archiconfréries.

Ste Zoé, femme de St Nicostrate, martyrisée l'an 280.

Son corps repose dans la confession de Ste-Praxède.

6. Octave des SS. Apôtres (1).

A St-Jean de Latran, où leurs têtes sont exposées, chapelle cardinalice, 10 h.; visite du sénat, 7 h., et, dans la soirée, procession des archiconfréries du Colisée, du St Sacrement *(Scala Sancta),* et autres.

St Tranquillin, *S. Tranquillino,* père des SS. Marc et Marcellien, converti par St Sébastien, baptisé par St Polycarpe, ordonné prêtre par St Caius et lapidé l'an 286.

Son corps repose dans l'église des SS.-Côme et Damien.

7. Ste Lucine, *Sta Lucina,* noble dame romaine, qui ensevelit le corps de St Paul dans sa propriété, sur la voie d'Ostie (2).

A St-Laurent *in Lucina,* où l'on expose sa relique, I. P.

---

(1) *Pour compléter la série des souvenirs relatifs aux SS. Apôtres, nous ajouterons qu'à Ste-Marie-Transpontine, on voit les deux colonnes auxquelles ils furent attachés pour être fouettés dans le cirque de Néron; qu'à* Domine quo vadis, *St Pierre, fuyant la persécution, rencontra J.-C. portant sa croix et retourna en arrière lorsqu'il lui entendit dire qu'il allait à Rome se faire crucifier de nouveau; qu'à Ste-Françoise-Romaine, on voit, sur une pierre, la trace de ses genoux, et qu'à St-Sébastien-hors-les-Murs, le puits de la* Platonia *fut longtemps le lieu de la sépulture des SS. Apôtres.*

(2) *Elle conduisait à Ostie, en partant de la porte de St-Paul et passant devant cette basilique.*

Anniversaire de la dédicace à Ste-Lucie *dei Ginnasi*, consacrée le 6 juillet 1728.

8. St Aquila et Ste Priscille, *Sta Priscilla*, sa femme, fabricants de tentes, disciples des apôtres (1), morts à Ephèse.

Leurs corps reposent à Ste-Prisque, où ils habitèrent et furent baptisés.

Anniversaire de la dédicace à l'église du St-Esprit *in Sassia*, consacrée le 19 mai 1561. I. P.

9. Patronage de la Vierge, ou commémoration du mouvement d'yeux observé sur plusieurs Madones, l'an 1796.

A Ste-Marie-des-Miracles, messe, 10 h.

St Zénon, *S. Zenone*, capitaine, et sa légion, composée de 10,203 soldats, martyrisés l'an 300.

Leurs corps reposent à Ste-Marie *Scala Cœli*, aux Trois-Fontaines, où l'on expose la tête de St Zénon.

Ste Véronique Giuliani, *Sta Veronica Giuliani*, franciscaine stigmatisée, morte en 1727.

A St-Urbain, messe, 9 h. — Au couvent des Capucines, sur le Quirinal, on expose un linge qui lui a servi; I. P.

10. Ste Rufine et Ste Seconde, *Ste Rufina e Seconda*, vierges et sœurs, décapitées l'an 262.

A l'oratoire près le baptistère de Latran, où, sous leur autel, reposent leurs corps, messe, 9 h., avec assistance du chapitre de St-Jean de Latran. — A Ste-Rufine *in Trastevere*, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de leur maison.

Les SS. Janvier, Félix, Philippe, Sylvain, Alexandre, Vital et Martial, *SS. Gennaro, Felice, Filippo, Silvano, Alessandro, Vitale, Marziale*, fils de Ste Félicité, martyrisés l'an 173.

Leurs corps reposent à St-Marcel.

11. St Pie Ier, *S. Pio I*, pape, martyrisé l'an 167.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

12. St Jean Gualbert, *S. Giovanni Gualberto*, fondateur de

---

(1) *St Paul les mentionne en ces termes dans sa première épître aux Corinthiens : « Salutant vos in Domino multum Aquila et Priscilla, cum domestica sua Ecclesia, apud quos et hospitor. »* C. XVI, v. 19.

la congrégation bénédictine des moines de Vallombreuse, mort l'an 1073.

A Ste-Praxède, fête patronale du monastère; messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h. ½.

13. St Anaclet, *S. Anacleto*, pape, martyrisé l'an 91.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

A St-Bonaventure et aux SS.-Apôtres, premières vêpres, 6 h. ½.

14. St Bonaventure Fidenza, *S. Bonaventura*, de l'ordre de S-François, cardinal-évêque d'Albano et docteur de l'Eglise, mort à Lyon, l'an 1274.

Aux SS.-Apôtres, où l'on expose son capuchon de laine cendrée, chapelle cardinalice, 10 h. La messe est suivie d'un discours latin par un conventuel; 2es vêpres, 6 h. ½. — A St-Bonaventure, sur le Palatin, fête patronale de l'église; messe, 10 h.; 2es vêpres, 6 h. ½.

St François de Solano, *S. Francesco da Solano*, mineur observantin, mort à Lima, en 1610.

On l'invoque contre les tremblements de terre.

A Ste-Madeleine, 6 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale du couvent.

15. St Camille de Lellis, *S. Camillo*, instituteur de la congrégation des Ministres des infirmes, mort l'an 1604. — On peut voir sa vie peinte et gravée dans le cloître de Ste-Madeleine.

A Ste-Madeleine, où, sous son autel, repose son corps, l'on expose son pied et l'on montre, dans la chambre qu'il habita et où il mourut, divers objets autrefois à son usage (1). Messe, 10 h. ½ (2); 2es vêpres, 6 h. ½.

St Henri, *S. Enrico*, empereur d'Allemagne, mari de Ste Cunégonde, mort l'an 1023.

Au Gésù, on expose sa relique.

Ste Bonose, *Sta Bonosa*, noble vierge romaine, décapitée avec

---

(1) *Une lettre autographe, des sandales, une tasse, une lampe, un balai, une paire de burettes, le livre de ses constitutions et plusieurs vêtements.*

(2) V. *dim. dans l'octave.*

son frère St Eutrope, *S. Eutropio*, et sa sœur Ste Zozime, *Sta Zosima*, l'an 275.

A Ste-Bonose *in Trastevere*, où, sous le maître-autel, son corps repose à découvert, et où l'on conserve une fiole pleine de son sang, fête patronale de l'église.

L'Ave Maria sonne à 8 h.

16. Notre-Dame du Carmel, *Sta Maria del Carmine*, ou apparition de la Ste Vierge au B. Simon Stock, pour lui remettre le scapulaire, l'an 1246. (*V.* dimanche dans l'octave.)

A Ste-Marie-Transpontine, messe, 11 h. — A St-Martin-des-Monts, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

A Ste-Marie *in Campitelli*, premières vêpres pour la fête patronale de l'église, 6 h. ½.

17. Apparition de la Vierge a Ste Galla, au VIe siècle.

A Ste-Marie *in Campitelli*, où la Madone, en émail champlevé du XIIIe siècle, que l'on y vénère, reste exposée toute l'octave (1), messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h. ½.

St Alexis, *S. Alessio*, noble romain, mort l'an 409.

A St-Alexis, où l'on conserve l'escalier sous lequel il passa dix-sept années, inconnu à ses parents, mendiant son pain et buvant de l'eau du puits voisin (2), et où son corps repose sous le maître-autel, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de la maison de son père. On expose son chef, et, tous les ans, le sénat fait l'offrande d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½.

St Léon IV, *S. Leone IV*, pape, mort l'an 855.

Son corps repose à St-Pierre, sous l'autel de la Madone de la Colonne.

Les douze saints martyrs scillitains (3), St Spérat, St Narzal, St Aquilin, St Bétubius, St Citire, St Félix, St Létance, St Janvier, Ste Généreuse, Ste Donate, Ste Vestine et Ste Seconde, *SS. Sperato, Narzale, Aquilino,*

---

(1) *On ne l'expose qu'aux principales fêtes de la Vierge.*
(2) *On en boit par dévotion.*
(3) *Ainsi nommés de Scillita, ville d'Afrique.*

Beturio, Citiro, Felice, Letanzio, Gennaro, Generosa, Donata, Vestina, Seconda, décapités à Carthage, sous Septime Sévère, au commencement du IIIe siècle.

Leurs corps reposent à St-Jean et Paul, sous leur autel.

A St-Ange *in Pescheria,* premières vêpres, 6 h.

18. Ste Symphorose, femme de St Gétule, et leurs enfants, St Crescent, St Julien, St Némésius, St Primitif, St Justin, St Statée et St Eugène, *SS. Sinforosa, Getulo, Crescente, Giuliano, Nemesio, Primitivo, Giustino, Stateo, Eugenio.*

A St-Ange *in Pescheria,* où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, messe, 10 h.; 2es vêpres, 6 h.

A la Mission, 6 h., premières vêpres en chant grégorien, avec assistance du collége de la Propagande.

19. St Vincent de Paul, *S. Vincenzo de Paoli,* fondateur de la congrégation de la Mission (1), mort en 1660.

A la Mission, offrande par le senat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h., à laquelle assistent les Eminentissimes Cardinaux; 2es vêpres et panégyrique, 5 h. ½.

St Épaphras, *S. Epafra,* un des 72 disciples de N.-S, évêque de Colosse, martyrisé l'an 80.

Son corps repose à Ste-Marie-Majeure, sous l'autel papal.

St Symmaque, *S. Simmaco,* pape, mort l'an 525.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

A Ste-Marie *in Aquiro,* 6 h., premières vêpres pour la fête patronale du couvent.

20. St Jérôme Emiliani, *S. Girolamo Emiliani,* fondateur de la congrégation des Clercs réguliers dits *Somasques* (2), mort l'an 1537.

A Ste-Marie *in Aquiro,* messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.

St Elie, *S. Elia,* prophète, fondateur de l'ordre des Carmes, mort l'an 890 avant J.-C.

A Ste-Marie-Transpontine et dans les autres couvents de Carmes et de Carmélites, fête patronale de l'ordre.

---

(1) *On conserve au Gésù, dans la chambre de St Ignace, une lettre écrite de sa main.*

(2) *Ainsi nommés du lieu où ils furent institués.*

Ste Marguerite, *Sta Margherita,* vierge, décapitée à Antioche, l'an 278.

Au couvent de St-Jean-Baptiste *ai Monti,* offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches.

Ste Sévère, *Sta Severa,* noble vierge romaine, martyrisée l'an 298.

Son corps repose sous l'autel de l'oratoire de St-François de Paule *alla Suburra.*

21. Ste Praxède, *Sta Prassede,* noble vierge romaine, fille du sénateur St Pudens et sœur de Ste Pudentienne, morte au IIe siècle.

A Ste-Praxède-sur-l'Esquilin, où, dans la confession, repose son corps, et où l'on voit le puits dans lequel elle recueillait le sang des martyrs et la table de granit sur laquelle elle dormait, fête patronale de l'église. On expose sen bras et une éponge teinte de sang. Offrande annuelle par le sénat de quatre torches et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.

Aux SS.-Celse et Julien, premières vêpres de Ste Madeleine, 6 h.

22. Ste Marie Madeleine, *Sta Maria Maddalena,* pénitente, sœur de Ste Marthe et de St Lazare, morte l'an 84.

Aux SS.-Celse et Julien, où l'on expose son pied, messe, 9 h. ½; 2es vêpres, 6 h. — A Ste-Madeleine (1), où l'on expose un morceau de son cilice, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½. — A Ste-Madeleine-au-Quirinal, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

A St-Apollinaire, premières vêpres en chant grégorien pour la fête patronale de l'église, 5 h. ½.

23. St Apollinaire, *S. Apollinare,* consacré évêque de Ravenne par St Pierre dans la maison de St Pudens, et martyrisé l'an 81.

A son église, où l'on expose son bras, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h. ½.

---

(1) *Sa vie a été peinte à fresque, à la voûte de cette église, au commencement du XVIIIe siècle.*

St Liboire, *S. Liborio,* évêque du Mans, mort l'an 384.

On l'invoque pour la maladie de la pierre. — Aux SS.-Celse et Julien, où l'on expose sa relique, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

Anniversaire de la mort de Ste Brigitte, *Sta Brigida,* l'an 1373.

A Ste-Brigitte, place Farnèse, on expose à son autel la table dont elle se servait pour manger, et l'on montre la chambre qu'elle habita avec sa fille Ste Catherine, et où elle mourut. Messe, 9 h., avec assistance du chapitre de Ste-Marie *in Trastevere.*

Ste Romula et Ste Redempta, mortes en Palestine, l'an 605. Leurs corps reposent à Ste-Marie-Majeure, sous l'autel papal.

24. Les 83 soldats martyrisés à Amiterne (Abruzzes), l'an 390. Leurs corps reposent à St-Ignace, sous le maître-autel.

A St-Jacques *a Monserrato,* premières vêpres pour la fête patronale de l'église, 6 h.

25. St Jacques le Majeur, *S. Giacomo Maggiore,* apôtre et frère de St Jean l'Evangéliste, décapité à Jérusalem, l'an 36.

A *Monserrato,* messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.; I. P. — Aux SS.-Apôtres, on expose une fiole de son sang. — A Saint-Jacques *alla Lungara,* fête patronale de l'église; messe, 9 h., avec assistance du chapitre de St-Pierre. — A St Jacques des Incurables, fête patronale de l'église et de l'hospice. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.

St Christophe, *S. Cristoforo*, décapité en Lycie, l'an 251.

On conserve une de ses dents à St-François *a Ripa,* et une de ses épaules à St-Pierre. L'une et l'autre indiquent un homme de taille colossale, comme le veut la tradition.

Procession de Ste Anne, 5 h. ½. Elle part de l'église des SS.-Apôtres, suit la voie papale et s'arrête à Ste-Anne des Palefreniers.

26. Ste Anne, *Sta Anna,* mère de la Ste Vierge, morte l'an 4 avant J.-C. (1).

---

(1) *Le premier mardi de chaque mois, une heure avant l'Ave Maria, le St Sacrement est exposé en l'honneur de Ste Anne à St-Jean* in Ayno *et à St-André* delle Fratte.

A Ste-Anne des Palefreniers, fête patronale de l'église et de la confrérie. Offrande annuelle par le sénat de quatre torches, et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; I. P. — A la Conception *in Campo Marzo,* on expose son anneau. — A Ste-Anne *dei Funari,* fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½. — A St-Pantaléon, I. P. — A St-Paul *alla Regola,* où l'on bénit, pour les femmes enceintes, les *cierges de Ste-Anne,* qu'elles allument pendant le temps de leurs couches, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

La Madone de la Santé, *la Madonna della Sanità.*

A St-Laurent *in Lucina,* où elle est exposée au-dessus du maître-autel, on boit, par dévotion, de l'eau du puits dans lequel elle fut trouvée, le 26 juillet 1586.

St Symphronius, St Olympe, St Théodule et Ste Exupérie, *S. Sinfronio, S. Olimpo, S. Teodolo, Sta Esuperia,* brûlés l'an 255.

Leurs corps reposent à Ste-Françoise-Romaine, sous le maître-autel.

St Pasteur, *S. Pastore,* prêtre, mort l'an 298.

Son corps repose à Ste-Pudentienne.

A St-Pantaléon, 6 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

27. St Pantaléon, *S. Pantaleone,* médecin, décapité à Nicomédie, l'an 301.

Son corps repose à St-Grégoire, sous le maître-autel. — A St-Pantaléon, messe, 10 h. ½. — A la *Chiesa Nuova,* on expose une fiole pleine de son sang.

28. St Victor Ier, *S. Vittore I,* pape, martyrisé l'an 205.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

St Innocent Ier, *S. Innocenzo I,* pape, mort l'an 418.

Son corps repose à St-Martin-des-Monts.

29. Ste Marthe, *Sta Marta,* vierge, sœur de Ste Madeleine et de St Lazare, morte l'an 84.

A Ste-Marthe, près le collége romain, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

St Félix II, *S. Felice II,* pape, martyrisé à Cera (Toscane), l'an 360.

Aux SS.-Côme et Damien, où, à son autel, repose son corps, on montre, dans le souterrain, l'endroit où il se cacha, pour se soustraire à la persécution des Ariens, et la source miraculeuse (1) qu'il fit jaillir du sol pour le baptême de plusieurs chrétiens.

St Simplice, St Faustin et Ste Béatrix, *SS. Simplicio, Faustino e Beatrice,* frères et sœur, martyrisés l'an 300 (2).

Leurs corps reposent à Ste-Marie-Majeure, sous l'autel papal.

30. St Abdon et St Sennen, nobles persans, jetés aux bêtes dans le Colisée, puis décapités sous Dèce, l'an 250.

Leurs corps reposent à St-Marc, dans la confession.

Au Gésù, premières vêpres pour la fête patronale de la compagnie, 6 h.

31. St Ignace de Loyola, *S. Ignazio,* fondateur de la compagnie de Jésus, mort l'an 1566. (*V.* dim. dans l'octave)

Au Gésù, où, sous son autel, repose son corps, et où l'on montre, dans les chambres qu'il habita, divers objets autrefois à son usage (3), messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.; I. P. — A St-Ignace, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches.

A St-Pierre *in Vincoli,* 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

DIMANCHES DE JUILLET.

1er *dimanche.* — Précieux Sang de Notre-Seigneur, *Prezioso Sangue di N. S.*

A St-André *delle Fratte,* messe, 10 h. ½; I. P.

---

(1) *On boit de son eau par dévotion.*

(2) *L'inscription gravée sur leur tombe est actuellement dans la maison canoniale de la basilique, au rez-de-chaussée.*

(3) *La porte de la chambre où il mourut, une lettre autographe, son crucifix, une gravure de la crucifixion, un tableau de la Vierge* (3e *chambre*), *sa cheminée, les volets de sa fenêtre, plusieurs vêtements* (1re *chambre*), *ses vêtements sacerdotaux, trois portes de la chambre où il écrivit ses constitutions, son portrait et celui de ses compagnons* (2e *chambre*).

2e *dim.* — St Louis de Gonzague.

A St-Jérôme-de-la-Charité, messe, 10 h. ½. — A l'oratoire du P. Caravita, communion générale, 8 h.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.

Dimanche dans l'octave de N.-D. du Carmel.

A St-Chrysogone, messe, 10 h. ½; bénédiction du St Sacrement, 7 h. (*V.* dimanche suivant) — A Ste-Marie du Carmel *alle Tre Cannelle,* fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½; procession solennelle, 6 h. (1).

Dimanche dans l'octave de St Camille de Lellis.

A St-Tryphon, messe, 10 h. ½.

Dimanche après le dim. dans l'octave de N.-D. du Carmel.

A St-Chrysogone, messe, 10 h. ½; procession solennelle (2), 5 heures.

Dimanche dans l'octave de St Jacques.

A St-Jacques *Scossacavallo,* fête patronale de l'église, messe, 10 h. ½.

Dernier dimanche.

A St-Charles, au *Corso,* 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

AOUT, *Agosto.*

Mission. — *A St-André* delle Fratte, *deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. St Pierre ès liens, S. *Pietro in Vincoli,* ou sa délivrance et sortie miraculeuse de la prison, par le ministère d'un ange, l'an 44.

A St-Pierre *in Vincoli,* où l'on expose et l'on donne à baiser aux fidèles, ainsi que chaque jour de l'octave, les chaînes qui lièrent l'apôtre à Jérusalem et à Rome, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.; I. P.

---

(1) *Elle passe aux SS.-Apôtres.*
(2) *Elle traverse le Transtévère.*

St Fauste, *S. Fausto,* martyr.

Son corps repose dans la chapelle de la villa Massimo, hors la porte Salara.

Les sept frères machabées, Aber, Acasph, Aratsph, Jacques, Judas, Machabée et Macur, martyrisés à Antioche, l'an 170 avant J.-C.

Leurs corps reposent à St-Pierre *in Vincoli,* sous le maître-autel.

A la basilique vaticane, 5 h. 3/4, après les 2es vêpres, suivies d'un sermon sur la divine Providence, l'on enlève la *Coltre* des saints martyrs (1).

Dans toutes les églises de l'ordre franciscain, à St-Jean de Latran et à Ste-Marie-Majeure (chapelle de la Crèche), depuis l'heure de vêpres jusqu'au lendemain au coucher du soleil, indulgence plénière de la portioncule (2), dite *toties quoties,* c'est-à-dire que l'on peut gagner chaque fois que l'on entre dans une des églises indiquées pour y prier aux intentions requises; elle est applicable aux défunts.

L'Ave Maria sonne à 7 h. 3/4.

2. Ste Marie des Anges, *Sta Maria degli Angeli.*

A Ste-Marie-des-Anges, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½.

St Alphonse-Marie de Liguori, *S. Alfonso de Liguori,* évêque de Ste-Agathe des Goths et fondateur de l'ordre des Rédemptoristes, mort à l'âge de 91 ans, en 1787.

A la villa *Caserta* (près Ste-Marie-Majeure), fête patronale de l'ordre, et, pour l'octave, à Sainte-Marie *in Monterone,* messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.

St Etienne, *S. Stefano,* pape, décapité dans la catacombe de St-Calixte, l'an 253.

Son corps repose à St-Sylvestre *in Capite.*

A St-Pierre *in Vincoli,* 2e jour de l'octave.

3. Invention du corps de St Etienne, diacre et martyr, à Jérusalem, l'an 415.

Il repose à St-Laurent-hors-les-Murs, dans la confession.

---

(1) V. *Ascension.*

(2) *Cette indulgence prend son nom de l'église de la* Portioncule, *à Assise, qui, la première, jouit de ce privilége apostolique.*

A Ste-Marie-sur-Minerve, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre.

A St-Pierre *in Vincoli,* 3e jour de l'octave.

4. ST DOMINIQUE, *S. Domenico,* fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs, mort l'an 1228 (1).

A Ste-Marie-sur-Minerve, où l'on expose un de ses doigts, messe par le général des Franciscains, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h. — A Ste-Sabine, où il fonda son premier monastère et établit la dévotion du rosaire, on montre la table de marbre sur laquelle il reposait, l'oranger qu'il planta et la cellule qu'il habita. — A St-Sixte, on voit la salle capitulaire où il ressuscita deux morts. — A Ste-Catherine-de-Sienne *a monte Magnanapoli,* I. P.

ST TERTULLIN, *S. Tertullino,* noble romain, prêtre, décapité sur la voie Latine, l'an 257.

Son corps repose aux SS.-Apôtres.

A Ste-Marie-Majeure, premières vêpres, 6 h.

A St-Pierre *in Vincoli,* 4e jour de l'octave.

5. STE MARIE DES NEIGES, *Sta Maria della Neve.*

A Ste-Marie-Majeure, fête patronale de l'église; matines solennelles, 7 h.; messe basse, 8 h., à laquelle le sénat fait l'offrande d'un calice, de huit torches et de cent livres (2) de cire jaune destinée à l'office des ténèbres; grand'messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h., avec assistance des Eminentissimes Cardinaux. Pendant tout le temps de l'office, on jette des fleurs blanches du haut du plafond ou de la coupole de la chapelle Borghèse, en souvenir de la neige qui, tombée pendant la nuit sur l'Esquilin, traça le plan de la basilique, le 5 août 363 (3). — A St-Pierre, où l'on jette également des fleurs blanches du haut de la coupole de la chapelle Grégorienne, fête patronale de la

---

(1) *Sa vie a été peinte, à fresque, sur les murs de S. Sixte-le-Vieux, en 1728, par André Casale.*

(2) *Ces 100 livres de cire représentent une valeur de 17 écus (90 fr. 95 c.), et le calice et les 8 torches sont taxés 70 écus (374 fr. 50 c.).*

(3) *Ce miracle a été reproduit en mosaïque, au XIIIe siècle, sur la façade de Ste-Marie-Majeure.*

sacristie. Messe, 9 h., et sermon latin par un des clercs de la sacristie.

ST DOMINIQUE, S. *Domenico.*

Aux SS.-Dominique et Sixte, où l'on expose la main stigmatisée de Ste Catherine de Sienne et la Madone dite de St Luc, fête patronale de l'église et du couvent. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.; I. P.

A St-Pierre *in Vincoli,* 5e jour de l'octave.

6. TRANSFIGURATION DE N.-S., *Trasfigurazione di N. S.,* sur le mont Thabor, l'an 32.

A St-Jean de Latran, où l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, messe, 9 h.; 2es vêpres, 6 h. — A St-Sauveur des Thermes (près St-Louis des Français), messe, 9 h.

ST SIXTE II, *S. Sisto,* pape, décapité l'an 259.

A St-Sixte-le-Vieux, où repose son corps, fête patronale de l'église. Office conventuel. — Aux SS.-Dominique et Sixte, où l'on expose deux vertèbres de l'épine dorsale et une partie de la jambe, messe, 10 h. ½; I. P.

ST HORMISDAS, *S. Ormisda,* pape, mort l'an 523.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

A Ste-Marie-Transpontine et à St-Martin-des-Monts, après vêpres, 5 h., bénédiction de l'*eau de St-Albert,* que l'on boit par dévotion, aujourd'hui et demain.

A St-Roch, 6 h. ½, neuvaine préparatoire à la fête du saint.

A St-Pierre *in Vincoli,* 6e jour de l'octave.

A St-André *della Valle,* 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre.

ST GAÉTAN, *S. Gaetano,* protonotaire apostolique et fondateur de l'ordre des Théatins, mort à Naples, l'an 1547 (1).

A St-André *della Valle,* offrande par le sénat de douze torches et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h., avec assistance des Protonotaires apostoliques; panégyrique et 2es vêpres, 6 h.

---

(1) *Sa vie a été peinte, au XVIIe siècle, à St André* della Valle, *sur les murs de sa chapelle.*

Les SS. FÉLICISSIME et AGAPIT, diacres de St Sixte II, et JANVIER, MAGNE, VINCENT et ETIENNE, sous-diacres, *SS. Felicissimo, Agapito, Gennaro, Magno, Vincenzo, Stefano*, martyrisés l'an 269.

A Ste-Marie *in Via Lata*, on expose le chef de St Agapit.

ST ALBERT, *S. Alberto*, carme sicilien, mort l'an 1292.

A Ste-Marie-Transpontine, on expose son bras.

A St-Pierre *in Vincoli*, 7e jour de l'octave.

8. ST CYRIAQUE, diacre, ST LARGE, ST SMARAGDE, *SS. Ciriaco, Largo, Smaragdo*, et vingt autres, martyrisés l'an 300.

A Ste-Marie *in Via Lata*, on expose la tête de St Cyriaque et l'on distribue, dans la matinée, le pain bénit.

A St-Pierre *in Vincoli*, dernier jour de l'octave.

9. ST EMIDIUS, *S. Emidio*, évêque d'Ascoli, mort l'an 309. On l'invoque contre les tremblements de terre.

ST ROMAIN, soldat, *S. Romano*, converti par St Laurent et décapité l'an 258.

A St-Laurent-hors-les-Murs, on montre le vase d'airain qui servit à son baptême dans la prison souterraine de St-Laurent *in Fonte*, où jaillit à cette occasion une source miraculeuse.

A St-Laurent *in Damaso*, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

10. ST LAURENT, *S. Lorenzo*, diacre de St Sixte II, martyrisé l'an 264.

A St-Laurent-hors-les-Murs (1), où, dans la confession, repose son corps, on expose de sa graisse et la table de marbre sur laquelle il fut déposé après son martyre: fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.; I. P. — A St-Laurent *in Damaso*, ou l'on expose de sa graisse, des charbons qui le brûlèrent et de sa cendre, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h ½; 2es vêpres, 6 h. — A St-Laurent *in Lucina*, où l'on expose son gril et ses chaînes, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½; I. P. — A St-Laurent *in Fonte*, fête patronale de l'église; I. P. On visite

(1) *Des fresques du XIIIe siècle retracent, dans l'intérieur et sous le portique de la basilique, les principaux traits de sa vie et son martyre.*

le souterrain où il fut détenu et l'on boit de l'eau de la source avec laquelle il baptisa St Romain et St Hippolyte. — A St-Laurent *in Paneperna,* où, dans le souterrain, l'on montre le lieu de son martyre, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Distribution du pain bénit dans la matinée et messe, 10 h. ½. — Au palais apostolique du Quirinal, dans la chapelle de Mgr Sacriste, on expose sa tête (1).

St Justin, *S. Giustino,* prêtre romain, martyrisé l'an 254.

Son corps repose à St-Laurent-hors-les-Murs.

11. Ste Susanne, *Sta Susanna,* noble vierge romaine, parente de l'empereur Dioclétien et nièce du pape St Caius, décapitée l'an 295.

A Ste-Susanne, où, dans la confession, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de son palais. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.

St Tiburce, *S. Tiburzio,* noble romain, converti par St Sébastien et décapité sur la *via Labicana,* l'an 300.

Son corps repose à St-Apollinaire, sous le maître-autel.

L'Ave Maria sonne à 7 h. ½.

12. Ste Claire, *S. Chiara,* vierge, fondatrice de l'ordre des religieuses franciscaines, dites *Clarisses,* morte l'an 1353.

Fête dans tout l'ordre franciscain et à Ste-Claire.

13. Ste Radegonde, reine de France, morte en 587. — On conserve de ses reliques sous l'autel de St-Jean-Baptiste, au baptistère de Latran.

St Hippolyte, *S. Ippolito,* noble romain, converti par Saint Laurent, qui le baptisa dans sa prison de St-Laurent *in Fonte,* martyrisé l'an 257.

Son corps repose à St-Laurent-hors-les-Murs.

14. St Eusebio, *S. Eusebio,* noble romain, prêtre, mort l'an 357.

A St-Eusèbe, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison.

---

(1) *Les étrangers peuvent, tout autre jour, demander à Mgr Sacriste l'autorisation de la voir et de la vénérer.*

St Orose, prêtre espagnol, martyrisé à Rome, dans la maison de St Eusèbe, l'an 357.

Son corps repose à St-Eusèbe, sous le maître-autel.

Vigile de l'Assomption. Jeûne et abstinence en maigre strict.

A Ste-Marie-Majeure, premières vêpres, 5 h. ½. — A Sainte-Marie *in Trastevere*, premières vêpres, pour la fête patronale de l'église, 5 h. ½. — A Ste-Marie *Regina Cœli, alla Lungara*, 5 h., procession solennelle, où l'on porte la statue de la Vierge, habillée en reine, du couvent à l'église, où elle reste exposée sur un trône. — Après vêpres, 5 h. ½, le chapitre de St-Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum* et y découvre l'image du Sauveur, qui reste exposée à la vénération publique. — Illumination générale à l'*Ave Maria*.

15. Assomption de la Ste Vierge, *Assunzione della Beatissima Vergine Maria*. — Fête d'obligation. (*V.* dim. dans l'oct.)

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort St-Ange. — A Ste-Marie-Majeure, messe, 8 h., à laquelle assistent et communient, en costume d'*amantate*, les jeunes filles dotées par le chapitre. A 10 h., chapelle papale; messe par le cardinal-archiprêtre, sermon latin par un élève du Collége des nobles. Offrande pour la dotation des jeunes filles, par le pape, de 50 écus d'or, et par chaque cardinal d'un écu d'or. Vers midi, bénédiction papale du haut du balcon et promulgation de l'indulgence plénière (1). — A St-Louis des Français, fête patronale de la France. Messe et *Te Deum*, 10 h., auxquels assistent le corps diplomatique et l'état-major du corps d'armée d'occupation. — A Ste-Marie *in Trastevere*, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches, Messe, 10 h.; 2es vêpres. 5 h. ½. — A Ste-Marie *Regina Coeli, alla Lungara*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches; messe, 10 h.; 2es vêpres, 5 h.; I. P. — A Ste-Marie de Constantinople, I. P. — A Ste-Marie *delle Vergini*, offrande annuelle par

(1) *Après l'avoir lue en latin et en italien, les deux cardinaux-diacres assistants la jettent au peuple.*

le sénat de quatre torches et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Marie *in Campitelli,* 5 h., ostension des reliques (*V.* 9e ostension), 2es vêpres et nouvelle ostension. — A Ste-Marie-sur-Minerve et dans les autres églises de l'ordre dominicain, I. P. à qui visite l'autel du Rosaire.

A St-Roch, 5 h. ½, procession solennelle où l'on porte le bras du saint.

A l'Ave Maria, illumination générale.

16. St Rocco, *S. Rocco,* noble français, protecteur contre la la peste et le choléra, mort l'an 1327.

A St-Roch, où l'on expose son bras, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; panégyrique et 2es vêpres, 5 h. — A St-Marcel, on conserve la tasse de bois dans laquelle il buvait.

St Hyacinthe, *S. Giacinto,* noble polonais, de l'ordre de St-Dominique, mort l'an 1237.

On montre, à Ste-Sabine, la salle où St Dominique le revêtit de l'habit de son ordre.

A Ste-Marie *Regina Cœli, alla Lungara,* 6 h. ½, procession de l'église au couvent, où l'on remet la statue de la Vierge.

17. Octave de St Laurent.

18. Ste Hélène, *Sta Elena,* impératrice, mère de l'empereur Constantin, morte l'an 333.

A Sainte-Marie *in Ara Cœli,* où, sous son autel, repose son corps, messe, 10 h. ½. — A St-Jean de Latran, on conserve un de ses bras et, au musée du Vatican, l'urne de porphyre sculpté où elle fut autrefois ensevelie. — A Ste-Croix-de-Jérusalem, bâtie sur l'emplacement de son palais, on vénère, dans sa chapelle souterraine, dont l'entrée est interdite aux femmes, la terre du Calvaire qu'elle apporta de Jérusalem.

19. St Louis, *S. Lodovico,* fils du roi de Sicile, franciscain et évêque de Toulouse (France), mort l'an 1284. — On conserve de ses reliques à Ste-Marie *in Ara Cœli.*

St Magne, *S. Magno,* évêque de Trani, martyrisé à Anagni, l'an 254. — A Anagni, office pontifical, avec premières vêpres la veille et procession, le soir, aux flambeaux. Son corps repose dans le maître-autel de la crypte de la basilique, où des fresques du XIIIe siècle reproduisent les principaux traits de

sa vie, sa translation et ses miracles. — On conserve son chef à la basilique vaticane.

20. St Bernard, *S. Bernardo*, abbé, fondateur de l'ordre de Cîteaux (1), mort en 1153.

A St-Bernard, fête patronale de l'église et de l'ordre. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h. ½.

21. Ste Cyriaque, *Sta Ciriaca*, veuve et martyre, l'an 302.

Son corps repose à St-Laurent-hors-les-Murs, sous son autel, et l'église de Ste-Marie *in Domnica* a été construite sur l'emplacement de sa maison, où logea St Laurent.

Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation de Ste-Marie, morte en 1641.

A la villa Mills, fête patronale de l'ordre.

Le B. Bernard Tolomei, noble siennois, abbé et l'un des trois fondateurs de l'ordre du Mont-Olivet, au XIVe siècle.

A Ste-Françoise-Romaine, fête patronale de l'ordre.

L'Ave Maria sonne à 7 h. ½,

22. St Timothée, *S. Timoteo*, décapité l'an 312.

Son corps repose à St-Paul-hors-les-Murs.

Octave de l'Assomption.

A Ste-Madeleine, messe, 10 h., avec assistance de la pieuse réunion des dames romaines.

23. St Philippe Benizi, *S. Filippo Benizi*, noble florentin, propagateur de l'ordre des Servites de Marie, mort l'an 1285.

A St-Marcel, fête patronale de l'ordre. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Bénédiction solennelle et distribution du pain, 10 h, ½, suivie de la messe conventuelle — A Ste-Marie *in Via* et aux *Mantellate, alla Lungara*, fête patronale le l'ordre; distribution du pain bénit.

Ste Marie del Sasso.

---

(1) *Il habita, lorsqu'il vint à Rome, le couvent des SS.-Vincent et Anastase aux Trois Fontaines. On voit son portrait peint à fresque par un contemporain chez les Cisterciens de Ste-Croix-de-Jérusalem. — Sa vie a été peinte à fresque, au XVIIe siècle, sur les murs du cloître de St-Bernard, aux thermes de Dioclétien.*

A Ste-Marie des Martyrs (1), messe, 9 h.; 2es vêpres, 5 h.

24. A St-Augustin, 5 h. 1/4, triduo préparatoire à la fête du saint.

25. St Louis IX, *S. Lodovico,* roi de France (2), mort l'an 1270.

A St-Louis des Français, fête patronale de l'église. Chapelle cardinalice, 10 h., à laquelle assiste l'ambassadeur de France. A 5 h., visite du Saint-Père, qui admet au baisement du pied, dans le chœur ou la sacristie, le clergé de St-Louis, le corps diplomatique, l'état-major du corps d'armée d'occupation, l'académie impériale et quelques autres personnes privilégiées.

St Barthélemy, *S. Bartolomeo,* apôtre, écorché vif, puis décapité en Arménie, l'an 73.

A St-Barthélemy en l'Ile, où, dans l'urne de porphyre du maître-autel, repose son corps, et où l'on expose le bassin de cuivre dans lequel fut mise sa peau, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h. — A St-Barthélemy, place Colonne, fête patronale de l'église; I. P., ainsi que chaque jour de l'octave.

St Génès, *S. Genesio,* comédien, converti sur le théâtre et martyrisé l'an 300.

Son corps repose à Ste-Susanne.

26. St Alexandre, *S. Alessandro,* soldat de la légion de St Maurice, martyrisé l'an 304.

A St-Barthélemy, place Colonne, fête patronale de l'église, dédiée aussi sous le vocable de St Alexandre. I. P. et dotation par leur église nationale des jeunes filles bergamasques.

A St-Augustin, dernier jour du triduo.

27. St Joseph Calasanzio, originaire du royaume d'Aragon,

---

(1) *Cette église a plusieurs dénominations. On l'appelle indistinctement le Panthéon, à cause de sa destination primitive et païenne qui le consacra aux faux dieux; Ste-Marie de la Rotonde, à cause de sa forme circulaire, et Ste-Marie des Martyrs, parce que Boniface IV y fit placer, pour la purifier, plusieurs milliers de corps de martyrs.*

(2) *Une de ses côtes est conservée dans la chapelle du palais Massimo et un de ses bras au* Gesù.

et instituteur de la congrégation des *Maîtres des écoles pies*, pour l'instruction de la jeunesse, mort l'an 1648.

A St-Pantaléon, où, sous le maître-autel, repose son corps. et où l'on montre dans la chambre qu'il habita trente-six ans et où il mourut, divers objets qui lui ont appartenu (1), fête patronale de la congrégation. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

St Augustin, *S. Agostino*, évêque d'Hippone et docteur de l'Eglise, mort l'an 433 (2).

A St-Augustin, messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h.

29. Décollation de St Jean-Baptiste, *Decollazione di S. Giovanni Battista*, l'an 31.

A St-Sylvestre *in Capite*, où l'on expose sa tête et la sainte face du Sauveur (3), offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½. — A St-Jean le Décollé, fête patronale de l'église. Dotation de jeunes filles par la confrérie. Messe, 10 h. ½.

Ste Sabine, *Sta Sabina*, noble dame romaine, décapitée l'an 124.

A Ste-Sabine-sur-l'Aventin, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. Office conventuel.

Le V. Vincent de Bernedo, dominicain navarrais, mort au Pérou, en 1619.

On l'invoque pour la délivrance des tentations contre l'im-

---

(1) *On y voit entre autres ses deux chasubles, son calice, son siége, sa table, son lit, divers vases et coffrets à son usage, quelques livres et le masque moulé sur sa figure après sa mort.*

(2) *Il enseigna la rhétorique à l'école* grecque *de Ste-Marie* in Cosmedin. — *Sa vie a été peinte à fresque, au XVII*e *siècle, dans le cloître des Augustins déchaussés de Jésus et Marie, au* Corso.

(3) *Il est facile de se procurer, soit à la sacristie, soit en s'adressant directement à l'abbesse du monastère, des scapulaires bénis et ayant touché à ces deux insignes reliques.*

pureté, et on vénère son image dans la sacristie de Sainte-Bibiane.

A Ste-Marie *in Cosmedin,* 5 h., neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la Ste Vierge et bénédiction du St Sacrement.

30. St Pammachius, S. *Pammachio,* de la famille des Gracques et des Scipions, prêtre, mort l'an 410.

Son corps repose dans l'église des SS.-Jean et Paul, qui anciennement portait son nom.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Agnès, place Navone, consacrée le 27 janvier 1727, et à St-Charles *ai Catinari,* consacré le 18 mars 1622. I. P.

31. St Raimondo Nonnat, S. *Raimondo Nonnato,* de l'ordre de la Merci, cardinal, mort l'an 1000.

A St-Eustache, dont il fut diacre, office capitulaire.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *in Campitelli,* consacrée le 12 juillet 1728, et à l'église des Capucines au Quirinal, consacrée le 30 novembre 1669.

L'Ave Maria sonne à 7 h.

DIMANCHES D'AOUT.

Samedi — A St-Ignace, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

Dim. dans l'octave de St Ignace, ou premier *dimanche.* — A St-Ignace, où, dans la sacristie, on expose sa soutane, son gilet et sa chasuble de soie blanche, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h. I. P.

Anniversaire de la dédicace à St-Eloi des Forgerons, consacré le 9 juin 1794.

2e *dimanche.* — Ste Philomène, *Sta Filomena,* vierge et martyre.

A Ste-Marie-de-la-Victoire, où, sous un des autels latéraux, repose à découvert le corps de sa compagne, Ste Victoire, panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.

Dim. dans l'octave de l'Assomption. — La Madone de la Piété.

A St-Barthélemy des Bergamasques, communion générale,

8 h.; messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½; I. P.

Dernier dimanche. — SACRÉ COEUR DE MARIE, *Santissimo Cuore di Maria.*

A la Trinité-des-Monts, communion générale, 8 h.; bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½.

LA MADONE DU SALUT, *La Madonna della Salute.*

A Ste-Madeleine, panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½.

LA MADONE DE LA LETTRE, *La Madonna della Lettera.*

A St-Pierre *in Montorio,* messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 6 h.

STE MARIE CONSOLATRICE DES AFFLIGÉS.

A Ste-Marie-du-Suffrage, communion générale, 7 h.; messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h; I. P.

Anniversaire de la dédicace à St-Antoine des Portugais, consacré le 28 août 1812.

A St-André *delle Fratte,* 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

Le chapitre de St-Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum,* et y couvre l'image du Sauveur.

SEPTEMBRE, *Settembre.*

MISSION. — *A St-Jean des Florentins, deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. ST GILLES, *S. Egidio,* noble athénien et abbé, mort l'an 500.

A St-Gilles *in Borgo,* fête patronale de l'église; I. P.

2. ST ETIENNE, *S. Stefano,* roi de Hongrie, mort l'an 1038.

On expose sa relique à St-Etienne-le-Rond.

3. STE SÉRAPIE, *Sta Serapia,* vierge romaine, décapitée l'an 129. — Son corps repose à Ste-Sabine, dans la confession.

Anniversaire de la dédicace à l'église des SS.-Jean et Paul, consacrée le 22 avril 1726.

A St-Augustin, 5 h., septénaire en l'honneur de St Nicolas de Tolentin et bénédiction du St Sacrement.

4. STE ROSALIE SINIBALDI, *Sta Rosalia,* vierge, morte à Palerme, en 1160.

A Ste-Marie de Constantinople, on expose sa relique.

5. St Laurent Giustiniani, *S. Lorenzo,* patriarche de Venise, mort l'an 1455.

On célèbre sa fête à Ste-Marie-Madeleine.

6. Férie.

7. Manifestation de Ste Marie del Pascolo.

A son église *ai Monti* (près Ste-Marie-des-Monts), on découvre l'image miraculeuse de la Vierge.

A l'Ave Maria, illumination de toute la ville.

8. Nativité de la Ste Vierge, *Natività di Maria Santissima,* l'an 15 avant Jesus-Christ. — Fête d'obligation.

A St-Chrysogone *in Trastevere,* à minuit, matines, laudes et messe. — A Ste-Marie du Peuple, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Chapelle papale, 10 h.; messe par le cardinal titulaire et I. de 30 a. et 30 q.; 2es vêpres, 6 h. — A Ste-Marie *in Via,* fête patronale de l'église. On boit de l'eau du puits où fut trouvée, au XIIIe siècle, la Madone qui est exposée sur l'autel du St-Sacrement. — A Ste-Marie *dell'Orto,* au Transtévère, fête patronale de l'église; messe, 10 h, ½; 2es vêpres, 5 h., avec assistance de l'Université des jardiniers, marchands fruitiers, etc. — A la Madone *del Riposo,* hors la porte Portèse, I. de 7 a. et 7 q. — A Ste-Marie *in Cosmedin,* fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½. — A Ste-Marie de Lorette, fête patronale de la corporation des boulangers. A 7 h. ½, messe, à laquelle communient les jeunes filles dotées par la corporation, en costume d'*amantate.* Messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. — *A la Morte,* près le palais Farnèse, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Communion générale, 8 h.; messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h.; I. P. — A Ste-Marie *in Ara Cœli,* offrande annuelle par le sénat de douze écus de cire pour l'exposition du St Sacrement aux quarante heures. — A Ste-Marie de la Consolation, près le Forum, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. — A la Trinité des Pèlerins, I. P. — A l'Ave Maria, illumination générale. (*V.* dim. dans l'octave.)

St Adrien, S, *Adriano*, époux de Ste Natalie, martyrisé à Nicomédie, l'an 294.

A St-Adrien, au *Forum*, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église : messe, 10 h. ½.

L'Ave Maria sonne à 6 h. 3/4.

9. St Serge Ier, *S. Sergio*, pape, mort l'an 699.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

A St-Augustin, dernier jour du septénaire.

10. St Nicolas de Tolentin, *S. Niccola da Tolentino*, religieux de l'ordre de St-Augustin, mort en 1309 (1).

A son église *a Capo le Case*, fête patronale et distribution du pain bénit. Messe, 9 h.; bénédiction du St Sacrement et baiser de la relique du saint, 6 h. — A St-Augustin, où l'on expose de son sang miraculeux (2), offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Tierce, procession, bénédiction et distribution du pain, messe, 9 h.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. — A Jésus-et-Marie, au *Corso*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

St Hilaire, *S. Ilario*, pape, mort l'an 464.

Son corps repose à St-Laurent-hors-les-Murs. — On voit encore au baptistère de Latran les inscriptions qu'il fit graver au-dessus des portes des chapelles de St-Jean-Baptiste et de St-Jean l'Evangéliste.

11. St Prote et St Hyacinthe, *SS. Proto e Giacinto*, frères, eunuques de Ste Eugénie, morts en 257. — Leurs corps reposent à St-Jean des Florentins, sous l'autel des SS. Côme et Damien (3).

12. Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *in Monticelli*, consacrée le 6 mai 1050 (4).

---

(1) *Sa vie a été peinte à fresque et sur toile, au XVIIe siècle, dans sa chapelle, à Jésus et Marie, au* Corso.

(2) *Ce sang coula de ses bras, lorsqu'un zèle pieux, mais indiscret, voulut les séparer du corps.*

(3) *Aux Quatre-Couronnés, il reste une partie de l'inscription en vers que le pape St Damase fit graver sur leur tombe.*

(4) *L'inscription de dédicace est située près de la sacristie.*

13. A St-Marcel, 4 h., on porte processionnellement, autour de la place de l'église, le bois de la vraie croix, et l'on découvre le crucifix; premières vêpres.

14. Exaltation de la sainte croix, ou translation de la vraie croix par Héraclius, après sa victoire sur Chosroès, de la Perse à Jérusalem, l'an 629.

A Saint-Marcel, 10 h., chapelle cardinalice. Après la messe, chaque cardinal fait son offrande pour les dots que la confrérie de St Marcel distribue chaque année aux filles pauvres, et reçoit un bouquet de fleurs artificielles.

A St-André *della Valle*, anniversaire de la fondation de l'ordre des Théatins, en 1524; chemin de la croix, 5 h. ½ (1).

15. St Nicomède, *S. Nicomede*, prêtre, jeté dans le Tibre, l'an 90. Son corps repose à Ste-Praxède, dans la confession.

16. Ste Euphémie, *Sta Eufemia*, vierge, martyrisée en Chalcédoine, l'an 311.

A St-Laurent *alle Chiavi d'Oro*, près le forum de Trajan, fête patronale du conservatoire de jeunes filles qui y est annexé. — A St-Ambroise *alla Massima* (près la place des Tortues), offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un caliée et de quatre torches.

St Abondius, prêtre, et St Abondantius, *SS. Abondio ed Abondanzio*, diacre, frères et nobles romains, décapités l'an 303, hors la porte Salara.

Au *Gesù*, où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, messe, 10 h, ½.

Ste Lucie et St Géminien, SS. *Lucia e Geminiano*, nobles romains, martyrisés sous Dioclétien.

Leurs corps reposent à Ste-Lucie *della Tinta*.

St Corneille, *S. Cornelio*, pape, martyrisé l'an 253, et St Cyprien, *S. Cipriano*, évêque de Carthage, décapité l'an 261.

Le corps de St Corneille repose sous le maître-autel, à Sainte-Marie *in Trastevere*, où l'on expose son bras (2).

L'Ave Maria sonne à 6 h. ½.

---

(1) V. *dim. dans l'octave.*

(2) *L'endroit de sa déposition a été récemment découvert dans le cimetière de St-Calixte, sur la voie Appienne.*

17. Impression des STIGMATES, *Sagre Stimmate*, de la Passion de N.-S. sur les pieds, les mains et le côté de ST FRANÇOIS D'ASSISE, l'an 1224.

Aux Stigmates, où l'on expose une fiole du sang qui coula de ses plaies, fête patronale de l'église et de la confrérie. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 5 h. (1).

ST LAMBERT, *S. Lamberto*, évêque de Maëstricht, martyrisé l'an 698.

A Ste-Marie *dell'Anima*, messe, 11 h.

18. ST THOMAS DE VILLENEUVE, S. *Tommaso da Villanova*, de l'ordre de St-Augustin, archevêque de Valence, mort l'an 1555.

A St-Augustin, messe, 10 h. ½. — A Jésus-et-Marie, au *Corso*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

19. ST JANVIER, *S. Gennaro*, évêque de Bénévent, décapité l'an 304.

A l'église napolitaine du St-Esprit, *via Giulia*, on expose sa relique.

A St-Eustache, 5 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

20. ST EUSTACHE, *S. Eustachio*, chevalier romain, STE THÉOPISTE, *Sta Teopista*, sa femme, et leurs enfants ST AGAPIT et ST THÉOPISTE, SS. *Agapito e Teopisto*, enfermés dans un bœuf d'airain ardent, l'an 120.

A St-Eustache, où, sous le maître-autel, reposent leurs corps et où l'on expose le crâne, une jambe et la lance de St Eustache, offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h.; 2es vêpres, 5 h.

ST AGAPIT, *S. Agapito*, pape, mort à Constantinople, l'an 536. Son corps repose dans la confession de St-Pierres

21. ST MATHIEU, *S. Matteo*, apôtre et évangéliste, martyrisé en Ethiopie, l'an 96.

A Ste-Marie-Majeure, on expose son bras.

22. ST MAURICE, ST EXUPÈRE, ST CANDIDE, ST INNOCENT,

---

(1) V. *dim. dans l'octave.*

St Thyrse et St Vital, SS. *Maurizio, Esuperio, Candido, Innocente, Tirso, Vitale,* officiers de la légion thébaine, martyrisés à Agaune (Suisse), l'an 301.

Au St-Suaire, messe, 10 h. ½.

Ste Digne et Ste Emérite, SS. *Digna ed Emerita,* nobles romaines, filles de Ste Eugénie, martyrisées l'an 262.

Leurs corps reposent à St-Marcel, dans une urne de porphyre qui forme l'autel de leur chapelle.

Anniversaire de la dédicace à St-Ange *ai Corridori di Castello,* consacré le 22 septembre 1855.

23. Ste Thècle, *Sta Tecla,* vierge, disciple de St Paul, martyrisée à Séleucie, l'an 90.

A l'hôpital du St-Esprit, messe, 10 h., chantée par les jeunes filles du conservatoire (1), dont elle est la patronne; bénédiction du St Sacrement, 5 h.; I. P.

St Lin, *S. Lino,* pape, successeur de St Pierre, martyrisé l'an 67.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

24. Notre-Dame de la Merci, *La Madonna della Mercede,* ou apparition à Jacques, roi d'Aragon, de la Ste Vierge, qui lui ordonna l'institution de l'ordre de Notre-Dame de la Merci pour le rachat des captifs, l'an 1230.

A St-Adrien, fête patronale de l'ordre. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h.

La Madone des Chaines, *La Madonna delle Catene,* ainsi nommée à cause de la délivrance d'un prisonnier.

A St-Sylvestre au Quirinal, messe, 10 h.

L'Ave Maria sonne à 6 h. 1/4.

25. St Herculanus, S. *Ercolano,* soldat, martyrisé l'an 138.

Son corps repose à St-Jean Calybite.

---

(1) *Ce conservatoire est affecté spécialement à l'éducation des enfants trouvés. On est admis à visiter leurs travaux de broderie et de plissage (d'aubes, de rochets et linge d'église), aussi remarquables par la délicatesse que par le bon goût.*

26. St Cyprien et Ste Justine, *SS Cipriano e Giustina,* vierge, martyrisés l'an 272, à Nicomédie.

Leurs corps reposent sous leur autel, près le baptistère de Latran.

St Eusèbe, *S. Eusebio,* pape, martyrisé l'an 311.

Son corps repose à St-Sébastien-hors-les-Murs.

St Nil, *S. Nilo,* fondateur et abbé de *Grotta-Ferrata* (1).

A *Grotta-Ferrata,* où l'on conserve son corps, office en rit grec chanté par les moines Basiliens. Messe, 11 h.; vêpres, 3 h. ½; I. P.

27 St Côme et St Damien, SS. *Cosma e Damiano,* frères et médecins arabes, décapités l'an 259.

A leur église *au Forum,* où, sous l'autel du souterrain (2), reposent leurs corps et où l'on expose deux de leurs bras, fête patronale. Messe, 10 h. ½. — A St *Cosimato in Trastevere,* fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. — A St-Jean *della Pigna,* offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — Aux SS.-Côme et Damien, *via dei Barbieri,* fête patronale de l'église et de l'université des barbiers. Messe, 10 h. ½.

28. S. Vinceslas, *S. Vinceslao,* duc de Bohême, martyrisé l'an 936.

29. St Michel, *S. Michele,* archange, protecteur de la Sainte Eglise et de l'ordre des Minimes.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort St-Ange. — Fête d'obligation. — A l'hospice apostolique de Saint-Michel, *a Ripa grande,* messe, 10 heures ½; 2es vêpres, 4 h. ½. — A Saint-Michel *in Borgo,* fête patronale de l'église. Messe, 9 h., avec assistance du Chapitre de St-Pierre. — A St-Ange *ai Corridori di Castello* (3),

---

(1) *Sa vie a été peinte à fresque sur les murs de sa chapelle par Dominique Zampieri, en 1610.*

(2) *L'église souterraine est ouverte.*

(3) *Ces corridors ou galeries couvertes mettent en communication le palais du Vatican et le fort St-Ange.*

fête patronale de l'église. Les jeunes filles dotées par la confrérie, en costume d'*amantate*, communient à la messe de 8 h. et assistent à celle de 10 h. ½; I. P. — A l'université de la Sapience, messe, 10 h. ½, à laquelle assistent les Auditeurs de rote, les Avocats consistoriaux et le collége des Procureurs du Palais Apostolique, qui tous reçoivent un bouquet de fleurs artificielles; sermon latin par un elève du séminaire de Saint-Pierre. — A St-Ange *in Pescheria*, fête patronale de l'église; office capitulaire.

A St-Jérôme de la Charité, 4 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

30. St Jérôme, *S. Girolamo*, prêtre, docteur de l'église (1), mort à Bethléem, l'an 422 (2).

A Ste-Marie-Majeure, où, sous l'autel du St-Sacrement, repose son corps, l'on expose une partie de sa chasuble, l'étole et le manipule avec lesquels il célébrait à Bethléem. — A St-Jérôme de la Charité, où il habita dans la maison de Ste Paule, et où l'on expose son bras, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 8 h., à laquelle communient, en costume d'*amantate*, les jeunes filles dotées par la congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Grand'messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 4 h. ½. — A St-Jérôme des Esclavons, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½, avec assistance du corps diplomatique d'Autriche; 2es vêpres, 4 h. ½. — A Ste-Anastasie, on conserve un fragment de son calice et l'autel où il célébrait. On suppose que les reliques de la Nativité de N.-S. ont été apportées de Palestine par St Jérôme, qui, suivant la tradition, habitait dans le voisinage même de l'église de Sainte-Anastasie.

---

(1) *Les quatre grands docteurs de l'Eglise latine sont: St Ambroise, St Augustin, St Jérôme et St Grégoire Ier.*

(2) *La légende de St Jérôme a été peinte à fresque, au XVe siècle, par Pinturicchio, sur les murs d'une des chapelles de Ste-Marie du Peuple.*

DIMANCHES DE SEPTEMBRE.

1er *dimanche.* SACRÉ COEUR DE MARIE.

A St-Eustache, communion générale, 8 h.; messe, 10 h. ½; bénédiction du St Sacrement, 6 h.

MADONE DE LA CEINTURE, ou apparition à St Augustin de la Ste Vierge, qui lui remit la ceinture de cuir que son ordre a toujours porté depuis. — A St-Augustin, messe, 10 h. ½.

Dim. dans l'octave de la Nativité. — ST NOM DE MARIE.

Au St-Nom-de-Marie (1), place Trajane, fête patronale de l'église et de la confrérie. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. A 9 h., messe à laquelle assistent, en costume d'*amantate,* les jeunes filles dotées par la confrérie. Grand'messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. (*V.* dim. suivant.) — A St Pantaléon, fête patronale de la congrégation des écoles pies. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½. — A l'oratoire de Ste-Marie *in Via,* place Poli, messe, 10 h. ½.

NOTRE-DAME DE BON SECOURS.

A Jésus-et-Marie, au *Corso,* messe, 10 h. ½; I. P.

Dimanche suivant. — OCTAVE DU ST NOM DE MARIE.

Au St-Nom-de-Marie, messe, 10 h. ½; procession que bénit le pape, lorsqu'il habite le Quirinal et qu'elle entre dans le palais, 5 h. ½.

Dim. dans l'oct. de l'Exaltation. — N.-D. DES SEPT-DOULEURS, *Beatissima Vergine Addolorata.*

A St-Marcel, messe, 10 h. ½; 2es vêpres et procession solennelle, 4 h.; I. P., ainsi que chaque jour de l'octave. — A St-Nicolas *in Arcione,* messe, 10 h. ½.

A Ste-Marie *in Trivio,* consacrée le 25 mars 1675, anniversaire de la dédicace.

Dim. dans l'oct. des Stigmates.

---

(1) *La fête fut instituée et l'église bâtie sous le pontificat d'Innocent XI, en action de grâces de la célèbre victoire remportée à Vienne sur les Turcs, en* 1683.

Aux Stigmates, près la place de la Minerve, 4. h. ½, procession solennelle où l'on porte le sang de St François d'Assise; I. P.

3e *dimanche.*

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *in Campo Carleo,* près la place Trajane, consacrée le 6 septembre 1767, et à Saint-Michel *a Ripa grande,* consacré le 27 septembre 1835.

Dernier dimanche.

LE PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C. (1).

A Ste-Marie-des-Monts, messe, 10 h. ½; procession solennelle, où l'on porte la vraie croix, 4 h. ½.

LA MADONE DE LA DIVINE PERSÉVÉRANCE.

A St-Sauveur *delle Coppelle,* 8 h., communion générale; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h.

A St-Jean des Florentins, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

OCTOBRE, *Ottobre.*

MISSION. — *Au* Gesù, *deux heures et demie avant l'*Avé Maria.

1. Anniversaire de la dédicace à la basilique de Ste-Marie-Majeure, consacrée par Sixte III, au Ve siècle. I. de 1 an et 40 jours; même indulgence depuis le jour de la dédicace jusqu'à l'octave de l'Assomption. — Même anniversaire à St-Blaise *in Via Giulia,* consacré le 11 novembre 1730.

2. SS. ANGES GARDIENS, *SS. Angeli Custodi.*

A l'Angelo Custode, I. P. et offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches (2).

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie in Monterone, consacrée le 24 septembre 1817.

---

(1) *Cette fête est quelquefois renvoyée au premier dimanche d'octobre, s'il est plus rapproché de la fin de septembre.*

(2) *A l'Angelo Custode et ailleurs, des inscriptions commémoratives témoignent de la reconnaissance de l'église envers le sénat pour sa piété et sa générosité.*

3. St Candide, *S. Candido,* martyr.

Son corps repose à découvert sous le maître-autel, à St-Sauveur *in Campo,* près le Mont-de-Piété.

Aux SS.-Apôtres et à Ste-Marie *in Ara Cœli* (1), 4 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre.

4. St François d'Assise. *S. Francesco d'Assisi,* fondateur de l'ordre des Frères mineurs, mort l'an 1226 (2).

A St-François *a Ripa,* où il établit un hôpital, on montre la chambre qu'il habitait, la pierre sur laquelle il posait sa tête pour dormir, et l'oranger qu'il planta. I. P., ainsi que toute l'octave. — A Ste-Marie *in Ara Cœli,* messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 4 h. ½; I. P. — Aux SS.-Apôtres, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. A 10 h. ½, messe basse, et à 11 h., messe solennelle, auxquelles assistent les jeunes filles dotées, en costume d'*amantate.* — Aux Stigmates, où l'on expose du sang des stigmates de St François, 8 h. ½, messe à laquelle communient les jeunes filles dotées par la confrérie, en costume d'*amantate.* — A St-Sylvestre *in Capite,* où l'on expose une partie du capuchon de St François, messe, 10 h. ½.

St Pétronius, *S. Petronio,* évêque de Bologne, mort l'an 430.

A St-Pétronius des Bolonais, près le palais Farnèse, fête patronale de l'église. Messe, 10 h.

L'Ave Maria sonne à 6 h.

5. Ste Galle, *Sta Galla,* dame romaine, morte l'an 504.

A Ste-Galle, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. A 6 h. du matin, aumône aux pauvres d'un paul et d'un pain d'une livre chacun.

A St François *a Ripa,* 2e jour de l'octave; I. P.

A Ste-Marie *della Scala,* 5 h., neuvaine préparatoire à la fête de SteThérèse et bénédiction du St Sacrement.

---

(1) *Aujourd'hui et demain, le général des Dominicains, assisté des religieux de son ordre, officie à Ste-Marie* in Aracœli. (V. 4 *août.*) *Musique à grand orchestre.*

(2) *Sa vie a été peinte à fresque dans le cloître de St-Pierre* in Montorio, *sous le pontificat de Sixte* V, *par J.-B. della Marca et Roncelli.*

6. St Bruno, *S. Brunone*, fondateur de l'ordre des Chartreux, mort l'an 1101.

A Ste-Marie des Anges, aux Thermes de Dioclétien, fête patronale de l'ordre. I. P. Messe, 10 h.; 2es vêpres, 5 h.

A St-Marc, 4 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église; le reliquaire est ouvert aujourd'hui et demain.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie de la Paix; I. P.; le reliquaire est ouvert

A St-François *a Ripa*, 3e jour de l'octave; I. P.

7. St Marc, *S. Marco*, pape, mort l'an 336.

A St-Marc, où, dans l'urne de porphyre du maître-autel, repose son corps, messe, 10 h.; 2es vêpres, 4 h.

St Serge et St Bach, *SS. Sergio e Bacco*, nobles romains, martyrisés l'an 300.

A St-Serge et St-Bach *ai Monti* (1), fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½.

Anniversaire de la dédicace à St-Martin-des-Monts, consacré le 29 mai 1729.

A St-François *a Ripa*, 4e jour de l'oct.; I. P.

8. Translation du corps de Ste Brigitte de St-Laurent *in Pane e Perna*, où elle fut enterrée, en Suède, l'an 1373. (*V.* 23 juillet.)

A Ste-Brigitte, place Farnèse, messe, 10 h., à laquelle assiste le chapitre de Ste-Marie *in Trastevere*. I. P.

A St-François *a Ripa*, 5e jour de l'oct.; I. P.

9. St Denis, *S. Dionisio*, évêque de Paris, mort sur la fin du Ier siècle.

A St-Denis aux Quatre-Fontaines, fête patronale de l'église; I. P.; messe, 10 h. ½, chantée par les religieuses du couvent. — A St-Louis des Français, 10 h., messe; 5 h., 2es vêpres.

Anniversaire de la dédicace à St-Chrysogone, consacré le 9 juillet 1123 (2).

Le B. Jean Léonardi, fondateur des Clercs de la Mère de Dieu, mort à Rome, en 1609.

---

(1) *Cette église est aussi nommée Ste-Marie* del Pascolo.

(2) *L'inscription de dédicace est placée dans le transsept.*

Son corps repose sous son autel, à Ste-Marie *in Campitelli*. Il habita l'hospice de Ste-Galle.

A St-François *à Ripa*, 6e jour de l'octave. I. P.

10. ST FRANÇOIS DE BORGIA, général de la compagnie de Jésus, mort l'an 1572.

Au *Gesù*, où il habita la chambre de St Ignace, messe 10 h. ½.

A St-François *à Ripa*, 7e jour de l'octave. I. P.

11. A St-François *a Ripa*, dernier jour de l'octave. I. P.

12. Férie.

13. Anniversaire de la dédicace à St-Stanislas des Polonais *alle Botteghe oscure*; messe, 10 h. ½.

A St-Calixte, 4 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

A Ste-Marie *della Scala*, dernier jour de la neuvaine.

L'Ave Maria sonne à 5 h. 3/4.

14. ST CALIXTE Ier, *S. Calisto*, pape, martyrisé l'an 224.

A St-Calixte, où l'on montre le puits dans lequel il fut précipité, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 4 h. 1/4. — A Ste-Marie *in Trastevere*, où, sous le maître-autel, repose son corps, on expose son bras et l'on conserve dans la nef la pierre qui lui fut mise au cou quand on le jeta dans le puits. (*V.* dim. dans l'oct.)

A Ste-Marie *della Scala*, premières vêpres, 4 h. 1/4, pour la fête patronale de l'ordre.

Anniversaire de la dédicace à l'église *delle Mantellate, alla Lungara*, consacrée par le cardinal d'York, le 13 novembre 1768.

15. STE THÉRÈSE, *Sta Teresa*, réformatrice de l'ordre des Carmes, morte à Avila (Espagne), l'an 1582.

A Ste-Marie *della Scala*, où l'on expose son pied, offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 4 h. 1/4. — A St-Joseph *Capo le Case*, I. P.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. — A Ste-Thérèse aux Quatre-Fontaines, fête patronale de l'église I. P.; messe, 10 h.; 2es vêpres et bénédiction du St Sacrement, 5 h. L'office est chanté par les Carmélites déchaussées. Offrande par le sénat, tous les dix ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Marie de la Victoire, I. P.; bénédiction du St Sacrement, 5 h. 1/4.

16. Férie.

17. Le musée de l'académie de St Luc et les souterrains de Ste-Marie *in Via Lata* sont ouverts dans l'après-midi et demain toute la journée.

18. St Luc, *S. Luca*, évangéliste, mort en Bythinie, l'an 61.

A Saint-Pierre au Vatican, où l'on expose son chef, office capitulaire, le matin, 7 heures 3/4; le soir, 3 h. 3/4. — A Sainte-Martine, I. P. Messe, 10 h. ½, à laquelle assistent les Académiciens de St-Luc, qui l'ont pour patron. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Marie *in Via Lata*, où il habita et écrivit les Actes des apôtres, on découvre la Madone qui lui est attribuée. — A Ste-Marie-Majeure, on expose son bras et l'on découvre la Madone de la chapelle Borghèse, peinte par lui, suivant la tradition. — A Sainte-Marie *in Ara Cœli*, on découvre la Madone dite de Saint Luc. Messe, 10 heures ½, avec assistance des Notaires, qui le reconnaissent pour patron; après l'évangile, sermon latin. — Suivant la tradition populaire de Rome, St Luc aurait peint à fresque ou sur bois les sept Madones conservées et exposées dans les églises de Ste-Marie-Majeure, Ste-Marie *in Via Lata*, Ste-Marie du Peuple, Ste-Marie *in Ara Cœli*, Ste-Marie-des-Grâces, près l'hôpital de la Consolation, St-Augustin et St-Dominique et St-Sixte,

19. St Pierre d'Alcantara, *S. Pietro d'Alcantara*, franciscain espagnol, réformateur de l'ordre de St François, mort en 1562.

A St-Antoine des Portugais, à l'occasion de la fête patronale de S. M. Très-Fidèle le Roi de Portugal, messe pontificale, suivie du *Te Deum*, 10 h., avec assistance du corps diplomatique.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Anne *ai Falegnami*, consacrée le 7 octobre 1682.

20. Invention du corps de Ste Cécile, la première fois, l'an 821, dans la catacombe de St-Sixte, sur la voie Appienne; la seconde, le 20 octobre 1690, sous l'autel de son église *in Trastevere*.

Anniversaire de la dédicace à St-François de Paule *ai Monti*, consacré le 18 juillet 1728 par Benoît XIII, qui accorda à per-

pétuité l'indulgence de 50 a. et 50 q., et à Ste-Madeleine, consacrée le 6 mai 1728.

21. Ste Ursule et ses compagnes, *Sta Orsola e compagne,* vierges, martyrisées l'an 453.

A Ste-Ursule, fête patronale de l'église; offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A St-Louis des Français, on expose la tête d'une des compagnes.

22. Anniversaire de la dédicace à St-Nicolas de Tolentin, consacré le 7 octobre 1685.

L'Ave Maria sonne à 5 h. ½.

23. Jésus Nazaréen, *Gesù Nazzareno.*

A St-Charles aux Quatre-Fontaines, messe, 10 h. ½. — Au *S.-Bambino Gesù,* I. P. — A Ste-Marie *in Aquiro,* messe, 8 h. ½.

St Jean de Capistran, *S. Giovanni da Capistrano,* mineur observantin, mort l'an 1456.

A Ste-Marie *in Ara Cœli,* on conserve le monogramme du nom de Jésus (1), dont il prit la défense, à la basilique vaticane, en présence de Martin V et des cardinaux.

24. St Raphael, *S. Raffaele,* archange.

Au *Gesù,* messe, 10 h. ½. — A l'église nationale des Lucquois, au pied du Quirinal, messe, 11 h.

Anniversaire de la dédicace à St-Apollinaire, consacré par Benoît XIV, le 21 avril 1748.

25. St Crespin et St Crespinien, *SS. Crispino e Crispiniano,* nobles romains, décapités à Soissons (France), où ils exercèrent le métier de cordonniers, l'an 303.

Leurs corps reposent sous leur autel à St-Laurent *in Pane e Perna,* où l'on expose leurs têtes. Messe, 10 h. ½. (*V.* dim. dans l'oct.)

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *in Via Lata,* I. P. Le reliquaire est ouvert (2).

---

(1) *Ce monogramme est le même que celui dit de St Bernardin de Sienne.*

(2) *Je signale dans une des armoires du bas-côté droit une charmante châsse en émaux limousins du XIIIe siècle.*

26. St Evariste, S. *Evaristo*, pape; martyrisé l'an 121.

Son corps repose à la basilique vaticane; dans la confession.

27. A St-Pierre au Vatican; 3 h. ½, premières vêpres des SS. Simon et Jude.

28. St Simon et St Jude ou Thadée, SS. *Simone e Giuda*, apôtres, martyrisés en Perse, l'an 45.

A la basilique vaticane; où, sous leur autel, reposent leurs corps, messe, 9 h.; 2es vêpres, 3 h. ½. — A leur église *al Coronari*, fête patronale.

29. Férie.

30. Le B. Alphonse Rodriguez, *B. Alfonso Rodriguez*, de la compagnie de Jésus, mort en 1617.

Au *Gesù*, où l'on expose son bras; messe, 10 h.

31. St Siricius, S. *Siricio*; pape; mort l'an 398.

Son corps repose à Ste-Pudentienne, où l'on voit son épitaphe extraite de la catacombe de Ste-Priscille.

Vigile de la Toussaint.

Jeûne et abstinence en maigre strict. — Au palais apostolique, 3 h. ½; chapelle papale pour les premières vêpres.

DIMANCHES D'OCTOBRE.

1er *dimanche*. — La Madone du Rosaire (1):

A Ste-Marie-sur-Minerve, messe, 11 h. Procession solennelle par les rues de la ville, 4 h. — A Ste-Sabine; messe, 10 h.; procession sur l'Aventin, 4 h. — A Ste-Catherine de Sienne *a monte Magnanapoli*, I. P. Messe, 9 h.; chantée par les religieuses du couvent.

La Madone des Sept-Douleurs.

A Ste-Marie-des-Monts, messe, 10 h. ½.

Commémoraison de la victoire navale remportée à Lépante sur les Turcs, l'an 1571.

---

(1) *Le Rosaire a été peint à fresque, au XVIIe siècle, dans le cloître de Ste-Marie sur-Minerve, sous la forme d'un rosier qui sort du ventre de St Dominique couché et endormi, et dont les roses offrent, au milieu de leurs pétales, les principaux mystères de la vie de N.-S. et de la Ste Vierge.*

A St-Pierre, on en fait mémoire à la messe. — Le magnifique plafond de Ste-Marie *in Ara Cœli* a été offert à cette occasion par le sénat.

Samedi. — A St-Augustin; premières vêpres pour la fête de la Maternité; 4 h. ½.

2e *dimanche.* — LA MADONE *del Parto*, ou de LA MATERNITÉ (1).

A St-Augustin, messe, 10 h.; panégyrique, bénédiction du St Sacrement et *Te Deum*, 4 h.; I. P.

LA MADONE DU ROSAIRE.

A l'église du Rosaire *à Monte Mario*; procession, 4 h.

LA MADONE DU REMÈDE.

A St-Denis aux Quatre-Fontaines; I. P.

Dimanche dans l'octave de ST CALIXTE.

A Ste-Marie *in Trastevere*, station; messe, 10 h. On expose le bras de St Calixte.

Dim. dans l'octave des SS. CRESPIN ET CRESPINIEN.

A St-Sauveur *a Ponte Rotto*, fête patronale de la corporation des cordonniers. Messe, 9 h, A 3 h. ½, ils se rendent processionnellement à l'église de St-Laurent *in Panie e Perna*; pour y vénérer les reliques de leurs saints patrons.

Dim. dans l'octave de JÉSUS NAZARÉEN.

A Ste-Marie de Constantinople et à *l'Angelo Custode*, I. P. — A Ste-Marie *in Via*, messe, 11 h. — A St-Chrysogone, messe, 11 h.; 2e vêpres, 3 h. ½; I. P. — A Ste-Marie *in Monticelli*, messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h.

3e *dimanche.*

Anniversaire de la dédicace à St-Joachim *ai Monti*; consacré le 20 février 1780. — Même anniversaire à St-Venance; consacré par Benoît XIII; le 19 mars 1728. — Même anniversaire à St-Nicolas *ai Cesarini*, consacré le 31 janvier 1729. — Même anniversaire à l'église de la Mort, consacrée le 20 octobre 1738. — Même anniversaire à l'église de Jésus-et-Marie; au *Corso*, consacrée le 28 janvier 1675.

---

(1) *Cette Madone est incontestablement la plus vénérée de toutes celles de Rome. Les pierreries et diamants qui la couvrent, ainsi que les nombreux ex-voto suspendus aux murs, attestent une dévotion populaire.*

4e *dimanche.*

Anniversaire de la dédicace à St-Benoît *in Piscinula,* consacré le 11 novembre 1728. — Même anniversaire à St-Laurent *alle Chiavi d'Oro,* consacré le 5 juin 1728. — Même anniversaire à St-Jean *della Malva,* consacré le 12 octobre 1851. — Même anniversaire à St-Sauveur *a Ponte Rotto,* consacré le 8 octobre 1769. — Même anniversaire à St-Ignace, consacré le 17 mai 1727.

Dernier dimanche.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *Regina Cœli,* sur la place du Peuple, consacrée le 26 septembre 1830. — Même anniversaire à Ste-Anastasie, consacrée le 26 mai 1818.

NOVEMBRE, *Novembre.*

MISSION. — *A St-Esprit* in Sassia, *deux heures et demie avant l'*Ave Maria.

1. LA TOUSSAINT, *Tutti Santi,* fête d'obligation.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château St-Ange. — Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½; messe par un cardinal-évêque, sermon latin par un élève hongrois-germanique, et I. de 30 a. et 30 q. — Vêpres, matines et laudes de l'office des morts, 3 h.

A Ste-Marie des Martyrs, où l'on expose toutes les reliques, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. — Au *Gesù,* communion générale et I. P. pour la clôture de la mission, 8 h.

ST CÉSAIRE, *S. Cesario,* diacre, martyrisé à Terracine, l'an 110.

Son corps repose à Ste-Croix-de-Jérusalem, dans l'urne de basalte du maître-autel.

Dans l'après-midi commence l'OCTAVE DES MORTS (2), avec

---

(1) *Pendant cette octave, les confiseurs vendent des bonbons imitant des os de mort et des fèves confites, en mémoire de la distribution de fèves que font les religieux aux pauvres, à la porte de chaque couvent.*

I. P. chaque jour, à St-Grégoire sur le *Cœlius*, à St-Jacques *Scossacavallo*, à Ste-Lucie *della Tinta*, aux Stigmates, à Ste-Marie-du-Suffrage, à *la Morte*, à St-Michel *in Borgo*, où l'on monte à genoux une imitation de la *Scala Santa*, et dans les oratoires des confréries (1). — Au cimetière de *S. Spirito in Sassia*, I. P. — Le charnier des Capucins, place *Barberini*, reste ouvert toute l'octave. — Représentation, avec personnages de grandeur naturelle, d'un fait historique, le plus souvent relatif à la mort, dans les cimetières de St-Jean de Latran, du Saint-Esprit, de la *Morte* et de Ste-Marie *in Trastevere* (2).

A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après *l'Ave Maria*, commencent les *oratorios* de musique sacrée institués par St Philippe de Néri; on les continue ainsi tous les dimanches et autres jours de fête d'obligation jusqu'au dimanche des Rameaux inclusivement (3).

2. Commémoraison des fidèles trépassés, *Commemorazione dei fedeli defonti*.

Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½; messe par le Cardinal Grand Pénitencier. On chante le *Dies iræ* de Baïni; le Pape fait l'absoute.

3. Commémoraison des souverains Pontifes défunts.

Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½; messe par le Cardinal Camerlingue de la Ste Eglise et absoute par le Pape.

A St-Charles, au *Corso*, 4 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église et de la confrérie.

4. St Charles Borromée, *S. Carlo Borromeo*, cardinal-prêtre du titre de St-Martin-des-Monts (4), puis de Ste-Praxède, archiprêtre de Ste-Marie-Majeure et archevêque de Milan, mort l'an 1584.

---

(1) *Dans ces oratoires, on chante l'office des Morts ou l'on récite le chapelet, suivi de la bénédiction du St Sacremnt.*

(2) *Ces représentations restent exposées toute l'octave. On peut se procurer et l'on trouve affichée dans chacun des cimetières l'explication et la gravure du sujet représenté.*

(3) *Les hommes seuls y sont admis*

(4) *Ses armoiries sont sculptées au plafond de l'église, qu'il fit restaurer. — A Ste-Praxède. son nom fut gravé à la façade pour semblables restaurations et embellissements.*

A St-Charles, au Corso, où l'on expose, à son autel, son cœur, son crucifix d'or, un linge imprégné de son sang et la représentation de sa châsse telle qu'on la voit à Milan, chapelle papale 10 h.; messe par un cardinal-prêtre; I. de 30 a. et 30 q. — 2es vêpres; 4 h. (1). A St-Charles ai Catinari où l'on expose sa mitre de damas blanc et un morceau de la corde qu'il porta au cou lors de la peste de Milan; fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½; I. P. — A Ste-Praxède, on expose son fauteuil, sa mitre de damas blanc, un morceau de sa mozette et la table sur laquelle il faisait manger les pauvres. — Au palais Altemps, on montre la chambre qu'il habita et la chasuble rouge brodée dont il se servait pour dire la messe. — On conserve de ses lettres autographes au Gesù (chambre de St Ignace) et à St-Philippe de Néri : les capucins de la place Barberini possèdent sa mozette.

L'Ave Maria sonne à 5 h. 1/4.

5. ST ZACHARIE, *S. Zaccaria*, prêtre et prophète, et STE ELISABETH, *Sta Elisabetta*, sa femme, parents de St Jean-Baptiste.

A St-Jean de Latran, on expose la tête de St Zacharie dans un buste en vermeil.

STE SILVIE, *Sta Silvia*, mère de St Grégoire le Grand, morte l'an 604.

Sa maison était située sur l'Aventin, où est aujourd'hui l'église de St-Saba.

COMMÉMORAISON DES CARDINAUX DÉFUNTS.

Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½ : messe par le Cardinal Camerlingue du Sacré Collège et absoute par le Pape.

A la Sapienza, messe du St-Esprit pour l'ouverture des cours, à laquelle assiste le Cardinal Archichancelier de l'Université, qui reçoit ensuite dans la grande salle la profession de foi, selon la formule de Pie IV, de tous les professeurs enseignants.

Anniversaire de la dédicace à Saint-Tryphon, consacré en 1113 (2), et à St-Augustin, consacré le 11 juillet 1728.

(1) *Après la messe, Sa Sainteté se rend à l'oratoire, où elle admet au baiser du pied le clergé de l'église, ainsi que les dignitaires et les membres de l'archiconfrérie de St-Charles.*

(2) *L'inscription commémorative, en vers, est encastrée dans le mur, près de la porte.*

6. A St-Jean de Latran, messe de *Requiem* pour Henri IV et les rois de France ses successeurs, autrefois chanoines de la basilique (1).

7. Aux Quatre-Couronnés, premières vêpres pour la fête patronale de l'église, 3 h. 1/4 (2).

8. Les quatre Saints couronnés SÉVÈRE, SÉVÉRIEN, CARPOPHORE et VICTORIN, *SS. Severo, Severiano, Carpoforo, Vittorino,* frères, martyrisés l'an 302.

A leur église, sur le *Cœlius,* où, dans la confession, reposent leurs corps, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h.; 2es vêpres, 3 h. 1/4.

Les SS. CLAUDE, NICOSTRATE, SYMPHRONIEN, CASTORIUS et SIMPLICE, *SS. Claudio, Nicostrato, Sinfroniano, Castorio, Simplicio,* sculpteurs romains, martyrisés l'an 302.

Leurs corps reposent aux Quatre-Couronnés, dans la confession.

Premières vêpres à St-Jean de Latran, 3 h. 1/4.

9. DÉDICACE DE LA BASILIQUE DU SAUVEUR, par St Sylvestre, l'an 313. — La nouvelle basilique a été consacrée par Benoît XIII, le 28 avril 1726.

A St-Jean de Latran, où l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul et où l'on expose les reliques, dans leur chapelle (*V.* 1re ostension), matines solennelles, 7 h.; messe par le Cardinal-Archiprêtre, 10 h.; 2es vêpres, avec assistance des Eminentissimes Cardinaux, 3 h. 1/4.

ST THÉODORE, *S. Teodoro,* soldat, brûlé vif à Amasée, dans le Pont, l'an 303.

A St-Théodore-le-Rond, où l'on expose un de ses doigts, fête patronale de l'église; I. P. Offrande par le senat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches.

---

(1) *Une statue en bronze de Henri IV a été élevée sous le portique de la basilique, par les soins du chapitre.*

(2) *On les nomma longtemps ainsi, parce qu'on ignorait leurs noms. L'église qui leur est dédiée s'appelle encore l'église des* Santi-Quattro.

DERNIER JOUR DE L'OCTAVE DES MORTS (1).

A St-Grégoire sur le *Cœlius*, 3 h. 1/4, procession, où l'on porte le bras de St Grégoire le Grand.

10. ST TRYPHON, *S. Trifone*, martyr, au IIIe siècle.

Son corps repose à St-Augustin, sous le maître-autel.

ST ANDRÉ AVELLIN, *S. Andrea Avellino*, de l'ordre des Théatins, mort l'an 1608. — On l'invoque contre la mort subite et l'apoplexie.

A St-André *della Valle*, communion générale et distribution des médailles de St-André, bénites *in articulo mortis*, 7 h. ½; messe, 11 h.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 3 h. ½; I. P. — A Ste-Marie-du-Suffrage, communion générale, 7 h., et distribution de la médaille bénite *in articulo mortis* par Sa Sainteté.

A St-Martin-des-Monts, 3 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

11. ST MARTIN, *S. Martino*, évêque de Tours, mort l'an 397.

A St Martin-des-Monts, messe, 10 h. ½.

ST BARTHÉLEMY, *S. Bartolomeo*, abbé de *Grotta-Ferrata*.

A *Grotta-Ferrata*, où l'on conserve son corps, messe en rit grec, 11 h.; vêpres, 3 h. ½, I. P.

Anniversaire de la dédicace à St-Joseph des Charpentiers, consacré le 11 novembre 1663, et à Ste-Marie-Traspontine, consacrée le 11 novembre 1728.

12. ST MARTIN, *S. Martino*, pape, mort exilé en Chersonèse, l'an 653.

A St-Martin-des-Monts, où, sous le maître-autel, repose son corps, messe, 9 h. ½.

A St-André au Quirinal, premières vêpres, 3 h. ½.

ST DIEGO, franciscain, mort à Alcala (Espagne), en 1463.

A Ste-Marie *in Ara Cœli*, on montre la chambre (2) qu'il

---

(1) *Un des jours de l'octave, on célèbre au* Gesù *une messe solennelle pour les défunts de l'armée pontificale. Le Ministre des armes y assiste avec l'état-major.*

(2) *Cette chambre a été transformée en chapelle pour les besoins des religieux malades. Les femmes ne peuvent la visiter, parce qu'elle est dans la clôture.*

habita en 1450 et l'on donne à boire de l'eau bénite avec sa médaille.

13. St Stanislas Kostka, *S. Stanislao Kostka,* noble polonais, novice de la compagnie de Jésus, mort en 1568.

A St-André au Quirinal, où, sous l'autel de sa chapelle, repose son corps, et où l'on montre la cellule qu'il habita pendant son noviciat, et dans laquelle il mourut, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. ½; I. P. — On expose sa relique à St-Ignace.

St Hommebon, *S. Omobuono,* tailleur, mort à Crémone, l'an 1197.

A St-Hommebon, fête patronale de l'église et de la corporation des tailleurs.

St Nicolas Ier, *S. Nicola I,* pape, mort l'an 867.

Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

Anniversaire de la dédicace à St-Marc, où l'on ouvre l'armoire dans laquelle est conservée une partie des reliques.

14. Premières vêpres à Ste-Marie *in Trastevere,* 3 h. 1/4.

15. Anniversaire de la dédicace à Ste-Marie *in Trastevere;* messe, 9 h.; 2es vêpres, 3 h. 1/4.

St Malo, *S Macuto,* évêque, mort en Bretagne, l'an 570.

A St-Malo, près St-Ignace, fête patronale de l'église; messe, 9 h., avec assistance du chapitre de St-Pierre.

Aux SS.-Jean et Paul, 4 h., premières vêpres de la fête patronale de l'ordre des Passionnistes.

16. Le B. Paul de la Croix, *B. Paolo della Croce,* fondateur de l'ordre des Passionistes, mort l'an 1775.

Aux SS.-Jean et Paul, on montre, dans la chambre qu'il habita et où il mourut, une foule d'objets qui lui ont appartenu (1). Son corps repose à découvert sous son autel, et son

(1) *Son fauteuil, le crucifix qu'il portait dans les missions, l'autel sur lequel il célébrait la messe. Dans l'armoire du côté gauche: son cilice, sa discipline, son chapelet, son bréviaire, cinq chasubles, un bénitier avec son aspersoir, son chapeau, son manteau, deux missels, son calice, ses burettes, etc. Dans l'armoire du côté droit : plusieurs vêtements, un Nouveau Testament, un diurnal, son linceul, ses lunettes, son couvert de buis, sa lampe, sa canne, deux tabatières, une paire de pantoufles et de sandales, etc.*

cœur est exposé au grand autel. Messe, 10 h. ½ ; 2es vêpres, 4 h.

17. St Grégoire le Thaumaturge, *S. Gregorio Taumaturgo,* évêque de Néocésarée, mort l'an 266.

On expose sa relique à St-Ignace.

St Aignan, *S. Aniano,* évêque, disciple de St Marc, mort à Alexandrie, l'an 61.

A St-Aignan, près la place *Montanara,* où l'on expose sa relique, fête patronale de l'église.

Premières vêpres de la dédicace à St-Pierre, 3 h.

18. Dédicace des basiliques de St-Pierre et de St-Paul, l'an 313, par St Sylvestre (1).

A la basilique vaticane, l'on ouvre la confession, dont les degrés sont couverts par le tapis brodé et offert par les princesses romaines, et l'on y expose la cassette où sont conservés les palliums. Matines solennelles, 8 h.; la messe, à laquelle assiste le Pape, 10 h. ½, est suivie de l'ostension des reliques de la Passion: la sainte lance, le bois de la croix et la sainte face. 2es vêpres, 3 h., avec assistance des Eminentissimes Cardinanx, et 2e ostension des mêmes reliques.

19. Ste Elisabeth, *Sta Elisabetta,* veuve, reine de Hongrie, morte l'an 1231.

Aux SS.-Apôtres, après le panégyrique et la bénédiction, 4 h., on fait baiser sa relique.

20. St Félix de Valois, un des deux fondateurs de l'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs, mort l'an 1212.

A St-Chrysogone, fête patronale de l'ordre; messe, 11 h.: 2es vêpres, 3 h. ½; I. P. — A St-Charles aux Quatre-Fontaines, I. P. — A St-Denis, messe, 9 h. ½, avec assistance du clergé de St-Louis des Français.

L'Ave Maria sonne à 5 h.

21. Présentation au temple de la Ste Vierge.

A Ste-Marie *in Posterula,* fête patronale de l'église; messe, 10 h.

A Ste-Cécile *in Trastevere,* premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

---

(1) *La nouvelle basilique de St-Pierre a été consacrée par Urbain VIII, et celle de St-Paul par S. S. Pie IX, le 10 décembre 1854.*

22. Ste Cécile, *Sta Cecilia,* noble vierge romaine, martyrisée l'an 232 (1).

A Ste-Cécile, bâtie sur l'emplacement de la maison de Valérien, son mari, où, sous le maître-autel, repose son corps, et où l'on voit la salle des bains, avec les conduits de vapeur, dans laquelle elle fut exposée pendant un jour et une nuit pour y être suffoquée, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½, par le cardinal titulaire, qui accorde aux assistants l'I. de 100 jours; 2es vêpres, 3 h.; I. P. — L'église du Divin-Amour, près le palais Borghèse, fut bâtie à l'endroit de la maison de son père, où elle naquit. — A l'oratoire de *la Chiesa Nuova, oratorio* de musique sacrée, 5 h. ½. — La catacombe de St-Calixte, où reposa plusieurs siècles le corps de Ste Cécile, est ouverte dès le matin et on y peut assister à la messe.

23. St Clément, *S. Clemente,* pape, précipité dans la mer avec une ancre au cou, l'an 103.

A St-Clément, où, sous le maître-autel, repose son corps, et ou l'on expose son bras, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; complies, 4 h. 1/4; I. P.

Ste Félicité, *Sta Felicita,* noble dame romaine, martyrisée l'an 157.

Son corps repose à St-Marcel.

A St-Chrysogone, 3 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

24. St Chrysogone, *S. Crisogono,* noble romain, décapité l'an 303.

A son église *in Trastevere,* offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.; 2es vêpres, 3 h.

25. Ste Catherine, *Sta Caterina,* vierge, martyrisée à Alexandrie, l'an 307.

A Ste-Catherine *dei Funari,* fête patronale de l'église. Cha-

(1) *Une inscription, placée en 1409, par les soins de Guillaume, archevêque de Bourges, atteste l'endroit de sa déposition première, dans la catacombe de St-Sébastien-hors-les-Murs.*

pelle cardinalice, 10 h.; 2es vêpres, 3 h.; I. P. — A Ste-Catherine *della Rota,* fête patronale de l'église; messe, 9 h., avec assistance du chapitre de St-Pierre.

A St-Etienne *sopra Cacco,* premières vêpres, 4 h., pour la fête patronale de l'ordre des Sylvestrins.

26. St Sylvestre, *S. Silvestro,* abbé, fondateur de l'ordre des Sylvestrins, mort l'an 1267.

A St-Etienne *sopra Cacco,* messe, 10 h. ½; I. P. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

Le B. Léonard de Port-Maurice, *B. Leonardo da Porto-Maurizio,* instituteur de la confrérie du Chemin de la Croix, au Colisée, mort l'an 1750.

A St-Bonaventure sur le Palatin, où, sous le maître-autel, son corps repose à découvert, l'on montre, dans la cellule qu'il habita et où il mourut, divers objets autrefois à son usage (1); messe, 11 h.

Anniversaire de la dédicace à St-Sauveur *delle Coppelle,* consacré le 26 novembre 1195. — L'inscription de dédicace se lit au bas de la nef.

27. Férie.

28. St Grégoire III, *S. Gregorio III,* pape, mort l'an 741. Son corps repose dans la confession de St-Pierre.

29. St Saturnin et St Sisinnius, diacre, *SS. Saturnino e Sisinnio,* martyrisés à Rome, l'an 302.

Le corps de St Saturnin repose aux SS.-Jean et Paul, et celui de St-Sisinnius à St-Martin-des-Monts.

A la basilique vaticane, premières vêpres de Saint André, 3 h.

30. St André, *S. Andrea,* apôtre, frère aîné de St Pierre, crucifié l'an 44 (2).

A la basilique vaticane, où l'on expose son chef, messe, 10 h.;

---

(1) *Sa discipline de fer, sa ceinture de corde, son crucifix, la bannière qu'il portait dans les missions, les images de la Conception et de St Dominique, qu'il tenait habituellement sur lui, cinq lettres écrites de sa main, et une de ses dents.*

(2) *Sa vie a été peinte à fresque, au XVIIe siècle, sur les murs de l'abside, à St-André* della Valle.

2es vêpres, 3 h. — A St-André *della Valle*, fête patronale de l'église; messe, 11 h.; vêpres, 3 h. ½.

DIMANCHES DE NOVEMBRE.

1er *dimanche.*

A Ste-Marie-du-Suffrage, *via Giulia*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

2e *dimanche.* — Ste Marie de la Victoire ou fête commémorative de la victoire remportée près de Prague, le 8 novembre 1620, par les Impériaux et les Bavarois sur les Hongrois et les Bohémiens.

A Ste-Marie-de-la-Victoire, où l'on suspend à la voûte les drapeaux pris sur l'ennemi, et où l'on expose le tableau de la Vierge que le P. Dominique, général des Carmes déchaussés, portait à la bataille, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.; 2es vêpres, 3 h. ½; I. P.

Patronage de la Vierge.

A Ste-Marie *della Divina Pietà* ou St-Grégoire *a ponte Quattro Capi*, I. P.

La Madone de la Providence.

A St-Charles *ai Catinari*, messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 4 h.; I. P.

Anniversaire de la dédicace à l'église de la Mission, consacrée le 14 juillet 1743.

3e *dimanche.*

Anniversaire de la dédicace à St-Grégoire *a ponte Quattro Capi*, consacré le 8 novembre 1729; I. de 50 a. et 50 q.; et à St-Jacques *Scossacavallo*, consacré par le cardinal d'York, le 23 novembre 1777.

Dernier dimanche.

A la basilique vaticane, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

Au *Gesù*, anniversaire de la dédicace. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches.

DÉCEMBRE, *Decembre.*

MISSION. — *A St-Chrysogone* in Trastevere, *à deux heures et demie.*

1. STE NATALIE, *Sta Natalia,* femme de St Adrien, morte l'an 311.

Une partie de son corps est conservée à St-Adrien.

ST DIODORE, prêtre, et ST MARIANUS, diacre, *SS. Diodoro e Mariano,* enfermés vivants dans les catacombes.

Leurs corps reposent aux SS.-Apôtres, dans le puits de la grande nef.

Aux SS.-Apôtres, 3e jour de la neuvaine.

2. STE BIBIANE, *Sta Bibiana,* vierge, martyrisée l'an 362 (1).

A Ste-Bibiane, où, dans l'urne d'albâtre du maître-autel, repose son corps, et où l'on expose son chef et la colonne de rouge antique à laquelle elle fut attachée pour être fouettée, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. Messe, 9 h., à laquelle se rend processionnellement et assiste le chapitre de Ste-Marie-Majeure, I. P.

ST EUSÈBE, prêtre; ST MARCEL, diacre; ST MAXIME, ST HIPPOLYTE, et les STES MARIE, ADRIA, PAULINE, NÉONÉ, *SS. Eusebio, Marcello, Massimo, Ippolito, Ste Maria, Adria, Paolina, Nione,* décapités à Rome, l'an 259.

Leurs corps reposent à Ste-Agathe *alla Suburra,* sous le maître-autel.

Anniversaire de la dédicace à Ste-Sabine, consacrée en 1228. I. de 1 an et 40 jours.

Aux SS.-Apôtres, 4e jour de la neuvaine.

3. ST FRANÇOIS-XAVIER, *S. Francesco Saverio,* apôtre des Indes (2), mort l'an 1552. (*V.* dimanche dans l'octave.)

---

(1) *Sa vie a été peinte à fresque, en 1625, par Ciampelli (à droite) et Pierre de Cortone (à gauche) sur les murs de son église. — On l'invoque pour la guérison de l'épilepsie et des maux de tête.*

(2) *Le* Gesù *possède (chambre de St-Ignace) le parasol d'honneur dont il se servait aux Indes.*

Au *Gesù*, où l'on expose son bras, messe, 10 h. ½; I. P. — A St-André-du-Noviciat, I. P.

Aux SS.-Apôtres, 5e jour de la neuvaine.

4. Ste Barbe, *Sta Barbara*, vierge, décapitée à Nicomédie, l'an 237.

Au point du jour, les artilleurs, qui la reconnaissent pour patronne, tirent le canon et arborent les bannières pontificales au château St-Ange. — A St-Laurent *in Damaso*, on expose son chef. — A Ste-Marie *dell'Anima*, où l'on expose son bras, messe, 10 h. — A Ste-Marie-Transpontine, 10 h. ½, messe militaire, à laquelle assiste le corps des artilleurs. — A Ste-Barbe des Libraires, fête patronale de l'église; I. de 4 ans et 4 quarantaines.

Anniversaire de la dédicace à St-Sauveur-des-Néophytes, consacré sous le pontificat de Clément II (XIIe siècle).

Aux SS.-Apôtres, 6e jour de la neuvaine.

5. St Saba, abbé de l'ordre de St-Basile, mort en Cappadoce, l'an 531.

A St-Saba sur l'Aventin, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. L'office est entièrement chanté en chant grégorien par les élèves du collége germanique.

Aux SS.-Apôtres, 7e jour de la neuvaine.

6. St Nicolas, S. *Nicola*, évêque de Myre en Lycie, nommé aussi St Nicolas de Bari, du lieu de sa déposition, mort l'an 340 (1).

A St-Nicolas *in Carcere*, où l'on expose son bras et un de ses doigts, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. — A St-Nicolas des Lorrains, où l'on oint le front et la gorge des fidèles avec la *manne* de St Nicolas, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. ½, et 2es vêpres, 3 h., avec assistance du clergé de St-Louis des Français. — A la basilique vaticane, on ouvre la chapelle où sont conservées toutes les reliques.

Aux SS.-Apôtres, 8e jour de la neuvaine.

---

(1) *On voit, au musée du Vatican, la vie de St Nicolas peinte sur bois, au XVe siècle, par Fra Angelico* da Fiesole.

7. St Ambroise, *S. Ambrogio*, évêque de Milan et docteur de l'Eglise, mort l'an 397.

A St-Ambroise *della Massima*, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. — A St-Charles, au *Corso*, messe, 11 h.

Aux SS.-Apôtres, dernier jour de la neuvaine. Le Pape, entouré des Cardinaux, y assiste, puis donne la bénédiction du St Sacrement, 3 h. ½ (1).

8. Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, *Immacolata Concezione della Santissima Vergine*. Fête d'obligation (2).

Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale; messe par un cardinal-prêtre, sermon latin par un élève du séminaire Pie, et I. de 30 a. et 30 q. — A Ste-Marie *d'Ara Cœli*, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Procession solennelle par les rues de la ville, suivie de la bénédiction du St Sacrement, 3 h. ½. — A la Conception des Capucins, fête patronale de l'église. — A la Conception, près Ste-Marie-Majeure, fête patronale de l'église; I. P. — A la Madone *della Sanita*, sur le Viminal, I. P. — Aux SS.-Apôtres, 2 h. ½, office de la Conception, sermon et bénédiction du St Sacrement. Même indulgence qu'à la Fête-Dieu. — A St-André *della Valle*, on bénit le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception (3).

---

(1) *Les chantres de la chapelle papale exécutent au salut, alternativement avec le peuple, les Litanies de la Ste Vierge, le motet* Tota pulchra es, *le* Te Deum *et le* Tantum ergo.

(2) *Une magnifique colonne, surmontée de la statue de la Ste Vierge, et accompagnée au soubassement de statues de prophètes et de bas-reliefs, a été élevée sur la place de la Propagande, pour perpétuer le souvenir de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, par S. S. Pie IX, le 8 décembre 1854. Une inscription, encastrée dans les murs de l'abside, à St-Pierre au Vatican, rappelle les noms de tous les Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Evêques qui assistèrent à la cérémonie de la proclamation.*

(3) Mercredi dans l'octave de la Conception. *A Sainte-Marie* in Campitelli, *9 h. ½, messe, à laquelle le sénat assiste et fait l'offrande d'un calice et de quatre torches.*

9. A la Conception *a Campo Marzo*, anniversaire de la dédicace. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

St Eutychien, *S. Eutichiano*, pape, martyrisé l'an 283.

Son corps repose à St-Sébastien-hors-les-Murs.

10. Translation de la maison de la Ste Vierge à Lorette (Etat pontifical), l'an 1294.

A St-Sauveur *in Lauro*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Marie-de-Lorette, place Trajane, fête patronale de l'église, desservie par la corporation des boulangers. Messe, 3 h. du matin; grand'-messe, 10 h. ½; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 3 h. ½. — A Ste-Marie-de-Lorette, près le Colisée, fête patronale de l'église; messe, 10 h. ½; I. P.

A St-Laurent *in Damaso*, 3 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

11. St Damase, *S. Damaso*, pape, mort l'an 387 (1).

A St-Laurent *in Damaso*, où, sous le maître-autel, repose son corps, messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. — A la basilique vaticane, on expose son chef.

12. Anniversaire de la dédicace à l'église de St-Sauveur *in Lauro*, consacrée le 7 octobre 1731.

La Vierge de la Guadeloupe (ainsi nommée à cause du sanctuaire où on la vénère au Mexique).

A Ste-Madeleine, messe, 10 h.; vêpres, panégyrique et bénédiction, 3 h.

13. Ste Lucie, *Sta Lucia*, vierge, martyrisée à Syracuse, l'an 298 (2).

A Ste-Lucie *della Tinta*, fête patronale de l'église; messe, 10 h.; bénédiction du St Sacrement, 4 h.; I. P. — A Sainte-Lucie *delle Botteghe oscure*, fête patronale de l'église; messe, 10 h.; bénédiction du St Sacrement, 4 h. — A Ste-Lucie *del*

---

(1) *On voit encore à Ste-Agnès-hors-les-Murs, et ailleurs, les inscriptions en vers latins qu'il composa pour les tombeaux des Saints Martyrs.*

(2) *On l'invoque pour la guérison des maux d'yeux.*

Gonfalone, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste-Lucie *in Selci,* fête patronale de l'église. Messe, 10 h. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

Les SS. EUSTRASE, AUXENCE, EUGÈNE, MARDAIRE et ORESTE, *SS. Eustrasio, Ausenzio, Eugenio, Mardario, Oresto,* martyrisés en Arménie, l'an 311.

Leurs corps reposent à St-Apollinaire, sous le maître-autel.

Aujourd'hui et pendant les huit jours qui suivent, dans les églises indiquées par l'*invito sagro* du Cardinal-Vicaire, exercices spirituels pour préparer à la fête de Noël : à 3 h., instruction brève sur les devoirs du chrétien, chant du *Veni Creator,* méditation sur les vérités éternelles, chant des Litanies de la Ste Vierge et bénédiction du St Sacrement. Le soir ont lieu les mêmes exercices, pour les hommes seulement, dans les oratoires nocturnes.

14. ST SPIRIDION, *S. Spiridione,* évêque de l'île de Chypre, mort l'an 343.

On expose un de ses bras à la *Chiesa Nuova.*

15. STE CLAUDE, *Sta Claudia,* mère de Ste Eugénie, morte l'an 261.

Son corps repose aux SS.-Apôtres, sous l'autel de la chapelle Odescalchi (1).

Neuvaine préparatoire à la fête de Noël : à Ste-Marie-de-la-Victoire, à la Trinité-des-Pèlerins, 6 h. du matin; — à l'Annonciation *al Grillo,* 8 h. du matin ; — à Ste-Marie *del Pascolo,* à St-Marcel, à Ste-Marie-sur-Minerve, à St-Charles *ai Catinari* et aux SS.-Dominique et Sixte, où, tout le temps de la neuvaine, l'image miraculeuse de la Madone est exposée, 4 h.

16. Les trois enfants hébreux SIDRACH, MISACH et ABDENAGO, jetés par ordre de Nabuchodonosor dans une fournaise ardente à Babylone, l'an 190 avant J.-C.

Leurs corps reposent à St-Adrien, au *Forum,* sous l'autel qui leur est consacré.

---

(1) *Elle est dédiée sous le vocable de St-Antoine de Padoue.*

2e jour de la neuvaine de Noël.

17. St Lazare, *S. Lazaro,* frère des Stes Marie-Madeleine et Marthe, ressuscité par J.-C., puis évêque de Marseille, mort l'an 63.

On conserve à la basilique vaticane une de ses jambes.

3e jour de la neuvaine de Noël.

18. 4e jour de la neuvaine de Noël.

19. Ste Fauste, *Sta Fausta,* mère de Ste Anastasie, morte l'an 300.

Son corps repose à l'église de Ste-Anastasie, bâtie sur l'emplacement de sa maison.

5e jour de la neuvaine de Noël.

20. 6e jour de la neuvaine de Noël.

21. St Thomas, *S. Tommaso,* apôtre, martyrisé dans l'Inde orientale, l'an 57.

A Ste-Croix-de-Jérusalem, on conserve le doigt qu'il mit dans le côté de N.-S. — A St-Thomas *in Formis,* fête patronale de l'église: messe, 9 h., avec assistance du chapitre de St-Pierre. — A St-Thomas *a Cenci,* fête patronale de l'église; messe, 10 h.

A St-Jean de Latran, on expose la table de la Cène.

7e jour de la neuvaine de Noël.

22. St Flavien, *S. Flaviano,* mari de Ste Dafrose et père des Stes Bibiane et Démétrie, préfet de Rome, martyrisé l'an 362.

L'église de Ste-Bibiane a été construite sur l'emplacement de sa maison.

8e jour de la neuvaine de Noël.

23. St Servule, *S. Servolo,* pauvre paralytique qui passa toute sa vie à mendier sous le portique de St-Clément, mort l'an 580.

Son corps repose à St-Clément.

Dernier jour de la neuvaine de Noël.

24. Ste Tarsille, *Sta Tarsilla,* tante de St Grégoire le Grand, morte l'an 594.

Son corps repose à St-Grégoire sur le *Cœlius,* où elle naquit.

Vigile de Noel. Jeûne et abstinence en maigre strict.

A Ste-Marie-Majeure, on expose dans la sacristie la Crèche de N.-S. — Au palais apostolique, 3 h., chapelle papale pour les premières vêpres de Noël. — A St-Blaise *in via Giulia,* 3 h.,

messe pontificale en rit arménien, suivie de la distribution des eulogies. — Après vêpres, 3 h., le chapitre de St-Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum* et y découvre l'image du Sauveur. — Au coucher du soleil, on tire le canon au fort St-Ange. — Au palais apostolique, 8 h., chapelle papale. Matinés, messe de la nuit par le Cardinal Camerlingue. I. de 15 a. et 15 q. Tout le temps de l'office, ainsi que demain à St-Pierre, l'on tient exposés, à la droite de l'autel, le chapeau et l'épée que le Pape a bénits, et qu'il destine aux princes catholiques. — Si la chapelle papale se tient à Ste-Marie-Majeure, 8 h., bénédiction du chapeau et de l'épée, matines, procession de la Ste Crèche et messe pontificale par le Pape. — Illumination de la Voie papale. — A St-Louis des Français, matines, 11 h., suivies de la messe de minuit (1).

25. Nativité de N.-S. Fête d'obligation.

A Ste-Marie-Majeure, 3 h., matines, procession solennelle de la Ste Crèche, qui reste exposée toute la journée sur le maître-autel, et messe de la nuit. — A St-Pierre au Vatican, 3 h., matines, suivies de la messe en musique dite la *pastorella*. — Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château St-Ange. — A Ste-Anastasie, où l'on expose le voile de la Ste Vierge et la chlamyde de St Joseph qui servirent à envelopper l'enfant Jésus au moment de sa naissance, station et I. de 15 a. et 15 q. pour la messe de l'aurore. — A la basilique vaticane, 9 h., messe pontificale par le Pape. — A Ste-Marie-Majeure, station et I. P.; 2es vêpres, auxquelles assistent les Eminentissimes Cardinaux, et illumination de la basilique, 3 h. — A l'église des Agonisants (2), on expose un morceau des langes de l'enfant Jésus. — A Ste-Marie *in Trastevere*, on montre, près le grand autel, l'endroit d'où jaillit miraculeusement une fontaine d'huile, lors de la

---

(1) *La messe de minuit se célèbre également dans toutes les églises paroissiales; mais on n'y donne pas la sainte communion.*

(2) *La confrérie des* Agonisants *expose le St Sacrement pour la conversion et la bonne mort des condamnés, un jour avant le supplice, et les accompagne à l'échafaud.*

naissance du Sauveur. — A Ste-Marie in *Ara Cœli*, et à St-François *a Ripa*, la représentation figurée de la Crèche est ouverte, et tous les jours jusqu'à l'Epiphanie, dans l'après-midi, les petits garçons et les petites filles viennent fêter par leurs discours enfantins la naissance du *Santo Bambino*. — La *Crèche* si ingénieusement disposée au sommet de la tour féodale des *Anguillara, via della Lungaretta*, 134, est également ouverte. — Au *Santo-Bambino Gesù*, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches; 2es vêpres en chant grégorien par les religieuses, 4 h. — A Ste-Marie *in Via Lata*, on découvre la Madone de St Luc, au maître-autel et on ouvre, dans les chapelles latérales, les armoires où sont conservées les saintes reliques.

Ste Anastasie, *Sta Anastasia*, noble dame romaine, brûlée vive dans l'île de Palma, où elle était exilée, l'an 303.

Son corps repose sous le maître-autel de son église, autrefois sa maison, au pied du Palatin.

Ste Eugénie, *Sta Eugenia*, noble vierge romaine, martyrisée l'an 262.

Son corps repose aux SS.-Apôtres, sous l'autel de la chapelle Odescalchi.

26. St Etienne, *S. Stefano*, diacre, premier martyr, lapidé à Jérusalem, l'an 34 (1).

Son corps repose sous le maître-autel à St-Laurent-hors-les-Murs, où l'on expose deux pierres de sa lapidation. — A St-Etienne-le-Rond, fête patronale de l'église; station et I. de 30 a. et 30 q. Messe en chant grégorien par les élèves du collége germanique, 10 h.; vêpres, 3 h. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un cardinal-prêtre, sermon latin par un élève du collége anglais et I. de 30 a. et 30 q.

A St-Philippe-de-Néri, *via Giulia*, 11 h., triduo en l'honneur de St Trophime et bénédiction du St Sacrement.

A St-Jean de Latran, 3 h., premières vêpres pour la fête patronale de la basilique.

---

(1) *Sa vie a été peinte en grisaille et à fresque, au XVIe siècle, sous le pontificat de Grégoire XIII, au pourtour intérieur de la balustrade du grand autel, à St-Etienne-le-Rond.*

27. St Jean, S. *Giovanni*, apôtre et évangéliste, mort à Ephèse, l'an 101.

A Ste-Marie-Majeure, station et I. de 30 a. et 30 q. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un cardinal-prêtre, sermon latin par le procureur général des Minimes, et I. de 30 a. et 30 q. — A St-Jean de Latran, l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, et l'on expose la coupe dans laquelle l'apôtre dut boire, par ordre de Domitien, un poison qui ne lui fit aucun mal; la tunique avec laquelle il ressuscita les ministres de l'empereur morts subitement pour avoir goûté à ce même poison, et les chaînes dont il fut lié lorsqu'on l'amena d'Ephèse à Rome. Il est de tradition qu'il fut emprisonné au palais de Latran, dans cette chapelle placée sous le maître-autel, et qui sert aujourd'hui de confession. — Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de six torches. Matines et messe pontificale, 8 h.; 2es vêpres, avec assistance des Eminentissimes Cardinaux, 3 h.

A St-Chrysogone *in Trastevere*, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

28. Les SS. Innocents, *SS. Innocenti*, égorgés à Bethléem, l'an 1.

A St-Paul-hors-les-Murs, où plusieurs de leurs corps reposent, station et I. de 30 a. et 30 q. On découvre le crucifix miraculeux qui parla à Ste Brigitte. — A l'église des Agonisants, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

A St-Philippe-de-Néri, dernier jour du triduo.

L'Ave Maria sonne à 5 h. 1/4.

29. St Thomas, *S. Tommaso*, archevêque de Cantorbéry, martyrisé l'an 1170.

A St-Thomas, au collége anglais, fête patronale de l'église; 10 h., chapelle cardinalice, à laquelle assistent les seuls Cardinaux de la Congrégation de l'Immunité ecclésiastique.

St Trophime, *S. Trofimo*, évêque d'Arles, au 1er siècle. — On l'invoque pour la guérison de la goutte,

A St-Philippe-de-Néri, *via Giulia*, on expose sa relique.

30. St Savin, *S. Savino*, évêque de Spolète, et St Exupérance, *S. Esuperanzio*, diacre, martyrs.

Leurs corps reposent à St-Barthélemy-en-l'Ile, sous l'autel de la Vierge.

A St-Sylvestre *in Capite*, 3 h. ½, premières vêpres pour la fête patronale de l'église,

31. St Sylvestre, *S. Silvestro*, pape, mort l'an 330 (1).

A St-Sylvestre *in Capite*, où, sous le maître-autel, repose son corps, et où l'on expose son chef, ainsi que celui de St Jean-Baptiste et la Sainte Face de N.-S., messe, 10 h. ½; 2es vêpres, 3 h. ½. — A St-Sylvestre et St-Martin-des-Monts, où l'on expose sa mitre et où l'on voit encore l'église souterraine qu'il avait ouverte au culte dans les Thermes d'Equitius, fête patronale de l'église. — On montre, dans le cloître de St-Jean de Latran, le siége de marbre blanc sur lequel il s'est assis.

Ste Mélanie, *Sta Melania*, dame romaine, qui mourut à Jérusalem, en 431.

Mgr Sacriste conserve ses reliques au palais apostolique.

Au palais apostolique, 2 h. ½, chapelle papale pour les *premières vêpres de la Circoncision*.

Pour l'année écoulée, au *Gesù*, 4 h., *Te Deum* d'actions de grâces et bénédiction du St Sacrement, auxquels assistent le Pape et les Cardinaux. — A Ste-Marie *in Ara Cœli*, 4 h., *Te Deum* et bénédiction du St Sacrement avec assistance du Sénat.

DIMANCHES DE DÉCEMBRE.

*Dimanche dans l'*octave de St François-Xavier, — A l'oratoire du P. Caravita, 8 h., communion générale. — A Saint-André *della Valle*, où est établie l'œuvre de la Propagation de la Foi, communion générale, 8 h.; messe, 10 h. ½, et bénédiction du St Sacrement, 4 h.; I. P.

---

(1) *Sa vie a été peinte à fresque, au XIIIe siècle, sur les murs de l'oratoire qui avoisine l'église des Quatre-Saints-Couronnés, et, au XVIe siècle, également à fresque, dans le transsept de St-Jean de Latran.*

ADDENDA.

JANVIER.

13. A St-Etienne *sopra Cacco,* premier jour du *triduo* en l'honneur de St Maur, 4 h. ½.

15. ST MAUR, abbé, disciple de St Benoît, décédé à l'abbaye de Glanfeuil, au diocèse d'Angers (France), l'an 565. — On l'invoque pour la guérison des rhumatismes et de la sciatique.

A St-Etienne *sopra Cacco*, où l'on expose sa relique, dernier jour du *triduo,* avec bénédiction du St Sacrement, 5 h.

PROPRE DU TEMPS.

AVENT, *Sagro Avvento.*

1er DIMANCHE. — Aujourd'hui commence l'Année ecclésiastique.

A Ste-Marie-Majeure, station et indulgence de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, chapelle papale (1), 10 h. ½. Messe par un Patriarche ou, à son défaut, par le plus ancien Archevêque présent à Rome. Sermon latin par le Procureur général des Dominicains. I. de 10 a. et 10 q. Après la messe, le Pape porte processionellement le St Sacrement à la chapelle Pauline, illuminée sur les dessins du Bernin, pour l'ouverture de l'Oraison des Quarante heures instituée par Clément VIII. — A l'oratoire de *la Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria, oratorio* de musique sacrée.

Vendredi. — Jeûne (2).

Samedi. — Jeûne.

2e DIMANCHE.

A Ste-Croix-de-Jérusalem, station et I. de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un évêque assistant au trône; sermon latin par le Procureur général des Mineurs Conventuels; I. de 10 a. et 10 q. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria, oratorio* de musique sacrée.

---

(1) *Les Cardinaux assistent aux chapelles de l'Avent et du Carême en soutane et cappa violettes, la pourpre ne pouvant pas être portée par eux dans les temps de pénitence ou de deuil.*

(2) *Ce jeûne des vendredis et samedis de l'Avent remplace celui des* vigiles *des apôtres, qui n'existe plus.*

Vendredi. — Jeûne.

Samedi. — Jeûne.

3e DIMANCHE GAUDETE.

A la basilique vaticane, station et I. de 15 a. et 15 q. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Les Cardinaux s'y rendent en soutane, mantelet et mozette de couleur rose. Messe par un cardinal-prêtre; sermon latin par le Procureur général des Augustins. I. de 30 a. et 30 q. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova,* une demi-heure après l'*Ave Maria, oratorio* de musique sacrée.

MERCREDI DES QUATRE-TEMPS. — Le maigre strict est obligatoire, outre le jeûne.

A Ste-Marie-Majeure, station et I. de 10 a. et 10 q.

VENDREDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et maigre strict.

Aux SS.-Apôtres, station et I. de 10 a. et 10. q.

SAMEDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et maigre strict.

A la basilique vaticane, station et I. de 10 a. et 10 q. — A St Jean de Latran, 7 h. ½, ordination générale.

4e DIMANCHE.

Aux SS.-Apôtres, station et I. de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un évêque assistant au trône; sermon latin par le Procureur général des Carmes chaussés. I. de 10 a. et 10 q. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova,* une demi-heure après l'*Ave Maria, oratorio* de musique sacrée.

DIMANCHES AVANT LE CARÊME.

Dim. de la SEPTUAGÉSIME. — A St-Laurent-hors-les-Murs, station et I. de 30 a. et 30 q. Offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches. — A St-Philippe-de-Néri *in Via Giulia,* on expose le St Sacrement toute la journée pour la conversion des pécheurs.

Samedi. — A St-Sauveur *in Campo,* à St-Jérôme de la Charité et aux Stigmates, deux heures avant l'*Ave Maria,* exercice du carnaval sanctifié et bénédiction du St Sacrement. De même, chaque jour de carnaval. — Au Colisée, trois heures avant l'*Ave Maria,* chemin de la croix et, au retour, aux

SS.-Côme et Damien, exercices spirituels et bénédiction du St Sacrement. De même chaque jour de carnaval.

Dim. de la SEXAGÉSIME. — A St-Paul-hors-les-Murs, station et I. de 30 a. et 30 q. On expose une jambe de St Epaphras, des reliques des SS. Innocents, la tête de St Chrysanthe, celle de St. Gordien, un bras de Ste Anne, le vêtement de la Ste Vierge et les chaînes et le bâton de voyage de St Paul.

Lundi. — A l'oratoire du P. Caravita, exposition du St Sacrement toute la journée. Deux heures avant l'*Ave Maria*, sermon et chant de divers motets. — De même le mardi et le mercredi suivants.

Jeudi. — A St-Laurent *in Damaso*, 10 h. ½, messe à laquelle assistent les Eminentissimes Cardinaux; procession et exposition du St Sacrement pour l'oraison des quarante heures.

MARIAGE MYSTIQUE DE STE CATHERINE DE SIENNE AVEC N.-S., au XVe siècle.

A St-Dominique et Sixte, on expose la main stigmatisée de la sainte. — A Ste-Catherine de Sienne à *monte Magnanapoli*, I. P. On expose une épaule de la sainte.

Dim. de la QUINQUAGÉSIME. — A la basilique vaticane, station et I. de 30 a. et 30 q. — Au *Gesù*, 10 h., chapelle cardinalice, sermon italien par un P. jésuite, exposition du St Sacrement pour l'oraison des quarante heures et I. P. — A la basilique vaticane et à Ste-Marie-Majeure (chapelle Borghèse), exposition du St Sacrement pour l'oraison des quarante heures. — Aux SS.-Côme et Damien, 8 h., communion générale pour la clôture des exercices spirituels.

Lundi. — Au *Gesù*, quarante heures et I. P.

Mardi. — Au *Gesù*, quarante heures et I. P. — A 10 h., le Pape s'y rend adorer le St Sacrement et, vers l'*Ave Maria*, le sénat assiste à la bénédiction.

Clôture du carnaval.

CARÊME, *Quaresima*.

Le jeûne est obligatoire chaque jour de Carême, le dimanche excepté. Un édit du Cardinal-Vicaire règle ce qui concerne l'abstinence et l'usage des aliments gras.

MERCREDI DES CENDRES. — A Ste-Sabine, à St-Alexis et à Ste-Marie *in Cosmedin,* station et I. de 15 a. et 15 q. (1).

A Ste-Sabine, 3. h. ½, procession de la confrérie des *Sacconi.* Reliques et pieux souvenirs de Ste Sabine, de St Alexandre et de ses compagonns, de St Dominique et de saint Pie V (2). — A St-Alexis (3), on expose les têtes de St Boniface et de St Alexis. Reliques et pieux souvenirs de ces deux saints. — A Ste-Marie *in Cosmedin* (4), on expose dans le souterrain plusieurs corps de martyrs extraits des catacombes. Souvenir de St Augustin. — Au palais apostolique, 10 h., chapelle papale. Bénédiction et imposition des cendres par le Pape; messe par le Cardinal Grand Pénitencier; sermon latin par le procureur général des Théatins et I. de 15 a. et 15 q. (5). — A l'église des Trinitaires *via Condotti,* deux heures avant l'*Ave Maria,* exercice de la bonne mort. I. P.

Les prédications ont lieu dans les basiliques et autres églises désignées par le Cardinal-Vicaire, à 11 h., tous les jours de Carême, le samedi excepté, et à St-Louis des Français, à 3 h. ½, les dimanche, mercredi et vendredi de chaque semaine.

JEUDI. — A St-Georges *in Velabro,* on expose la lance, l'étendard et le crâne de St Georges. Vêpres et prières stationnales, 4 h. — A Jésus-et-Marie, messe stationnale, 11 h.

VENDREDI. — Aux SS.-Jean et Paul et à St-Grégoire, station et I. de 10 a. et 10 q. — A la Trinité-des-Pèlerins, station et I. P. — Aux SS.-Jean et Paul (6), reliques et pieux souvenirs de ces deux saints et du B. Paul de la Croix.

---

(1) *A Ste-Marie* in Trastevere, *à St Jean des Florentins et au St-Nom-de-Marie, chaque jour du Carême, indulgence de la station occurrente.*

(2) V. *Ste-Sabine, à l'inventaire des reliques.*

(3) V. *St-Alexis,* ibid.

(4) V. *Ste-Marie in Cosmedin,* ibid.

(5) *Un maître des cérémonies distribue, sur la fin de la messe, aux Cardinaux et aux Prélats les prières qu'ils doivent réciter pour gagner l'indulgence stationnale.*

(6) V. *SS.-Jean et Paul,* Inv. des reliques. — *Pour chacune des églises stationnales, il sera utile de consulter la table alphabétique placée à la fin du volume, sous le titre :* Inventaire des principales reliques de chaque église.

A St-Grégoire, prières stationnales et procession autour du cloître, 3 h. On expose la crosse d'ivoire de St Grégoire, le bréviaire manuscrit de St Bernardin de Sienne et une partie du cilice de St François d'Assise. — Au Colisée, 4 h., sermon et chemin de la croix.

SAMEDI. — A St-Tryphon et à St-Augustin, station et I. de 10 a. et 10 q.

A St-Augustin, messe, 10 h. ½; prières stationnales, 4 h. On découvre la Madone dite de St Luc.

DIMANCHE. — A St-Jean de Latran, station et I. de 10 a. et et 10 q. Vêpres, 4 h. On découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, et l'on expose (1) celles de St Zacharie et de Saint Pancrace, une épine de la sainte couronne de N.-S. et diverses reliques de Saint Jean l'évangéliste. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Patriarche ou un Archevêque, sermon latin par le Procureur général des Dominicains; I. de 10 a. et 10 q. — A Ste-Praxède, la chapelle de la Ste-Colonne est ouverte aux femmes seules (2). — A St-Augustin et à Ste-Praxède, 4 h., exposition du St Sacrement et prières pour les besoins de l'Eglise. — *Oratorio* de musique sacrée, une demi-heure après l'*AveMaria*, à l'oratoire de la *Chiesa Nuova*.

LUNDI. — A St-Pierre *in Vincoli* et à St-Jean *della Pigna*, station et I. de 10 a. et 10 q.

A St-Pierre *in Vincoli*, messe et vêpres, 11 h.; complies et prières stationnales, 4 h. On expose les chaînes de St Pierre, deux morceaux insignes de la croix de St Pierre et de celle de St André, la mitre de St Ubald, un doigt et un bras de Sainte Agnès, et partie des têtes de Ste Constance et de Ste Emérance.

A l'église des Trinitaires, *via Condotti*, exercice de la bonne mort, 4 h., et I. P.

MARDI. — A Ste-Anastasie, station et I. de 10 a. et 10 q. On expose le calice de St Jérôme, un bras de Ste Eugénie, et diverses reliques de la Nativité de N.-S.

---

(1) *V.* Ostensions solennelles des reliques, 1re *ostension.*

(2) *En tout autre temps que les dimanches de carême, il leur est interdit d'y entrer sous peine d'excommunication.*

MERCREDI DES QUATRE-TEMPS. — On est astreint au maigre strict.

A Ste-Marie-Majeure, station et I. de 10 a. et 10 q. Complies en musique, 4 h. On expose la tête de St Mathias, un bras de St Luc et un autre de St Mathieu. On découvre la Madone de la chapelle Borghèse.

JEUDI. — A St-Laurent *in Pane e Perna,* station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 8 h.; complies, 4 h. On expose les têtes des SS. Crespin et Crespinien, un bras de Ste Brigitte, une épine de la sainte couronne de N.-S. et diverses reliques de St Laurent. (*V.* 10 août.)

VENDREDI DES QUATRE-TEMPS. — Maigre strict.

AUX SS.-Apôtres, station et I. de 10 a. et 10 q., messe conventuelle, 11 h. — A la Trinité-des-Pèlerins, station et I. P. — Au Colisée, 4 h., sermon et chemin de la croix.

SAMEDI DES QUATRE-TEMPS. — Maigre strict.

A la basilique vaticane (1), station et I. de 10 a. et 10 q.

2e DIMANCHE de carême.

A Ste-Marie-Majeure, à Ste-Marie *in Domnica* et à St-Grégoire, station et I. de 10 a. et 10 q. — A Ste-Marie-Majeure, on expose les têtes de Ste Bibiane et de St Marcellin, pape. — A St-Grégoire, on expose les mêmes reliques que le premier vendredi de carême et, en plus, le bras de St Grégoire, la mitre St Rinaldo, évêque au XVIIIe siècle, et le livre du *Concile de Trente* dont se servait St Pie V. — Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h. ½. Messe par un Evêque assistant au trône, sermon latin par le Procureur général des Mineurs observantins, et I. de 10 a. et 10 q. — A Ste-Praxède, toute la journée, les femmes seules peuvent entrer dans la chapelle de la Sainte-Colonne. — A St-Augustin et à Ste-Praxède, 4 h., exposition du St Sacrement et prières pour les besoins de l'Eglise. — *Oratorio* de musique sacrée à l'oratoire de la *Chiesa Nuova,* une demi-heure après l'*Ave Maria.*

---

(1) *Les reliques exposées n'étant pas toujours les mêmes, il paraît inutile de les indiquer.* (*V.* Ostensions solennelles, 4e *ostension.*)

LUNDI. — A St-Clément, station et I. de 10 a. et 10 q. Corps de St Clément (*V.* 23 novembre) et de St Ignace (*V.* 1er février).

A l'église des Trinitaires, *via Condotti*, 4 h., exercice de la bonne mort et I. P.

MARDI. — A Ste-Balbine, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 9 h., avec assistance du chapitre de St-Pierre.

MERCREDI. — A Ste-Cécile, station et I. de 10 a. et 10 q. Complies et prières stationnales, 4 h. ½.

JEUDI. — A Ste-Marie *in Trastevere* (*V.* Ostens. solennel., 5e *ostension.*), station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 11 h. Complies en musique, 4 h.

VENDREDI. — A St-Vital (1), station et I. de 10 a. et 10 q. A la Trinité-des-Pèlerins, station et I. P. — Au Colisée, 4 h., sermon et chemin de la croix.

SAMEDI. — Aux SS.-Pierre et Marcellin, près St-Jean de Latran, station et I. de 10 a. et 10 q. (2).

3e DIMANCHE. — A St-Laurent-hors-les-Murs, station et I. de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale: messe par un Evêque assistant au trône, sermon latin par le Procureur général des Augustins, et I. de 10 a. et 10 q. On chante à l'offertoire la magnifique *Lamentation de Jacob*, par Moralès. — A Ste-Praxède, la chapelle de la Ste-Colonne est ouverte toute la journée aux femmes seules. — A St-Augustin et à Ste-Praxède, 4 h. ½, exposition du St Sacrement et prières pour les besoins de l'Eglise. — *Oratorio* de musique sacrée à l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*.

LUNDI. — A St-Marc et à St-Venance (près le Capitole), station et I. de 10 a. et 10 q.

A St-Marc (*V.* Ostens. solennel., 8e *ostension*), messe et vêpres, 10 h.; complies en musique et prières stationnales, 4 h. ½. On expose une dent de St Dominique, un doigt, le chapeau, la

---

(1) *L'église est provisoirement fermée pour cause de réparations.*

(2) *A l'oratoire du P. Caravita, 10 h., exercices spirituels pour les femmes seules. Ils se terminent avec la communion générale le samedi suivant.*

soutane et le mantelet du B. cardinal Barbadigo, la mozette de St Pie V, la tête de St Marc, pape, et celle de St Marc évangéliste, un doigt de St Patrice, un autographe de Ste Véronique Giuliani, un bras de St Guy, le cilice de Sainte Brigitte, trois épines de la sainte couronne de N.-S., un linge teint de son sang, et plusieurs corps de martyrs extraits des catacombes. — A St-Venance, messe, 11 h. On expose les corps de St Félix et de St Amat, martyrs. — A l'église des Trinitaires *in via Condotti*, 4 h. ½, exercice de la bonne mort et I. P.

MARDI. — A Ste-Pudentienne, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 9 h., à laquelle se rend processionnellement et assiste le chapitre de Ste-Marie-Majeure.

MERCREDI. — A St-Sixte le Vieux, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 11 h.; complies, 4 h. ½.

Aux SS.-Nérée et Achillée (1), station et I. P.

JEUDI. *Mi-Carême.*

Aux SS.-Côme et Damien, station et I. de 10 a. et 10 q. On expose le corps de St Victor, deux jambes des SS. Abondius et Abondantius, un bras de Ste Lucine et les bras des SS. Côme et Damien, dont les corps reposent sous le maître-autel. — On découvre les images les plus insignes de la Vierge, et elles restent ainsi exposées à la vénération publique jusqu'au mardi qui suit le dimanche *in Albis*. Ces images sont celles de Ste Marie Majeure, de St Augustin, de Ste Marie du Peuple, etc.

VENDREDI. — A St-Laurent *in Lucina*, station et I. de 10 a. et 10 q. On expose le gril, les chaînes et autres reliques de St Laurent, la tête de St Alexandre, pape, et une foule d'ossements de martyrs extraits des catacombes (2). — A la Tri-

---

(1) *La* Commission d'archéologie sacrée *et le Vicariat accordent la permission de visiter la catacombe des SS. Nérée et Achillée, sur l'ancienne voie Ardéatine.*

(2) *La plupart des corps saints trouvés dans les catacombes manquant de noms propres ont reçu, lorsqu'on les a exposés à la vénération publique, des noms de circonstance qui n'ont qu'une signification vague, comme Félix, Fortunat, Victor, etc. — On trouve au vicariat la liste imprimée de ces noms.*

nité-des-Pèlerins, station et I. P. — Au Colisée, 4 h, sermon et chemin de la croix.

SAMEDI. — A St-Caïus et à Ste-Marie des Anges, station et I. P.

A St-Caïus, on expose une partie du cilice et de la discipline de Ste Madeleine de Pazzi. — A Ste-Marie des Anges, on ouvre la chapelle des reliques, qui contient les corps ou les ossements de 730 martyrs, la plupart extraits des catacombes et disposés de manière à faire un calendrier offrant une relique pour chaque jour de l'année. — A Ste-Susanne, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe chantée par les religieuses, 11 h. On expose des reliques des apôtres et un morceau du manteau de St Joseph.

4e DIMANCHE LÆTARE. — A Ste-Croix-de-Jérusalem, station et I. de 15 a. et 15 q. On expose le reliquaire dit de St Grégoire. A 3 h. ½, vêpres, procession, prières stationnales et ostension du doigt de St Thomas, de deux épines de la Ste Couronne, d'un clou de la Passion (1), du titre de la croix et de trois morceaux insignes de la vraie croix. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Les cardinaux s'y rendent en soutane, mantelet et mozette de couleur rose sèche. Messe par un cardinal-prêtre; sermon latin par le Procureur général des Carmes chaussés, et I. de 30 a. et 30 q. On expose sur l'autel la rose d'or que le Pape a bénite dans la sacristie avant la messe, et qu'il destine à un prince catholique, à une église insigne, ou même à quelque personnage illustre qui a bien mérité du St-Siége. Après l'élévation, on chante le *Benedictus* de Baïni, morceau à quatre voix entremêlé de chœurs. — A l'oratoire de la Vierge, près Ste-Croix-de-Jérusalem, I. P. — A Ste-Praxède, les femmes seules peuvent entrer dans la chapelle de la Ste-Colonne. — A Ste-Praxède et à St-Augustin, exposition du St Sacrement et prières pour les besoins de l'Église, 4 h. ½.

---

(1) *Les personnes pieuses peuvent se procurer, dans le monastère de Ste-Croix, des clous en fer faits à l'imitation de celui de la Passion, et des* fac-simile *du titre de la croix. S'adresser pour cela à la sacristie ou au prieur.*

Dans les églises déterminées par le Cardinal-Vicaire, de 4 h. ½ a 5 h. ½, catéchismes ou cours d'instructions religieuses établis par Benoît XIV, spécialement pour les adultes, comme préparation au devoir pascal. — *Oratorio* de musique sacrée à l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*.

LUNDI. — Aux Quatre-Couronnés, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 11 h. On expose une partie de la tête de St Sébastien, celle de St Juste, martyr, un bras de St Fabien, pape, et un autre de St Antonin, martyr. — A l'église des Trinitaires *in via Condotti*, 4 h. ½, exercice de la bonne mort et I. P.

MARDI. — A St-Laurent *in Damaso* et à St-André *della Valle*, station et I. de 10 a. et 10 q. — A St-Laurent, messe, 10 h.; complies en musique, 4 h. On expose le chef de Ste Barbe, une cuisse de St Damase et plusieurs reliques de Saint Laurent (*V.* 10 août). — A St-André, on expose plusieurs reliques de martyrs extraits des catacombes et une lettre autographe de St Gaétan.

MERCREDI. — A St-Paul-hors-les-Murs, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 11 h. (*V.* dimanche de la Sexagésime).

JEUDI. — A St-Sylvestre *in Capite*, station et I. P. Messe, 11 h. On expose la Sainte Face de N.-S., la tête de Saint Jean-Baptiste, celle de St Sylvestre, un doigt de St André, une partie du capuchon de St François d'Assise, deux épines de la Sainte Couronne et un morceau de l'éponge qui servit à la la passion de N.-S. — A St-Martin-des-Monts, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 10 h. ½; complies, 4 h. On expose le voile de St André Corsini, la mitre et l'étole de St Sylvestre, l'étole, une sandale et le manipule de St Martin, pape; on découvre le corps du B. Thomási, et l'on peut descendre dans l'église souterraine.

VENDREDI. — A St-Eusèbe, à Ste-Bibiane et à St-Antoine des Portugais, station et I. de 10 a. et 10 q.

A St-Eusèbe et à Ste-Bibiane (1), on expose plusieurs corps

---

(1) *On voit près de l'église l'*ours coiffé *qui avait fait nommer la catacombe voisine* ad ursum pileatum.

et reliques de martyrs tirés des catacombes. — A St-Antoine des Portugais, messe, 11 h. — A la Trinité-des-Pèlerins, station et I. P. — Au Colisée, 4 h., sermon et chemin de la croix.

SAMEDI. — A St-Nicolas *in Carcere*, station et I. de 10 a. et 10 q. On expose un doigt de St Sébastien, un doigt et un bras de St Nicolas, et de l'eau et du sang qui coulèrent du côté percé de N.-S. — A St-Jean de Latran, 8 h., ordination générale. — On couvre dans toutes les églises, à l'heure de vêpres, les images et statues des saints.

DIMANCHE DE LA PASSION. — A la basilique vaticane et à Saint-Lazare-hors-la-Porte-Angélique, station et I. de 10 a. et 10 q. — A St-Lazare, 11 h., messe à laquelle assiste une partie des Bénéficiers de St-Pierre. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Evêque assistant au trône, sermon par le Procureur général des Servites, et I. de 10 a. et 10 q.

A Ste-Marie *in Via*, fête de NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS. I. P. Messe, 10 h. ½; vêpres, 3 h. ½, et procession solennelle (1).

A Sainte-Praxède, les femmes seules peuvent entrer dans la chapelle de la Ste-Colonne. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria, oratorio* de musique sacrée. — A St-Augustin et à Ste-Praxède, 4 h. ½, exposition du Saint Sacrement et prières pour les besoins de l'Eglise. — A St-Pierre *in Montorio*, depuis le dimanche de la Passion jusqu'au dimanche *in albis*, I. P. pour les personnes qui vont prier, aux intentions de l'Eglise, dans la chapelle de la crucifixion de Saint-Pierre.

LUNDI. — A St-Chrysogone, station et I. de 10 a. et 10 q. — A Ste-Marie *in Via*, 5 h., aujourd'hui et chaque jour du septenaire, laudes et rosaire médité de N.-D. des Sept-Douleurs, suivi du *Stabat* en musique et de la bénédiction du St Sacrement. I. P. — A l'église des Trinitaires *in via Condotti*, 4 h. ½, exercice de la bonne mort et I. P.

MARDI. — A Ste-Marie *in Via Lata* et à St-Cyr et Ste-Julitte,

---

(1) *Elle passe dans le* Corso. — *Le dimanche et le jeudi qui précèdent, deux tambours, accompagnés de deux mandataires, annoncent le parcours de la procession.*

station et I. de 10 a. et 10 q. — A Ste-Marie *in Via Lata*, complies en musique, 4 h. On expose plusieurs corps de martyrs extraits des catacombes, le chapeau rouge du B. cardinal Barbadigo et une fiole pleine du sang de St Cyriaque. — A St-Cyr et Ste-Julitte, on expose un bras de St Cyr. — A l'oratoire du P. Caravita, 10 h., exercices spirituels pour les femmes seules : ils se terminent le mardi suivant par la communion générale.

A Ste-Marie *in Via*, 2e jour du septenaire (1).

MERCREDI. — A St-Marcel, station et I. de 10 a. et 10 q.

A Ste-Marie *in Via*, 3e jour du septenaire.

JEUDI. — A St-Apollinaire, station et I. de 10 a. et 10 q. Messe, 10 h. ½. On expose une partie de la soutane violette de St Charles Borromée; le crucifix de St Pie V, un des souliers avec lesquels il fut enseveli, un bras de St Apollinaire et plusieurs reliques de martyrs trouvées dans les catacombes. — La custode des reliques du Vicariat (2), près St-Augustin, est ouverte toute la journée, et l'on y montre les corps des martyrs exhumés des catacombes dans le courant de l'année précédente.

A Ste-Marie *in Via*, 4e jour du septenaire.

VENDREDI, — A St-Etienne-le-Rond (3), station et I. de 10 a. et 10 q. On y montre un siége de marbre blanc sur lequel, au rapport de la tradition, St Grégoire le Grand était assis lorsqu'il prononça une de ses homélies.

A Ste-Marie *in Via*, 5e jour du septenaire.

---

(1) *On peut, toute la semaine, se procurer des palmes tressées et ornées, et voir en même temps celles du Pape et des Cardinaux, chez les religieuses camaldules de Saint-Antoine, près Ste-Marie-Majeure.*

(2) *C'est à cette custode qu'il faut s'adresser pour avoir des reliques, demande faite préalablement au Cardinal-Vicaire ou à Mgr Sacriste.*

(3) *Les fresques de cette église, exécutées par Pomarancio et Tempesta, représentent les divers genres de supplices et de tortures dont furent tourmentés les premiers chrétiens pendant les persécutions.*

SAMEDI. — A St-Césaire et à St-Jean-Porte-Latine, station et I. de 10 a. et 10 q.

A St-Jean-Porte-Latine, messe, 9 h., à laquelle assiste le chapitre de St-Jean de Latran.

Vers 10 h., le chapitre de St-Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum* et y découvre l'image du Sauveur, qui reste exposée à la vénération publique jusqu'au soir de l'octave de la Fête-Dieu.

A Ste-Marie *in Via*, 6e jour du septenaire.

DIMANCHE DES RAMEAUX. — Au château St-Ange, on arbore les bannières pontificales. — A St-Jean de Latran, station et I. de 25 a. et 25 q. (*V.* 1er dimanche de Carême). A 4 h., vêpres et sermon. Pendant complies, le Cardinal Grand Pénitencier, entouré du Tribunal de la Pénitencerie, entend les confessions ou accorde cent jours d'indulgence à ceux qui viennent s'agenouiller devant lui et recevoir, en signe de pénitence, un coup de sa baguette sur la tête. — A la basilique vaticane, 9 h., chapelle papale. Le chœur est ainsi disposé: au fond, trône du Pape et, sur les côtés, bancs des Cardinaux et de la Prélature. Sous la statue de Ste Hélène, chantres pontificaux. A la gauche du Pape, tribunes pour les Princes, le corps diplomatique; à droite, pour les officiers du corps d'occupation. De chaque côté du grand autel, estrades pour les dames.

Le Pape s'habille à la chapelle de N.-D. de Pitié, monte sur la *sedia*, adore le St Sacrement et arrive dans le sanctuaire, précédé du Sacré Collége. Obédience des Cardinaux. Bénédiction des palmes (1) et distribution dans cet ordre:

---

(1) *Les palmes qui servent à la cérémonie viennent de* San Remo, *petit pays de la rivière de Gênes, et sont fournies par la famille Bresca, qui en a obtenu le privilége du temps du Pape Sixte-Quint.*

Un jeune marin de cette famille, qui se trouvait sur la place du Vatican, lorsque l'architecte Fontana élevait l'obélisque, s'apercevant que les cordes des machines allaient rompre, se mit à crier: mouillez les cordes! *s'exposant ainsi volontairement à la peine de mort décrétée contre tous ceux qui élèveraient la voix pendant l'opération. Fontana suivit l'avis*

Cardinaux-Evêques,
Cardinaux-Prêtres,
Cardinaux-Diacres,
Patriarches,
Archevêques,
Evêques,
Abbés Mitrés,
Pénitenciers de la basilique,
Gouverneur de Rome,
Prince assistant au Trône,
Auditeur de la Chambre,
Majordome de Sa Sainteté,
Trésorier,
Protonotaires apostoliques,
Généraux d'ordre,
Conservateurs de Rome,
Maître du Saint-Hospice,
Prélature,
Caudataires des Cardinaux,
Bussolanti,
Massiers,
Elèves du collége germanique,
Etrangers, admis sur présentation d'un billet de Mgr Majordome.

Procession dans l'ordre suivant :

Ecuyers,
Procureurs généraux,
Avocats consistoriaux,
Camériers,
Chantres pontificaux,
Abréviateurs,
Votants de la Signature,
Auditeurs de Rote,
Maître du Sacré Palais,
Croix pontificale,
Pénitenciers de St-Pierre,
Evêques,
Archevêques,
Patriarches,
Cardinaux-Diacres,
Cardinaux-Prêtres,
Cardinaux-Evêques,
Conservateurs de Rome,
Prince assistant,
Gouverneur de Rome,
Deux Cardinaux-Diacres assistants,
Préfet des cérémonies apostoliques,
Le Pape sur la *sedia*, tenant sa palme en main.

---

du jeune homme, et l'érection réussit. Celui-ci se cacha, incertain de ce qui allait arriver. Mais le service qu'il avait rendu était trop réel pour qu'on pensât à l'en punir. Sixte-Quint se le fit amener : « Que veux-tu pour récompense de ton avis », lui dit le Pape? — « Fournir les palmes à Votre Sainteté », répondit le jeune homme ; privilége qui lui fut accordé, et auquel on joignit de nombreux avantages pécuniaires dont sa famille a joui jusqu'à nos jours. — Ces palmes sont artistement ouvragées. Des trois palmes offertes au Pape, la première est gardée par Sa Sainteté, qui la donne à tenir à un camérier secret quand il ne la porte pas à la main, la seconde est portée par le maître des cérémonies au Prince assistant au trône, qui doit la garder à la main tout le temps de la fonction et la troisième reste à la disposition ultérieure du Souverain Pontife.

Messe par un Cardinal-Prêtre. On chante à la Passion (1) les chœurs d'Avila (1585), à l'offertoire le *Stabat* de Palestrina, et après l'élévation le *Benedictus* de Baïni. I. de 30 a. et 30 q. (2). — A Ste-Praxède, toute la journée, la chapelle de la Ste-Colonne est ouverte aux femmes seules. — A Ste-Marie *in Via*, dernier jour du septenaire. — A St-Augustin et à Ste-Praxède, exposition du St Sacrement et prières pour les besoins de l'Église, 4 h. ½. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*, dernier *oratorio* de musique sacrée.

LUNDI. — A Ste-Praxède, station et I. de 10 a. et 10 q. On expose la Sainte Colonne à laquelle J.-C. fut attaché pour être flagellé, et trois épines de la couronne que les Juifs mirent sur sa tête. — A St-André, près *ponte Molle*, où Pie II, en 1462,

---

(1) *La Passion est chantée par trois prêtres de la chapelle papale en aube et en étole de diacre. Le premier* (ténor) *fait la partie de l'historien. Le second* (contralto) *celle appelée* ancilla *ou de la servante, de Pilate, de sa femme, etc. Le troisième* (basse) *représente le Christ. La chapelle fait la partie de* la plèbe.

Le Pape et les Cardinaux écoutent la Passion debout et leur palme à la main.

Aux paroles Emisit Spiritum, *on fléchit les genoux, sans baiser la terre.*

Le chant de la Passion est extrêmement touchant, mais pour en sentir toute la beauté, il faut suivre sur le texte et s'identifier aux circonstances.

On ne demande pas la bénédiction, parce que c'est le récit de la mort douloureuse de l'auteur de toute bénédiction; on ne l'accompagne pas avec des cierges allumés, parce que la vraie lumière du monde est éteinte; on ne l'encense pas, pour marquer l'abandon et l'isolement du Seigneur; on ne dit pas le Dominus vobiscum, *ni le* Gloria tibi, Domine, *en haine du baiser et de la trahison du perfide Judas dans le jardin de Gethsémani.*

Les derniers versets de la Passion sont chantés sur le ton de l'Évangile par le Diacre.

(2) *Aujourd'hui et tous les jours de la semaine sainte, les dames ne sont admises dans les tribunes qui leur sont réservées que sur la présentation d'un billet signé de Mgr Majordome. Elles se le procureront au Vatican ou chez leur banquier. Elles doivent être entièrement vêtues de noir et voilées.*

reçut la tête de St André, station et I. P. — A Saint-Jean de Latran, on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul. — A l'église des Trinitaires *in via Condotti*, 4 h. ½, exercice de la bonne mort et I. P.

MARDI. — A Ste-Prisque (*V.* 18 janvier) et à Ste-Marie du Peuple, station et I. de 10 a. et 10 q. — A Ste-Marie du Peuple, on expose un bras de St Ignace, évêque et martyr, la jambe d'une des compagnes de Ste Ursule et un bras de St Innocent, martyr de la légion Thébaine. — A la Trinité-des-Pèlerins, une heure après l'*Ave Maria*, on lave les pieds et l'on sert à manger aux pauvres pèlerins venus à Rome pour les fêtes de Pâques.

MERCREDI SAINT. — A Ste-Marie-Majeure, station et I. de 10 a. et 10 q. A 5 h., audition des confessions et distribution de 100 jours d'indulgences par le Cardinal Grand Pénitencier (1). — Au palais apostolique, 4 h., chapelle papale pour l'office des TÉNÈBRES (2). On y chante au premier nocturne une *Lamentation* à quatre voix de Palestrina (XVIe siècle), et, après le *Benedictus*, des laudes, le *Miserere* à versets alternés de Baï (1714) et de Baïni (1821) ou de quelque autre maître. — A la basilique vaticane (3), après le *Miserere*, ostension des grandes reliques de la Passion : la lance, le bois de la vraie croix et le voile de Sainte Véronique. — A la Trinité-des-Pèlerins, une heure après l'*Ave Maria*, lavement des pieds et repas des pauvres pèlerins.

---

(1) *Le Grand Pénitencier absout de tous les cas réservés au Pape.*

(2) *Les cierges sont de cire jaune. Six ont été posés sur l'autel, six sur la* cancellata *et quinze sur un candélabre triangulaire, placé du côté de l'épître. Tous ces cierges, moins un, doivent s'éteindre successivement durant l'office, pour signifier l'abandon successif de Jésus-Christ par ses disciples et ses apôtres.*

(3) *La musique de la chapelle de Saint-Pierre jouit d'une grande réputation auprès des étrangers : on admire surtout le chant des Lamentations et du* Miserere, *compositions modernes qui varient au gré du maître de chapelle. L'office se faisant au chœur d'hiver, l'espace laissé aux fidèles est très-restreint ; il importe donc d'arriver de bonne heure pour avoir une place avantageuse et bien entendre.*

JEUDI SAINT. — Abstinence en maigre strict.

A St-Jean de Latran, station et I. P. On expose la table de la Cène. A St-Jean de Latran et à St-Pierre, 8 h., pendant la messe pontificale, bénédiction des saintes huiles et communion générale du chapitre. — Au palais apostolique, 10 h., chapelle papale. Messe par un Cardinal-Evêque. On chante à l'offertoire le motet *Fratres* de Palestrina. Après la messe, le Pape porte processionnellement l'Hostie consacrée à la chapelle Pauline illuminée sur les dessins du Bernin, et donne ensuite, un peu avant midi, la bénédiction solennelle du haut du balcon de St-Pierre (1). Deux Cardinaux promulguent l'indulgence plénière en latin et en italien. — A la basilique vaticane, 12 h., le Pape lave les pieds à treize prêtres de différentes nations (2), auxquels il donne un bouquet de fleurs

---

(1) *La loge ou grand balcon de la façade de St-Pierre est recouverte de tapis à crépines d'or et ornée d'un dais : une vaste toile la préserve des rayons du soleil. Le Pape y est apporté sur la* sedia gestatoria *dont il ne descend pas, mais sur laquelle se tenant debout, il donne la triple bénédiction apostolique.*

(2) *Le choix des apôtres appartient en vertu de concessions pontificales à*

L'ambassade de France	1
L'ambassade d'Autriche	1
L'ambassade d'Espagne	1
L'ambassade de Portugal	1
Cardinal Secrétaire d'État	1
Cardinal Camerlingue	1
Cardinal Préfet de la Propagande .	2
Cardinal protecteur des Arméniens .	1
Le Capitaine des Suisses.	1
Le Majordome	3

Indépendamment de ces trois nominations, le Majordome doit donner son approbation aux autres. — Le nombre treize adopté pour les prêtres admis au lavement des pieds, et qui prennent à cette occasion le nom d'apôtres, a exercé les liturgistes sans les amener encore à une solution finale. Nous penchons pour ceux qui veulent voir dans le treizième l'ange miraculeusement assis à la table de St-Grégoire Ier, au milieu des douze pauvres qu'il y admettait chaque jour sur le mont

et deux médailles d'or et d'argent. — Au portique supérieur de St-Pierre, 12 h. ½, *Cène des apôtres.*

Ce repas, pendant lequel le Souverain Pontife continue ses humbles fonctions de serviteur, est aussi un souvenir de la dernière Cène du Sauveur. Autrefois il avait lieu dans une des salles du palais; mais la sollicitude du Pontife Grégoire XVI, prenant en considération le grand nombre d'étrangers venus à Rome pour les solennités pascales, ordonna qu'il se tiendrait dans la Loge Vaticane. La table, formée en rectangle, est élevée sur une estrade, et ornée élégamment de linge, de fleurs et d'orfèvrerie. Une barrière la sépare de l'espace où circulent les hommes. Les bancs des dames lui font face. Les apôtres arrivent l'un après l'autre et attendent à leur place que le Pape soit entré. Le Souverain Pontife vient en soutane de laine blanche, rochet et mozette rouge, bordée d'hermine. Les Prélats de la Chambre l'accompagnent, en *mantellone* violet. Les apôtres se mettent à genoux quand le Pontife paraît; il leur donne à laver l'un après l'autre, puis bénit la table. Un chapelain secret fait une lecture relative à la cérémonie. — Les plats sont portés par les Prélats, qui les présentent à genoux au Souverain Pontife. Celui-ci les prend et les met devant les apôtres. Le Saint-Père leur sert de quelques plats, leur offre plusieurs fois à boire; puis, ayant donné une seconde bénédiction à tous, il se retire dans ses appartements. — La desserte de la table appartient aux prêtres qui s'y sont assis, ainsi que l'habit de laine dont ils ont été revêtus.

A la basilique vaticane, 5 h., audition des confessions et distribution de 100 jours d'indulgences (1) par le Cardinal Grand Pénitencier. — Visite du Sépulcre par la confrérie de St-Gilles et

---

Cœlius. Cette charité de St-Grégoire-le-Grand fut souvent imitée par les Pontifes romains. Un des derniers, Léon XII, faisait chaque jour servir à diner dans une salle de son palais à treize pauvres prêtres, pèlerins ou autres.

(1) *Les Cardinaux ne peuvent accorder que cent jours d'indulgence, et les évêques quarante.*

les pèlerins de la Trinité. — Au palais apostolique, 4 h., chapelle papale pour l'office des TENÈBRES. La première *Lamentation* est de Palestrina et le *Miserere* de Baï et d'Allegri. — A la basilique vaticane, après le *Miserere*, 6 h. ½, lavement de l'autel papal par le Chapitre (1), et ostension des grandes reliques. — A la Tri-

---

(1) *La purification ou le lavage s'en fait de la manière suivante :*

Sur une crédence, posée du côté de l'épître, sont placés : sept vases de cristal, un vase de métal doré rempli de vin, un bassin argenté, avec sept éponges, enfin des aspersoirs de buis ou de cornouillier.

Une nappe sans bordure couvre l'autel.

Après Matines, l'hebdomadier, en étole et pluvial noirs, et les six plus anciens chanoines, en rochet et en étole noire, viennent à l'autel de la Confession, précédés de tout le chapitre.

Le porte-croix et les deux acolytes montent à l'orient du tombeau. Les musiciens, les séminaristes et les chapelains se placent sur les ailes ; les chanoines et les bénéficiers forment le demi-cercle en avant, et l'hebdomadier et ses six assistants se placent de front, au bas de la première marche ; tous s'agenouillent. Puis, quand ils ont prié un moment, le célébrant impose l'antienne Diviserunt sibi, *qui est continuée sur le ton de la psalmodie par les chapelains, musiciens et séminaristes.*

Le sous-altariste enlève la seule nappe restée sur l'autel ; pendant ce temps, l'hebdomadier quitte le pluvial, et monte sur le marche-pied avec les six chanoines.

Le sous-altariste leur présente le vase de cristal dans lequel il verse du vin.

Les chanoines répandent ce vin sur l'autel, et l'étendent avec les aspersoirs de buis. Cela fait, ils se retirent de côté entre les colonnes.

Six autres chanoines leur succèdent et recommencent la même cérémonie ; à ceux-ci six autres ; et puis six autres ; et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Quand tous ont passé successivement, le célébrant et les six chanoines reviennent sur le marche-pied. Le sous-altariste leur présente le bassin où sont les éponges et les serviettes, afin qu'ils enlèvent le vin et asséchent la pierre sacrée ; ce qu'ils font.

Redescendu sur le pavé, l'hebdomadier reprend le pluvial, s'agenouille, répète l'antienne Diviserunt, *qu'il fait suivre du* Christus factus est, *du* Pater *et de l'oraison* Respice quaesumus, Domine.

nité-des-Pèlerins, une heure après l'*Ave Maria,* lavement des pieds et repas des pauvres pèlerins. — On peut visiter, comme les plus remarquables, les SÉPULCHRES du couvent de *Tor di Specchi,* de Saint-Antoine des Portugais, de St-André *della Valle,* du *Gesù,* des SS.-Apôtres et de Ste-Marie-sur-Minerve.

VENDREDI SAINT. Abstinence en maigre strict.

A Ste-Croix-de-Jérusalem, où, après l'office du matin, on montre les reliques de la Passion *(V.* 4e dimanche de Carême), station et I. de 30 a. et 30 q. — Au palais apostolique, 9 h. ½, chapelle papale. Chant de la Passion avec les chœurs d'Avila; sermon latin par le Procureur général des Mineurs Conventuels, et I. de 30 a. et 30 q.; adoration de la croix, pendant laquelle on chante les *Improperes* de Palestrina (1);

---

(1) *ADORATION DE LA CROIX.*

Le célébrant ôte sa chasuble, va au coin de l'autel, du côté de l'épître, où il reçoit des mains du diacre, une croix enveloppée d'un voile noir. Alors il se tourne vers le peuple et découvre le haut de la croix, disant: Ecce lignum crucis; voici le bois de la croix.

Deux choristes répondent: in quo salus, dans lequel est le salut; *et le chœur* Venite, adoremus, venez, adorons-le.

Le Pape et tous les assistants se prosternent.

Alors le célébrant fait quelques pas vers le milieu de l'autel, découvre le bras droit de la croix et répète les paroles citées plus haut.

Quand le chœur a répondu Venite, adoremus, *le célébrant fait de nouveau quelques pas, découvre entièrement la croix, et dit une troisième fois:* Ecce lignum. *Au même instant, un clerc de la chapelle découvre la croix pontificale.*

Le célébrant descend les marches de l'autel, tenant dans ses mains la croix qu'il a découverte, et va la déposer sur le riche coussin préparé à cet effet.

Le Pape et tous les assistans se relèvent, deux camériers montent ôter ses mules; *on lui ôte également le pluvial, et il reste en aube, en étole et en mitre.*

Dans ce costume, et les mains jointes, il descend jusqu'à l'extrémité des bancs cardinalices. Là il quitte la mitre et la calotte, et fait sa première adoration à deux genoux. Deux maîtres de cérémonies l'accompagnent. La seconde adoration a lieu vers le milieu du presbytère, la troisième au pied du Crucifix qu'il baise.

procession à la chapelle Pauline, et exposition de la vraie croix dans un reliquaire en cristal de roche; monté en vermeil et ciselé par Benvenuto Cellini; messe et fonction par le Cardinal grand Pénitencier; vêpres. — Au *Gesù*, à Ste-Marie-des-Monts, à St-Jérôme-de-la-Charité et à St-Sylvestre *in Capite*, 2 h. ½, LES TROIS HEURES D'AGONIE DE N.-S., ou sermon entrecoupé de différents morceaux de musique. — Au palais apostolique, 3 h. ½, chapelle papale pour l'office des TÉNÈBRES. La première Lamentation est d'Allegri. Après le *Miserere*, le Pape et les Cardinaux descendent par l'escalier royal à St-Pierre, où ils assistent à l'ostension des grandes reliques et lisent, sur des cartons qu'on leur présente, les prières d'usage (1). — Au Colisée, 4 h., sermon et chemin de la croix.

Avant de se relever pour remonter à sa place, le Souverain Pontife pose dans le bassin de vermeil, placé à gauche de la croix, une bourse de damas violet contenant cent écus d'or.

A la première adoration du Pape, la chapelle commence les célèbres improperii *de Palestrina; l'*Agios o Theos, Sanctus Deus, *et les autres prières prescrites.*

Les camériers des Cardinaux entrent dans le presbytère, afin d'enlever la chaussure de leurs maîtres. Ceux-ci, deux par deux, et suivant leur ordre d'ancienneté, font leur adoration à la croix de la manière décrite pour le Souverain Pontife, ayant la chape traînante, sans caudataire pour la porter. L'offrande de chaque Cardinal consiste dans un écu d'or, au marc de seize pauls; le célébrant et le Cardinal-doyen marchent les premiers.

Après les Cardinaux, la prélature fait son adoration; puis viennent les Patriarches, Archevêques, Evêques, les Généraux d'Ordre, sans chaussure: tous les autres chaussés.

Quand l'adoration tire à sa fin, l'on allume les cierges, le diacre étend le corporal sur l'autel, puis va relever la croix qu'il place entre les chandeliers.

(1) *A la fin des Matines, les camériers des Cardinaux entrent dans le presbytère pour leur ôter la chape et leur passer le mantelet et le camail.*

Pendant ce temps, le Souverain Pontife va dans une salle voisine de la chapelle, prendre le camail rouge bordé d'hermine, l'étole pontificale, la calotte et le chapeau; cela fait, il descend dans la Basilique de St-Pierre, suivi des Cardinaux, accompagnés eux-mêmes de leur famille.

— A la basilique vaticane, 5 h., audition des confessions et distribution de 100 jours d'indulgences par le Cardinal Grand Pénitencier. — A St-Marcel et à St-Roch *a Ripetta,* une heure après l'*Ave Maria,* l'HEURE DE DÉSOLATION DE LA STE VIERGE, ou représentation de Marie au pied de la croix, et sermon entrecoupé de morceaux de musique.

Une heure après l'*Ave Maria* : — A l'hospice de la Trinité-des-Pèlerins, lavement des pieds et repas des pauvres pèlerins. — Au Conservatoire des Arcades, séance académique où l'on célèbre en vers et en prose la passion et la mort de N.-S.

SAMEDI SAINT. Abstinence en maigre strict et dernier jour du jeûne quadragésimal.

A St-Jean de Latran, station, I. de 30 a. et 30 q. et diverses cérémonies faites par le Cardinal-Vicaire dans cet ordre : 8 h., bénédiction du feu nouveau, de l'encens et du cierge pascal; chant de tierce et des prophéties, procession au baptistère, bénédiction des fonts, baptême d'adultes juifs ou turcs, retour de

---

Les grenadiers de la milice urbaine forment la haie dans la grande nef.

Le cortège arrive dans l'ordre suivant:

La croix papale;
La famille pontificale;
La maison d'honneur;
La garde suisse;
La garde noble;
Le Pape;
Le Sacré Collége.

Le Chapitre de St-Pierre reçoit le Souverain Pontife à l'entrée de la Basilique. Le Pape se rend à la Confession, où il s'agenouille, ainsi que tous les assistants.

Aussitôt le Vicaire du Chapitre lui présente le carton où les oraisons des Stes Reliques sont imprimées, en même temps un Chanoine-Evêque apporte un bougeoir allumé.

Deux clercs distribuent les mêmes oraisons aux Cardinaux et aux Prélats.

Cette distribution achevée, l'ostension silencieuse des Saintes Reliques a lieu du haut de la loge de la Véronique. Quand elle est finie, le Pape achève sa prière, se lève, et rentre au palais suivi de sa seule maison.

Les Cardinaux se retirent individuellement.

la procession à la basilique, administration du sacrement de confirmation aux nouveaux baptisés, ostension des têtes de St Pierre et de St Paul, chant des litanies des saints, messe et ordination générale. Au *Gloria in excelsis,* on laisse tomber le voile du retable et l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, qui restent exposées toute la journée. — Au palais apostolique, 9 h., chapelle papale. Bénédiction du cierge pascal (1), chant des prophéties et des litanies, messe par un Cardinal-

---

(1) *Aussitôt que le célébrant vient à la chapelle, accompagné de ses ministres, il se rend à son siège, bénit l'encens et le met dans l'encensoir.*

Alors le Diacre et le Sous Diacre se rendent à la chapelle Pauline, d'où ils reviennent à l'instant même, dans l'ordre suivant :

Deux massiers, leurs masses hautes ;

Deux acolythes portant, l'un le bassin contenant les cinq grains d'encens, l'autre l'encensoir avec le feu nouveau.

Le Sous-Diacre avec le tricério, espèce de cierge à trois branches, représentant la Sainte Trinité.

Un maître des cérémonies tenant une torche allumée.

Deux acolythes.

Arrivé à la porte de fer de la salle royale, dite della Cancellata, *le Diacre allume une des trois branches du tricério avec la torche portée par le maître des cérémonies, puis se mettant à genoux, ce que font également les ministres qui l'accompagnent, excepté le Sous-Diacre, il chante* Lumen Christi; *tous répondent :* Deo gratias, *et se relèvent.*

La seconde branche du tricério s'allume avec les mêmes cérémonies vers le milieu de la Sixtine.

La troisième au pied du trône pontifical.

*Le Diacre remet le tricério à un acolythe, prend le livre de l'*Exultet, *reçoit la bénédiction du célébrant, et se rend au pupître près duquel est placé le Cierge Pascal ; tout le monde se lève comme pour l'Evangile.*

*Chant de l'*Exultet, *(attribué à St-Augustin), pendant lequel, le Diacre met les cinq grains d'encens dans le Cierge, en mémoire des cinq plaies du Sauveur Jésus-Christ et comme pour rappeler aussi les parfums dont son corps fut embaumé. Le Cierge Pascal est une représentation mystique de Notre Seigneur ressuscité.*

Aux paroles in ignem accendit, *il l'allume avec le tricério.*

Prêtre, avec musique de Palestrina (1). Au *Gloria in excelsis*, on découvre la tapisserie du retable, on tire le canon au fort St-Ange et l'on sonne toutes les cloches de la ville (2). Vêpres. — A la basilique vaticane, 8 h., bénédiction du feu nouveau et de l'encens sous le portique, rentrée au chœur, bénédiction du cierge pascal, chant des prophéties, bénédiction des fonts, baptême d'un enfant nouveau-né, litanies, messe et vêpres. Ostension des grandes reliques. — A Saint-André *della Valle*, ou à St-Blaise, *via Giulia*, 3 h. ½, messe pontificale en rit arménien (3) et distribution des eulogies. — A St-Ignace, exposition du St Sacrement et illumination à l'occasion des quarante heures. — A St-Marcel, complies solennelles.

Toute la journée, les curés vont dans les maisons particulières de leurs paroisses respectives bénir les appartements, le lit des époux et les œufs de Pâques.

---

(1) *Cette messe, considérée comme le chef-d'œuvre de Palestrina, fut composée l'an* 1555, *avec l'approbation de Marcel II, d'où lui est venue la dénomination de* messe du Pape Marcel. *Les Cardinaux prennent la* cappa *de soie rouge, au commencement de la messe.*

(2) *Quand le célébrant entonne le* Gloria, *deux clercs enlèvent le voile de soie violette qui recouvrait la tapisserie du rétable, représentant la Résurrection du Seigneur. Les gardes nobles relèvent la pointe de leurs épées, qu'ils portaient inclinées vers la terre depuis la veille; les suisses relèvent leurs hallebardes; les massiers leurs masses et les huissiers leurs verges.*

Au même moment, toutes les cloches de la cité, muettes depuis le Jeudi-Saint, sont mises en branle. Les mortiers de la garde suisse et les canons du château Saint-Ange font de fréquentes décharges.

L'Epître terminée, le Sous-Diacre Apostolique Auditeur de Rote, suivi d'un maître des cérémonies, fait une génuflexion à l'autel, une autre au pied du trône et dit: Pater Sancte, annuntio vobis gaudium magnum quod est alleluia. *Très Saint-Père, je vous annonce une bonne nouvelle, l'*alleluia. *Il baise le pied du Pape et se retire.*

On omet le Credo *et l'*Offertoire *pour rappeler le silence des saintes Femmes qui vinrent au sépulcre de grand matin apportant les parfums qu'elles avaient préparés.* (St-Luc. 24.)

(3) *On vend à la sacristie et au couvent arménien de Saint-Joseph* Capo le Case *la traduction française des prières et des chants de cette messe.*

TEMPS PASCAL, *Tempo Pasquale*.

PAQUES, *Pasqua di Resurrezione*.

Au point du jour: Au château St-Ange, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales, et à Ste-Marie *della Scala*, procession et bénédiction du St Sacrement, I. P.

OFFICE PONTIFICAL (1).

Vers 8 h. du matin, les dragons pontificaux et les carabiniers s'échelonnent le long des rues aboutissant au pont St-Ange et à la basilique de St-Pierre, afin de maintenir l'ordre parmi la foule des personnes et des voitures qui s'y pressent. Ces dragons portent au casque une petite branche de buis ou d'olivier. — Dès 8 h. ½, la garde palatine, les grenadiers et les suisses arrivent à la basilique, pour former la haie dans le vestibule et la grande nef, depuis l'arcade de Constantin jusqu'à la statue de St Pierre. Les Cardinaux et la Prélature se rendent au Vatican en train de gala.

ENTRÉE DU PAPE.

Vers 9 h., le Pape, la tiare en tête et porté sur la *sedia gestatoria*, part de la salle ducale, précédé et suivi de sa cour ecclésiastique et militaire, descend l'escalier royal jusqu'au palier de Constantin, tourne par le vestibule et entre dans la basilique par la porte du milieu.

Au moment où il franchit le seuil, les trompettes de la garde noble, placés sur le balcon intérieur qui surmonte la porte, font entendre leurs fanfares, puis les chantres de la chapelle de St-Pierre entonnent le célèbre motet: *Tu es Petrus*.

---

(1) *Les cérémonies sont les mêmes, à quelques variantes près, les jours de Noël et de St Pierre ; à ces deux solennités, il n'y a ni ostension des reliques, ni bénédiction papale après la messe.*

ORDRE DU CORTÉGE.

Un Maître de cérémonies, en chape noire.

Le Collége des Procureurs, en chape noire.

Le Prédicateur apostolique, avec les habits religieux de son ordre.

Le Confesseur de la famille papale, avec les habits religieux de son ordre.

Les Procureurs généraux des ordres religieux, dans leur costume ordinaire.

Le Joaillier du Sacré Palais, en habit de ville, l'épée au côté.

Chapelain portant la tiare, escorté de deux Suisses.

Chapelains ordinaires portant les mitres pontificales, en chape rouge, bordée d'hermine.

Deux Huissiers pontificaux, en casaque noire et violette, masse d'argent en main.

Adjudant de la Chambre en chape rouge fourrée d'hermine.

Chapelain ordinaire, en chape rouge et hermine.

Clercs et Chapelains secrets, en chape rouge et hermine.

Avocats consistoriaux, en chape violette fourrée d'hermine.

Camériers d'honneur, surnuméraires et secrets, en chape rouge avec hermine.

Chantres de la chapelle, en soutane de soie violette et *cotta*.

Les Abréviateurs du parc majeur en soutane violette, *cotta* et rochet.

Votants de la Signature, en soutane violette, *cotta* et rochet.

Clercs de la Chambre, en soutane violette, *cotta* et rochet.

Auditeurs de Rote, en soutane violette, *cotta* et rochet.

Maître du Sacré Palais, en costume de Dominicain.

Deux chapelains secrets avec deux mitres.

Le Maître du Saint-Hospice, accompagné des Camériers de cape et d'épée, en habit de ville.

L'Auditeur de Rote, appelé sous-diacre de la croix, accompagné des acolytes portant l'encensoir, la navette et les sept chandeliers.

Deux Portiers de la verge noire, en habit et manteau violets.

Le Sous-Diacre latin, entre le Diacre et le Sous-Diacre grecs

Les Pénitenciers de St-Pierre. en chasuble et barette.

Les Abbés mitrés, en pluvial et mitre blanche.

Les Evêques, Archevêques, Patriarches latins et orientaux, en pluvial blanc frangé d'or, mitre blanche, ou coiffure nationale.

Cardinaux-Diacres, en dalmatique et mitre blanche.

Cardinaux-Prêtres, en chasuble et mitre.

Cardinaux-Evêques, en pluvial et mitre.

Les Conservateurs de Rome, en toge de drap d'or.

Le Gouverneur de Rome.

Le Prince assistant au trône.

Le Fourrier-Maire.

Le Grand-Ecuyer.

Les deux premiers Maîtres des cérémonies, en soutane rouge et *cotta*.

Le Cardinal-Diacre, en dalmatique.

Le Cardinal-Doyen ou assistant, en pluvial.

Le Capitaine des Suisses, vêtu d'une armure damasquinée d'or.

Etat-Major de la garde noble. Le Général des troupes pontificales avec son aide-de-camp, en grand uniforme.

Huissiers et Massiers.

Le Pape, sur la *sedia*, porté par douze palefreniers vêtus de damas rouge armorié, sous le dais soutenu par huit Référendaires de la Signature et escorté par deux Camériers secrets avec les éventails et par les soldats de la garde suisse, ayant sur l'épaule les sept épées des cantons catholiques.

Le Doyen de la Rote portant la mitre pontificale entre deux Camériers secrets.

L'Auditeur de la Chambre, le Trésorier et le Majordome, Prélats à *fiocchetti*.

Protonotaires apostoliques.

Généraux des ordres religieux.

Deux gardes suisses.

Le Chapitre de St-Pierre, son Cardinal-Archiprêtre en tête, qui a attendu le Souverain Pontife au milieu du vestibule.

Disposition du Presbytère. — L'autel papal est orné des statues des Sts Apôtres Pierre et Paul, de la croix et des sept chandeliers dessinés par Michel-Ange, de cierges peints et de riches parements brodés d'or.

En avant des chandeliers, on place les tiares et les mitres du Pape.

Trône de tierce, du côté de l'épître; trône de la messe, au chevet du Presbytère.

Premier banc à la droite du trône de la messe, pour les Cardinaux-Evêques et Prêtres.

Second banc du même côté, pour les Evêques non assistants, les Abbés mitrés et les Pénitenciers de St-Pierre.

Premier banc à la gauche du trône, pour les Cardinaux-Diacres.

Second banc du même côté, pour les Prélats à *fiocchetti* et les Protonotaires.

Troisième banc du même côté, pour les Généraux et Procureurs généraux des ordres religieux, le Prédicateur apostolique et le Confesseur de la maison du Pape.

Le Chanoine-Sacristain de Saint-Pierre, les *Bussolanti* et les Camériers secrets se groupent sur les marches de l'autel.

Le reste de la Prélature se tient debout.

Les gardes nobles, l'épée nue, ferment l'enceinte, à partir de la Confession jusqu'à l'extrémité des bancs des Cardinaux.

Du côté de l'évangile, le cierge pascal, la crédence papale; la crédence du Cardinal-Diacre et celle des Ministres se trouvent de l'autre côté.

Obédience des Cardinaux. — Le Pape monte au trône de tierce, se couvre de la mitre de drap d'or; deux Cardinaux-Diacres l'assistent.

Après les Cardinaux, les Patriarches, Archevêques et Evêques, les Abbés mitrés et les Pénitenciers de St-Pierre vont aussi par rang d'ordre baiser, les uns le genou, les autres le pied du Pape.

Chant de tierce. — On ôte la mitre à Sa Sainteté, qui se lève, dit le *Pater* et l'*Ave*, puis impose à haute voix le *Deus in adjutorium* que la chapelle continue.

Le Pape se rassied, se couvre, et lit à voix basse les oraisons préparatoires de la messe.

Toutes les fois que le Pape lit quelque prière dans le missel ou autre livre, celui-ci est soutenu par un Patriarche ou Archevêque assistant au trône; quand il doit les chanter, c'est par un Cardinal. Le cierge est également porté par un Patriarche ou un Archevêque assistant.

Un Adjudant de la Chambre, assisté de l'Auditeur Sous-Diacre et accompagné de deux Massiers, vient ôter la chaussure ordinaire du Pontife et lui mettre les bas et les mules de cérémonie.

Le Pape se relève à l'antienne *Hæc dies* pour dire le *Dominus vobiscum* et l'oraison qui termine tierce.

VÊTURE DES HABITS SACRÉS.

Le dernier des laïcs nobles ayant place à la chapelle, se rend à la crédence pontificale, accompagné d'un Auditeur de Rote et d'un Clerc de la Chambre. Le *Crédencier*, après lui avoir placé sur les épaules un voile de soie blanche frangé d'or, dont les pans retombent par devant, lui donne l'aiguière de vermeil qu'il recouvre de ce voile. L'Auditeur de Rote reçoit un grémial et le Clerc de la Chambre un essuie-mains dans un bassin doré.

Ces trois officiers, précédés des Massiers, se rendent au trône. L'Auditeur de Rote ceint le grémial au Pape; le laïc noble lui verse l'eau sur les mains, et le Cardinal-Evêque assistant prend la serviette des mains du Clerc de la Chambre et la présente; cela fait, ils retournent à la crédence.

Le Cardinal-Diacre qui doit chanter l'évangile, enlève au Pape la mitre, le pluvial, l'étole et la ceinture.

Les Prélats vont chercher sur l'autel les vêtements pontificaux; ils les apportent au Diacre dans l'ordre suivant, ordre qu'il observe lui-même en les passant au Pape.

1. La ceinture,
2. La croix pectorale,
3. Le fanon,
4. L'étole,
5. La tunique,
6. La dalmatique,

7. Les gants,

8. La chasuble qui se trouve recouverte par le fanon dans sa partie supérieure,

9. Le pallium attaché par trois clous de pierres précieuses,

10. La mitre,

11. L'anneau pontifical.

Le manipule ne se donne que plus tard.

MESSE.

Le Pape descend du trône de tierce, sur lequel il ne doit plus revenir, précédé des turiféraires, des sept acolytes, de la croix, des deux sous-diacres latin et grec, des Cardinaux-Diacres, du Cardinal assistant, et suivi du doyen de la Rote et des Evêques assistants. Il s'avance processionnellement jusqu'à l'extrémité des bancs, où l'attendent les trois derniers Cardinaux-Prêtres qui sont admis, l'un après l'autre, à un double embrassement.

Les trois Cardinaux retournent à leur place. Le Pape s'avance jusqu'au bas de l'autel. Le Cardinal-Diacre lui ôte la mitre; le Pontife fait le signe de la croix, et commence l'*Introibo*. A l'*Indulgentiam,* on lui met le manipule.

Le Souverain Pontife baise l'autel et le livre, fait les encensements, reprend la mitre, est encensé lui-même, descend de l'autel, et se rend au trône majeur.

Les divers officiers pontificaux prennent leur place accoutumée sur les degrés et autour du trône.

Le Pape se découvre, lit l'*Introit*, le *Kyrie* et entonne le *Gloria in excelsis,* en élevant les mains vers le ciel et les ramenant sur la poitrine. Il récite à voix basse le reste de cette hymne, après laquelle il s'assied, en se couvrant de la mitre.

ASPECT DE LA CHAPELLE QUAND LE PAPE EST ASSIS.

Au trône : Le Pape, le Cardinal-Evêque assistant, les deux Cardinaux-Diacres.

A la gauche du Pontife : Les Evêques assistants, assis sur les marches.

A sa droite : Le Prince assistant au trône, toujours debout.

Sur le troisième degré du trône : Les trois Conservateurs assis.

Sur le premier degré à partir du sol : Les Auditeurs de Rote, le Maître du Sacré Palais, les Clercs de la Chambre et le reste de la Prélature.

A l'autel, le Cardinal-Diacre de l'évangile, assis sur un escabeau.

Pax vobis. — Oraison.

Le Sous-Diacre latin et le Sous-Diacre grec, après avoir chanté l'épître, chacun dans sa langue, viennent ensemble baiser les pieds du Pape, qui lit à voix basse les mêmes prières. La chapelle chante le graduel et la prose *Victimae pascali*, mise en musique par Mathieu Simonelli.

Le Cardinal-Diacre va chercher le livre des évangiles et dire le *Munda cor meum,* à genoux devant l'autel; il revient chercher la bénédiction. Le Pape la lui donne par trois signes de croix. Alors il se rend au pupitre et chante l'évangile avec les cérémonies accoutumées.

Après cette lecture, il retourne à l'autel, accompagné seulement de cinq acolytes; les deux autres restent auprès du pupitre où l'évangile va se répéter en grec.

Credo.

Après ces mots : *Et homo factus est,* le Cardinal-Diacre et le sous-diacre latin se rendent à la seconde crédence se laver les mains; puis ils s'avancent vers l'autel, précédés de deux massiers et d'un maître des cérémonies. Ils y montent et commencent par étendre une riche nappe sur celles qui y sont déjà. Cela fait, le sous-diacre retourne aux crédences chercher la boîte renfermant les hosties à consacrer, et la bourse contenant un corporal avec deux purificatoires. Il les apporte au diacre, qui étend le corporal sur l'autel.

Alors le Prélat-Sacriste, qui est allé à la troisième crédence prendre le calice, la patène, deux purificatoires et une petite cuiller d'or, revient à la crédence papale, suivi d'un acolyte portant deux burettes vides et une petite coupe. Là, tous ces vases sont lavés et purifiés; puis, le crédencier remplit les burettes avec du vin et de l'eau, qu'il goûte.

Les vases sont portés à l'autel. Alors le Cardinal-Diacre prend trois hosties dans la boîte qui lui est présentée ouverte par le Prélat-Sacriste, et il les dispose en ligne droite sur la patène, près de laquelle est posé le ciboire pour la communion des Cardinaux-Diacres.

Le *Credo* terminé, le Pape dit le *Dominus vobiscum*, suivi de l'offertoire. La chapelle chante un motet de Félix Anerio.

Un Conservateur va chercher l'aiguière et le bassin pour donner à laver au Pape, qui aussitôt après vient à l'autel, en bénissant les Cardinaux et la chapelle, comme il l'avait déjà fait en se rendant au trône.

Avant qu'il y arrive, on a coutume de faire l'épreuve des Espèces de la manière suivante. Le Diacre prend une des trois hosties qu'il a mises en ligne droite sur la patène et la rend au Prélat-Sacriste. Quand celui-ci l'a reçue, le Cardinal-Diacre prend de nouveau l'une des deux qui restent, et après l'avoir fait toucher intérieurement et extérieurement au calice et à la patène, il la consigne au Prélat-Sacriste, qui doit la consommer aussitôt, ainsi que la première, le visage tourné vers le Pape. La troisième et dernière hostie est employée pour le sacrifice. Le Cardinal prend les burettes du vin et de l'eau, en verse un peu dans la coupe que lui présente le Prélat-Sacriste, dont ce dernier doit boire immédiatement le contenu.

Offrande de l'hostie et du calice, suivant le rit ordinaire de la messe.

Encensement des oblations, du Pape, du Sacré Collége et de la Prélature.

Lavabo. — Un Conservateur verse l'eau.

Orate, fratres.

Un peu avant le chant de la Préface, un maître des cérémonies va chercher les deux derniers Cardinaux-Diacres et les conduit aux ailes de l'autel, où ils demeurent en face l'un de l'autre, tant que le Souverain Pontife reste à l'autel, comme les deux anges qui veillaient sur le Sépulcre du Sauveur.

Préface.

Sanctus.

Canon de la Messe.

Consécration. — Le Pape prend le pain, leve les yeux au

ciel, bénit l'hostie par un signe de croix, l'élève un peu en la soutenant entre les deux doigts et le pouce de chaque main; puis, s'inclinant modérement vers elle, prononce les paroles de la CONSÉCRATION. Puis, il fait une génuflexion et élève l'hostie, de manière à la faire voir au peuple, *devant lui, à sa droite* et *à sa gauche*. Il replace la Sainte Hostie sur le corporal et l'adore de nouveau par une génuflexion. Alors le Diacre découvre le calice, que le Pontife soulève un peu, bénit, consacre, repose sur le corporal, adore et donne à voir au peuple, comme il l'a fait pour l'hostie.

Pendant l'élévation, les trompettes pontificales se font entendre au fond de la basilique. Les gardes nobles, les gardes suisses, les grenadiers et la garde palatine mettent genou en terre et présentent les armes.

Suite du Canon. — Un peu avant le *Pater*, le Prélat-Sacriste et un Votant de la Signature vont chercher aux crédences un calice avec son chalumeau d'or, des burettes et une coupe: vases qu'ils portent, après leur purification, au trône pontifical, sur les degrés supérieurs duquel ils s'arrêtent l'un et l'autre.

Pater noster.

Un Pape, que l'on croit être St Grégoire le Grand, célébrait à St-Jean de Latran. Or, comme il chantait le *Per omnia sæcula sæculorum*, on entendit distinctement les anges du ciel répondre : *Amen*. Ce qui fit décider qu'en mémoire de ce prodige on ne répondrait plus *Amen*, ce jour-là, à la messe pontificale.

Pax Domini. Agnus Dei. — Baiser de paix donné aux Cardinaux.

Après une génuflexion faite au St Sacrement, le Pape retourne au trône, les mains jointes et la tête découverte.

Le Diacre reste à l'autel, se place de manière à pouvoir suivre le Souverain Pontife de l'œil, sans toutefois tourner le dos au St Sacrement; dès qu'il voit le Pontife arrivé à son siége, il se retourne entièrement vers l'autel, prend une étoile ou *astérique* d'or à douze rayons, placée exprès à côté du corporal, et en recouvre l'hostie consacrée, toujours sur la patène.

Ensuite, prenant cette patène à deux mains, il la lève à la

hauteur du front et la montre au peuple; puis, la laissant recouverte de l'étoile d'or destinée à préserver les Saintes Espèces de tout accident, il la remet au Sous-Diacre qui doit la porter au Pape.

Pendant le transport de la Sainte Communion, les gardes nobles ont le genou en terre et la tête découverte.

Le Sous-Diacre arrivé auprès du Pape, qui s'est mis à genoux, se tient debout à son flanc gauche.

Le Diacre, qui est resté immobile à l'autel, prend alors le calice consacré, et après en avoir fait l'ostension au peuple, comme il l'a fait pour l'Hostie, descend l'apporter au Pape près duquel il se place debout, au côté droit.

Le Souverain Pontife lit les deux oraisons: *Domine Jesu Christe* et *Perceptio*. L'*astérique* d'or est enlevée de dessus la patène; le Pape prend les deux parties de l'Hostie qui s'y trouvent de la main gauche, et aussitôt se frappe la poitrine avec la droite en disant: *Domine non sum dignus:* ce qu'il repète trois fois.

Le Pape communie, se servant d'un chalumeau pour l'absorption du précieux Sang.

Le Pape donne la communion au Diacre et au Sous-Diacre, rompant en deux une partie de l'Hostie qu'il a laissée sur la patène.

Le Pontife et tous les assistants se mettent à genoux quand le Diacre et le Sous-Diacre reportent les vases sacrés sur l'autel, où ils les purifient après avoir entièrement *consommé* ce qui a pu rester des Saintes Espèces.

COMMUNION DES CARDINAUX.

Le Diacre revient au trône, récite le *Confiteor*, puis retourne à l'autel, prend le saint-ciboire renfermant les Particules, le montre au peuple et le remet au Sous-Diacre qui l'apporte à Sa Sainteté. Alors le Pape dit *Misereatur* et *Indulgentiam*.

Les Auditeurs de Rote déploient une nappe devant le Souverain Pontife. Les Cardinaux-Diacres y viennent recevoir la Ste Eucharistie.

Le Prince assistant et les autres laïcs ayant droit à la chapelle sont admis au même honneur.

Purification. — Après les ablutions ordinaires, le Prince assistant présente l'eau, et cela fait, le Pape retourne à l'autel pour achever la Messe. La chapelle chante la communion.

Post Communion, chantée par le Pape. *Ite, missa est, alleluia,* chanté par le Diacre.

Triple bénédiction papale donnée de l'autel.

Lecture du dernier évangile qui termine la messe.

OFFRANDE DU PRESBYTERIUM,

Pour la Messe bene cantata.

Le Pape, après s'être mis à genoux sur un prie-dieu, où il reste un instant, se relève, prend la tiare et monte sur la *sedia gestatoria.*

Alors le Cardinal-Archiprêtre de la basilique, accompagné de deux Chanoines en grand costume, vient présenter à Sa Sainteté une bourse contenant *trente jules* d'or, en lui disant: *Très-Saint-Père, le Chapitre et les Chanoines de cette insigne basilique vous présentent l'oblation accoutumée pour la messe que vous venez de chanter* (offerunt presbyterium pro missa bene cantata).

Le Pape accepte l'offrande, mais la remet au Cardinal-Diacre, et celui-ci, à son caudataire, qui la reporte au Chapitre de St-Pierre, duquel il reçoit une somme déterminée.

VÉNÉRATION DES GRANDES RELIQUES.

Le cortège se met en marche et descend jusqu'au lieu où ont été préparés des bancs recouverts de tapis. Il s'arrête; aussitôt un Chanoine de la basilique, en étole et gants rouges, paraît sur la loge de la Véronique, puis donne la bénédiction des Saintes Reliques de la façon accoutumée, et les présente au peuple, mais seulement des deux côtés de la tribune, et non pas vers le milieu, par respect pour le Pontife qui se trouve vis-à-vis. Le cortège se rend ensuite à la loge vaticane.

BÉNÉDICTION PAPALE.

La loge de la façade est décorée de riches tentures et abritée par une vaste toile.

Les tribunes princières et diplomatiques sont préparées sur la terrasse de la colonnade, du côté du Vatican, et des chaises en location sont placées dans les fenêtres, le long des parois latérales du portique, au pied de l'obélisque, dans les entre-colonnements du péristyle et dans tous les endroits d'où l'on peut apercevoir le Pontife.

L'aspect général de la place est habituellement celui-ci. Les paysans des Sabines et de la campagne romaine s'amoncellent sur le terre-plain de la façade et les escaliers qui y conduisent. De ce terre-plain à l'obélisque, les troupes pontificales forment un triple carré: première et seconde ligne, infanterie; troisième ligne, dragons; carabiniers sur les ailes; musique au centre. Les habitants des quartiers pauvres, tels que le *Borgo*, le *Trastevere*, les *Monti*, ont coutume d'être groupés au pied de l'obélisque. Les abords de la colonnade sont occupés par les fidèles à pied de toutes les classes; le reste de la place et les rues adjacentes sont remplies par les six ou sept cents voitures qui s'y trouvent annuellement.

Au moment de la bénédiction, tous les regards se tournent vers la Loge, entièrement vide. La croix pontificale s'y montre la première; viennent ensuite les insignes pontificaux, c'est-à-dire les tiares et les mitres, qu'on dépose sur le balcon; puis les Eminentissimes Cardinaux, qui paraissent un instant, deux par deux, jettent un coup-d'œil sur la place et se retirent.

Enfin paraît le Pape sur la *sedia*, entre les deux éventails (1),

---

(1) *Le nom si pieux et si poétique de* Bénédiction solennelle Urbi et Orbi, *généralement donné en France, en Italie, et même à Rome, à cette bénédiction, n'est malheureusement pas exact. Aucune tradition légitime ne le justifie; aucun liturgiste grave ne s'en est jamais servi, et rien dans la formule de la bénédiction, ni dans la formule de l'indulgence plénière qui la suit ne l'indique ou l'autorise; et, ce qui résout complètement la question, le Cérémonial pontifical ne le connaît pas.*

qui bénit par trois fois, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, après avoir prononcé la formule d'absolution.

A l'instant où l'on répond le dernier *Amen,* le château Saint-Ange recommence ses salves et les cloches de la basilique leur sonnerie à grande volée.

Le Pape reste assis pendant cette bénédiction jusqu'à *Et benedictio;* alors il se lève, fait les trois signes de croix aux mots : *Patris, et Filii, et Spiritus Sancti,* puis il élève les mains et les ramène sur le peuple à ceux-ci : *Descendat super vos.*

Après la bénédiction, un Cardinal-Diacre lit en latin la formule de l'indulgence plénière accordée aux assistants; un autre Cardinal-Diacre la lit en italien, et ils en jettent les copies sur la place.

Le Pape, après avoir prononcé la bénédiction, reste un moment en vue du peuple, puis il se lève une seconde fois et donne de nouveau, mais sans rien dire, une seconde bénédiction.

A St-Pierre, 4 h., PROCESSION DES TROIS MARIES, vêpres et sermon. — A l'*Ave Maria,* illumination à feux voilés de la coupole, de la façade et des portiques, au moyen de 4,400 lampions; une heure après l'*Ave Maria,* addition de feux brillants, au nombre de 790. (Il faut 365 personnes pour allumer ces divers feux.) — A Ste-Marie-Majeure, station et I. P. A 4 h., ostension de toutes les reliques de la basilique (*V.* 2e ostension), vêpres solennelles, auxquelles assistent les Eminentissimes Cardinaux, et 2e ostension des mêmes reliques. — A Ste-Praxède, 3 h. ½, ostension de toutes les reliques de la basilique (*V.* 3e ostension), vêpres et 2e ostension. — A St-Jean de Latran, 4 h., ostension à l'autel papal de toutes les reliques de la basilique, vêpres solennelles et 2e ostension des mêmes reliques (*V.* 1re ostension). Les têtes de St Pierre et de St Paul sont découvertes.

LUNDI DE PAQUES. — A St-Onuphre, station et I. de 30 a. et 30 q. On expose le bras de St-Onuphre et plusieurs reliques de saints martyrs extraits des catacombes. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Cardinal-prêtre, sermon latin par le Procureur Général des Minimes, et I. de 30 a. et 30 q. — A la basilique vaticane, 8 h. ½,

matines et laudes solennelles, messe pontificale, sermon après l'évangile, et, 11 h. ½, procession pour la translation des reliques à la chapelle ou *loggia* de Ste-Hélène. — A 3 h. ½, ostension de ces mêmes reliques, vêpres et 2e ostension (*V.* 4e ostension). — A St-Jean de Latran, on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul. — Au *Pincio,* une heure après l'*Ave Maria,* feu d'artifice.

MARDI. — A St-Paul-hors-les-Murs, station (*V.* dimanche de la Sexagésime), et I. de 30 a. et 30 q. Vêpres solennelles, 4 h. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Cardinal-prêtre, sermon latin par un élève du collége Nazaréen, et I. de 30 a. et 30 q.

MERCREDI. — A St-Laurent-hors-les-Murs, station et I. de 30 a. et 30 q. Prières stationnales et procession, 4 h. ½.

JEUDI. — Aux SS.-Apôtres, station et I. de 30 a. et 30 q.

VENDREDI. — A Ste-Marie-des-Martyrs et à Ste-Marie-sur-Minerve, station et I. de 30 a. et 30 q. — A Ste-Marie-des-Martyrs, on expose les corps des SS. Marius et Anastase, martyrs, et à l'autel du Crucifix, la châsse dans laquelle le voile de Ste Véronique fut apporté à Rome.

SAMEDI IN ALBIS. — A St-Jean de Latran, station et I. de 30 a. et 30 q. (*V.* 1er dim. de Carême.) — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Cardinal-prêtre. On chante à l'offertoire le motet *Angelus Domini* d'Anerio. I. de 30 a. et 30 q.

Dim. de QUASIMODO. — A St-Pancrace-hors-les-Murs, à Ste-Marie *della Scala* et à Ste-Marie *in Trastevere,* station et I. de 30 a. et 30 q.

A St-Pancrace, on expose une partie du bras de St Clément, pape, du crâne et du bras de Ste Praxède, du bras de Ste Pudentienne et plusieurs reliques des saints martyrs extraites des catacombes. (*V.* sur les deux SS. Pancrace, 3 avril et 12 mai.) — A Ste-Marie *della Scala,* on expose un morceau de l'autel de la Présentation, la tête d'une des compagnes de Ste Ursule et des reliques des trois Mages, Gaspar, Balthasar et Melchior. — A Ste-Marie *in Trastevere,* messe, 9 h. ½, et première ostension des reliques; 2e ostension, 4 h. ½, vêpres et 3e ostension (*V.* 5e ostension).

2e *Dim. après Pâques.*

A St-Roch *a Ripetta,* 11 h., messe, avec assistance de la confrérie, et ostension des reliques; 2es vêpres, 5 h., et seconde ostension (*V.* 6e ostension).

A la Propagande, consacrée le 18 avril 1729, anniversaire de la dédicace et I. de 40 jours. 2es vêpres, 3 h. ½. — Anniversaire de la dédicace et exposition des bras de St Fabien et de St Sébastien, à Ste-Marie *in Aquiro,* consacrée le 11 avril 1728. I. de 40 jours. — Anniversaire de la dédicace et I. de 100 jours à l'église de St-Antoine *ai Monti,* consacrée le 28 avril 1833.

3e *dim. après Pâques.* PATRONAGE DE ST JOSEPH.

A Ste-Marie-des-Martyrs, 10 h. ½, messe en musique, exécutée par les Virtuoses du Panthéon, avec assistance des membres de cette insigne Congrégation. — A l'oratoire de Ste-Marie *in Via,* messe, 11 h.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. — A l'*Angelo Custode* et à St-Joseph *Capo le Case,* I. P.

Anniversaire de la dédicace à saint-Eustache, consacrée en 1196 (1).

4e *dim. après Pâques.*

LE B. ALEXANDRE SAULI, barnabite, au XVe siècle.

A St-Charles *ai Catinari,* messe 11 h.; panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 5 h. ½. I. P.

5e *dim. après Pâques.*

Lundi. ROGATIONS OU PETITES LITANIES, instituées, sur la fin du IVe siècle, par St Mamert, évêque de Vienne (France) pour la conservation des fruits de la terre et l'éloignement des fléaux publics.

A Ste-Marie-Majeure, station et I. de 30 a. et 30 q. La procession part de St-Adrien au *Forum,* 7 h. ½, fait une première station à Ste-Marie-des-Monts, une autre à Ste-Praxède, et s'arrête à Ste-Marie-Majeure, où elle est reçue par le chapitre. Aujourd'hui et les deux jours suivants, elle défile dans cet ordre:

---

(1) *On voit dans la sacristie l'inscription commémorative gravée sur marbre blanc en lettres onciales.*

1. Les Orphelins.
2. Tiers Ordre de la Pénitence.
3. Augustins Déchaussés.
4. Capucins.
5. Hiéronymites.
6. Minimes.
7. Tiers Ordre de St-François.
8. Conventuels.
9. Mineurs Observantins.
10. Augustins.
11. Grands Carmes.
12. Servites.
13. Dominicains (1).
14. Curés des 54 Paroisses.
15. Clergé des Collégiales.
16. Evêque officiant.

Mardi. 2e JOUR DES ROGATIONS.

A St-Jean de Latran, où l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, station et I. de 30 a. et 30 q. La procession part de Ste-Françoise-Romaine, au *Forum,* fait une station à Saint-Clément et s'arrête à St-Jean de Latran, où elle est reçue par le Chapitre, précédé de ses pavillons et de ses croix stationnales.

Mercredi. 3e JOUR DES ROGATIONS.

A la basilique vaticane, station et I. de 30 a. et 30 q. La procession part de St-Laurent *in Damaso* et s'arrête à Saint-Pierre, où elle est reçue par le Chapitre. Immédiatement après, suit, dans la sacristie, l'élection par les chapitres et les curés de Rome, du Camerlingue du Clergé.

VEILLE DE L'ASCENSION DE N.-S.

Au palais apostolique, 5 h. ½, chapelle papale pour les 1res vêpres.

Jeudi. ASCENSION DE N.-S., quarante jours après sa résurrection, l'an 34. — Fête d'obligation.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort St-Ange. — A St-Jean de Latran, où l'on découvre les têtes de St Pierre et de St Paul, chapelle papale, 10 h. Messe par un Cardinal-Evêque. On éteint le cierge pascal après l'évangile; sermon latin par un élève du collége Capranica. Vers midi, bénédiction solennelle par le Pape du haut du balcon (2) et promulgation de l'indulgence

---

(1) *Le Séminaire Romain vient ensuite à la procession du mercredi.*

(2) *La bénédiction papale est réservée aux quatre fêtes du Jeudi saint, de Pâques, de l'Ascension et de l'Assomption.*

plénière: 2es vêpres, 5 h. ½, avec assistance des Eminentissimes Cardinaux. — A Ste-Marie-des-Grâces, à la porte Angélique, messe, 10 h. ½. — A Ste-Marie *della Scala*, 2 h. ½, pendant le chant de None et l'exposition de J. C. montant au ciel, on jette des fleurs du haut de la voûte. — A St-Pierre, station et I. P.; 2es vêpres, 5 h. ½, suivies de l'exposition du *linceul des SS. martyrs* (1), au balcon de Ste-Hélène, pendant le chant du *Te Deum*.

*Dim. dans l'*OCTAVE DE L'ASCENSION.

A Ste-Marie-des-Martyrs, station et I. de 10 a. et 10 q.

Samedi. VIGILE DE LA PENTECÔTE. Jeûne et abstinence en maigre strict.

A St-Jean de Latran, station et I. de 10 a. et 10 q. — Au baptistère de Latran, 8 h. ½, bénédiction des fonts par le Cardinal-Vicaire, et administration des sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie à des adultes juifs ou turcs convertis à la foi catholique. — A St-Pierre, 9 h., bénédiction des fonts et baptême d'un enfant. — Au palais apostolique, 5 h. ½, chapelle papale pour les 1res vêpres. Le *Dixit* et le *Beatus vir* de Casciolini, écrits *alla Palestrina*, sont des morceaux de l'harmonie imitative la plus riche.

Dim. de la PENTECÔTE, *Solennità di Pentecoste*, ou descente du St-Esprit sur les Apôtres dans le Cénacle, l'an 34.

Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort St-Ange. — A St-Pierre, station et I. de 30 a. et 30 q. — Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Cardinal-Evêque; sermon latin par un élève de la Propagande et I. de 30 a. et 30 q. — A Saint-Marc, 5 h., 2es vêpres et 2e ostension (*V.* 8e ostension). — A St-Barthélemy des Bergamasques, exposition du St Sacrement, en forme de quarante heures.

LUNDI. — A St-Pierre *in Vincoli*, station et I. de 30 a. et 30 q. — A St-Esprit *in Sassia*, fête titulaire de l'église. Messe

---

(1) *Ce linceul*, coltre dei SS. Martiri, *servit à couvrir les corps des martyrs, lorsqu'on les transporta des catacombes dans les églises.*

pontificale, 10 h., par Mgr le Commandeur de l'hospice du St-Esprit, Abbé Commendataire de *Monte Romano*. — A la basilique vaticane, 5 h. ½, procession de la confrérie du St-Esprit et ostension des grandes reliques.

MARDI. — A Ste-Anastasie, station et I. de 30 a. et 30 q.

MERCREDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et abstinence en maigre strict.

A Ste-Marie-Majeure, station et I. de 10 a. et 10 q.

JEUDI. — A St-Laurent-hors-les-Murs, station et I. de 30 a. et 30 q.

VENDREDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et abstinence en maigre strict.

Aux SS.-Apôtres, station et I. de 10 a. et 10 q.

SAMEDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et abstinence en maigre strict.

A St-Pierre, station et I. de 10 a. et 10 q. — A St-Jean de Latran, 7 h. ½, ordination générale. — Au palais apostolique, 5 h ½, chapelle papale pour les premières vêpres de la Trinité.

Dimanche. LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, *Santissima ed individua Trinità.*

Au palais apostolique, 10 h. ½, chapelle papale. Messe par un Cardinal-Evêque; sermon latin par le Procureur Général des PP. de la Merci, et I. de 30 a. et 30 q. — A la Trinité-des-Monts, fête titulaire de l'église. Bénédiction solennelle du St Sacrement, 7 h.; I. P. — A la Trinité-des-Pèlerins, fête titulaire de l'église. Offrande annuelle par le Sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. ½. — A la Mission, messe, 10 h.; 2es vêpres, 6 h. Chant Grégorien. — A Ste-Marie *delle Fornaci* (1), fête patronale de l'Ordre; I. P. — A 4 h., procession de pénitence, par la confrérie du St Sacrement, de Ste-Marie-des-Martyrs à St-Pierre, imposée à l'occasion de scandales arrivés pendant la visite des sept églises.

MERCREDI. Au palais apostolique, 6 h., chapelle papale pour les premières vêpres de la Fête-Dieu.

---

(1) *Son nom lui vient des* fourneaux, *destinés à la cuisson des briques, qui remplissent ce quartier.*

JEUDI. FÊTE-DIEU, dite *Corpus Domini*, instituée par le Pape français Urbain IV, l'an 1264. Fête d'obligation.

A la chapelle Sixtine, 8 h., messe basse célébrée par le Pape, avec assistance des Eminentissimes Cardinaux, et chant de divers motets. Elle est suivie de la procession (1), qui défile sous les portiques et entre à Saint-Pierre, où elle est reçue par le Chapitre et où le Pape donne la bénédiction, dans cet ordre:

1. Hospice apostolique de St-Michel.
2. Orphelins.
3. Religieux du tiers ordre de la Pénitence.
4. Augustins déchaussés.
5. Capucins.
6. Hiéronymites.
7. Minimes.
8. Religieux du tiers ordre de St-François.
9. Mineurs Conventuels.
10. Mineurs observantins.
11. Augustins.
12. Grands Carmes.
13. Servites.
14. Dominicains.
15. Cisterciens (2).
16. Camaldules.
17. Bénédictins, précédés de leur séminaire.
18. Chanoines réguliers du Sauveur.
19. Séminaire romain.
20. Curés des 54 paroisses de Rome.
21. Collégiales.
22. Camerlingue du clergé.
23. Basiliques mineures (3) :
    Ste-Marie *Regina Cœli de Monte Santo.*
    Ste-Marie *in Cosmedin.*
    St-Laurent *in Damaso.*
    Ste-Marie *in Trastevere.*
24. Basiliques majeures :
    Ste-Marie-Majeure.
    St-Pierre du Vatican, précédé de son séminaire.

---

(1) *Sur tout le parcours de la procession, les murs sont couverts de tapisseries historiées appartenant aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Les plus belles viennent des Gobelins et sont un présent de Louis XIV: elles décorent le vestibule de l'escalier royal. Les plus curieuses, flamandes d'origine, garnissent une partie du vestibule opposé; des inscriptions gothiques en expliquent le symbolisme. Elles datent du XVe siècle.*

(2) *Si les Olivétains assistent à la procession, leur place est après les Dominicains.*

(3) *Les basiliques mineures et majeures ont pour insignes la clochette et le pavillon.*

St-Jean de Latran (1).
25. Mgr Vice-Gérant et le Tribunal du Vicariat.
26. Procureurs généraux des ordres religieux.
27. Chapelains portant les mitres et tiares papales, Avocats consistoriaux, Procureurs de Collége et Camériers.
28. Chantres de la chapelle papale, premier chœur.
29. Prélature et Tribunal de la Rote.
30. Prince assistant au trône.
31. Croix papale entre sept chandeliers.
32. Pénitenciers de Saint-Pierre (2).
33. Evêques assistants au trône.
34. Cardinaux-Diacres.
35. Cardinaux-Prêtres.
36. Cardinaux-Evêques (3).
37. Sénat, en toges de drap d'or.
38. Ministre des armes.
39. Deux Cardinaux-Diacres assistants.
40. Le Pape porté sur la *sedia* et tenant le St Sacrement.
41. Chantres de la chapelle papale, 2e chœur.
42. Protonotaires apostoliques, précédés de l'Auditeur de la Chambre et du Majordome.
43. Généraux d'ordre.
44. Camériers de cape et d'épée et Massiers.
45. Garde noble, en uniforme de gala et à cheval.
46. Etat-major français et italien.
47. Infanterie, artillerie, etc.

A St-Pierre, 11 h., messe capitulaire; 6 h., 2es vêpres et bénédiction du St Sacrement. — A St-Esprit *in Sassia*, à Saint-Laurent *in Lucina* et à Ste-Marie de la Victoire, 6 h., procession solennelle du St Sacrement.

VENDREDI. — A Ste-Marie-sur-Minerve, 9 h., procession solennelle du St Sacrement, à laquelle assiste le Sénat. — A St-Augustin, 6 h., procession solennelle du St Sacrement (4).

---

(1) *Les deux magnifiques croix stationnales remontent aux XIVe et XVe siècles; elles ne sortent que le jour de la Fête-Dieu, le dimanche dans l'octave, le jour de St-Marc et le mardi des Rogations.*

(2) *Leurs baguettes sont tenues par des enfants au milieu de bouquets de fleurs.*

(3) *Chaque Cardinal se distingue par l'habit de son ordre, et est accompagné de sa maison et d'un gentilhomme qui porte au bras le large chapeau rouge dit* parasol. — *Le Sacré Collége est escorté par la garde suisse casquée et cuirassée.*

(4) *La grande nef de l'église est ornée d'une* inflorata, *tapis de fleurs effeuillées.*

SAMEDI. — A Ste-Marie du Peuple, 6 h., procession solennelle du St Sacrement. — A Ste-Marie *in Via Lata,* 6 h., procession solennelle du St Sacrement (1).

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU.

A la Trinité-des-Pèlerins, 10 h. ½, messe et procession du St Sacrement, avec *amantate.* — Aux Stigmates, procession solennelle du St Sacrement, 11 h. ½; I. P. — A St-Jean de Latran, 5 h. ½, vêpres; procession solennelle du St Sacrement, 6 h. Elle traverse l'hôpital de Latran, dont tous les lits sont garnis de rideaux blancs et de guirlandes de fleurs, et défile dans cet ordre :

1. Clochette et pavillons.
2. Domestiques en grande livrée du Vicaire du Chapitre et du Cardinal-Archiprêtre.
3. Confrérie du Saint Sacrement, avec bannière et tronc.
4. Musique d'infanterie.
5. *Amantate.*
6. Orphelins.
7. Religieux du tiers ordre de la Pénitence.
8. Augustins déchaussés.
9. Capucins.
10. Minimes.
11. Tiers ordre de St-François.
12. Conventuels.
13. Mineurs observantins.
14. Augustins.
15. Carmes.
16. Servites.
17. Dominicains.
18. Croix stationnales.
19. Chantres de la basilique.
20. Séminaire romain.
21. Curés de la basilique, des SS.-Pierre et Marcellin à *Tor Pignattara* et de St-Sébastien.
22. Bénéficiers.
23. Chanoines.
24. Pénitenciers, précédés de leurs baguettes.
25. Cardinal-Vicaire portant le St Sacrement.
26. Eminentissimes Cardinaux et leur maison.

LUNDI. — Aux SS.-Apôtres, 6 h., procession solennelle du St Sacrement, à laquelle assistent l'Empereur et les Princes du Catéchisme (*V.* 2e dim. de janvier). — A Ste-Marie *dell'Orto,* 6 h., procession solennelle du St Sacrement, à laquelle prennent part la corporation des jardiniers et marchands fruitiers et les *amantate* qu'elle dote.

---

(1) *On remarque aux balcons du palais Doria de très-curieuses et très-belles tapisseries de haute lisse représentant divers faits d'armes et siéges de villes: elles datent du XVe siècle.*

MARDI. — A Ste-Marie *in Via*, 6 h., procession solennelle du Saint Sacrement, à laquelle assistent, tous les trois ans, les *amantate* dotées par la confrérie du St Sacrement. — A Sainte-Cécile *in Trastevere*, 6 h., procession solennelle du St Sacrement, à laquelle prennent part les élèves de l'hospice apostolique de St-Michel et la corporation des potiers (1).

MERCREDI. — A St-Marc, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches; 6 h., procession solennelle du Saint Sacrement, à laquelle assiste le Sénat, entouré des drapeaux des 14 régions de Rome.

JEUDI. — A Ste-Marie-sur-Minerve, messe, 9 h.; procession du St Sacrement sur la place de l'église, 10 h. — A St-Pierre, 5 h. ½, vêpres; procession solennelle du St Sacrement dans cet ordre:

Clochette et pavillon.
Confrérie du St-Sacrement.
Amantate dotées par la confrérie.
Confrérie de St-Gilles.
Confrérie de St-Jacques.
Amantate dotées par le Chapitre.
Chantres de la basilique.
Séminaire de St-Pierre.
Bénéficiers.
Chanoines.
Le Vicaire du Chapitre, portant le St Sacrement.
Le Pape, une torche à la main, entouré de sa maison et de la garde noble en uniforme de demi-gala.
Cardinaux.

Après la bénédiction, donnée à l'autel papal, les Chanoines chantent complies, et les confréries retournent processionnellement à leurs églises.

VENDREDI. SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, *SS. Cuore di Gesù.*

A la Trinité-des-Monts, fête patronale de la communauté. Panégyrique et bénédiction du St Sacrement, 6 h.; I. P. — A Ste-Catherine de Sienne à *Monte Magnanapoli* et à St-Théodore, I. P. — A St-Sylvestre *in Capite* et à Ste-Ursule, messe, 10 h. ½.

---

(1) *On la nomme à cause de cela* processione dei boccaletti.

INVENTAIRE

DES PRINCIPALES RELIQUES DE CHAQUE ÉGLISE (1).

ROME.

A

ST-ADRIEN, au Forum, *S. Adriano a Campo Vaccino* (diaconie, paroisse et couvent des Pères de la Merci) : corps de St Adrien et de Ste Natalie, au maître-autel; corps des trois enfants jetés, par ordre de Nabuchodonosor, dans une fournaise ardente, Sidrach, Misach et Abdenago, sous leur autel.

STE-AGATHE, *Sta Agata alla Suburra* (diaconie, collége irlandais) : corps de St Eusèbe, St Hippolyte, Ste Marie, Sainte Adria et Ste Néoné, martyrs, au maître-autel; corps des Saintes martyres Pauline, Martana, Amilia et Nominanda, à l'autel de Ste Agathe.

STE-AGATHE, *Sta Agata in Trastevere* (maison des PP. Doctrinaires) : autrefois maison de St Grégoire II.

STE-AGNÈS, place Navone, *Sta Agnese, piazza Navona* (collège Pamphili) : *lupanar* où fut exposée Ste Agnès.

STE-AGNÈS hors les murs, *Sta Agnese fuori le mura* (titre, abbaye de chanoines réguliers et paroisse) : corps de Ste Agnès et de Ste Emérance, au maître-autel.

ST-ALEXIS, sur l'Aventin, *S. Alessio* (titre et maison de Somasques) (2) : corps (sous le maître-autel) et chef (à la sacristie) de St Alexis; église bâtie sur l'emplacement de sa maison; escalier sous lequel il vécut; puits qui fut à son usage et dont

---

(1) *Je renvoie, pour de plus amples détails, au calendrier ou Propre des Saints.*

(2) *Si l'église est fermée, s'adresser pour la faire ouvrir au couvent voisin.*

on boit de l'eau par dévotion; Madone qui lui parla; corps (sous le maître-autel) et chef (à la sacristie) de St Boniface; corps de Ste Aglaé, dans la confession. A l'autel de la crypte, reliques des SS. MM. Thomas de Cantorbéry, Sébastien, Boniface, Agapit, Anastase, Hermès, Panuce, Nérée et Achillée.

ALTEMPS (chapelle du palais), près St-Apollinaire: corps de St Anicet.

ST-AMBROISE, *S. Ambrogio alla Massima* (monastère de Bénédictins réformés de Subiaco): autrefois maison de St Ambroise et couvent fondé par sa sœur Ste Marcelline.

STE-ANASTASIE, *Sta Anastasia* (titre, collégiale): corps des Stes Fauste et Anastasie, au maître-autel, autrefois leur maison; autel et calice de St Jérôme; voile de la Ste Vierge et chlamyde de St Joseph, à l'autel de St-Jérôme. Bras de Sainte Eugénie.

ST-ANDRÉ, *S. Andrea delle Fratte* (paroisse, couvent de Minimes): Madone miraculeuse et lieu de la conversion de M. de Ratisbonne.

ST-ANDRÉ DES ECOSSAIS, *S. Andrea degli Scozzesi* (collége ecclésiastique Ecossais). Relique de Ste Marguerite d'Ecosse.

ST-ANDRÉ au Quirinal, *S. Andrea a Monte Cavallo* (noviciat des Jésuites): corps, à son autel, et chambre de St Stanislas.

ST-ANDRÉ, *S. Andrea della Valle* (couvent de Théatins): chaînes de St Sébastien et égoût où fut trouvé son corps. Lettre autographe de St Gaétan.

ST-ANGE, *S. Angelo in Pescheria* (diaconie, collégiale et paroisse): corps de St Gétule et de Ste Symphorose et c., au maître-autel.

ST-APOLLINAIRE, *S. Apollinare* (séminaire romain): bras de St Apollinaire; partie de la soutane violette de St Charles Borromée; Crucifix de St Pie V; un des souliers avec lesquels il fut enseveli; corps des SS. Tiburce, Eustrase, Auxence, Eugène, Mardaire et Oreste, au maître-autel.

SS.-APÔTRES, *SS. Apostoli* (1) (titre, couvent de Conventuels et paroisse): corps de St Diodore et c., dans le puits de la nef;

(1) V. 7e *ostension*.

de St Jacques le Mineur et de St Philippe, au maître-autel. Sous l'autel de St Antoine de Padoue, corps des SS. MM., Primitif, Honorat, Cirille, Théodose, Jovin, Basilée, Bon, Fauste, Maur, Jean, Calumniose, Exupérance, et des Stes MM. Claudia et Eugénie.

ST-AUGUSTIN, *S. Agostino* (titre, paroisse et couvent d'Augustins): Madone dite de St Luc, au maître-autel; corps de St Sylvius, bras de St Guillaume, cuisses de St Longin et sang de St Nicolas de Tolentin, à la sacristie; corps de Ste Monique, à son autel; de St Tryphon, au maître-autel; partie du corps de St Valentin, à l'autel de St-Nicolas.

B

STE-BALBINE sur l'Aventin, *Santa Balbina al monte Aventino* (titre, maison de correction): corps de Ste Balbine et de St Quirin, au maître-autel.

BAPTISTÈRE DE LATRAN: corps de St Cyprien et de Sainte Justine, à leur autel; de Ste Rufine et de Ste Seconde, à leur autel; corps de St Venance, à son oratoire; corps de St Anastase et c., *ibid.*

BARBERINE, aux Quatre-Fontaines (couvent de religieuses Thérésiennes réformées par Ste Madeleine de Pazzi): doigt, dent, cilice et crucifix de Ste Madeleine de Pazzi.

ST-BARTHÉLEMY en l'Ile, *S. Bartolomeo all'Isola* (titre, couvent de Franciscains et paroisse): corps de St Barthélemy, au maître-autel; bassin où fut mise sa peau; corps et chef de St Paulin, et de St Adalbert; deux épines de la sainte couronne de N.-S. Corps de St Marcel m.; corps de Ste Théodore, matrone romaine, à l'autel du St Sacrement; corps des SS. Savin et Exupérance, à l'autel de la Vierge.

ST-BENOIT, *S. Benedetto in Piscinula:* autrefois maison de St Benoît.

ST-BERNARD, aux Thermes de Dioclétien, *S. Bernardo, ai Termini* (1) (titre, abbaye de Cisterciens, paroisse): une épine de la couronne de N.-S.

---

(1) *On remarque dans le pavé les tombes des deux savants Cardinaux Bona* (1674) *et Passionei* (1761).

Ste-Bibiane, *Santa Bibiana,* (unie à Ste-Marie-Majeure): sa maison, son corps, la colonne de sa flagellation; corps de Ste Démétrie, nombreux ossements de martyrs.

St-Blaise, *S. Biagio, via Giulia* (hospice de prêtres arméniens et communauté de religieuses arméniennes de l'Immaculée Conception): Corps habillé de Ste Antonine, martyre, avec la fiole de son sang, sous le grand autel; crânes des SS. MM. Bénigne, Justin, Benoît et Célestin.

St-Bonaventure sur le Palatin, *S. Bonaventura al Palatino* (couvent de Mineurs de la stricte observance): cellule du B. Léonard de Port-Maurice et son corps, au maître-autel.

Ste-Bonose, *Santa Bonosa in Trastevere:* son corps, au maître-autel.

Ste-Brigitte, *Santa Brigida, piazza Farnese* (église unie au chapitre de Ste-Marie *in Trastevere* et maison de la congrégation de Ste-Croix): sa chambre et sa table.

C

St-Caius, *S. Caio,* autrefois maison de St Gabin et de Saint Caïus: corps de St Caïus. Partie du cilice et de la discipline de Ste Madeleine de Pazzi.

St-Calixte, *S. Callisto, al Trastevere* (titre et abbaye de Bénédictins): puits où fut jeté St Calixte.

Ste-Catherine-de-Sienne, *Santa Caterina da Siena, via Giulia* (église nationale des Siennois): son doigt.

Ste-Catherine-de-Sienne, *Santa Caterina da Siena, a monte Magnanapoli* (monastère de Dominicaines): son épaule.

Ste-Cécile, *Santa Cecilia, in Trastevere* (titre et abbaye de Bénédictines): son corps, au maître-autel; dans la maison de son mari, salle des bains où commença son martyre; corps de St Lucius, de St Urbain, de St Tiburce, de St Valérien et de St Maxime, dans la confession, où est l'inscription de consécration d'autel par St Grégoire VII.

St-Celse et St-Julien, près le pont St-Ange; *S. Celso e Giuliano, ai Banchi* (collégiale et paroisse): autrefois maison de St Julien; pied de Ste Marie-Madeleine.

St-Charles, *S. Carlo, ai Catinari* (couvent de Barnabites

et paroisse): corps de Ste Fébronia, gorge de St Blaise, mitre et corde de St Charles Borromée.

ST-CHARLES, *S. Carlo, al Corso* (église nationale des Lombards): cœur, crucifix et sang de St Charles Borromée.

CHIESA-NUOVA (maison d'Oratoriens): corps, chambre et reliques de St Philippe de Néri *(V.* 26 mai): corps de St Papias et c., au maître-autel; bras de St Spiridion; chef des SS. Nérée et Achillée et de Ste Flavie Domitille; sang de Saint Pantaléon, mozette de St Pie V.

ORATOIRE DE LA CHIESA NUOVA. Sous l'autel, corps des SS. Julien et Munatius, martyrs.

ST-CHRYSOGONE, *S. Crisogono, in Trastevere* (titre, paroisse et couvent de Trinitaires déchaussés): inscription de dédicace, 9 juillet 1123.

ST-CLÉMENT, *S. Clemente* (titre et prieuré de Dominicains Irlandais (1): corps et bras de St Clément, corps de St Ignace et de St Servule.

CONCEPTION, *la Concezione, piazza Barberini* (couvent de Capucins): corps de St Justin, au grand autel; corps de Saint Félix de Cantalice, à son autel et sa cellule dans le couvent; corps du B. Crispin de Viterbe, à son autel et sa cellule dans le couvent. — A la sacristie, chef de St Valentin, m., d'une compagne de Ste Ursule et de Ste Vincenza, m.; du voile, des cheveux et de la chaussure de la Ste Vierge; un bras de Saint Fidèle de Sigmaringa (dans un reliquaire en cuivre, daté de 1729); des ossements de St Thomas d'Aquin, St Bonaventure et St Emigdius, évêque; partie d'une cuisse de Saint Boniface, m.; *item* de St Pacifique, m.; de la ceinture de Saint François d'Assise et du linge imbibé de son sang; du capuce de St Antoine de Padoue; du gant de St Séverin évêque; du cilice de Ste Madeleine de Pazzi; mozette de St Charles Borromée.

CONCEPTION, *la Concezione, a Campo Marzo* (abbaye de

---

(1) *Les fouilles qui se font depuis plusieurs années sous le pavé des nefs, ont permis de constater les ruines et les fresques de l'église primitive.*

Bénédictines) : anneau de Ste Anne, tête de St Claude et bras de St Grégoire de Nazianze.

St-Côme et St-Damien, au *Forum, SS. Cosma e Damiano a Campo Vaccino* (diaconie, Frères du tiers ordre de St-François) : leurs corps et leurs bras, corps de St Tranquillin, de St Félix II et de St Victor; deux jambes des SS. Abondius et Abondantius; bras de Ste Lucine; corps des SS. Marc et Marcellien, dans la crypte.

Ste-Croix-de-Jérusalem, *Sta Croce in Gerusalemme* (titre, abbaye de Cisterciens) : morceau insigne de la vraie croix, titre de la croix de N.-S.; deux épines de la Sainte Couronne; un des clous de la crucifixion; doigt de St Thomas; traverse de la croix du Bon larron (1); corps de St Césaire, au maître-autel; terre du calvaire dans la chapelle souterraine, autrefois palais de Ste Hélène; titre du B. Nicolas Albergati.

St Cyr et Ste Julitte, *S. Quirico e Sta Giulitta* (titre cardinalice, paroisse) : bras de St Cyr.

D

Divin-Amour, près le palais Borghèse, *Divino Amore* : autrefois maison paternelle de Ste Cécile.

SS.-Dominique et Sixte, *SS. Domenico e Sisto a Monte Magnanapoli* (couvent de Dominicaines) : Madone dite de St Luc, bras et jambe de St Thomas d'Aquin, épine dorsale et jambe de St Sixte II; main stigmatisée de Ste Catherine de Sienne.

Ste-Dorothée, *Sta Dorotea in Trastevere* (église unie à Ste-Marie *in Trastevere*, paroisse et couvent de religieux du tiers ordre de St-François) : son corps, au maître-autel.

E

St-Eloi des Forgerons, *S. Eligio dei Ferrari* (église et corporation des forgerons, maréchaux, etc.) : son crâne; caisse

---

(1) *Ces reliques, dites de la Passion, ne peuvent se voir que sur la présentation d'une permission signée du Cardinal titulaire ou, à son défaut, du Cardinal protecteur, et, pour les dames, du Cardinal Secrétaire des Mémoriaux, qui en demande l'autorisation au Pape.*

ornée d'émaux du XIIIe siècle, dans laquelle fut apportée la Sainte Face de N.-S.

St-Eloi des orfèvres, *S. Eligio degli orefici* (corporation des orfèvres) : son bras.

St-Esprit, *S. Spirito in Sassia* (hôpital) : au maître-autel, corps des SS. MM. Tryphon et Respicius et des Stes MM. Nymphe et Sévère.

St-Etienne-le-Rond, *S. Stefano Rotondo* (titre, église unie au collége germanique) : corps des SS. Prime et Félicien, à leur autel. Siége de S. Grégoire le Grand.

St-Eusèbe, *S. Eusebio* (maison de retraite des Jésuites) : sa maison et son corps; corps de St Orose.

St-Eustache, *S. Eustachio* (diaconie, collégiale et paroisse) : au maître-autel, son corps; sa lance, son crâne et sa jambe, à la sacristie; corps de sa femme et de ses enfants; autrefois diaconie de St Raimond Nonnat.

F

St-François, *S. Francesco a Ripa* (couvent de Mineurs observantins) : dans la chambre qu'habita St François d'Assise, pierre qui lui servit d'oreiller, des langes de l'enfant Jésus, du suaire de N.-S. taché de sang, du bois de sa crèche, une épine de sa couronne, de la pourpre dont il fut revêtu, du voile qui couvrit ses yeux quand il fut souffleté, de la pierre de son tombeau, une dent molaire de St Christophe, un vase plein du sang de Ste Victoire, vierge et martyre, un doigt de Sainte Hélène, du voile de la Ste Vierge, voile blanc et cheveux de Ste Catherine de Bologne. — Dans le jardin du couvent, oranger planté par St François (1). — Dans l'église, corps de la B. Albertoni, à son autel; corps habillés des Stes Léontia et Simplicia Vereconda, martyres, dans une chapelle latérale; corps de St Restitut, martyr, au grand autel.

St-François-de-Paule, *S. Francesco di Paola ai Monti*

---

(1) *Les religieux permettent aux étrangers d'en prendre quelques feuilles.*

(couvent de Minimes du royaume des Deux-Siciles) : corps du B. Nicolas des Lombards, à son autel; sa cellule.

St-François-de-Paule, *alla Suburra* : corps de Sainte Sévère.

Ste-Françoise-Romaine, au *Forum, Sta Francesca Romana* (abbaye d'Olivétains) : son corps, lieu de son inhumation; corps de St Symphronius.

G

Ste-Galle, *Sta Galla* (hospice), autrefois sa maison. — A la sacristie, tableau sur toile de la Vierge que portait dans ses missions le B. J.-B. de Rossi.

St-Georges, *S. Giorgio al Velabro* : son crâne, sa lance et son étendard.

Gesù (maison de Jésuites) : chambre de St Ignace; son corps, à son autel; chambre de St François de Borgia; bras du B. Alphonse Rodriguez et de St François-Xavier; relique de St Henri; corps des SS. Abondius et Abondantius, au maître-autel.

St-Grégoire, *S. Gregorio al Cœlio* (titre et abbaye de Camaldules) : sa maison et son monastère, sa table et son bras; corps de Ste Tarsille et de St Pantaléon; mitre de St Rinaldo; Concile de Trente de St Pie V; crosse dite de St Grégoire; bréviaire manuscrit de Saint Bernardin de Sienne et partie du cilice de François d'Assise.

St-Grégoire, *S. Gregorio, a ponte Quattro-Capi* : autrefois sa maison paternelle.

St-Guy et St-Modeste, *SS. Vito e Modesto* (diaconie) : bras de St Guy.

I

St-Ignace, *S. Ignazio* (collége de Jésuites) : corps des 83 soldats d'Amiterne, au maître-autel; de St Louis Gonzague, à son autel; sa chambre, son crucifix et lettre autographe; soutane et chasuble de St Ignace.

J

ST-JACQUES, *S. Giacomo, piazza Scossacavalli* (confrérie du St Sacrement unie à la basilique vaticane: autel de la Présentation de N.-S. et pierre du sacrifice d'Abraham.

ST-JACQUES, *S. Giacomo alla Lungara* (église unie au Chapitre de St-Pierre, couvent de religieuses Augustines) : au maître-autel, corps de St Clément et de Ste Casta, mm.; à l'autel de Ste Madeleine, corps des Stes martyres Innocente et Candide; à l'autel de St Augustin, corps des Stes martyres Claire et Colombe.

ST-JEAN-CALYBITE, *S. Giovanni Calibita, all'Isola* (hospice des frères de St-Jean-de-Dieu): son corps, au maître-autel; corps des SS. MM. Herculanus, Marius, Audifax, Abacon, Hippolite et Taurin, et de Ste Marthe, m.

ST-JEAN DES FLORENTINS, *S. Giovanni dei Fiorentini* (église nationale et paroisse): corps des SS. Prote et Hyacinthe.

ST-JEAN DE LATRAN, *S. Giovanni in Laterano* (basilique patriarcale, cathédrale de Rome, église-mère du monde entier, chapitre et paroisse): autel de bois sur lequel ont célébré Saint Pierre et les premiers Papes, à l'autel papal; table de la Cène; corps de St Gordien et c., à l'autel de la Nativité; têtes de St Pierre et de St Paul, dans le ciborium (*V.* 1re ostension).

SS.-JEAN ET PAUL, *SS. Giovanni e Paolo* (titre, couvent de Passionnistes): leurs corps sous le maître-autel; autrefois leur maison; lieu de leurs martyre; corps du B. Paul de la Croix, à son autel; sa chambre et ses reliques, au couvent: son fauteuil, le crucifix qu'il portait dans les missions, l'autel sur lequel il célébrait la messe. Dans l'armoire du côté gauche: son cilice, sa discipline, son chapelet, son bréviaire, cinq chasubles, un bénitier avec son aspersoir, son chapeau, son manteau, deux missels, son calice, ses burettes, etc. Dans l'armoire du côté droit: plusieurs vêtements, un nouveau testament, un diurnal, son linceul, ses lunettes, son couvert de buis, sa lampe, sa canne, deux tabatières, une paire de pantoufles et de sandales, etc. Corps de St Saturnin, de St Pammachius et des douze SS. Scillitains.

St-Jérôme de la Charité, *S. Girolamo della Carità* (congrégation particulière des pères de l'Oratoire): autrefois maison de Ste Paule, habitée par St Jérôme; chambres de Saint Philippe de Néri; crucifix qui lui parla; corps de Ste Concorde, au maître-autel, et bras de St Jérôme.

L

St-Laurent in Damaso (titre, chapitre, paroisse): corps de St Damase et de St Eutychius, au maître-autel; chef de Ste Barbe et moitié du corps de Saint Hippolyte, evêque et martyr.

St-Laurent, *S. Lorenzo in Fonte* (congrégation des nobles formant la cour des Cardinaux): prison de St Laurent et source miraculeuse du baptême de St Romain et de St Hippolyte.

St-Laurent-hors-les-Murs, *S. Lorenzo fuori le Mura* (basilique patriarcale et stationnale, abbaye commendataire, couvent de Capucins et paroisse): corps de St Etienne et de St Laurent, de Ste Cyriaque, de St Justin et de St Hippolyte; pierre de la déposition de St Laurent; deux pierres de la lapidation de St Etienne, et vase du baptême de St Romain.

St-Laurent in Lucina (titre du doyen de l'ordre des prêtres, couvent de Clercs Mineurs et paroisse): chaînes et gril de St Laurent, à la sacristie; corps de Ste Félicola, au maître-autel; corps de Saint François Caracciolo, à son autel; Madone de la Santé, au maître-autel, et puits où elle fut trouvée (nef); chef de St Alexandre; deux copies de la Madone de Ste Marie Majeure, dite de St Luc et fac-simile de la colonne de la flagellation de N.-S.

St-Laurent in Paneperna (titre, couvent de Clarisses): lieu du martyre de St Laurent et de la sépulture de Ste Brigitte; corps des SS. Crespin et Crespinien, à leur autel; leurs chefs à la sacristie; bras de Ste Brigitte; une épine de la Sainte Couronne.

St-Louis des Français, *S. Luigi dei Francesi* (église nationale): tête d'une compagne de Ste Ursule.

Ste-Lucie, *Sta Lucia della Tinta:* corps de Ste Lucie et de St Géminien.

M

Ste-Madeleine, *Sta Maddalena* (couvent des Ministres des Infirmes et paroisse): de son cilice; corps de St Camille de Lellis, à son autel; son pied à la sacristie, sa chambre au couvent.

Mantellate, *alla Lungara* (couvent de religieuses Servites): jambe de Ste Julienne Falconieri.

St-Marc, *S. Marco* (titre, collégiale et paroisse): corps de St Marc, pape, et des SS. Abdon et Sennen, dans la confession. (*V.* 8e ostension); chapeau, soutane et mantelet du B. cardinal Barbadigo; autographe de Ste Véronique Giuliani.

St-Marcel, *S. Marcello* (titre, couvent de Servites, paroisse): autrefois sa maison; son corps au maître-autel; écuelle de St Roch, à la sacristie; corps de St Longin, de St Phocas, de Ste Félicité et de ses sept fils; côte de Ste Julienne Falconieri; corps des Stes Digne et Emérite, à leur autel.

Ste-Marie dell'Anima (église nationale des Allemands): bras de Ste Barbe.

Ste-Marie in Aquiro (diaconie, paroisse, maison de Somasques et orphelinat): bras des SS. Fabien et Sébastien.

Ste-Marie des Anges, *Sta Maria degli Angeli* (titre cardinalice, couvent de Chartreux): corps ou ossements de 730 martyrs, à leur chapelle.

Ste-Marie in Ara Cœli (titre, église du Sénat et couvent de Franciscains): Madone dite de St Luc, au maître-autel; corps de Ste Hélène, à son autel; monogramme de St Bernardin de Sienne et de St Jean de Capistran; Santo Bambino, à la sacristie; dans le couvent, chambre de St Diégo; de la chape de S. Vincent Ferrier; du suaire et de la chemise de St Diégo; crânes des SS. papes Urbain et Etienne, mm.; crâne de Saint Artémius, tribun militaire et martyr; os de St Louis de Toulouse; de la tunique de St Antoine de Padoue; du sang des stigmates de St François; de la graisse, de la chemise de toile et du vêtement de laine verte de Ste Marguerite de Cortone; corps des BB. Junipert et Sabbatini, compagnons de St François d'Assise.

Ste-Marie in Campitelli (titre, maison des Clercs de la Mère de Dieu). (*V.* 9e ostension). Sous son autel, corps du B. Jean Léonardi.

Ste-Marie in Cosmedin (diaconie, basilique, chapitre et paroisse) : inscription de consécration par Calixte II ; corps de St Hilaire, m. Sous l'autel du chœur des Chanoines, corps de St Coronat, martyr. (*V.* au 23 mai pour les chambres du B. J.-B. de Rossi).

Ste-Marie in Domnica (église des Grecs Melchites, dits Arméniens) : maison de Ste Cyriaque, où habita St Laurent.

Ste-Marie-des-Graces, près l'hospice de la Consolation ; *Sta Maria delle Grazie* (chapellenie unie à l'hospice) : Madone dite de St Luc.

Ste-Marie-Majeure, *Sta Maria Maggiore* (basilique patriarcale et stationnale, chapitre, paroisse) : Madone dite de St Luc (chapelle Borghèse), crèche de N.-S., étable de N.-S. (chapelle du St Sacrement) ; corps de St Mathias, de St Epaphras, de Ste Romula et de Ste Redempta, de St Simplice et c., dans la confession ; de St Pie V, de St Jérôme, dans la chapelle du St Sacrement. (*V.* 2e ostension).

Ste-Marie des Martyrs, *Sta Maria dei Martiri* (diaconie, collégiale) : corps des SS. Marius et Anastase, martyrs, et à l'autel du Crucifix, la châsse dans laquelle le voile de Sainte Véronique fut apporté à Rome.

Ste-Marie-sur-Minerve (titre, prieuré de Dominicains et paroisse) : corps de Ste Catherine de Sienne, au maître-autel ; sa chambre, à la sacristie, et doigt de St Dominique.

Ste-Marie des Miracles, place du Peuple (confrérie du St Sacrement) : corps de Ste Candide, m., extrait de la catacombe de Ste Priscille.

Ste-Marie, *in Monticelli* (maison de Doctrinaires, paroisse) : corps de St Mamilien, au maître-autel.

Ste-Marie des Monts, *Sta Maria ai Monti* : corps du B. Labre, à son autel.

Ste-Marie de la Paix, *Sta Maria della Pace* (titre, congrégation des prêtres de St Paul) : corps des Stes Basilisse et Anastasie ; gants et mitre de St Ubald.

Ste-Marie du Peuple, *Sta Maria del Popolo* (titre, prieuré

d'Augustins et paroisse): Madone dite de St Luc, au maître-autel, et Crucifix qui parla à St Philippe de Néri; bras de St Ignace év. et m.; jambe d'une des compagnes de St Ursule; bras de St Innocent, martyr, de la légion Thébaine.

STE-MARIE *della Scala* (diaconie, couvent de Carmes déchaussés): pied de Ste Thérèse; un morceau de l'autel de la Présentation; la tête d'une des compagnes de Ste Ursule et des reliques des troisMages, Gaspar, Balthasar et Melchior. A l'autel du chœur, corps de St Placide, m.

STE-MARIE SCALA CŒLI, aux Trois-Fontaines: corps de Saint Zénon et c.

STE-MARIE DU SUFFRAGE, *Sta Maria del Suffragio, Via Giulia* (confrérie de la Ste Vierge): corps de St Ascagne, m., dans une urne de jaune antique.

STE-MARIE-TRANSPONTINE (titre, couvent de Carmes et paroisse): corps des SS. MM. Mandal, Tripode et Basilide sous un autel latéral; bras de St Albert; colonnes de la flagellation de St Pierre et de St Paul.

STE-MARIE, *in Trastevere (V.* 5e ostension) (titre, basilique mineure, chapitre et paroisse): corps de St Jules, de St Calépode, de St Quirin, de St Corneille et de St Calixte, pierre qui lui fut mise au cou; gouttes du sang de Ste Dorothée; fontaine d'huile miraculeuse. Sous l'autel du Crucifix, corps des SS. MM. Victor, Castus et des Stes MM. Félicissime et Hypéréciès. Sous l'autel du transsept droit, corps des SS. MM. Florentin, Sabinien, Alexis et de Ste Cornélie, m., femme de Saint Florentin.

STE-MARIE, *in Via Lata* (première diaconie, collégiale et paroisse): Madone dite de St Luc. Dans le souterrain, ancienne habitation de St Pierre, St Paul, St Luc, St Martial et Saint Onésime; chef de St Agapit et de St Cyriaque; reliques des SS. Large et Smaragde; os de la gorge de St Blaise; chapeau rouge du B. Cardinal Barbadigo; fiole du sang de St Cyriaque.

STE-MARIE DE LA VICTOIRE, *Sta Maria della Vittoria* (titre et couvent de Carmes déchaussés): copie de la Madone portée à la bataille de Prague, au maître-autel; drapeaux pris sur l'ennemi (sacristie et dans le chœur); corps de Ste Victoire, m., à son autel.

St-Martin-des-Monts, *S. Martino ai Monti* (titre, paroisse et couvent de Carmes) : corps de St Martin, de St Sisinnius, de St Sotère, de St Anastase, de St Artémius et c.; de Saint Victor Ier, sous le maître-autel; du B. cardinal Tomasi, à son autel; mitre, étole et église souterraine de St Sylvestre; voile de S. André Corsini; étole, sandale et manipule de St Martin, pape; corps de Ste Pauline, m.

Ste-Martine, au pied du Capitole, *Sta Martina* (académie de St Luc) : son corps, dans la confession. Dans la crypte, corps de Ste Martine et des Stes MM. Concorde et Epiphane; reliques des Stes MM. Sabine, Euphémie, Théodore et Dorothée, *ibid.*; dans des reliquaires, reliques de St Victorin, m., de Ste Flore, vierge martyre, et de Ste Zaviana, m.

Massimo (palais) près St-André *della Valle:* lunettes et chapelet de St Philippe de Néri; côte de St Louis, roi de France.

Massimo (villa) hors la porte Salara; corps de St Fauste.

N

Nativité des Agonisants, *Natività degli Agonizzanti, piazza di Pasquino* (confrérie des Agonisants et des condamnés à mort) : des langes de N.-S.

SS.-Nérée et Achillée, *SS. Nereo ed Achilleo* (titre, église unie à la *Chiesa Nuova*): leurs corps et celui de Ste Flavie Domitille, dans la confession.

St-Nicolas, *in Carcere* (diaconie, collégiale et paroisse): son bras et un doigt; du sang de N.-S.

O

St-Onuphre, sur le Janicule, *S. Onofrio al Giannicolo* (titre et couvent d'Hiéronymites) : son bras, à la sacristie; et corps du B. Nicolas da Forca Palena, au maître-autel.

P

St-Pancrace hors les murs, *S. Pancrazio fuori le mura* (titre et couvent de Carmes déchaussés missionnaires) : corps

de St Pancrace, évêque; corps et bras de St Pancrace, lieu de sa décapitation et déposition; corps de St Félix, lieu de sa déposition; source avec laquelle il baptisait; catacombes. Partie du bras de St Clément; du crâne et du bras de Ste Praxède; du bras de Ste Pudentienne.

St-Pantaléon, S. *Pantaleone* (maison des Pères des Ecoles Pies): corps de St Joseph Calasanzio, au maître-autel; sa chambre et ses reliques. Corps de St Flavien, mart., à l'autel d'une chapelle latérale.

St-Paul ermite, *S. Paolo eremita*, au Viminal (conservatoire): corps de Ste Crescentina, m.

St-Paul hors les murs (basilique patriarcale, abbaye de Bénédictins, avec juridiction ordinaire et séminaire, paroisse): corps de St Paul, dans la confession; ses chaînes, son bâton de voyage; Crucifix qui parla à Ste Brigitte; corps de St Félix III, des SS. Innocents, des SS. Celse et Julien, de St Juste et de St Timothée; chef de Ste Photine, et vêtements de la Ste Vierge; jambe de St Epaphras; chef de St Chrysanthe; chef de St Gordien.

St-Paul aux trois-Fontaines, *S. Paolo alle tre Fontane* (1). lieu de son martyre, colonne de sa décapitation, sources qui jaillirent aux trois bonds de sa tête et dont on boit de l'eau par dévotion.

St-Paul, *S. Paolo alla Regola* (couvent sicilien du Tiers Ordre de St François): autrefois sa résidence, pendant son premier séjour à Rome.

St-Pierre, *S. Pietro in Montorio* (titre et couvent de Mineurs Observantins): lieu de sa crucifixion.

St-Pierre, au Vatican, *S. Pietro al Vaticano* (basilique patriarcale et stationnale, chapitre et paroisse): dans la confession, corps de St Pierre (*V.* 4e ostension); corps de St Agathon, des SS. Sixte Ier et III, de St Serge Ier, de St Pie Ier, de Saint Evariste, de Saint Symmaque, des SS. Grégoire II et III, de Saint Anaclet, de Saint Hygin, de Saint Théles-

---

(1) *Si l'église est fermée, s'adresser pour y entrer au couvent des SS. Vincent et Anastase.*

phore, de St Clet, de Saint Marcellin, de Saint Victor Ier, de St Hormisdas, de St Simplice, de St Nicolas Ier, de St Paul Ier, de St Eugène, de St Jean Ier, de St Eleuthère, de St Pascal Ier et de St Benoît II; de St Boniface IV, à l'autel de St Thomas; de Ste Pétronille, à son autel; de St Grégoire de Nazianze, à l'autel de la Vierge; des SS. Processe et Martinien, à leur autel; de St Léon Ier, à son autel; des SS. Léon II, III et IV, à l'autel de la Vierge de la Colonne; de St Grégoire, à son autel; de St Jean-Chrysostôme, à l'autel de St Martial; des SS. Jude et Simon, à leur autel; 11 colonnes du temple de Jérusalem, 8 au-dessous de la coupole, 2 dans la chapelle du St Sacrement et une, contre laquelle J.-C. s'appuya dans le temple pour prier et enseigner, à la chapelle de la Piété.

St-Pierre-ès-Liens, *S. Pietro in Vincoli* (titre et abbaye de chanoines réguliers du Sauveur) : chaînes de St Pierre (1); corps des sept frères Machabées, au maître-autel; chefs de Ste Constance et de Ste Emérance; doigt et bras de Ste Agnès; morceaux insignes des croix de St Pierre et de St André; mitre brodée de St Ubald (XIIIe siècle).

St-Pierre et St-Paul, sur la voie d'Ostie (oratoire uni à la Trinité-des-Pèlerins) : lieu de leur séparation et dernier adieu.

Pieux Exercices (maison des), au Transtévère : autrefois habitation de Ste Françoise Romaine.

Ste-Praxède, *Sta Prassede* (titre et abbaye de Bénédictins de Vallombreuse) : son corps, son puits, son lit de granit; colonne de la flagellation de N.-S., trois épines de la Sainte Couronne; corps de Saint Marius, de Sainte Zoé, de Saint Fabien, de Ste Candide, de Ste Basile, de St Célestin Ier, de St Nicomède, de 2,300 martyrs, dans la confession; autrefois titre de St Charles Borromée : sa table, sa mitre, son fauteuil et sa mozette. (*V.* 3e ostension.) Partie du corps de St Valentin, dans la chapelle de la Ste Colonne.

Prison Mamertine, au pied du Capitole, *Carcere Mamertino* (confrérie des charpentiers et menuisiers) : prison de Saint Pierre et de St Paul; colonne à laquelle ils furent attachés;

---

(1) *Pour les voir, il faut une permission du Cardinal titulaire.*

source miraculeuse qui servit au baptême des SS. Processe et Martinien et de 37 martyrs.

STE-PRISQUE, sur l'Aventin, *Sta Prisca* (titre et prieuré de l'ordre de St-Augustin) (1) : sa maison, habitée par St Pierre; son corps, dans la confession; lieu illustré par le baptême de St Aquila et de Ste Priscille. — On montre dans la crypte un ancien font en marbre qui aurait servi à ce baptême, ainsi qu'à celui de Ste Prisque : une inscription, gravée sur le rebord, le qualifie BAPTISMVM SANCTI PETRI.

PROPAGANDE, *Propaganda* (collége de Missionnaires pour les pays infidèles) : corps de St Fortunat, martyr, sous le maître-autel, et son épitaphe dans le mur voisin.

STE-PUDENTIENNE, *Sta Pudentiana* (titre et couvent de Chanoinesses régulières du Sauveur) : maison de St Pudens, habitée par St Pierre; son corps; corps et inscription tumulaire de St Siricius; corps de Ste Pudentienne et de St Novat, au maître-autel; puits où reposent les corps de 3,000 martyrs, fermé par une grille du XIIIe siècle; morceau de l'autel de bois de St-Pierre, à sa chapelle.

Q

QUATRE-SS.-COURONNÉS, sur le *Cœlius, SS. Quattro* (titre et couvent d'Augustines, orphelinat) : leurs corps et ceux de St Claude et c., dans la confession; partie du chef de St Sébastien. Chef de St Juste, martyr; bras de St Fabien, pape; bras de St Antonin, martyr.

QUIRINAL (palais apostolique du) : chef de St Laurent, dans la chapelle de Mgr Sacriste.

R

ST-ROCH, *S. Rocco a Ripetta* (paroisse) : son bras. (*V.* 6e ostension.)

STE-RUFINE, *Sta Rufina in Trastevere* (couvent du Sacré-Cœur et maison d'éducation) : autrefois sa maison.

---

(1) *Si la porte est fermée, s'adresser au couvent voisin.*

S

ST-SABA, sur l'Aventin (uni au collége germanique) : autrefois maison de Ste Sylvie.

STE-SABINE, sur l'Aventin, *Sta Sabina* (titre et prieuré de Dominicains) : autrefois sa maison ; son corps, au maître-autel, avec ceux de Ste Sérapie, de St Alexandre, et c.; chambre et souvenirs de St Dominique; chambre de St Pie V : St Thomas d'Aquin et St Hyacinthe y ont habité.

SANCTA SANCTORUM (uni au Chapitre de St Jean de Latran et couvent de Passionistes) : escalier du prétoire, partie du lit de la Cène, image achérotype du Sauveur, corps de St Anastase et plusieurs autres reliques.

ST-SAUVEUR, *S. Salvatore in Campo :* corps de St Candide, m.

ST-SAUVEUR *delle Coppelle* (collége des Curés) : inscription de dédicace, 26 novembre 1195.

ST-SAUVEUR *in Lauro, S. Salvatore in Lauro* (paroisse) : corps des SS. MM. Quirin, Urse et Valère, au maître-autel.

ST-SAUVEUR DES NÉOPHYTES (hospice et confrérie des juifs néophytes) : inscription de dédicace, fin du XIIe siècle.

ST-SÉBASTIEN AU PALATIN : lieu de son martyre.

ST-SÉBASTIEN hors les murs (une des sept basiliques stationnales, paroisse et couvent de Mineurs observantins) : son corps, à son autel; une des flèches qui le percèrent, la colonne à laquelle il fut attaché; corps des SS. Eutichius et Eusèbe; puits où furent cachés les corps de St Pierre et de St Paul.

ST-SIXTE-LE-VIEUX, *S. Sisto Vecchio* (titre, église unie à St-Clément) : corps de St Sixte II et souvenirs de St Dominique.

STIGMATES, *Stimmate* (confrérie des Stigmates de St François) : sang de St François d'Assise.

STE-SUSANNE, *Sta Susanna* (titre et couvent de Cistercienne) : sa maison et son corps; corps de St Gabin, de Saint Eleuthère, évêque, et de St Génès, dans la confession.

ST-SYLVESTRE, *S. Silvestro in Capite* (titre et couvent de Clarisses) : Sainte Face de N.-S., chef de St Jean-Baptiste, corps de St Etienne, pape; corps et chef de St Sylvestre, corps de

St Anthère; capuchon de St François d'Assise; autrefois maison de St Paul Ier; doigt de Saint André; deux épines de la Sainte Couronne; morceau de l'éponge qui servit à la Passion de N.-S.

ST-SYLVESTRE AU QUIRINAL, *S. Silvestro al Quirinale* (desservi par les PP. de la Mission) : corps des SS. MM. Innocent, Rufus, Jean, Maximien, Léonce, Crescentius, Juste et Zénon, à l'autel de la chapelle Ghislieri.

T

ST-THÉODORE, *S. Teodoro* (confrérie des *Sacconi*) : son doigt.

ST-THOMAS, *S. Tommaso in Formis* (uni au Chapitre de St-Pierre) : lieu de la mort de St Jean de Matha.

TOR DI SPECCHI (Oblates de Ste-Françoise et pensionnat de demoiselles nobles) : chambre et reliques de Ste Françoise Romaine.

TRINITÉ-DES-MONTS, *Trinità dei Monti* (titre, couvent du Sacré-Cœur et pensionnat) : aube, bourse de calice, partie d'une nappe d'autel, doublure de chasuble, cordon et mitre de Saint François de Sales.

TRINITÉ-DES-PÈLERINS, *Trinità dei Pellegrini* (confrérie) : corps du B. J.-B. de Rossi, à son autel.

ST-TRYPHON, *S. Trifone* : inscription de dédicace en 1153.

U

ST-URBAIN, *S. Urbano alla Caffarella* : lieu de sa retraite et du baptême de St Tiburce et de St Valérien; remarquables fresques du XIIIe siècle, représentant la vie de N.-S. et celle de Ste Cécile.

V

ST-VENANCE, *S. Venanzio* (église nationale des habitants de Camerino) : corps des SS. Félix et Amat, martyrs.

SS.-VINCENT ET ANASTASE aux Trois-Fontaines, *SS. Vincenzo ed Anastasio* (abbaye commendataire, couvent de Mi-

neurs observantins) : corps de St Vincent; ancien tableau du chef de St Anastase (1); habitation de St Bernard.

SS.-VINCENT ET ANASTASE *alla Regola* (confrérie des cuisiniers et pâtissiers) : bras de St Anastase.

SS.-VINCENT ET ANASTASE à Trévi (Ministres des infirmes) : on y conserve les entrailles des Papes, depuis Sixte V (1590).

ENVIRONS DE ROME. (2)

ALBANO. *Eglise Cathédrale* (St-Pancrace) : chasuble de Saint Ubald; bras de St Pancrace; ossements de St Lin, de St Maur abbé, de Ste Colette.

ANAGNI. *Basilique Sacro-sainte* (3) *et Cathédrale.*

1. Reliques de Ste Françoise Romaine, de Ste Marguerite de Cortone, et de la B. Camille Gentili.
2. Des ossements de Ste Lucine, disciple des Apôtres.
3. Reliques de Ste Thérèse, vierge.
4. Reliques de Ste Pudentienne et de Ste Pétronille, vierges; des Stes MM. Anastasie, Maxime et Sabine; de Ste Sophie et de ses trois filles, vierges et martyres, et de Ste Catherine v. et m.
5. Reliques de St Bernardin de Sienne et de Ste Rose de Viterbe.
6. Reliques de Ste Ursule et de ses compagnes, v. et m.; des douze frères MM.; des SS. MM. Maurice, Lucien et Cassien, et de St Etienne, premier martyr.
7. Reliques des SS. Magne, Félicissime, Innocent, Benoît et Léonard, MM.

---

(1) *On le dit contemporain.*

(2) *Cet appendice m'ayant été demandé par plusieurs personnes, je me fais un devoir de répondre à leur pieux désir.*

(3) *Chaque année se fait solennellement l'ostension de ces reliques, le jour de l'Annonciation, à la messe et aux vêpres.*

8. Un os de Ste Victoire, v. et m.
9. Des ossements des Stes Fauste et Pacifique, MM.
10. Des ossements des Stes Agathe, Apolline, Barbe et Irène, vierges et martyres.
11. Du voile et autres reliques de Ste Lucie, v. et m.
12. Un os de Ste Cécile, v. et m.; un os et une feuille de la couronne de laurier qui ceignait la tête de Ste Claire d'Assise, canonisée dans la basilique d'Anagni, par le pape Alexandre IV.
13. Corps de Ste Pétronille, vierge et martyre.
14. Reliques de Ste Marie Madeleine et de Ste Salomé.
15. Reliques des SS. confesseurs Gaëtan et André Avellin.
16. Reliques des SS. Camille de Lellis, Joseph Calasanzio et Joseph de Cupertin.
17. Un os de St Flavien, m.
18. Reliques de St Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs; des cheveux et des cendres de Saint François d'Assise; des reliques de St Antoine de Padoue, de St Pierre d'Alcantara, de St Pascal Baylon, de St Jean de la Croix, de St Joseph de Léonisse; ossements et habit de St Roch, c.
19. Des ossements de St Thomas d'Aquin, de St Vincent Ferrier, de St Alphonse de Liguori, du B. Thomas de Cori et du B. Paul de la Croix.
20. Des ossements des SS. François Caracciolo, Benoît de Saint Fratello, et des Stes Hyacinthe Mariscotti, Colette, Boilet et Angèle Merici, vierges, canonisées par Pie VII.
21. Reliques de St Ignace de Loyola, de St François Xavier, de St Louis de Gonzague et de St Stanislas Kostka.
22. Un os de St Gérard, évêque et protecteur de la cité de Velletri; un os de la main, du cilice, du cordon et une feuille du bréviaire manuscrit du B. André Conti, originaire d'Anagni et dont le corps repose dans l'église de St Laurent du Piglio.
23. Une côte de St Pierre de Trévi, canonisé dans la basilique d'Anagni.
24. Des ossements de St Cataldus, évêque et conf.
25. De la chair de St Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan.

26. Reliques de St Basile le Grand, évêque et conf.
27. Reliques des SS. Ambroise, Augustin et Jérôme, docteurs de l'Eglise; de St Bonaventure, cardinal-évêque, de St Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, de St Grégoire Taumaturge, de St Nicolas, évêque de Myre, de St Martin, evêque de Tours, de St Paulin, évêque de Nole et de St François de Sales, évêque de Genève.
28. Des ossements et autres reliques des SS. Papes Sylvestre, Damase, Léon, Grégoire le Grand, Nicolas et Pie V.
29. Des cendres et ossements de St Jean Népomucène, martyr, chanoine de la cathédrale de Prague.
30. Corps de St Aurélius Valère, mart.
31. Des ossements des SS. Eutrope, Pélage, Gaudence et Généreux, mm.; des Stes Renée et Célestine vv. et mm. et de plusieurs autres saints retrouvés dans l'église de Ste Balbine.
32. Des ossements de St Tobie et de St Zacharie prophète; du cilice du B. Marc; des ossements des SS. Boniface, Philippe, Alexandre, Artemius, Adéodat, Joconde, mm.; et des Stes Rufine, Concorde, Juste, mm. et de plusieurs autres Saints retrouvés dans l'église de St Pierre de Villamagna.
33. De la tête de St Anastase, moine et mart.
34. Des ossements de St Pancrace, mart.
35. Reliques de St Christophe, mart.
36. Reliques de St Ambroise, protecteur de la cité de Ferentino. Sa tête repose dans le grand autel de la basilique d'Anagni.
37. Reliques des SS. Côme et Damien, mm.
38. Des ossements des SS. Nerée et Achillée, Prime et Félicien, mm.
39. Reliques du B. Raynier, mart.
40. Des ossements des SS. MM. Némésius, Olympe, Symphronius, Théodule, Georges, Félix, Hermès, Hippolyte et ses compagnons, Sigismond, roi et mart.
41. Des ossements des Quarante Martyrs, des SS. Félicissime, Agapit, Chrysanthe, Daria, mart.; de St Cyr et de Ste Julitte, martyrs.
42. Des ossements de St Sébastien, mart.
43. Reliques des SS. Justin, Valentin et Césidius, prêtres et mm.

44. Des vêtements des SS. Mages, Gaspar, Balthasar et Melchior.
45. De la graisse de St Laurent, diacre, et des ossements de plusieurs Saints trouvés dans l'autel de l'ancienne église de St Laurent, à Anagni.
46. Des ossements des SS. évêques martyrs Epaphras, Blaise et Septime; de St Thomas, archevêque de Cantorbéry.
47. Reliques de St Emidius, évêque et mart.
48. Des ossements des SS. Evariste, Sixte, Pie, Fabien, Corneille, Etienne et Marcel, papes et mm. et de St Séverin.
49. Reliques des SS. Innocents.
50. Reliques de Ste Olive, dont le corps repose à son autel dans la basilique d'Anagni.
51. Reliques de Ste Secondine, v. et m., dont le corps repose dans la basilique d'Anagni, sous son autel, avec les corps des Stes Aurélie et Néomisie, vierges.
52. Chef de St Pierre, évêque, restaurateur de la basilique d'Anagni et dont le corps repose sous son autel.
53. Chef de St Magne, évêque de Trani et protecteur de la cité d'Anagni. Son corps repose sous l'autel majeur de la crypte de la basilique.
54. De la peau de St Barthélemy, apôtre; des reliques des SS. Apôtres Simon et Jude et des ossements de plusieurs autres Saints et Saintes retrouvés dans la basilique d'Anagni, à l'autel des SS. Apôtres.
55. Une dent et un os de St Mathieu, apôtre et évang.
56. Trois doigts de St Barthélemy, apôtre.
57. Des ossements des SS. Apôtres Thomas, Philippe, Jacques Mineur et Mathias; des vêtements de St Jean ap. et évang.
58. Du bras et autres ossements de St Jacques Majeur, apôtre.
59. Une dent de St André apôtre et de la croix sur laquelle il fut crucifié.
60. Reliques de St Paul apôtre.
61. Deux dents et autres reliques de St Pierre apôtre.
62. Reliques des SS. Zacharie et Elisabeth, parents de St Jean Baptiste; de St Joachim et de Ste Anne, père et mère de la sainte Vierge.
63. De la tête et des cendres de St Jean Baptiste.

64. Du manteau et du bâton de St Joseph, époux de la Sainte Vierge.
65. Du voile et des vêtements de la Sainte Vierge.
66. De la Crèche de N.-S., de ses langes, de son vêtement de pourpre; de la pierre sur laquelle il était assis quand il conversa avec la Samaritaine, de la table de la cène, de la colonne de sa flagellation, des cordes qui le lièrent et des fouets dont il fut frappé, de la pierre sur laquelle fut plantée la croix et sur laquelle coula son sang; du titre de la croix, du St Sépulcre et de la pierre sur laquelle il posa ses pieds, lors de son Ascension.
67. Partie d'une épine de la couronne de N.-S.
68. De la croix de N.-S. On y voit l'empreinte d'un des clous qui la traversa.

Collégiale de St-André. Corps de St Séverin, m., sous le grand autel; reliques de St Vital, m.; de St Jules, m.; de Ste Apolline, m.; des cheveux de la Ste Vierge (1); de l'habit de St Pélerin Laziosi; des ossements de St Timothée, m.

St-Jacques (Dominicains). — On montre dans le couvent la salle où St Thomas d'Aquin professa la théologie et la cave où il se retirait, les jours d'orage, et où il peignit la croix qui fut depuis transportée dans l'église. Cette croix, dont voici le fac-simile, a la propriété de préserver de la foudre et les habitants d'Anagni ont une telle confiance en son efficacité qu'elle se trouve dans toutes les maisons.

Les lettres, groupées par lignes horizontales et verticales, forment ce distique latin :

Crux mihi certa salus ✠ Crux est quam semper adoro
Crux Domini mecum ✠ Crux mihi refugium.

---

(1) *Ces cheveux sont conservés dans un magnifique reliquaire, or et argent, avec pierres précieuses, qui a été donné à la Collégiale par le cardinal d'York.*

S V L A S A S A L V S
L A S A T A S A L
S A T R T A S
T R E R T
R E C E R
E C I C E
C I H I C
M I H I H I M
V I H I M I H C V
I G V I M X M I M E C
G V F E R I H I M X V X D O M I N I M E
V F E R I H I M X V R V X D O M I N I M
F E R I H I M X V R C R V X D O M I N I
V F E R I H I M X V R V X D O M I N I M
G V F E R I H I M X V X D O M I N I M E
I G V S E X E S M E C
V I T S E S T C V
M Q T S T Q M
V Q T Q V
A V Q V A
M A V A M
S M A M S
E S M S E
M E S E M
P M E M P
E P M P E
A R E P E R A
O D A R E R A D O
O R O D A R A D O R O

CASTEL-GANDOLFO. — Du bois de la croix de St Pierre; des ossements de St Anastase, moine; du cilice de Saint François d'Assise; des ossements de St Balthazar, Mage; du sépulcre de St Jean Evangéliste; du voile de Ste Marguerite de Cortone; partie du crâne de St Sébastien; partie du crâne de Sainte Victoire; avant-bras des Stes Colombe, Claire et Grata.

Couvent des Franciscains : chefs de Ste Colombe, martyre, et de St Lauréat, martyr; des vêtements de St Joseph, époux de la Ste Vierge; du sépulcre et des ossements de Ste Anne, du sépulcre de St Jean Evangéliste.

FRASCATI. — Du voile, des cheveux, des vêtements et de la pierre du sépulcre de la Ste Vierge. — Reliques des trois Mages, SS. Gaspar, Balthazar et Melchior. Corps de St Donat. Reliq. de St Séraphin d'Ascoli.

GROTTA-FERRATA. — Au couvent des Basiliens, corps des SS. Nil et Barthélemy, abbés; fac-simile en marbre blanc de la pomme d'or que St Nil reçut des mains de la Ste Vierge pour mettre dans les fondements du monastère; taille de N.-S. hauteur : 1 m. 85 c., largeur des épaules : 0,46 c.; à l'autel de Ste Thérèse, corps de St Euphrasius, martyr.

MARINO. — A la collégiale : doigt et ossements de St Bernabé, apôtre; du manteau de St Joseph; du sépulcre de St Jean, év.; de la tunique de Sainte Véronique; du vêtement, imbibé de sang, de St Philippe de Néri; du vêtement de Ste Apolline; du voile de la Ste Vierge; d'un ossement de St Jean-Baptiste.

MONTE-CAVI (couvent de Passionistes). — Des ossements de St Timothée; cheveux de St Antoine de Padoue; du sang du B. Paul de la Croix; des vêtements de St Gaëtan; *id.* de Saint François d'Assise; de la *cappa* de St Charles Borromée; des vêtements de Ste Sophie.

OSTIE. — Souvenir de la mort de Sainte Monique, mère de St Augustin.

LA RICCIA. — *Eglise de l'Assomption :* des épines de la Couronne de N.-S.; du bâton et du manteau de St Joseph; corps de St Déodat (au maître-autel); du manteau et de l'habit de St François de Paule; des vêtements de St Jean de Capistran; partie des têtes de Saint Valentin et de St Urbain; jambe de St Irénée; des côtes de St Théodore; fémurs des SS. Séverin

et Innocent; pluvial de St Gaëtan; du cœur de St Philippe de Néri; de la terre imbibée du sang de St Charles Borromée; des ossements de Ste Marie-Madeleine et de Ste Sylvie; crâne de St Grégoire le Grand; du manteau de St Vincent Ferrier.

Rocca di Papa. — Corps de St Léonce, martyr, âgé de quatorze ans; corps de Ste Eutrope.

Subiaco. — Au *Sacro Speco*, grotte dans laquelle vécut le patriarche St Benoît. — Près du cimetière, on montre l'endroit où St Benoît se jeta dans les épines pour ne pas succomber à la tentation. On y cueille des roses depuis que St François les y a fait pousser miraculeusement. — Vrai portrait de St François d'Assise, peint de son vivant, dans la chapelle des SS. Anges.

Tivoli. — On montre, à *S. Angelo*, le souterrain où se cachèrent, pendant la persécution, Ste Symphorose et ses enfants.

Tusculum. — Au couvent des Camaldules: partie du bras et de la tête de Ste Théodore; partie du bras de Ste Aurélie; clavicule de Ste Victoire; du doigt de St Antoine, abbé; mâchoire de St Séverin; partie du crâne de Ste Rosine; deux pierres de la prison de St Célestin, pape; d'un ossement de St Jérôme; du voile blanc de Ste Rose; fémur de St Félix; clavicule de Ste Benoîte; fémur de St Gaudens; partie des crânes de St Calixte et Ste Flore; des vêtements de St Ubald.

Viterbe. — On y conserve les corps de Ste Rose de Viterbe et de Ste Hyacinthe Mariscotti.

OSTENSIONS SOLENNELLES

DES RELIQUES.

Première ostension, à St-Jean de Latran, le jour de Pâques.

1. Ossements de St Jean de Dieu.
2. Reliques du bienheureux cardinal Barbadigo.
3. Bras de Ste Hélène.
4. Ossements de Ste Marie Salomé.
5. Un doigt de Ste Catherine de Sienne et des ossements de Ste Marie-Madeleine et de Ste Marie Egyptienne, dans un reliquaire en gothique fleuri du XVe siècle.
6. Des ossements et du voile de Ste Barbe.
7. Partie d'un doigt de St Joseph de Léonisse.
8. Partie du cerveau de St Vincent de Paul et des ossements de St François Régis.
9. Du sang et des entrailles de St Philippe de Néri.
10. Chef de St Zacharie.
11. Du sang de St Charles Borromée.
12. Chef miraculeux de St Pancrace.
13. Des ossements de St Sylvestre, pape.
14. Des ossements de St Alexandre, pape, des SS. Eventius et Théodule et des Stes Sabine et Sérapie.
15. Partie d'une épaule de St Laurent.
16. Coupe dans laquelle, par ordre de Domitien, le poison fut présenté à l'apôtre St Jean.
17. Tunique miraculeuse de St Jean.
18. Une partie de la chaîne qui liait St Jean lorsqu'on l'amena d'Ephèse à Rome.
19. Des ossements de St André.
20. Partie du menton de St Jean-Baptiste.

21. Des cheveux et du vêtement de la Ste Vierge.
22. De la crèche de N.-S.
23. Du linge avec lequel J.-C. s'essuya les mains après la dernière cène.
24. Du linge avec lequel J.-C. essuya les pieds de ses disciples.
25. Morceau de la colonne de la flagellation.
26. Une épine de la sainte couronne.
27. Vêtement de pourpre, encore taché de sang, dont Jésus-Christ fut habillé par dérision.
28. Morceau de l'éponge trempée dans le fiel et le vinaigre.
29. Voile, encore taché de sang, dont la Ste Vierge couvrit la nudité de N.-S. sur la croix.
30. Suaire qui enveloppait la tête de N.-S. dans le sépulcre.
31. Morceau du bois et du titre de la croix.
32. Du sang et de l'eau qui coulèrent du côté percé de Jésus-Christ, après sa mort.

Deuxième ostension, à Ste-Marie-Majeure, le jour de Pâques.

1. Côte de St Charles Borromée.
2. Anneau du B. cardinal Nicolas Albergati.
3. Dent de St Philippe de Néri.
4. Partie d'une jambe de Ste Pudentienne.
5. De la ceinture et du voile de Ste Scholastique et reliques des Stes Catherine, Euphémie, Anne, Pauline et Félicité.
6. Chef de Ste Bibiane.
7. Tunique ensanglantée, partie d'un bras et de la cervelle de St Thomas de Cantorbéry.
8. Corps de St Innocentiole, m.
9. Menton de St Zacharie.
10. Chef de St Marcellin, pape.
11. Reliques et de la croix de St André.
12. Bras de St Luc.
13. Bras de St Mathieu.
14. Reliques de St Marc.
15. — de St Jean Evangéliste.
16. — des SS. Pierre, Paul, Jacques, Thomas et Barthélemy.

17. Chef de St Mathias.
18. Reliques de St Vincent Ferrier.
19. — des Stes Lucie, Apolline et Barbe.
20. Du manteau de St Joseph; du voile et des cheveux de la Sainte Vierge.
21. Du foin de l'étable de N.-S.
22. Des bandelettes et langes de N.-S.
23. Du vêtement de pourpre, de l'éponge, du suaire et du sépulcre de N.-S.
24. Du bois de la vraie croix.

A la 2e ostension, qui suit vêpres, on ne montre que les reliques, 1, 6, 12, 16, 17, 18, 21, 22, 24.

Troisième ostension, à Ste-Praxède, le jour de Pâques.

1. De la peau et de la chair de St Charles Borromée.
2. Des habits de St Benoît et de St Jean Gualbert, abbés.
3. Tête et ossements de Ste Pauline, vierge et mart.
4. Reliques de St Nicolas de Bari.
5. Du bras de Ste Praxède et de l'éponge avec laquelle elle recueillait le sang des martyrs pour le déposer dans le puits de sa maison.
6. Image du Sauveur, donnée par St Pierre au sénateur saint Pudens.
7. Du bras de St Etienne.
8. Ossements de St Laurent.
9. Du chef et autres reliques de St Luc.
10. Du bras de St Mathieu.
11. Du chef de St Barthélemy.
12. Du côté et autres reliques de St Philippe.
13. De la croix de St André.
14. Dent de St Pierre, dent de St Paul et des têtes des SS. apôtres.
15. Reliques de St Jean-Baptiste.
16. Des vêtements et du tombeau de la Sainte Vierge.
17. De la tunique sans couture de N.-S.
18. Trois épines de la couronne de N.-S.
19. Quatre morceaux du bois de la vraie croix.

Quatrième ostension, à la basilique vaticane, le lundi de Pâques.

1. Ossements du B. Jean Léonardi.
2. — du B. J.-B. de Rossi.
3. Dent du B. Benoît-Joseph Labre.
4. Os du B. Sarcander m.
5. Relique de la bienheureuse Victoire Fornari.
6. — de la Be Marie de l'Incarnation.
7. — de la Be Germaine Cousin.
8. — de la Be Marianne de Jésus de Parédès.
9. — de la Be Marie-Françoise des Cinq Plaies.
10. — de Ste Jeanne de Chantal.
11. — de Ste Marie Egyptienne.
12. Ossements de Ste Marie-Madeleine.
13. Relique de Ste Véronique Giuliani.
14. — de Ste Hyacinthe Mariscotti.
15. Chef de Ste Pétronille.
16. Une côte de Ste Judith, vierge et martyre.
17. Reliques des Stes Théodore et Bibiane, vierges et mart.
18. — des Stes Colombe et Susanne, v. et de Ste Rufine, vierge et martyre.
19. — des Stes Barbe et Lucie, vierges et mart.
20. — des Stes Catherine, Agathe, Pudentienne et Marguerite, vierges et mart.
21. — du B. Jean Grande.
22. — du B. Paul de la Croix.
23. — du B. Pierre Claver.
24. — du B. Martin de Porres.
25. — du B. Jean Massias.
26. — du B. Sébastien Valfré.
27. — du B. Ange d'Acri.
28. — du B. Hippolyte Galantini.
29. Une côte du B. Alphonse Rodriguez.
30. Relique du B. Julien de St Augustin.
31. Ossements du B. Jean-Baptiste de la Conception.
32. Relique du B. François de Posadas.

33. Un doigt du B. Joseph Oriol.
34. Relique du B. Crespin de Viterbe.
35. — du B. cardinal Tommasi.
36. — du B. Léonard de Port-Maurice.
37. — du B. Bernard d'Ophida.
38. — du B. André Hibernon.
39. — du B. Sébastien Apparizi.
40. — du B. Nicolas des Lombards.
41. — du B. Gaspard de Bono.
42. — du B. Michel de Santi.
43. — du B. Bonaventure de Potenza.
44. — du B. Jean de Ribeira, patriarche d'Antioche et archevêque de Valence.
45. De la chair du B. Antoine Fatati, chanoine et vicaire de la basilique vaticane.
46. — du B. cardinal Grégoire Barbadigo.
47. — du B. André Bobola, mart.
48. — du B. Jean de Britto, mart.
49. — de St Jean-Joseph de la Croix.
50. — de St François de Jérôme.
51. — de St Joseph de Copertin.
52. — des SS. Alexis et Louis de Gonzague.
53. Un bras de St Guillaume d'Aquitaine et une jambe de St Pierre d'Alcantara.
54. Relique de St Philippe de Néri.
55. — de St Bernardin de Sienne.
56. — de St Roch.
57. — de St Thomas d'Aquin.
58. De la peau de la tête et des cheveux de St Antoine de Padoue.
59. Relique et du sang des stigmates de St François d'Assise.
60. — de St Alphonse-Marie de Liguori.
61. Ossements et cheveux de St Pie V.
62. Relique de St Charles Borromée.
63. — de St Hormisdas, pape.
64. — de St Boniface IV, pape.
65. — des SS. Léon Ier, II, III et IV, papes.
66. Une épaule de St Jean-Chrysostôme, un bras de St Gregoire de Nazianze et un bras de St Joseph d'Arimathie.

67. Reliques de St Hilaire de Poitiers, de St Martin de Tours, de St Paul, premier ermite, et de St Antoine, abbé.
68. Reliques de St Urse, abbé, de St Jérôme, de St Basile et de St Grégoire de Nazianze.
69. Une jambe de St Sévère, évêque de Ravenne.
70. Chef de St Damase, pape.
71. Relique de St Nicolas de Bari.
72. Rotule du genou de St Rufille, évêque de Forlimpopoli.
73. Ossements de St Grégoire le Thaumaturge.
74. Relique de St Trophime d'Arles.
75. Une jambe de St Lazare, évêque de Marseille.
76. Tenailles avec lesquelles on tourmentait les premiers chrétiens.
77. Morceau du drap avec lequel on couvrait les corps des martyrs.
78. Relique de St Tryphon.
79. Chefs de St Lambert, évêque d'Utrecht et de St Quirin, martyrs.
80. Relique de St Silvère, pape.
81. Chef de St Jacques, martyr et un bras de St Longin.
82. Gorge de St Blaise.
83. Chef de St Menna.
84. Partie du chef de St Sébastien.
85. Relique de St Erasme, évêque et martyr.
86. Une côte de St Venance et du bras de St Vincent.
87. Chef de St Magne.
88. Reliques des SS. Sixte II et Jean premier, pape.
89. — de St Polycarpe, évêque et martyr, et des SS. Agapit, Hippolyte et Vincent, martyrs.
90. Relique de St Sixte premier, pape.
91. — de St Laurent.
92. — de St Etienne.
93. Un doigt de St Luc.
94. Chef de St Luc.
95. Reliques des SS. Barthélemy, Sébastien, Hippolyte et Jérôme.
96. — des SS. Jean-Baptiste, Simon, Jude, Philippe et Jacques le Mineur.

97. Chef de St André.
98. Ancienne représentation peinte des SS. apôtres Pierre et Paul.
99. Relique de St Paul.
100. Un doigt de St Pierre.
101. Du manteau et de la ceinture de St Joseph.
102. De la chair et des os de Ste Anne.
103. Des cheveux de la Sainte Vierge.
104. De la crèche et du foin de l'étable de N.-S. et du voile de la Sainte Vierge.
105. Deux épines de la sainte couronne de N.-S.
106. Bois de la vraie croix donné, ainsi que le reliquaire, à la basilique vaticane, par l'empereur Justin.
107. Morceau de la vraie croix, conservé dans un triptyque d'or, et que Constantin portait sur sa poitrine, en temps de paix et de guerre.
108. La lance qui perça le côté de N.-S.
109. Le bois de la vraie croix.
110. Le voile de Ste Véronique, où est empreinte la face du Sauveur.

Cinquième ostension, à Ste-Marie in Trastevere, le dimanche de Quasimodo.

1. Reliques des bienheureux Pacifique, Crespin de Viterbe et Léonard de Port-Maurice.
2. — de Ste Marguerite de Cortone et de Ste Marie-Madeleine.
3. Relique de Ste Françoise Romaine.
4. Reliques des Stes Elisabeth et Brigitte.
5. Relique de Ste Rose de Viterbe.
6. Reliques de Stes Aurélie, Balhine et Constance.
7. — des Stes Basilide, Praxède, Pudentienne, Marie-Madeleine de Pazzi et Thérèse.
8. Corps de Ste Eutrope, martyre.
9. Reliques des Stes martyres Victoire, Restitute, Théophile, Véréconde, Trutène, Janvière, Vincent, Faustine, Candide, Félicité, Généreuse, Tranquilline, Aurée, Sévère, Valérie, Victorine, Sévérine et Hospita.

10. Corps de Ste Fortunule, mart.
11. Relique de Ste Théodore, vierge et mart.
12. Bras de Ste Marguerite, vierge et mart.
13. Tête de Ste Dorothée, vierge et mart.
14. Reliques des Stes Agnès, Barbe, Cordula, Hilarie, Gémine, Colombe, Rufine, Justine, Mucienne, Sabine, Romule, Milta, et d'une des compagnes de Ste Ursule.
15. Bras et côte de Ste Justine, vierge et mart.
16. Tête de Ste Apolline, vierge et mart.
17. Reliques des SS. Galgaire, Alexis, Philippe de Néri et François d'Assise.
18. Relique de St François de Paule.
19. Reliques des SS. Jean de la Croix, Albert, Louis de Gonzague, Vincent Ferrier, André Avellin, Camille de Lellis et Bernard.
20. Relique de St Paulin, évêque.
21. — de St François de Sales.
22. Reliques des SS. Martin, Séverin, Constance, Rémy et Grégoire, évêques.
23. Relique de St Charles Borromée.
24. Reliques des SS. Vitalien, Nicolas, Jean-Chrysostôme et Jérôme.
25. — des SS. Damase et Pie V.
26. Bras et dent de St Jules, pape.
27. Crâne de St Brice, martyr, et reliques des Stes Uranie et Exupérance.
28. Reliques des SS. Magne, Constance, Maxime, Simplicien, Théophile, Célestin et Justin, martyrs.
29. — des SS. Valentin, Auguste, Corpus, Apre, Cyriaque, Orsule, Vital, Mamertin, Nectaire, Mercure, Dextera, Anastase, martyrs.
30. Tête de St Ferme, mart.
31. Reliques des SS. Zénon, Théodore, Maurice, Félicien, Eustache, Chrysante, Modeste et autres saints martyrs.
32. Corps de St Aurèle, mart.
33. Reliques des SS. Dalmace, Chaste, Firmin, Victor, Felicissime et Hypérécie. (Leurs corps reposent sous l'autel du Crucifix.)

34. Corps de St Hermogène, mart.
35. Reliques des SS. martyrs Alexis, Savinien, Florentin et Cornélie. (Leurs corps reposent sous l'autel de la Vierge *di Strada Cupa).*
36. Reliques des SS. Georges, Gallican, Hippolyte, Pantaléon, Romain, Hilarin, Côme, Damien et Justin, martyrs.
37. Partie du corps de St Pasteur, martyr, et reliques des SS. martyrs Jules, Claude, Léon, Titien, Abondius, Domitius, Simplice, Agapit et Astère.
38. Partie de l'épaule et de la tête de St Calépode.
39. Bras de St Quirin, évêque et mart.
40. Reliques des SS. Blaise, Emidius, Félix, Ignace, Sixte, Thélesphore et Etienne.
41. Bras et ossements de St Corneille, pape et mart.
42. Reliques des SS. Anthère, Alexandre, Fabien et Caïus, pape et martyrs.
43. Bras, crâne et dent de St Calixte, pape et mart.
44. Ossements de St Laurent.
45. Relique de St Etienne, premier martyr.
46. Reliques des SS. apôtres Simon, Mathieu, Thadée et Barnabé.
47. Du bras de St Jacques le Mineur.
48. Partie d'une jambe de St Barthélemy.
49. Reliques des SS. apôtres André, Jacques Majeur, Thomas, Philippe et Barthélemy.
50. Ossements de St Paul et morceau de la colonne sur laquelle il fut décapité.
51. Dent de St Pierre.
52. Bras de St Pierre.
53. Relique de St Joachim.
54. Chair et os de Ste Anne.
55. Du manteau de St Joseph.
56. Reliques de St Jean-Baptiste, de St Zacharie et de Ste Elisabeth.
57. Du sépulchre, des vêtements, du voile et des cheveux de la Sainte Vierge.
58. De l'étable et de la crèche de N.-S.
59. Morceau de la table de la Cène.
60. Morceau de la colonne de la flagellation.

61. Partie d'une épine de la sainte couronne.
62. De l'éponge trempée dans le fiel et le vinaigre.
63. Du saint Suaire.
64. Du linceul et du sépulcre de N.-S.
65. Du bois de la vraie croix.

Sixième ostension, à St-Roch, le deuxième dimanche après Pâques.

1. Ossements de Ste Hyacinthe Mariscotti.
2. — de Ste-Marie-Madeleine, pénitente.
3. De la chemise de Ste Angèle Merici et ossements de Ste Colette.
4. Du voile de Ste Catherine de Sienne et ossements de Ste Cardua, martyre.
5. Ossements des Stes martyres Abondia, Aimée, Benoîte, Bonose, Félicissime, Fortunate, Juste, Lucide, Prime, Espérance et Vincent.
6. Ossements des Stes martyres Fulgence et Constance.
7. Dent de Ste Apolline, vierge et mart.
8. Ossements de Ste Marguerite, vierge et mart.
9. — de Ste Barbe, vierge et mart.
10. — de Ste Ursule et de ses compagnes, et de l'huile du tombeau de Ste Catherine, vierge et mart.
11. Du vêtement de St Alphonse de Liguori.
12. — de St Jean de Capistran.
13. Ossements de St Benoît de Philadelphie et des entrailles de St François Caracciolo.
14. Ossements de St Louis de Gonzague et des entrailles de St Ignace de Loyola.
15. Partie des entrailles de St Camille de Lellis.
16. Ossements de St François de Paule.
17. Linge imprégné du sang de St Philippe de Néri.
18. Ossements de St Vincent Ferrier.
19. — de St Antoine, abbé.
20. — de St Martin, évêque de Tours.
21. De la chasuble de St Nicolas de Tolentin.
22. Une côte de St Cassiano, évêque de Lodi.

23. Ossements de St Nicolas de Bari.
24. — de St Emidius, évêque d'Ascoli.
25. — de St Adolo, évêque de Savone, et des SS. papes Paul Ier et Boniface.
26. Partie d'une côte de St Agapit, pape.
27. Calotte rouge de St Pie V (1).
28. Calotte blanche de St Pie V.
29. Dent de St Marcel, pape.
30. Ossements de St Antoine de Padoue et de St Julien, m.
31. — des SS. martyrs Abondius, Abondantius, Aimé, Benoît, Félix, Félicissime, Fortunat, Juste, Lucide et Vincent.
32. Ossements des SS. martyrs Denis, Georges, du B. Cassius, martyr, des SS. martyrs Félix et Cyprien, évêques.
33. Ossements et dent de St Eustache et de ses sompagnons.
34. Ossements des SS. martyrs Colomban, Victorius et un bras de St Aquilin, m.
35. Partie d'un bras de St Julien, m.
36. Ossements de St Laurent, diacre, et des SS. martyrs Romain, Benoît et Martius.
37. Ossements et cendres des SS. Gervais et Protais, Hermès, Georges et de plusieurs martyrs.
38. Ossements de St Sébastien.
39. — de St Innocent et de St Urbain, martyrs.
40. Une côte de St Etienne.
41. Ossements de St Marc, évangéliste.
42. — de St Luc, év.
43. — de St Mathieu, év.
44. — de St Barnabé.
45. — de St Barthélemy.
46. — de St Mathias.
47. — de St Jacques Mineur.
48. — de St Thomas.

---

(1) *Jusqu'à Pie VI, les Papes portèrent habituellement la calotte de velours rouge bordée d'hermine et, seulement dans les cérémonies pontificales, la calotte blanche que depuis la fin du siècle dernier ils ont seule adoptée.*

49. Ossements de St Simon.
50. — de St Jacques Majeur.
51. — de St André.
52. — de St Paul.
53. — de St Pierre.
54. Partie d'un bras de St Roch.
55. Du crâne de St Jean-Baptiste.
56. Ossements de Ste Anne.
57. Du manteau de St Joseph.
58. Du voile de la Ste Vierge.
59. Des cheveux de la Ste Vierge.
60. Du berceau de N.-S.
61. De la tunique sans couture de N.-S.
62. Du sépulcre de N.-S.
63. Partie d'une épine de la Ste Couronne.
64. Du bois de la vraie croix.

Septième ostension, aux SS.-Apôtres, le 1er mai.

1. Ossements du B. André Caccioli de Spello, franciscain.
2. — du B. Bonaventure de Potenza, franc.
3. — du sang et de la ceinture du B. Gilles, franc.
4. — et du crâne du B. André Conti, franc.
5. — de St Othon, franc., martyr.
6. Reliques de Ste Eugénie, v. et m.
7. Chefs des SS. Félicissime et Agapit, martyrs.
8. Partie d'une jambe de St Erasme, m.
9. Du cilice et des ossements de Ste Catherine de Sienne, du sang de Ste Catherine d'Alexandrie et ossements de Saint Félicien, m.
10. Des vêtements de St Bonaventure, cardinal et docteur.
11. De la chair de Ste Marthe et ossements de l'impératrice Ste Hélène.
12. Reliques des SS. Chrysanthe et Daria, martyrs.
13. Ossements de St Vincent, m.
14. Bras de Ste Anastasie, ossements de Ste Agathe et de St Démétrius, év. et m.
15. Bras de St Blaise.

16. Chef de Ste Benoîte.
17. Ossements de St Guy.
18. Mâchoire et trois dents de St Nicolas.
19. Deux dents de Ste Marie-Madeleine.
20. Chef de Ste Agape, v. et m.
21. Reliques du B. Crispin de Viterbe, du B. François de Poxadas, de Ste Hyacinthe Mariscotti, de Ste Colette, de Sainte Rose de Viterbe, de Ste Catherine de Bologne, de St Louis, évêque de Toulouse, de St Benoît, de St Emidius; des entrailles de St Philippe de Néri; ossements de St François Caracciolo et de St Charles Borromée.
22. Reliques des Stes Apolline, Lucie, Ursule, Barbe, Elisabeth, reine de Hongrie; de la chair de Ste Marguerite de Cortone, des cheveux de Ste Claire; reliques de St Liboire, de St Etienne, de St Grégoire le Grand et de St Joseph Calasanzio.
23. Ossements des SS. Clément et Sabin, martyrs.
24. Côte de St Joseph de Copertin.
25. De la tunique de St Bernardin de Sienne.
26. Reliques de St Grégoire VII et de St Roch.
27. Côte de St Laurent.
28. Du capuchon et des cendres de St Antoine de Padoue.
29. Du sang des stigmates de St François d'Assise.
30. De son cilice.
31. De ses cendres.
32. De son linceul.
33. Mâchoire de St Barnabé.
34. Reliques des SS. apôtres Mathieu, Mathias, Simon, Thadée et Thomas.
35. Du bras de St Barthélemy.
36. Du sang de St Jacques Majeur.
37. Partie d'une jambe, d'un bras et de la croix de St André.
38. Des vêtements de St Jean évangéliste.
39. Partie d'un doigt de St Paul.
40. Un des clous de la crucifixion de St Pierre.
41. Pied droit de St Philippe.
42. Partie d'un bras de St Jacques Mineur.
43. Ossements de Ste Anne.

44. Du manteau de St Joseph.
45. Du cilice de St Jean-Baptiste.
46. Des vêtements de la Ste Vierge.
47. De la crèche, du berceau, de la table de la dernière cène et du tombeau de N.-S.
48. Du bois de la vraie croix.

Huitième ostension, à St-Marc, le jour de la Pentecôte.

1. Doigt annulaire du B. cardinal Grégoire Barbadigo.
2. Ossements des Stes Procula et Benerosa, et dents de Ste Colombana, martyres.
3. Ossements des Stes martyres Thècle et Marie, et doigt de Ste Anastasie.
4. Dents, cheveux, de la tunique, toile imprégnée du sang et autres reliques de Ste Véronique Giuliani.
5. Ossements de Ste Néménie, martyre.
6. — de Ste Mercuria, martyre.
7. Du crâne de St Jean-Chrysostôme, de St Damien, martyr, et de St Abondantius, martyr.
8. Ossements des Stes martyres Fortissima, Sorilione, et des SS. martyrs Ingénu, Vitalion, Boniface et Flavius Castinus.
9. Du crâne de Ste Ursule.
10. D'une jambe de Ste Lucine.
11. Cilice de Ste Brigitte.
12. Mâchoire et dent de Ste Nymphe, vierge et martyre.
13. Du crâne de St Hermès. (Son corps repose sous le maître-autel.)
14. Vertèbres de St François de Jérôme et de St Joseph Calasanzio, et du chef de St Marcellin, martyr.
15. Partie d'un bras de St Patrice, apôtre de l'Irlande.
16. Chef de St Adrien, martyr.
17. Chef de Ste Lucille, martyre.
18. Ossements, entrailles, du linceul et mozette de St Charles Borromée.
19. Ossements des SS. Urbain, Stratonique, Petrius et Fausta martyrs.
20. Ossements des SS. Hyacinthe, Cyrille et Lupercille, mart.

21. Chef de St Julien, martyr.
22. Ossements de St Jules, sénateur, martyr.
23. Du bras de St Léonin, martyr.
24. Dent de St Dominique.
25. Ossements des SS. Sylvestre Ier, Boniface Ier, Thélesphore, Urbain, Eleuthère, Silvère, Sixte et Clément, et du chef de St Marcel.
26. Ossements des SS. Alexandre, Théodule, Eventius et des Stes Sabine et Sérapie; du chef de St Georges et du crâne de St Agapit, martyrs.
27. Mozette et des entrailles de St Pie V.
28. Bras de St Livius, martyr.
29. Ossements des SS. Abdon et Sennen.
30. Du chef de St Sébastien et ossements de St Longin.
31. Ossements des Stes Hélène, Praxède, Pudentienne et Lucie, et des SS. Romain, Hippolyte et Justin.
32. Ossements des SS. Large, Smaragde, Vincent et Anastase; du chef de St Cyriaque et de St Etienne.
33. Du sang de St Valentin.
34. Cheveux teints du sang de St Vincent, martyr.
35. — — de Ste Floride, vierge et mart.
36. Ossements de St Marc, martyr.
37. Bras de St Guy.
38. Ossements, cendre, chair, charbons et fer du gril de saint Laurent.
39. Partie du chef et dent de St Marc, pape.
40. Doigt de Ste Marie-Madeleine.
41. Ossements des SS. Barthélemy, Philippe, Jacques Mineur, Thomas, Jacques Majeur et Mathieu; ossements et dent de St André; de la chaîne et ossements de St Paul.
42. Ossements des SS. Luc, Barnabé, Mathias, Thadée et Simon; du vêtement, de la ceinture, du tombeau et de la chaîne de St Jean évangéliste; de l'autel, de la croix et des ossements de St Pierre.
43. Du chef de St Marc évangéliste.
44. Ossements de St Jean-Baptiste, de St Zacharie, de Ste Elisabeth, de Ste Anne et de St Joachim.
45. Du manteau de St Joseph.

46. Du voile, des vêtements, des cheveux et du tombeau de la Ste Vierge.
47. Du berceau de N.-S. et de la paille de la crèche.
48. Des langes de N.-S.
49. De son tombeau.
50. Du titre de la croix.
51. De la colonne de la flagellation.
52. De l'éponge de sa passion.
53. Partie insigne du Suaire, encore teint de sang, qui couvrait sa tête dans le tombeau.
54. Du voile qui couvrait sa nudité sur la croix.
55. Partie du linceul dont l'enveloppa Joseph d'Arimathie.
56. Trois épines de la sainte Couronne.
57. Croix stationnale (fin du XIVe siècle), avec du bois de la vraie croix.
58. Voile imbibé de l'eau et du sang qui coulèrent du côté percé de N.-S. après sa mort.

Neuvième ostension, à Ste-Marie in Campitelli, le jour de l'Assomption.

1. Des vêtements et de la graisse de Ste Marguerite de Cortone, des vêtements de Ste Brigitte, du voile de l'impératrice Ste Hélène; reliques de Ste Sylvie et des entrailles de Ste Françoise Romaine.
2. Tête de Ste Octaville, veuve et martyre.
3. Corps de Ste Vincent, veuve et martyre.
4. — de Ste Victoire, veuve et martyre.
5. — de Ste Cyriaque, veuve et martyre.
6. Reliques des saintes vierges et martyres Lucille, Maxime, Euphémie, Thècle, Lucie, Agathe, Cécile, et partie antérieure de la tête de Ste Barbe.
7. Tête de Ste Candide, vierge et martyre.
8. Cheveux de Ste Véronique Giuliani.
9. Vêtements et ossements de Ste Agnès, doigt de Ste Emérance et reliques de Ste Constance.
10. Des ossements et du cilice de Ste Thérèse; reliques de Ste Bonose, veuve et martyre; ossements et sang de saint

Joseph Calasanzio; reliques des SS. Camille de Lellis, Antoine de Padoue, Grégoire le Taumaturge et Agabius II, évêque de Novare.

11. Autel portatif de St Grégoire de Nazianze.
12. Du vêtement de palmier de St Paul ermite; ossements de St Bruno et de St Dominique; de la tunique de saint François d'Assise; reliques de St François de Paul, de St Philippe de Néri, de St Charles Borromée et de saint Damase, pape.
13. Jambe de Ste Clémentine, m.; bras de Ste Christine, martyre; du crâne des SS. Romain, Patrice et Octave, martyrs, et une côte de St Félicien, martyr.
14. Partie de la tête de St Boniface, martyr.
15. Un doigt et de la chair de St Abondius, évêque de Côme; ossements du B. Philippe de Plaisance; reliques des SS. Marcel, Saturnin, Anastase, Vincent et Agapit, et parcelle d'une côte de St Thomas de Cantorbéry.
16. Crâne et ossements de St Eugéne, martyr, et des vêtements de Ste Zite, servante.
17. Du sang de St Sébastien.
18. Jambe de Saint Eusèbe, martyr; du crâne des SS. Antonin, Alexandre et Adrien; une jambe et du sang de St Vital.
19. Bras de St Marcellien, martyr.
20. Partie des corps de St Irénée et de St Abondius, martyrs.
21. Doigt de St Blaise.
22. Reliques des SS. Zénon, Eustache et ses compagnons; de la chaîne et ossements de Saint Sébastien; ossements des SS. Cyprien, Sixte Ier, Etienne Ier, Urbain, Anaclet, des SS. Innocents et des SS. apôtres Barnabé, Jacques Majeur, Barthélemy, et du vêtement de poil de chameau de St Jean-Baptiste.
23. Une côte de St André.
24. Dent de Saint Pierre et reliques de St Paul (extr. de l'autel portatif de St Grégoire de Nazianze).
25. Reliques des SS. apôtres Jacques Majeur, Thomas, Philippe, Mathieu, Simon, Thadée et Mathias; ossements de Sainte Marie Salomé et du crâne de Ste Anne.
26. Des vêtements de la Ste Vierge.

27. Du voile et du lit de la Ste Vierge et des langes de N.-S.
28. Du berceau de N.-S. et de la table de la dernière cène.
29. Partie d'une épine de la couronne de N.-S.
30. De l'éponge de sa Passion.
31. Un des clous de sa crucifixion (extr. de l'autel portatif de St Grégoire de Nazianze).
32. Du sang de N.-S. (extr. du même autel).
33. Deux parcelles insignes du bois de la croix.

OSTENSIONS DES GRANDES RELIQUES.

A STE-CROIX-DE-JÉRUSALEM.

(Titre de la Croix, vraie Croix, St Clou, Stes Epines.)

Vendredi Saint;
4e dimanche de Carême;
3 mai.

A ST-PIERRE DU VATICAN.

(Ste Lance, Ste Face, vraie Croix) (1).

2e dim. après l'Epiphanie;
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la Semaine Sainte;
Pâques;
Lundi de Pâques;
3 mai;
Lundi de la Pentecôte;
18 novembre.

A ST-JEAN DE LATRAN.

(Têtes de St Pierre et de St Paul.)

14 janvier;
16 avril;
24 juin;
29 juin;
6 juillet;
6 août;
9 novembre;
27 décembre;
1er dim. de Carême;
Samedi Saint;
Pâques;
Mardi des Rogations;
Ascension.

(Table de la Cène.)

21 décembre.
Jeudi Saint.

(Table sur laquelle St Pierre célébra.)

9 novembre.

---

(1) *Les Chanoines de St-Pierre ont seuls le privilége d'entrer dans la chapelle où sont conservées ces reliques.*

GLOSSAIRE.

Abbé, *abbate*. — Le premier religieux et chef d'une abbaye, qui jouit, avec les insignes épiscopaux, mitre, crosse et croix pectorale, de la juridiction ordinaire sur son abbaye.

L'abbé est *commendataire*, s'il n'appartient pas à l'ordre, ne vit pas dans le monastère avec les religieux, mais prélève seulement sur les revenus de l'abbaye un droit fixe qui constitue un bénéfice ecclésiastique connu sous le nom de *commende*.

Abréviateurs du Parc-Majeur. — Ils forment un collége dont la fonction est de revoir les lettres apostoliques en les abrégeant, et de les signer au nom du Cardinal Vice-Chancelier. Toutes les lettres apostoliques doivent être, sous peine de nullité, signées par l'un des douze Abréviateurs. Ils siégent, au palais de la Chancellerie, dans la magnifique salle peinte en 1546 par l'Arétin et où sont représentées la Charité, la Concorde, la Justice, la Bénignité, la Religion, l'Opulence et l'Eloquence.

Académies. — Les plus célèbres Académies de Rome, tant artistiques que littéraires, sont celles des *Quirites*, des *Arcades*, de la *Religion Catholique*, l'Académie *Tibérine*, l'Académie romaine d'archéologie sacrée et profane, qui tient ses séances à la Sapience, l'Académie Théologique, l'Académie pontificale de St-Luc, l'Académie de l'Immaculée Conception, etc.

L'*Académie pontificale de Ste-Cécile* est à la fois une association de charité qui vient au secours des artistes pauvres, et une réunion des plus habiles compositeurs ou instrumentistes de Rome et de l'étranger.

Académie noble ecclésiastique. — Maison d'éducation ecclésiastique supérieure, où, sous la direction d'un Evêque, les jeunes gens de famille noble se livrent à des études spéciales. Cette Académie est située sur la place de la Minerve.

Agence. — Pour toutes les permissions, facultés, pouvoirs à obtenir, suppliques, mémoires à rédiger et à présenter, indulgences ou autres faveurs à solliciter, les étrangers peuvent

s'adresser soit à un agent, soit à un *expéditionnaire apostolique.*

Nous recommanderons d'une manière spéciale M. Etienne Colonna, expéditionnaire apostolique, *piazza di Sta Chiara,* N° 49.

Agnus Dei. — Petits gâteaux de cire blanche, de forme ovale, à l'effigie de l'Agneau de Dieu et d'un Saint, avec les armes du Pape, fabriqués à Ste-Croix-de-Jérusalem et consacrés, tous les sept ans, le samedi *in albis,* par le Souverain Pontife, ainsi que la première année de son pontificat. On leur attribue une vertu spéciale contre la foudre, l'incendie, l'inondation et les tempêtes : ils procurent aux mères une heureuse délivrance.

Urbain V en a expliqué la vertu dans les vers suivants :

« *Balsamus* et munda *Cera* cum *Chrismatis* unda
Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum.
Fulgura desursum *depellit et omne malignum,*
Peccatum frangit ceu Christi sanguis et angit,
Prægnans servatur simul et *partus liberatur,*
. . . . . *virtutem destruit ignis.*
Portatus munde *de fluctibus eripit* undæ,
Morte repentina servat satanæque ruina.
Parsque minor tantum tota valet integra quantum. »

Aiguière. — Vase qui sert à verser l'eau sur les mains du célébrant, Evêque, Prélat, Abbé ou Cardinal, aux messes basses ou solennelles, au commencement, au *lavabo* et après les ablutions.

Amantate. — Les jeunes filles dotées pour le mariage ou la vie religieuse prennent, avec le nom d'*amantate,* un costume particulier, dans lequel elles comparaissent à la fête patronale de l'église ou aux processions. Ce costume se compose d'une robe blanche, quelquefois bleue ou rouge, suivant la couleur du sac de la confrérie, d'un corsage blanc, d'une guimpe montante couvrant toute la partie inférieure de la figure et d'un long voile blanc. La guimpe et le voile sont couverts d'épingles symétriquement et ingénieusement disposées. — Celles qui se destinent à la vie religieuse ont une couronne sur la tête.

Ambons. — Chaires de marbre, élevées de plusieurs marches au dessus du sol et usitées autrefois pour la lecture de l'épître

et de l'évangile, aux messes solennelles. Sainte-Marie *in Ara Cœli* est la seule église où cet usage se soit maintenu, quoiqu'il y ait encore des ambons à St-Clément, à St-Laurent-hors-les-Murs et à Ste-Marie *in Cosmedin*.

Les sacristains préparent, chaque année, un ambon de circonstance pour la bénédiction du cierge pascal, à St-Jean de Latran et à St-Pierre.

ANALOGIE. — Pupitre qui se replie et a la forme d'un X. On le place, à matines et à vêpres, devant le célébrant qui y dépose son livre.

Dans quelques Chapitres, le Diacre et le Sous-Diacre s'en servent pour chanter l'épître et l'évangile.

ANNEAU, *anello*. — L'anneau est un des insignes de la dignité papale, cardinalice, abbatiale et du protonotariat. Il se met au doigt annulaire de la main droite.

On baise l'anneau des Cardinaux et des Evêques, quand on est admis à leur audience.

L'anneau que les Cardinaux, lors de leur promotion, reçoivent en cadeau du Pape, est en or avec saphir au chaton; à l'intérieur sont les armes en émail du donateur. Chaque Cardinal est obligé de payer pour cet anneau à la Propagande la somme de 600 écus (3,210 fr.).

Il est aussi porté, mais sans pierre précieuse au chaton, par les Protonotaires apostoliques et les Docteurs en quelque faculté que ce soit.

ANNEAU DU PÊCHEUR. — Sceau gravé à l'effigie de St Pierre pêchant et au nom du Pape régnant, dont sont timbrés les Brefs apostoliques. On le brise à la mort de chaque Pape.

ANNIVERSAIRE. — Service funèbre, fait au bout de l'an, pour le repos de l'âme d'un défunt, ou renouvelé chaque année à à pareil jour du décès.

Pour toute autre cérémonie religieuse, dédicace, couronnement de Vierge, etc., époque coïncidant avec une première fonction dont on renouvelle la mémoire.

ARCHICONFRÉRIE. — Association de personnes pieuses, autorisée par le St-Siège, avec faculté de s'affilier des confréries analogues, afin de pouvoir les faire participer aux faveurs spirituelles dont elle jouit par concession apostolique. Les Archi-

confréries et confréries sont très-nombreuses à Rome. Elles se distinguent par leur costume, qui, identique pour la forme, varie pour la couleur.

Ce costume se compose d'un sac, d'un cordon, d'une pélerine aux armes de la confrérie et d'un capuchon qui, rabattu sur la tête, couvre la figure et ne laisse apercevoir que les yeux.

Il n'est pas rare de voir ces confréries assister aux enterrements, où les confrères récitent deux à deux le *Miserere* et le *De profundis*, et reçoivent un cierge en aumône.

ARCHICONFRÉRIE DE L'ASSOMPTION DE NOTRE-DAME POUR LE SOULAGEMENT DES AMES DU PURGATOIRE. — Cette pieuse union, qui a pris naissance en Belgique, a son siége à Rome dans l'église de Ste-Marie *in Monterone*, où elle a été canoniquement érigée, les 4 et 8 mai 1841. Le Directeur général est un religieux de la Congrégation des PP. Rédemptoristes qui desservent cette église. Les Brefs de Grégoire XVI (4 mai 1841) et de Pie IX (8 août 1859 et 26 mars 1860) accordent l'Indulgence Plénière aux associés : le jour de leur admission, à l'article de la mort, un jour de chaque mois à leur choix, aux fêtes de l'Epiphanie, de Noël, de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de l'Assomption, des SS. Pierre et Paul et des Trépassés.

ARMOIRIES. — Les armoiries se mettent ainsi sur les vêtements ecclésiastiques : à la mitre, aux extrémités des fanons; au pluvial, au bas de chaque orfroi; à la chasuble, au bas de l'orfroi du dos; à la tunique et à la dalmatique, au bas du dos; à l'étole, à la hauteur de la poitrine.

Aux solennités, les armoiries des Cardinaux, brodées sur velours rouge, sont placées dans leurs églises titulaires ou leurs diaconies.

Les armoiries du Pape, peintes sur bois sont appendues aux portes des titres et diaconies, des basiliques et des édifices publics.

Celles des Cardinaux y sont jointes pour leurs églises respectives ou celles dont ils sont protecteurs. De même pour la Prélature.

ATELIER DE MOSAÏQUE DU VATICAN. — L'église de St-Paul-hors-les-Murs est ornée des portraits en mosaïque des Papes. —

La collection n'étant pas encore complète, on peut voir travailler les artistes au Vatican. Les billets s'obtiennent aux ambassades ou à l'économat de la fabrique de St-Pierre.

C'est à cet atelier que se fabriquent également toutes les mosaïques dont fait cadeau le St-Siége, soit aux Souverains, soit aux particuliers qui ont mérité cette faveur.

Audience du Pape. — L'audience s'obtient par lettre adressée à S. Exc. Mgr le Maître de la Chambre de Sa Sainteté; si l'on n'est pas connu, il est à propos de se faire recommander par l'ambassade ou le consulat de son pays. Le costume d'étiquette est le même que pour la chapelle Sixtine : pour les dames, robe noire et voile noir sur la tête (sans chapeau); pour les hommes, habit et pantalon noirs. On peut porter à l'audience les chapelets, médailles, croix, etc., que l'on désire faire bénir et indulgencier et aussi la supplique, rédigée suivant la formule usitée, par laquelle on demande au St-Père des faveurs spirituelles pour soi et sa famille, comme l'Indulgence Plénière à l'article de la mort, etc.

Auditeur de S. S. — Prélat qui, entr'autres choses, s'informe des ecclésiastiques désignés pour l'épiscopat.

Aumusse, *almuzia*. — Fourrure grise, insigne des chanoines des collégiales de St-Marc, des SS.-Celse et Julien et de St-Jérôme des Esclavons. Ils la portent au bras, hiver et été, rarement sur les épaules.

Autel papal, *altare papale*. — Le maître-autel, dans les basiliques patriarcales, est nommé *autel papal*, parce que le Pape seul peut y célébrer; si les Cardinaux y célèbrent quelquefois, c'est en vertu d'une bulle spéciale qui reste exposée dans la basilique pendant tout le temps de la messe et est ensuite conservée dans les archives de la basilique. L'autel du *Saint des Saints* est aussi considéré comme *autel papal*.

L'autel papal est toujours tourné vers la porte d'entrée, en sorte que celui qui y célèbre, regarde les fidèles et ne se détourne pas pour dire *Dominus vobiscum, Orate fratres* et donner la bénédiction.

Autels tournés vers les fidèles. — Le prêtre, étant à l'autel, regarde les fidèles dans les basiliques et églises de St-Jean de Latran, St-Pierre au Vatican, Ste-Marie-Majeure, Saint-

Paul-hors-les-murs, Sainte-Marie *in Trastevere,* St-Laurent *in Damaso,* Ste-Marie *in Domnica*, St-Pierre *in Vincoli*, Ste-Cécile, SS.-Jean et Paul, Ste-Sabine, St-George *in Velabro,* St-Clément, Ste-Anastasie, etc.

Cette disposition, qui paraît spéciale maintenant aux basiliques et aux plus anciennes églises, avait pour but primitivement de diriger les yeux du prêtre, pendant le saint sacrifice, vers l'orient, si l'église était *occidentée* et non *orientée* à son chevet.

Ave Maria. — L'*Ave Maria,* ou *Angelus* du soir, sonne à la vingt-quatrième du jour, c'est-à-dire, au coucher du soleil; or, comme ce coucher varie fréquemment, il s'en suit que le son de l'*Ave Maria* est tantôt avancé, tantôt reculé, suivant les différents temps de l'année. C'est à partir de l'*Ave Maria* que les italiens commencent à compter les heures, depuis une jusqu'à vingt-quatre.

*Tableau des variations de l'*Ave Maria.

Du 1er janvier au 14 janvier . .	5 h. 1/4
Du 14 au 27 janvier	5 h. 1/2
Du 27 janvier au 9 février. . . .	5 h. 3/4
Du 9 au 22 février	6 h.
Du 22 février au 7 mars	6 h. 1/4
Du 7 au 20 mars.	6 h. 1/2
Du 20 mars au 2 avril	6 h. 3/4
Du 2 au 15 avril.	7 h.
Du 15 au 28 avril.	7 h. 1/4
Du 28 avril au 11 mai	7 h. 1/2
Du 11 au 24 mai	7 h. 3/4
Du 24 mai au 11 juin	8 h.
Du 11 juin au 15 juillet	8 h. 1/4
Du 15 juillet au 1er août	8 h.
Du 1er au 11 août.	7 h. 3/4
Du 11 au 21 août	7 h. 1/2
Du 21 au 31 août	7 h. 1/4
Du 31 août au 8 septembre. . . .	7 h.
Du 8 au 16 septembre	6 h. 3/4

Du 16 au 24 septembre	6 h. 1/2
Du 24 septembre au 4 octobre. . .	6 h. 1/4
Du 4 au 13 octobre	6 h.
Du 13 au 22 octobre	5 h. 3/4
Du 22 octobre au 4 novembre. . .	5 h. 1/2
Du 4 au 20 novembre	5 h. 1/4
Du 20 novembre au 28 décembre .	5 h.
Du 28 décembre au 1er janvier . .	5 h. 1/4

Avocats consistoriaux. — Ils sont au nombre de douze, parmi lesquels siègent un Bolonais, un Milanais, un Ferrarais, un Napolitain et un Lucquois; les autres doivent être citoyens de Rome ou appartenir à une ville de l'Etat Ecclésiastique. Ils prononcent des discours aux consistoires publics, parlent pour les causes de béatification et de canonisation, font instance pour le *Pallium,* etc.

Baguette des pénitenciers. — Les Pénitenciers des basiliques, lorsqu'ils sont au confessionnal, touchent avec leur baguette la tête de leurs pénitents ou des personnes qui viennent s'agenouiller devant eux. Cet acte d'humiliation vaut vingt jours d'indulgence aux fidèles et autant aux Pénitenciers. (Clément XIV, 5 août 1774).

Bancs. — Les Cardinaux assistent aux chapelles, tant papales que cardinalices sur des bancs à dossier, recouverts de tapis. Leurs Caudataires sont assis devant eux, sur le marchepied.

Bannière, *stendardo.* — Le *stendardo*, qui se porte aux processions, est une grande bannière en toile peinte, à l'effigie des patrons ou protecteurs de la confrérie, et armoriée des armes des dignitaires. Il est soutenu par deux bâtons et n'est en usage que dans les confréries.

Les religieux, comme signe distinctif, attachent à leurs croix de procession, des bandes d'étoffe, en forme de bannière et dont la couleur varie suivant les fêtes.

Bannières Pontificales. — Les bannières pontificales que l'on arbore au château St-Ange pour les solennités, sont en tapisserie de haute lisse. Armoriées, elles offrent, celle de droite, les armes du Pape régnant, et celle de gauche, les armes

de l'Etat pontifical, dont les insignes sont le pavillon et les clefs en sautoir.

Baptême. — Le baptême n'est administré que dans les églises paroissiales, qui ont seules droit d'avoir des fonts baptismaux, et avec l'eau bénite le samedi saint ou la veille de la Pentecôte.

Barrette, *berretta*. — La barrette est la coiffure ordinaire des ecclésiastiques, à l'église. Noire pour tous, simples clercs, aussi bien que Chanoines, Prélats, Abbés et Evêques, elle est rouge pour les Cardinaux.

La barrette, remise par un Prélat de la part du Pape aux Cardinaux, demeure dans la première antichambre de leur palais exposée sur une console entre deux flambeaux.

La barrette, qui sert à l'église, n'a que trois cornes. Celle à quatre cornes n'est autorisée que pour les docteurs et encore dans les solennités académiques seulement.

Bas, *calzette*. — Les bas sont rouges pour les Cardinaux, violets pour les Evêques et les Prélats, noirs pour les ecclésiastiques, blancs pour le Pape et certains ordres religieux, comme les Olivétains, les Cisterciens, les Dominicains, de couleur cramoisie pour les gens de service de la maison du Pape, tels que palefreniers, cochers, valets de pied.

Bénédiction papale. — Le Pape donne sa bénédiction solennelle à la *loggia* ou balcon extérieur, le Jeudi Saint et le jour de Pâques, à St-Pierre; le jour de l'Ascension, à St-Jean de Latran, et la fête de l'Assomption, à Sainte-Marie-Majeure. — A cette bénédiction est attachée une Indulgence Plénière que promulguent, en latin et en italien, deux Cardinaux-Diacres.

Voici la formule de cette bénédiction que précède l'absolution :

Sancti Apostoli Petrus et Paulus de quorum potestate et auctoritate confidimus, ipsi intercedant pro nobis ad Dominum. Amen.

Precibus et meritis B. Mariæ semper Virginis, B. Michaelis Archangeli, B. Joannis Baptistæ, et SS. Apostolorum Petri et Pauli, et omnium Sanctorum, misereatur vestri omnipotens Deus, et dimissis omnibus peccatis vestris, perducat vos Jesus Christus ad vitam æternam. Amen.

Indulgentiam, absolutionem, et remissionem omnium peccato-

rum vestrorum, spatium veræ fructuosæ pœnitentiæ, cor semper pœnitens et emendationem vitæ, gratiam et consolationem Sancti Spiritus, et finalem perseverantiam in bonis operibus tribuat vobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Et benedictio Dei omnipotentis Patris, et Filii, et Spiritus Sancti descendat super vos, et maneat semper. Amen.

BASILIQUES, *basiliche.*

Basiliques patriarcales ou majeures.

St-Jean de Latran;
St-Pierre;
Ste-Marie-Majeure;
St-Paul-hors-les-Murs;
St-Laurent-hors-les-Murs.

Basiliques mineures.

Ste-Marie *in Trastevere;*
St-Laurent *in Damaso;*
Ste-Marie *in Cosmedin;*
Sainte-Marie *de Monte Sancto* (place du Peuple).

Basiliques à pavillons.

St-Jean de Latran;
St-Pierre;
Ste-Marie-Majeure;
Ste-Marie *in Trastevere;*
St-Laurent *in Damaso;*
Ste-Marie *in Cosmedin;*
Ste-Marie *de Monte Sancto;*
Oratoire du *Sancta Sanctorum;*
Ste-Marie-sur-Minerve.

Basiliques stationnales, dans l'ordre où se font les stations.

St-Pierre;
St-Paul-hors-les-Murs;
St-Sébastien-hors-les-Murs;
St-Jean de Latran;
Ste-Croix-de-Jérusalem;
St-Laurent-hors-les-Murs;
Ste-Marie-Majeure.

BEDEAUX, *bidelli.* — Les Chapitres des basiliques ont, pour les précéder, aux processions, ou dans les cérémonies, des bedeaux habillés en violet, qui portent comme insigne de leurs fonctions, une masse ou bâton recouvert de velours rouge et surmonté des armes ou de la devise de la basilique. A St-Pierre, ils sont au nombre de trois.

BÉNÉDICTION DU ST SACREMENT. — Les seules prières usitées à Rome pour la bénédiction du St Sacrement sont les *Litanies des Saints ou de la Vierge* et le *Tantum ergo.*

Elle est terminée par ces invocations:

Dio sia benedetto
Benedetto il suo santo Nome
Benedetto Gesù Cristo vero Dio e vero Uomo
Benedetto il Nome di Gesù

Benedetto Gesù nel Santissimo Sacramento dell'Altare
Benedetta la gran Madre di Dio Maria Santissima
Benedetta la sua santa ed immacolata Concezione
Benedetto il Nome di Maria Vergine e Madre
Benedetto Dio nei suoi Angeli e nei suoi Santi.

Boccalet, *boccaletto.* — Partie cylindrique, placée au dessus de la bobèche d'un chandelier, et dans laquelle le cierge est enfoncé et se maintient.

Boucles, *fibbie.* — Les ecclésiastiques de Rome portent des boucles d'argent à leurs chaussures. Celles des Cardinaux et de la Prélature sont en or.

Bougeoir. — Chandelier plat et à manche, sur lequel se pose la bougie allumée en l'honneur du Cardinal, Evêque, Prélat et Abbé, qui célèbre.

La bougie que tient devant le Pape, quand il lit ou chante, un Evêque assistant au trône pontifical, n'a pas de bougeoir, « *quia,* a dit excellemment un auteur ancien, *lumen Papae non indiget sustentatione.* »

Bourse. — Destinée à renfermer le corporal plié ou étendu, comme on le pratique à St-Pierre, elle est recouverte d'une étoffe analogue pour la couleur à celle de l'ornement, timbrée d'une croix, cousue sur trois côtés, ouverte seulement en avant, galonnée tout autour et ornée de *fiocchi* aux quatre coins.

Bref, *breve.* — Diplôme pontifical, plus *abrégé* que la bulle, écrit en caractères ordinaires, sur le côté rude du parchemin taillé en long, signé par le Cardinal Secrétaire des brefs ou son Substitut et scellé de l'Anneau du Pêcheur.

Bulle, *bolla.* — Diplôme pontifical, écrit sur le côté doux du parchemin, en caractères gothiques et avec abréviations, signé par les Prélats abréviateurs, daté de la basilique la plus rapprochée du palais apostolique où réside le Pape, comme St-Pierre pour le Vatican, Ste-Marie-Majeure pour le Quirinal et scellé d'un sceau rond en plomb, au nom du Pape d'une part et à l'effigie des SS. Pierre et Paul de l'autre.

Ce sceau prend aussi la dénomination de *bulle.*

Burettes, *ampolle.* — Vases de verre ou de cristal contenant l'eau et le vin destinés au sacrifice. La transparence du verre a été choisie exprès pour éviter toute erreur.

Bussola. — Petit tronc portatif, en bois ou en métal, orné en avant d'une image et dont se servent les mandataires des confréries ou les ordres mendiants pour quêter dans les rues ou dans les églises. Quelquefois, les religieux se servent pour ces quêtes d'une bourse telle que celle où se met le corporal.

Bussolanti. — Huissiers, qui ouvrent ou ferment les portes et introduisent au palais apostolique. Ils portent la soutane et la ceinture violette.

Calice. — Vase de métal, au moins doré à l'intérieur de la coupe et consacré par un Evêque pour servir au saint sacrifice.

Calotte, *zucchetto*. — Blanche pour le Pape, elle est rouge pour les Cardinaux et noire pour tous les autres ecclésiastiques, quelle que soit leur dignité.

Camérier. — Prélat qui accompagne le Pape, quand il sort en ville, et est de garde, au palais, dans les antichambres. Il porte la soutane violette et la *soprana* ou *mantellone*, grande toge sans manches et à ailes, qui est le signe distinctif de sa prélature.

Aux chapelles, il porte une chape rouge, fourrée d'hermine en hiver.

Camériers secrets participants. — Ils sont au nombre de quatre. Le premier fait les fonctions d'*Echanson*, c'est-à-dire qu'il assiste le Pape dans les repas solennels; le second a le titre de *Secrétaire d'ambassade*, parce qu'il présente, au nom du Saint-Père, aux Souverains de passage à Rome, les cierges, *Agnus Dei* et autres objets pieux bénis par S. S.; le troisième est le *Garde-robe*, préposé à la garde des objets precieux du Pape et chargé de remettre le chapeau aux nouveaux Cardinaux; le quatrième n'a pas de fonctions particulières.

Les *Camériers secrets surnuméraires* font antichambre dans le palais du Pape, lorsque S. S. donne audience.

Canon. — Le nombre de coups de canon tirés à l'aurore, au fort St-Ange, en signe de joie, est fixé pour toutes les fêtes à quatorze.

Un coup de canon, tiré au même endroit, annonce chaque jour à la ville de Rome l'heure de midi, sur le signal donné à l'artilleur par le petit ballon qui s'élève au dessus de l'observatoire du Collège Romain.

On nomme *canon* le livre dont les Cardinaux, les Evêques et les Prélats se servent à la messe au lieu des cartons d'autel.

CAPPA. — Manteau de soie rouge ou violette, suivant le temps, avec chaperon d'hermine l'hiver et de soie rouge l'été, dont sont vêtus les Cardinaux aux chapelles ordinaires.

La *cappa* violette, à chaperon d'hermine ou de soie rouge, selon la saison, est portée, mais retroussée, par la haute Prélature aux chapelles papales. Les Evêques assistants au trône pontifical ont droit au même costume.

La *cappa* violette retroussée et à chaperon d'hermine est l'insigne d'hiver des Chanoines des basiliques majeures et mineures.

CARDINALAT. — Sixte V a fixé le nombre des Cardinaux à 70, quoique les Evêchés, Titres et Diaconies soient plus nombreux: 6 Evêques, 50 Prêtres, 14 Diacres.

Les insignes du cardinalat sont pour tous indistinctement la calotte, la barrette et le chapeau rouges; et pour ceux qui n'appartiennent pas à quelque ordre religieux, les bas rouges et l'usage de la pourpre.

CARDINAUX-ARCHIPRÊTRES. — Les basiliques patriarcales ont à leur tête un Cardinal-Archiprêtre, assisté par un *Vicaire* dans ses fonctions. Ils confèrent, alternativement avec les chapitres, les bénéfices vacants dans ces mêmes basiliques et les églises qui leur sont unies ou en dépendent.

Le Cardinal-Archiprêtre de St-Pierre a juridiction ordinaire sur le clergé de la basilique et est en même temps Préfet de la *Congrégation de la basilique.*

CARDINAL-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA STE EGLISE. — Il a la garde de la Bibliothèque Vaticane, où l'on peut voir les portraits des Cardinaux-Bibliothécaires.

CARDINAL-DOYEN. — Le plus ancien des Cardinaux-Evêques présents à Rome a le titre de Doyen du Sacré-Collége. C'est à lui et au Cardinal Secrétaire d'Etat que les Ambassadeurs font leurs premières visites. Il prononce, au nom de ses collègues, le discours d'usage, devant le Pape, aux fêtes de Pâques, de Noël, et aux anniversaires de l'élection et du couronnement du Pontife.

Il est ordinairement Evêque d'Ostie et porte, en cette qua-

lité, le *Pallium*. A lui revient l'honneur de consacrer le Pape, si, lors de sa nomination, il n'était pas Evêque.

CARDINAL CAMERLINGUE DE LA STE EGLISE ROMAINE. — Nommé en consistoire, il reçoit du Pape un bâton comme emblême de sa juridiction et de son autorité: « *Accipe baculum jurisdictionis et auctoritatis.* »

Ses principales attributions se réduisent à présider la *Chambre Apostolique* et à recevoir le serment de tous les employés de ce tribunal, préposé à l'administration des propriétés et revenus de l'Etat ecclésiastique. Il est Archichancelier de l'Université Romaine et en cette qualité confère les grades.

Pendant la vacance du St-Siége, il constate le premier la mort du Pape, brise l'anneau du Pêcheur, a les honneurs de la garde suisse, bat monnaie à ses armes, sous le signe de la vacance, qui est le pavillon pontifical et les deux clefs en sautoir, et partage l'administration avec trois Cardinaux, dont un Evêque, un Prêtre et un Diacre.

CARDINAL-CAMERLINGUE DU SACRÉ COLLÉGE. — Il est nommé, chaque année, dans le premier consistoire qui suit Noël. Chaque Cardinal, en commençant par les Evêques, est *Camerlingue* à son tour, selon le rang d'ancienneté dans l'ordre qu'il occupe et moyennant la confirmation du Sacré Collége. Il prend possession de sa dignité, lorsque, dans le même consistoire, le Pape lui remet la bourse en soie violette, galonnée d'or, qui contient les rescrits de toutes les résolutions formées dans les consistoires secrets, comme aussi les boules pour voter, dont les Cardinaux font usage lorsqu'ils s'assemblent pour traiter leurs affaires.

Il est chargé d'administrer les rentes du Sacré Collége et de distribuer, une fois l'an, aux Cardinaux de résidence à Rome la part qui leur revient pour assistance aux Chapelles, Consistoires et Congrégations.

C'est lui qui célèbre la messe aux funérailles d'un Cardinal et le 5 novembre pour l'anniversaire des Cardinaux défunts.

Il a la charge de faire enregistrer, dans des livres spéciaux, et de souscrire les *Actes Consistoriaux* et les *Actes des Congrégations*.

Il fournit la cire pour la procession de la Fête-Dieu et rend les comptes, chaque année, au Sacré Collége.

CARDINAL GRAND-PÉNITENCIER. — Il est, après le Pape qui le nomme, le troisième dignitaire de la Cour de Rome. Il chante la messe le jour des Cendres, le vendredi Saint et le jour des Morts, à la chapelle du palais apostolique et siége, pour les confessions, à St-Jean de Latran, le dimanche des Rameaux, à Ste-Marie-Majeure le mercredi Saint et le jeudi et le vendredi Saints à St-Pierre. Tous ceux qui, ces jours-là, reçoivent sur la tête un coup de sa baguette gagnent cent jours d'indulgence et le Grand-Pénitencier en gagne aussi cent pour lui (Benoît XIV, 13 avril 1744). Il préside le Tribunal de la Pénitencerie qui donne l'absolution des cas réservés, délivre des censures et irrégularités, commue les vœux et les serments, dispense des empêchements occultes de mariage, et donne réponse aux difficultés morales qui lui sont soumises.

CARDINAUX PALATINS. — Ils sont au nombre de quatre: le *Cardinal Secrétaire des Brefs Pontificaux*, le *Cardinal Pro-Dataire*, le *Cardinal Secrétaire des Mémoriaux*, et le *Cardinal Secrétaire d'Etat*, qui remplit en même temps la charge de *Préfet des Sacrés Palais Apostoliques*.

CARDINAL PRO-DATAIRE. — Il préside à la *Daterie Apostolique*, installée en 1615 au palais du Quirinal par Paul V, et compte parmi les Cardinaux Palatins.

La *Daterie* est un tribunal du ressort duquel sont la collation des bénéfices réservés au St-Siége, la concession d'habits et insignes ecclésiastiques, les députations de coadjuteurs, avec future succession, pour les chanoines et bénéficiers, les dispenses de mariage et d'irrégularité, etc.

Les droits que l'on paie à la Daterie servent à payer les employés et le surplus est à la disposition du St-Père, qui l'affecte à secourir les corporations religieuses, les Pénitenciers des basiliques, les ecclésiastiques de l'église orientale, couvrir les frais des tribunaux et congrégations ecclésiastiques, faire des fouilles dans les catacombes, doter les pieux établissements, faire des pensions, etc.

Le Cardinal Pro-Dataire va à l'audience du Pape le mardi et le vendredi de chaque semaine.

CARDINAUX-PROTECTEURS. — Les instituts religieux d'hommes et de femmes, les villes et les communes de l'Etat ec-

clésiastique, les églises nationales, les hôpitaux et établissements pieux, les colléges et universités, les archiconfréries, etc., ont un Cardinal protecteur, qui les prend sous sa sauvegarde, défend leurs intérêts et leur accorde, au besoin, appui et protection.

Cardinal-Secrétaire des Brefs Pontificaux. — Il a rang parmi les Cardinaux Palatins et a la charge d'expédier les brefs ou lettres apostoliques, en forme abrégée, que le Pape adresse pour accorder des dispenses, des indulgences ou autres faveurs.

Il est en même temps Grand Chancelier des Ordres équestres pontificaux.

Cardinal-Secrétaire d'Etat. — Il établit et maintient les relations du Saint-Siége avec les autres puissances, correspond avec les nonces, internonces et chargés d'affaires du St-Siége à l'étranger, conclut et ratifie les traités, concordats et conventions d'alliance ou de commerce, donne les lettres de naturalisation, reçoit de chaque Ministre, lors de sa nomination, le serment de fidélité, a sa résidence au palais apostolique, et occupe le premier rang parmi les Cardinaux de la Sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Cardinal-Secrétaire des Mémoriaux. — Toute demande, adressée au Saint-Père, de quelque nature qu'elle soit, civile ou ecclésiastique, doit passer par la Secrétairie des Mémoriaux. Le Cardinal-Secrétaire est un des Cardinaux Palatins.

Cardinal-Vicaire. — Le Pape, étant Evêque de Rome, se fait représenter pour l'administration ecclésiastique et la collation des ordres sacrés, par un Cardinal, qui prend alors le titre de *Vicaire de Sa Sainteté.*

Le Cardinal-Vicaire fait des statuts et réglements pour le clergé romain, l'*invito sagro* aux fidèles, à l'occasion des fêtes, juge les causes criminelles des clercs, préside à l'administration temporelle et spirituelle du Séminaire Romain et du Séminaire Pie, donne la faculté d'ouvrir des écoles élémentaires publiques et privées, nomme les délégués pour la surveillance des écoles, examine et approuve les confesseurs, publie l'édit de concours, lors de la vacance des cures, confère les ordres tant aux séculiers qu'aux réguliers, juge *privativement* certaines causes des

Juifs et, *cumulativement* avec d'autres tribunaux, les causes laïques qui n'excèdent pas la somme de 25 écus, punit les blasphémateurs, les transgresseurs des fêtes et tous les crimes purement ecclésiastiques ou de for mixte, etc.

CARDINAL VICE-CHANCELIER DE LA STE EGLISE ROMAINE. — Il a la charge de surveiller et de faire enregistrer les affaires les plus importantes des consistoires, de recevoir le serment des nouveaux dignitaires, Evêques, Abbés, Prieurs, etc., qui y ont été nommés, ainsi que des Auditeurs de Rote, des Abréviateurs du Parc-Majeur, du Régent de la Chancellerie, des Avocats consistoriaux; de présider à l'expédition des bulles et de leur donner leur caractère d'authenticité par l'apposition du sceau de plomb dont il a la garde. Il habite le palais de la Chancellerie et tient St-Laurent *in Damaso* en commende.

CARROSSE. — On admire avec beaucoup de raison les carrosses peints et dorés de la maison du Pape, surtout les carrosses du train de gala et de demi-gala. Ils sont attelés de six chevaux.

Aux grandes cérémonies, les Cardinaux-Princes ont trois carrosses et les autres deux seulement. Derrière les carrosses de Leurs Eminences se tiennent debout, en grande livrée armoriée, trois valets de pied, dont un est chargé de l'*ombrellino*. Le train et la caisse de ces carrosses sont toujours peints rouge et or.

CATACOMBES, *catacombe*. — Galeries souterraines creusées dans le tuf ou la pouzzolane et ayant servi de sépulture aux premiers chrétiens et aux martyrs de la primitive Eglise.

On peut visiter les catacombes de Ste-Agnès-hors-les-Murs et de St-Calixte, tous les dimanches, dans l'après-midi. L'autorisation est accordée au Vicariat. — Pour descendre dans celles de St-Sébastien ou de St-Pancrace, il suffit de s'adresser aux religieux du couvent annexé à l'église.

CEINTURE, *fascia*. — Blanche, avec glands d'or pour le Pape; rouge ou violette, suivant le temps, avec glands d'or, pour les Cardinaux; violette, avec glands verts, pour les Evêques; violette, avec glands violets, pour les Prélats, les Maîtres de cérémonie et les Chantres de la Chapelle papale; noire avec glands noirs, pour les Avocats consistoriaux et les Curés de Rome.

Quelques séminaires portent des ceintures de couleur : noire pour le collége Capranica et le séminaire Français, rouge pour

le collége Germanique, violette pour le séminaire Pie, bleue pour le séminaire Américain.

CERCUEILS DES CARDINAUX. — Les Cardinaux sont inhumés, la figure recouverte d'un voile, avec la chasuble, s'ils sont Evêques ou Prêtres, et avec la dalmatique, s'ils sont Diacres.

Le corps est déposé dans un cercueil de cyprès, en présence d'un notaire, de la famille du défunt et de son maître de chambre, qui met à ses pieds un étui contenant, sur parchemin, les principaux faits de la vie du Cardinal. Ce premier cercueil a pour enveloppe un autre cercueil de plomb, lequel, à son tour, est mis dans un cercueil de bois : tous les trois sont scellés des sceaux du Cardinal et du notaire.

CHAIRE, *pulpito*. — C'est du haut de la chaire que le prédicateur parle aux fidèles le plus souvent.

Habituellement placée du côté de l'évangile, à la chapelle Sixtine, elle est en tête du banc des Cardinaux-Diacres, de manière à avoir le Pape en face.

La chaire est parfois remplacée par un échafaudage, large et bas, où le prédicateur se trouve plus à l'aise pour l'action : on y met une table, un crucifix et un fauteuil.

CHAISES. — Généralement, il n'y a pas de chaises dans les églises de Rome et l'on assiste aux fonctions à genoux ou debout. Cependant, on a soin de disposer des bancs pour les sermons et, depuis quelques années, l'usage s'est introduit de mettre quelques chaises au service des fidèles, en certaines églises, comme St-Louis-des-Français, le *Gesù*, etc.

CHALUMEAU. — Tube d'or avec lequel le Pape, debout à son trône, lorsqu'il officie pontificalement, absorbe une partie du précieux sang de N.-S. contenu dans le calice.

CHAMBRES DES SAINTS. — L'on a conservé dans les monastères les chambres habitées par les Saints de l'ordre. Ainsi on voit à Ste-Sabine la chambre de St Dominique, celles de St Stanislas Kostka à St-André du Quirinal, de St Ignace au *Gesù*, de St Camille de Lellis à Ste-Madeleine, de St Joseph Calasanzio à St-Pantaléon, de Ste Catherine de Sienne à Ste-Marie-sur-Minerve, etc.

CHANCEL, *cancellata*. — Barrière en marbre qui sépare la chapelle Sixtine en deux et sur laquelle sont posés les six ou huit cierges que l'on allume aux offices pontificaux.

A St-Pierre et à St-Jean de Latran, ces cierges se placent sur la balustrade de la confession et, partout ailleurs, à l'entrée du chœur.

Les chapelles de l'Annonciation, à Ste-Marie-sur-Minerve, de Sixte V et de Paul V, à Ste-Marie-Majeure, ont encore le chancel en marbre ou en cuivre, avec des chandeliers fixes pour les cierges.

CHANDELIERS. — Le nombre déterminé de chandeliers est de sept pour la messe papale, de six pour les autres fonctions, excepté pour l'exposition et la bénédiction du St Sacrement où ce chiffre doit s'élever au moins à vingt.

CHANDELIER PASCAL. — Il est destiné à recevoir le cierge pascal. Le plus curieux et le plus ancien de tous est celui de St-Paul-hors-les-Murs (XIIe siècle). On en rencontre du XIIe et du XIIIe siècles, en marbre blanc égayé de mosaïques, à Ste-Marie *in Cosmedin*, St-Laurent-hors-les-Murs, St-Clément, etc.

CHANTRES PONTIFICAUX. — Les chapelains-chantres de la chapelle papale sont au nombre de trente environ, *soprani*, *contr'alti*, ténors, barytons et basses. Seuls ils peuvent chanter devant le Pape et les Cardinaux réunis en chapelle ou en consistoire. Ils n'exécutent jamais que du chant Grégorien ou de la musique dite *alla Palestrina*, sans accompagnement d'orgue.

Ils sont au moins tonsurés, célibataires et portent constamment le costume ecclésiastique, auquel ils ajoutent, par privilége, le *collaro* violet. Aux chapelles et consistoires, ils ont la soutane et la ceinture de soie violette, avec la *cotta*.

Un caveau spécial leur est affecté à la *Chiesa Nuova*. On lit sur la dalle qui en clôt l'ouverture :

CANTORES . PONTIFICII
NE . QVOS . VIVOS
CONCORS . MELODIA
IVNXIT
MORTVOS . CORPORIS
DISCORS . RESOLVTIO
DISSOLVERET
HIC . VNA . CONDI
VOLVERE
ANNO . MDCCLXXXXII

CHAPEAU, *capello.* — Le chapeau ecclésiastique est le tricorne de couleur noire. Les Prélats y ajoutent des *fiocchi* violets ou rouges, suivant leur rang, et les Evêques des *fiocchi* verts.

Les Cardinaux ont quatre sortes de chapeaux : le chapeau ordinaire ou de ville, noir avec *fiocchi* rouges; le chapeau de cérémonie, rouge avec *fiocchi* d'or; le chapeau parasol, de forme ronde, entièrement rouge, avec *fiocchi* de même couleur (il n'est porté qu'aux processions de la Fête-Dieu); enfin, le chapeau cardinalice, aussi de forme ronde et de couleur rouge, même pour les *fiocchi.* Ce dernier chapeau ne sert que deux fois, le jour de la création, quand le Pape le met sur la tête de l'élu, et à ses funérailles, où il orne le drap mortuaire : puis il est suspendu à la voûte de l'église dans laquelle est enterré le défunt, au dessus de sa tombe.

Le chapeau du Pape est rouge, à deux ailes et *fiocchi* d'or.

Les Evêques ont aussi un chapeau épiscopal de forme ronde, vert, avec *fiocchi* verts et que l'on pend sur leur tombe.

Le Pape prononce ces paroles en remettant, en consistoire, le chapeau rouge au Cardinal élu :

« *Ad laudem omnipotentis Dei et Sanctæ Sedis Apostolicæ ornamentum, accipe galerum rubrum, insigne singularis dignitatis Cardinalatus, per quod designatur quod usque ad mortem et sanguinis effusionem inclusive, pro exaltatione Sanctæ fidei, pace et quiete populi Christiani, augmento et statu Sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ te intrepidum exhibere debeas. In nomine Patris ✠ et Filii ✠ et Spiritus ✠ Sancti. Amen.* »

CHAPELAIN, *Cappellano.* — L'armée pontificale a, pour son administration spirituelle, un Chapelain-Majeur, Evêque, et des Chapelains sous les ordres de celui-ci. Leur signe distinctif est une tiare et deux clefs, brodées en or et appliquées sur le vêtement de dessus, au côté gauche de la poitrine.

CHAPELET, *corona.* — La permission de bénir et indulgencier les chapelets s'obtient par bref apostolique.

On peut s'adresser en toute confiance, pour l'acquisition des chapelets et autres objets de piété, chez la *Signora Rosa Mercurelli, via di Sta Chiara,* près la place de la Minerve. Elle se charge également de les faire bénir par le Pape.

CHAPELLE CARDINALICE, *cappella cardinalizia.* — Assistance des Cardinaux à une fonction sacrée. Le costume des Cardinaux aux chapelles cardinalices est la soutane rouge et la *cappa* violette. Ces chapelles sont au nombre de douze.

Elles se tiennent pour :

L'Anniversaire de Léon XII, 10 février;
St Thomas d'Aquin;
Ste Françoise Romaine;
St Yves;
Anniversaire de Grégoire XVI, 4 juin;
Oct. de St Pierre et de St Paul;
St Bonaventure;
St Louis;
Exaltation de la Croix;
Ste Catherine d'Alexandrie;
St Thomas de Cantorbéry;
Dimanche de Quinquagésime.

CHAPELLE PAPALE, *capella papale.* — Le Pape tient *chapelle,* quand il officie ou assiste seulement à l'office, entouré des Cardinaux.

Les chapelles papales, au nombre de cinquante-huit, se répartissent ainsi :

Messes pontificales.

Noël;
Pâques;
St Pierre.

Messes.

Quatre dimanches d'Avent;
Mercredi des Cendres;
Six dimanches de Carême;
Jeudi Saint;
Vendredi Saint;
Samedi Saint;
Lundi de Pâques;
Mardi de Pâques;
Samedi *in albis;*
Circoncision;
Epiphanie;
Chaire de St Pierre;
Purification;
Annonciation;
Ascension;
Pentecôte;
Trinité;
St Philippe de Néri;
Anniversaire de Grégoire XVI;
Création de Pie IX;
Son couronnement;
St Jean-Baptiste;
Assomption;
Nativité de la Ste Vierge;
Toussaint;
Commémoraison des morts;
Id. des Papes défunts;
Id. des Cardinaux défunts;
St Charles Borromée;
Noël;
St Etienne;
St Jean.

Premières vêpres.

Circoncision;
Epiphanie;
Ascension;
Pentecôte;
Trinité;

Fête-Dieu;
St Pierre et St Paul;
Toussaint;
Commémoraison des morts;
Noël.

Matines.

Noël;
Commémoraison des morts;
Mercredi Saint;
Jeudi Saint;
Vendredi Saint.

Procession.

La Fête-Dieu.

CHAPITRES et COLLÉGIALES, *Capitoli e Collegiate.*

Chapitres de premier ordre.

St-Jean de Latran;
St-Pierre;
Ste-Marie-Majeure.

Chapitres de deuxième ordre.

Ste-Marie *in Trastevere;*
St-Laurent *in Damaso;*
Ste-Marie *in Cosmedin;*
Ste-Marie *de Monte Sancto.*

Collégiales.

Ste-Marie-des-Martyrs;
St-Marc;
St-Nicolas *in Carcere;*
Ste-Marie *in Via Lata;*
St-Eustache;
St-Ange *in Pescheria;*
SS.-Celse et Julien;
Ste-Anastasie;
St-Jérôme des Esclavons.

CHARNIER. — Local où l'on dépose les ossements retirés de cimetières particuliers, trop petits et par conséquent insuffisants à conserver les corps que l'on y apporte. On peut voir les charniers de Ste-Marie *in Trastevere,* des Capucins (place Barberini), de l'oratoire de la Mort, de la confrérie des *Sacconi,* à St-Théodore-le-Rond.

CHASUBLE, *pianeta.* — Vêtement que revêt le prêtre pour célébrer la messe, avec croix en avant et orfroi par derrière.

Les Cardinaux-Diacres, ainsi que les Diacres et Sous-Diacres qui assistent le célébrant, portent, en temps de pénitence, des chasubles coupées à la partie antérieure.

La chasuble distingue les Cardinaux-Prêtres aux grandes chapelles papales.

Les armoiries se brodent sur ce vêtement au bas de l'orfroi du dos.

CHATEAU ST-ANGE. — Autrefois mausolée d'Adrien, il doit son nom à la statue de bronze qui le surmonte. Cette statue de St Michel fait allusion à l'apparition qu'eut St Grégoire le Grand, lorsque, traversant le pont jeté sur le Tibre pour se

rendre à St-Pierre, où il portait processionnellement la Madone de Ste-Marie-Majeure, il vit l'ange exterminateur qui mettait son épée dans le fourreau pour indiquer que le fléau qui avait décimé la ville et motivé des prières extraordinaires, allait cesser.

Restauré par Alexandre VI, le château St-Ange fut agrandi par Urbain VIII, qui, en le fortifiant à la Vauban, le flanqua de quatre bastions auxquels il donna les noms des quatre évangélistes.

Ciboire. — Vase destiné à conserver et à distribuer aux fidèles la Ste Eucharistie. On s'en sert aussi quelquefois pour donner la bénediction.

Ciborium. — Dais en marbre, soutenu par des colonnes disposées en carré et destiné à couvrir le grand autel. Le plus ancien est celui que l'on voit à Sainte-Anastasie, à l'autel de St Jérôme. Le ciborium de St-Laurent-hors-les-Murs remonte au XIIe siècle. Au XIIIe, appartiennent ceux de St Georges *in Velabro*, Ste-Marie *in Cosmedin*, Ste-Cécile *in Trastevere* et St-Paul-hors-les-Murs. Le ciborium de St-Jean de Latran date du XIVe siècle. Enfin, sont du XVIIe ceux de Ste-Agnès-hors-les-Murs, de St Chrysogone, et de Ste-Marie *in Trastevere*.

Cierges. — Les cierges sont en cire blanche, de forme cylindrique et massifs. On est dans l'habitude de les peindre pour les solennités.

La cire jaune sert au deuil, pour la Semaine Sainte, les enterrements et services.

Cimetière. — Le cimetière public, pour tous ceux qui n'ont pas une sépulture de famille dans quelque église, est situé près la basilique de St-Laurent-hors-les-Murs.

Le cimetière du Saint-Esprit est affecté au service de l'hôpital.

Le *Campo Santo*, qui avoisine St-Pierre, appartient aux Allemands : il est rempli de la terre du Calvaire, apportée à Rome par Ste Hélène.

Clercs de la Chambre, *Chierici di Camera*. — La *Révérende Chambre Apostolique* se compose de Prélats qui, réunis, forment une Chambre analogue, pour les fonctions, à la *Cour des Comptes*. Ses armoiries, que l'on voit en différents endroits appendues aux murs, sont *d'azur, aux trois initiales R C A d'or*.

CLOCHES, *campane.* — Les cloches sont, en général, petites à Rome. On les tinte plutôt qu'on ne les sonne. On cite comme les plus grosses et les plus belles celles de Saint-Pierre et du Capitole.

La cloche de St-Pierre a huit pieds et trois pouces de diamètre : elle pèse 28,000 livres.

COLLARO. — Espèce de faux-col, sur lequel se met le *collarino* ou col de chemise. Le *collaro* est rouge pour les Cardinaux, violet pour les Evêques et les Prélats, ainsi que les Chantres de la chapelle pontificale, et noir pour le reste du clergé. Les élèves du Séminaire Américain le portent bleu par exception.

COLISÉE, *Colosseo.* — Ainsi nommé à cause d'une statue colossale de Néron qui avait été élevée vis-à-vis. Commencé par Vespasien, il fut terminé par son fils Titus, l'an 72. Bâti en travertin, il se compose de quatre étages, hauts de 52 mètres. 87,000 personnes pouvaient y assister assises aux spectacles (gladiateurs, naumachies, combats de bêtes) et 20,000 debout.

Il fut construit par l'architecte Gaudence, qui mourut martyr. On voit son épitaphe, extraite des catacombes, dans la crypte de Ste-Martine.

Il est surtout célèbre par le grand nombre de chrétiens qui y furent exposés et moururent pour la foi.

Benoît XIV y érigea, en 1750, les quatorze stations du Chemin de la Croix, et le B. Léonard de Port-Maurice fonda la confrérie qui, le dimanche et le vendredi de chaque semaine, y fait solennellement, dans l'après-midi, ce pieux exercice.

COLONNES. — Des quatre colonnes qui décorent les places de Rome, l'une, sur la place d'Espagne, est consacrée à l'Immaculée Conception (Pie IX); une autre, sur la place de Sainte-Marie-Majeure, à la Ste Vierge (Paul V); la troisième, sur la place Trajane, à St Paul (Sixte V), et la dernière, place Colonne, à St Pierre (Sixte V).

COMMUNION PASCALE. — Pendant tout le temps pascal, on distribue aux fidèles, dans chaque paroisse, des billets de communion que le Curé recueille ensuite à domicile et enregistre sur son *Etat des âmes.*

Ceux qui n'ont pas rempli ce devoir sont nommément dé-

noncés à l'église, excommuniés, privés de la sépulture ecclésiastique et affichés, jusqu'à conversion, à la porte de l'église paroissiale.

CONFESSEURS. — A chaque église sont attachés des confesseurs spéciaux qui subissent des examens au Vicariat et sont obligés de faire renouveler de temps en temps leurs pouvoirs. L'âge requis pour confesser les femmes est quarante ans.

Chaque fois que le confesseur administre le sacrement de Pénitence, il prend une étole violette.

Les confessionnaux, placés dans des endroits apparents, laissent le pénitent complètement à découvert. Une plaque de tôle ou de cuivre, percée de petits trous, de manière à ne pouvoir rien distinguer de part et d'autre, sépare le prêtre du fidèle et sert à la confession.

CONFESSION. — Petite grotte ou excavation, creusée au dessous d'un maître-autel et où sont vénérés les corps des Saints confesseurs de la foi. La plus importante de toutes est celle de St-Pierre.

CONFIRMATION, *Cresima*. — Les enfants, à moins de cas de maladie grave, ne sont pas confirmés avant l'âge de sept ans. Le jour de la Confirmation, ils portent à la tête une bandelette ou ruban de soie blanche, par respect pour l'onction sainte qui leur a été faite au front par le Cardinal-Vicaire, le Vice-Gérant ou un autre Evêque.

SACRÉES CONGRÉGATIONS ROMAINES. — Les Sacrées Congrégations sont au nombre de vingt-et-une, ainsi dénommées, avec la date de leur fondation :

S. C. de la Suprême Inquisition ou *du St-Office* (Paul III, 1542), chargée de veiller à la conservation et à l'intégrité de la foi, ainsi que de punir les crimes qui la blessent.

S. C. du Concile (Pie IV, 1564), pour l'exécution et l'interprétation du Concile de Trente. A cette Congrégation sont attachées la *Petite Congrégation des Prélats* (Benoît XIV, 1740), pour l'examen des rapports que présentent les Ordinaires sur l'état de leurs diocèses, lors de leur visite *ad limina Apostolorum*, et la Congrégation spéciale pour la *Révision des Conciles provinciaux* (Pie IX, 1849).

S. C. de l'Index (S. Pie V, 1571), qui examine les livres sus-

pects ou dangereux pour en permettre ou en interdire l'usage.

S. C. du Cérémonial (Grégoire XIII, 1572), qui règle les cérémonies des chapelles papales, résout les doutes de préséance et de formalité entre les Cardinaux, les Prélats, etc., prescrit les règles d'étiquette qu'ils doivent observer dans leur costume, leurs visites, leurs armoiries, etc.

S. C. des Evêques (Grégoire XIII) *et des Réguliers* (Sixte V, 1586), occupée à répondre aux controverses, doutes et consultations des Ordinaires et de tous les Ordres ou Instituts religieux.

S. C. des Rites (Sixte V, 1587), qui traite de la liturgie et des procès de béatification ou de canonisation.

S. C. Consistoriale (Sixte V, 1587), pour régler les matières proposées en consistoire.

S. C. des Etudes (Sixte V, 1587), a pour objet tout ce qui se rapporte à l'instruction publique.

S. C. de la Visite apostolique (Clément VIII, 1592), chargée de veiller à l'observation des décrets rendus pendant les visites des églises, des monastères et des établissements pies.

S. C. de l'Examen des Evêques (Clément VIII, 1592), qui interroge les sujets désignés pour l'épiscopat en Italie et dans les îles adjacentes.

S. C. de la Fabrique de St-Pierre (Clément VIII, 1592), qui s'occupe de l'entretien et de l'administration des biens de cette basilique.

S. C. de la Propagande (Grégoire XV, 1622), qui travaille à la propagation de la foi parmi les infidèles et surveille spécialement les missions.

S. C. de l'Immunité ecclésiastique (Urbain VIII, 1626), qui a pour objet le maintien des priviléges, franchises et exemptions de l'Eglise.

S. C. de la Résidence des Evêques (Urbain VIII, 1636), qui veille à la résidence des Ordinaires dans leurs diocèses respectifs.

S. C. des Indulgences et des Stes Reliques (Clément IX, 1669), qui résout les doutes et difficultés relatives aux unes et aux autres.

S. C. de la Discipline régulière (Innocent XII, 1698), qui règle tout ce qui concerne les noviciats, professions, érection de nouveaux couvents, discipline intérieure du cloître et dispenses y relatives.

S. C. du Sanctuaire de Lorette (Innocent XII, 1698), pour tout ce qui concerne le culte, le trésor, les ornements, les ministres, etc., de cet édifice.

S. C. des affaires ecclésiastiques extraordinaires (Pie VII, 1814), pour les circonstances difficiles.

S. C. de la Réédification de la basilique de St-Paul (Léon XII, 1825), pour surveiller et diriger les travaux de reconstruction de cette basilique.

S. C. sur l'Etat des Réguliers (Pie IX, 1846), pour travailler à la réforme et à l'amélioration spirituelle des Réguliers.

S. C. de la Propagande pour les affaires du Rite oriental (Pie IX, 1862).

Les Bureaux du plus grand nombre de ces Congrégations sont réunis au Palais de la Chancellerie.

CONSERVATOIRE, *Conservatorio.* — Maison où l'on recueille les jeunes filles exposées ou orphelines et où se fait leur éducation complète jusqu'à ce qu'elles se marient ou professent la vie religieuse. Les deux plus importants sont le Conservatoire de Ste-Thècle et le Conservatoire Torlonia.

CONSISTOIRE, *Concistoro.* — On nomme *Consistoire* l'assemblée du Sacré Collége, réuni sous la présidence du Pape, pour traiter des affaires de l'Eglise. Il y en a de *privés*, auxquels n'assistent que ceux qui y ont droit, et de *publics*, qui se tiennent au Vatican dans la *Salle du Consistoire*. Ces derniers ont lieu principalement à l'occasion de la remise du chapeau rouge aux nouveaux Cardinaux et, pour y être admis, ecclésiastiques, dames et messieurs doivent avoir le même costume d'étiquette que pour les fonctions de la chapelle Sixtine.

CONSULTE (Sacrée). — Tribunal suprême et prélatice qui révise en dernier ressort les jugements des autres tribunaux et les casse au besoin, ou cour de cassation pour les affaires criminelles.

Elle se divise en deux sections qui sont composées de cinq juges, sans compter l'Avocat général et le Chancelier. Elle siége présentement au palais de *Monte-Citorio*. Ses principales sentences, du moins celles qui peuvent former la jurisprudence, sont imprimées, à mesure qu'elles sont prononcées, par l'Imprimerie Camérale.

Le palais de la Consulte, construit en 1734 par Clément XII, au Quirinal, pour les réunions de ce tribunal, est aujourd'hui affecté aux bureaux de la Secrétairie d'Etat et des Brefs pontificaux.

CONSULTEURS. — Prélats, ecclésiastiques ou religieux attachés aux Congrégations et que l'on consulte, en manière d'information et d'éclaircissement, pour toutes les questions soumises à ces mêmes Congrégations. Ils fournissent un *votum* sur lequel les Cardinaux appuient leur décision motivée.

CORDON DE ST FRANÇOIS D'ASSISE. — Ce cordon, que beaucoup de personnes portent par dévotion, se trouve à la sacristie des SS.-Apôtres. On le distribue aux fidèles le jour de la fête de St François.

CORPORAL. — Linge destiné à recevoir le calice et l'hostie pendant le saint sacrifice, l'ostensoir pour la bénédiction ou l'exposition du St Sacrement. Il doit être en fil de lin; presque toujours il est garni d'une dentelle tout autour.

CORPORATIONS.

Noms.	*Patrons.*
Académie de St-Luc,	St Luc.
Académie noble des ecclésiastiques,	St Antoine.
Architectes, peintres, sculpteurs,	St Luc.
Artilleurs,	Ste Barbe.
Avocats,	St Yves.
Barbiers, perruquiers, chirurgiens,	SS. Côme et Damien.
Bouchers,	Sainte Marie della Quercia (du Chêne).
Boulangers,	Sainte Marie de Lorette, église et hospice.
Boulangers allemands,	la Visitation.
Caudataires des Cardinaux,	Ste Anne.
Charcutiers,	Be Rite de Cascia (1).

(1) *Cascia, ville du diocèse de Spolète.*

Noms.	*Patrons.*
Charpentiers, menuisiers, —	St Joseph.
Chirurgiens, barbiers, perruquiers, ———	SS. Côme et Damien.
Collége Capranica, ———	Ste Agnès.
Collége romain, ———	St Louis de Gonzague.
Cordonniers, ———	SS. Crespin et Crespinien.
Corroyeurs, ———	St Barthélemy.
Courtiers de commerce, —	St Sébastien.
Courtisans, ———	St Laurent.
Cuisiniers, pâtissiers, ———	l'Annonciation.
Forgerons, maréchaux, —	St Eloi.
Fraises (marchands de), —	St Antoine de Padoue.
Fruitiers, jardiniers, ———	la Nativité de la Vierge.
Huissiers, ———	Ste Lucie.
Jardiniers, fruitiers, ———	la Nativité de la Vierge.
Laboureurs, ———	St Isidore.
Libraires, ———	St Thomas d'Aquin.
Maçons, ———	St Grégoire le Grand.
Marbriers, tailleurs de pierre,	St Claude et comp.
Maréchaux, forgerons, ———	St Eloi.
Menuisiers, charpentiers, —	St Joseph.
Musiciens, ———	Ste Cécile.
Notaires, ———	St Luc.
Orfèvres, ———	St Eloi.
Palefreniers, ———	Ste Anne.
Pâtissiers, cuisiniers, ———	l'Annonciation.
Peintres, sculpteurs, architectes,	St Luc.
Perruquiers, barbiers, chirurgiens, ———	SS. Côme et Damien.
Pompiers, ———	St Antoine.
Procureurs, avocats, ———	St Yves.
Sacristains de St-Pierre, —	Ste Marie des Neiges.
Savon (fabricants de), —	St Jean Porte-Latine.
Sculpteurs, peintres, architectes,	St Luc.
Tailleurs, ———	St Hommebon.
Tailleurs de pierre, marbriers,	St Claude et comp.
Virtuoses du Panthéon, —	St Joseph.

Costume du Pape. — Ce costume varie suivant les circonstances et les lieux. A l'ordinaire, c'est-à-dire dans ses appartements, le Pape porte les mules rouges brodées d'une croix d'or, les bas blancs, la soutane blanche et la calotte blanche.

Quand il sort pour la promenade, il y ajoute la ceinture de soie blanche à glands d'or, la croix pectorale à chaîne d'or et le chapeau rouge à glands d'or.

Si Sa Sainteté reçoit en audience solennelle ou sort en ville pour quelque cérémonie ou visite officielle, Elle met par dessus la soutane un rochet garni de dentelles, une mozette de soie rouge, bordée d'hermine en hiver, et une étole de soie rouge brodée d'or à ses armes.

Aux chapelles papales, le Pape se revêt, par dessus la soutane, de la *falda,* de l'amict, de l'aube, du cordon, de l'étole et du pluvial, toujours de couleur rouge ou blanche. Il y ajoute la tiare ou la mitre de drap d'or. Au Pontifical de Pâques, Noël et St Pierre, le Souverain Pontife prend successivement la *falda,* l'amict, l'aube, le cordon, le manipule, l'étole, la croix pectorale, la tunique, la dalmatique, la chasuble, l'anneau pontifical, les gants, le fanon, le *pallium,* la tiare ou la mitre.

Cotta. — Diminutif du surplis, qui sert de vêtement de chœur au clergé romain. Il est garni de dentelles, comme l'aube, aux manches et à l'extrémité inférieure.

Les Maîtres de cérémonie et les Chantres de la chapelle papale sont en simple *cotta.*

En été, les chanoines des basiliques majeures et mineures revêtent la *cotta* par dessus le rochet et, de même en tout temps, pour l'administration des Sacrements.

Couleurs liturgiques. — Les couleurs prescrites par la liturgie pour les Saints offices sont :

Blanc, pour les fêtes de N.-S, de la Ste Vierge, des Confesseurs, des Vierges, des Stes femmes.

Rouge, pour la Passion, les Martyrs, le St Esprit.

Violet, pour l'Avent et le Carême.

Rose sèche, pour 2 dim. d'Avent (le 3e) et de Carême (le 4e).

Vert, pour les jours qui n'ont pas de couleur déterminée, comme les dimanches après la Pentecôte.

Noir, pour le deuil et les Morts.

Coupole de St-Pierre. — La coupole qui recouvre le tombeau du Prince des Apôtres est illuminée pour Pâques et la St Pierre.

On ne peut y monter que moyennant une permission qu'accorde la Fabrique de St-Pierre et qu'on peut se procurer aussi aux ambassades. Le nom des Souverains et personnages illustres qui y sont montés est gravé sur marbre, au bas de l'escalier qui y conduit.

Couronnes. — Aux tableaux les plus vénérés sont attachées des couronnes, par honneur pour les Saints qui y sont représentés. On y ajoute aussi souvent des bracelets, colliers, lys, étoiles, etc., de métal, d'or ou d'argent.

Croix pectorale. — Cette croix, qui pend sur la poitrine, est un insigne de la dignité épiscopale ou abbatiale. Elle est suspendue pour les uns à une chaîne d'or ou à un cordon de soie vert et or et pour les autres à un cordon de soie violette.

Les Cardinaux-Prêtres portent la croix pectorale dans leurs églises titulaires.

La croix qui sert aux offices pontificaux est enrichie de pierres précieuses et de reliques.

Croix processionnelle. — Crucifix porté sur une longue hampe de métal ou de bois et qui sert pour les processions des chapitres, paroisses, etc.

Les religieux y ajoutent une bande d'étoffe dont la couleur varie comme celle des ornements liturgiques.

Le Christ est tourné comme s'il marchait et guidait ceux qui le suivent.

Crosse, *pastorale*. — Bâton pastoral d'argent ou de vermeil, recourbé en volute à la partie supérieure, et insigne de la juridiction épiscopale ou abbatiale.

A Rome, les Evêques ne s'en servent pas quand ils officient, parce qu'ils sont hors de leurs diocèses. Les Cardinaux ne l'emploient qu'aux fonctions faites dans leurs églises titulaires.

Le Pape, quoique Evêque de Rome, n'a pas de crosse aux offices pontificaux et, aux consécrations, il la remplace par la *férule*.

Les Abbés commendataires la portent tournée en dedans et garnie d'un ruban à la volute.

CRUCIFIX. — Dans presque toutes les églises, il y a un autel dédié au *Très-Saint Crucifix* Les plus renommés parmi les Crucifix miraculeux sont ceux de St-Paul-hors-les-Murs, de la Prison Mamertine, de St-Marcel, de St-Laurent *in Damaso*, de Ste-Marie du Peuple.

CRYPTE. — Petite église souterraine, placée le plus ordinairement sous le chœur de l'église supérieure. La plus importante de toutes est celle de St-Pierre connue sous le nom de *Grottes vaticanes*. Il y a des cryptes dans les églises de St-Saba, Ste-Prisque, St-Alexis, St-Pancrace, Sts-Couronnés, Ste-Martine, Ste-Françoise-Romaine, Ste-Croix-de-Jérusalem, SS.-Côme et Damien, Ste-Praxède, St-Martin des Monts, etc.

CURÉ. — On nomme *Curé* le prêtre chargé par le Vicariat, après concours public, de l'administration d'une paroisse.

Chaque Curé est assisté dans son ministère par un *Sous-Curé*.

Les fonctions curiales sont celles-ci : baptiser les nouveaux-nés, faire le catéchisme, dire la messe à l'intention des paroissiens, les dimanches et fêtes prescrites, faire le prône à la messe paroissiale, administrer le Saint Viatique et l'extrême Onction aux malades, enterrer les morts, tenir le registre de l'état des âmes de la paroisse, etc.

Les Curés de Rome, au nombre de cinquante-quatre, forment un *collége*, qui a pour lieu de réunion l'église de St-Sauveur *delle Coppelle*.

Ils assistent en corps aux processions de St Marc, des Rogations et de la Fête-Dieu, ainsi qu'aux funérailles de leurs collègues.

Chaque année, ils choisissent parmi eux ou parmi les Chanoines le *Camerlingue* ou Econome du collége.

DÉCRET, *decretum*. — Acte public latin que l'on affiche aux portes de la basilique de St-Pierre, au Champ de Flore et aux palais des Cardinaux, pour faire connaître les décisions du St-Siége ou des Congrégations. C'est par ces décrets que l'on notifie au public les causes de béatification et de canonisation, ainsi que les jugements rendus par la Sacrée Congrégation de l'Index.

DÉDICACE, *Sagra*. — Des inscriptions gravées sur marbre

constatent dans chaque église la date de la dédicace, le nom de l'Evêque consécrateur, les reliques déposées dans les autels, le jour fixé pour l'anniversaire et les indulgences accordées, pour ce jour même, aux pieux visiteurs. — Depuis les premières jusqu'aux secondes vêpres inclusivement, douze cierges brûlent devant les douze croix de consécration.

Défenseurs du St-Siége. — En 1856, S. S. Pie IX a fondé à perpétuité, dans la chapelle du Séminaire Pie, une messe quotidienne pour ceux qui, dans les douloureuses vicissitudes des temps actuels, défendent le St-Siége par la prière, par leurs écrits, par les armes et les aumônes.

Diario romano. — Livret italien de 68 pages que publie, chaque année, l'imprimerie de la Révérende Chambre Apostolique, sous la direction d'un Prélat, Maître des cérémonies à la chapelle papale. On y trouve sommairement l'indication de toutes les fêtes, processions, expositions du St Sacrement et des reliques des Saints, des chapelles papales et cardinalices, des sermons, en un mot tous les renseignements qui intéressent un catholique pieux.

Le *Diario* est dans toutes les maisons de Rome et, chaque soir, après la prière, le père de famille lit l'énoncé des solennités du lendemain.

Diaconies, *Diaconie.* — Eglises dont les Cardinaux-Diacres portent le nom.

Sainte-Marie *in Via Lata*, doyenné;
St-Eustache;
Ste-Marie *in Porticu;*
Ste-Marie *in Cosmedin;*
St-Nicolas *in Carcere;*
St-Adrien;
St-Césaire;
Ste-Agathe *alla Suburra;*
Ste-Marie *in Domnica;*
Ste-Marie *in Aquiro;*
Ste-Marie *della Scala;*
Ste-Marie-des-Martyrs;
SS.-Guy et Modeste;
St-Ange *in Pescheria;*
St-Georges *in Velabro;*
SS.-Côme et Damien.

---

(1) *Les Cardinaux-Diacres, lors même qu'ils seraient prêtres par leur ordination, ne peuvent pas célébrer la messe en public.*

DIGNITAIRES QUI ASSISTENT AUX CHAPELLES PAPALES.

Cardinaux.
Patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Venise, des Indes Occidentales et de Lisbonne.
Archevêques et Evêques assistants au trône.
Vice-Camerlingue de la Sainte Eglise Romaine.
Princes assistants au trône.
Auditeur de la Révér. Chambre Apostolique.
Majordome de Sa Sainteté.
Archevêques et Evêques.
Protonotaires apostoliques participants et surnuméraires.
Archimandrite de Messine.
Commandeur du St-Esprit.
Régent de la Chancellerie.
Abbés-Généraux des ordres monastiques.
Pénitenciers des basiliques.
Généraux et Vicaires-Généraux des ordres mendiants.
Sénateur et Conservateurs de Rome.
Maître du St-Hospice.
Auditeurs de Rote.
Maître du Sacré Palais.
Clercs de la Chambre.
Votants de la Signature et Abréviateurs du Parc-Majeur.
Prêtre assistant, Diacre et Sous-Diacre.
Maître des cérémonies.
Sous-Maître du Sacré Palais.
Camériers secrets participants.
Camériers secrets surnuméraires et d'honneur.
Avocats consistoriaux.
Chapelains secrets d'honneur et du commun.
Adjudants de Chambre.
Procureurs-Généraux des ordres mendiants.
Prédicateur apostolique.
Deux Procureurs de Collége.
Acolythes céroféraires.
Caudataires des Cardinaux.
Chapelains-Chantres.
Elèves du collége Germanique.
Massiers.
Curseurs pontificaux.

DOCTEUR. — Les insignes du doctorat, conféré à l'Université de la Sapience, sont la barrette à quatre cornes et l'anneau.

Quand un Saint a été proclamé par le St-Siége *Docteur de l'Eglise,* en raison de l'éminence de sa doctrine consignée dans des écrits qui font autorité, on ajoute à son office le *Credo* à la messe et l'antienne *O Doctor optime* à Magnificat.

DOTS. — Un certain nombre de dots sont distribuées, chaque année, par les basiliques et confréries, aux jeunes filles pauvres et honnêtes, soit pour le mariage, soit pour la vie religieuse. Ces dots, qui sont ordinairement de vingt écus (107 fr.), varient suivant les fondations.

Chaque jeune fille dotée doit fournir par *mémorial* les conditions requises. Si le nombre des concurrentes dépasse celui

des dots à distribuer, le sort décide de l'admission ou du rejet. Les jeunes filles dotées comparaissent aux fêtes patronales en costume d'*amantate*.

DRAP MORTUAIRE. — Le plus ordinairement, c'est un morceau de drap d'or entouré d'une large bordure de velours noir, sur laquelle se détachent en broderie d'or les armoiries de l'église ou de la confrérie, des croix et des têtes de mort.

EGLISES, *chiese*. — Elles sont fermées de midi à 3 heures, excepté les basiliques stationnales qui restent ouvertes toute la journée. Beaucoup même ne sont ouvertes que dans la matinée.

EMINENCE, *Eminentissimo*. — Titre ou qualification honorifique accordée par Urbain VIII aux Cardinaux, en 1630.

EMPEREUR, *Imperatore*. — L'*Empereur* et les *Princes* du Catéchisme sont élus parmi les enfants qui ont le mieux répondu aux examens publics. Le jour de leur élection, ils sont escortés par une garde militaire et promenés par la ville dans les voitures du Vicariat. L'insigne de leur dignité est une croix qu'ils portent pendue au cou.

ENTERREMENT, *sepoltura*. — Les enterrements se font le soir, vers l'*Ave Maria*. Les plus pompeux sont ceux qui offrent le plus de moines ou de confréries encapuchonnées, récitant deux à deux le *Miserere*.

A une heure de nuit, les corps sont pris dans les églises et portés sur un corbillard éclairé de quatre lanternes à l'église inférieure du cimetière de St-Laurent. Le lendemain matin, après la messe, a lieu l'inhumation.

ESCALIER ROYAL, *scala regia*. — On nomme ainsi, au Vatican, le magnifique escalier, flanqué de colonnes, qui conduit du corps de garde des Suisses aux chapelles Sixtine et Pauline et fut construit, sous le pontificat d'Alexandre VII, par le chevalier Bernin.

Il est surtout beau à voir illuminé, le soir du premier dimanche d'Avent, à l'occasion des Quarante Heures qui ont lieu à la chapelle Pauline, ou, le jour de la Fête-Dieu, lorsque le Pape le descend, porté sur la *sedia* et précédé du Sacré Collége.

ETABLISSEMENTS NATIONAUX.

Allemands: Ste-Marie *dell'Anima*, église; *Campo Santo*, près

St-Pierre, église et cimetière (1); St-Malo, église et collége germanique (2), et la Visitation, près St-André *della Valle*, église et corporation des boulangers allemands.

Américains : colléges à l'*Umiltà* et place de la Minerve.

Anglais : St-Thomas, église et collége.

Arméniens : St-Blaise, église et hospice; St-Grégoire l'Illuminateur, église et abbaye; Ste-Marie *in Domnica*, église; St-Joseph *Capo le Case*, résidence, et près St-Pierre *in Vincoli*, maison de retraite.

Belges : St-Julien, près St-André *della Valle*, église, et Saint-Joachim, aux Quatre-Fontaines, église et collége.

Bergamasques : St-Barthélemy, place Colonne, église.

Brescia (habitants de): SS.-Faustin et Jovite, *via Giulia*, église.

Deux-Siciles (habitants des): St-François de Paule, église et couvent de Minimes.

Ecossais : St-André des Ecossais, église et collége.

Esclavons : St-Jérôme *a Ripetta*, église collégiale et hospice.

Espagnols : Ste-Marie de *Montserrato*, église; la Trinité *via Condotti*, église et couvent de Trinitaires; St-Ildephonse, église et St-Pascal-Baylon, église et couvent de Mineurs observantins.

Florentins : St-Jean des Florentins, église et hospice, et Saint Jean le Décollé, église et cimetière des décapités.

Français : St-Louis, église et clergé de 12 chapelains; Saint Yves des Bretons, église et rectorat; St-Nicolas des Lorrains, église et rectorat; St-Denis aux Quatre-Fontaines, église et religieuses de Notre-Dame; St-Sauveur *in Thermis*, oratoire et chapellenie; la Purification *ai Banchi*, église et chapellenie; St-Claude des Bourguignons, église et congrégation de prêtres polonais (3); la Trinité-des-Monts, église et couvent de dames du Sacré-Cœur, et Ste-Claire, séminaire.

---

(1) *Ce cimetière est plein de la terre du Calvaire que Ste Hélène envoya de Jérusalem à Rome.*

(2) *Les églises de St-Saba et de St-Etienne-le-Rond, avec leurs dépendances, sont unies à ce collége.*

(3) *Cette congrégation n'a que la desservance de l'église et la jouissance de la maison qui y est annexée, la propriété*

Génois : St-Jean des Génois, église.

Grecs : St-Athanase, église et collége.

Irlandais : Ste-Agathe *alla Suburra*, église et collége; Saint Isidore, église et couvent de Mineurs observantins; Ste-Marie *in Posterula*, église et prieuré de l'ordre de St-Augustin, et St-Clément, basilique et prieuré de l'ordre de St-Dominique (1).

Lombards : Saint-Charles, *au Corso*, église et confrérie.

Lucquois : St-Bonaventure, église.

Marche (habitants de la) : St-Sauveur *in Lauro*, église.

Napolitains : St-Esprit, *via Giulia*, église.

Nursiens : Ste-Scholastique, église et confrérie.

Piémontais : St-Suaire, église.

Polonais : St-Stanislas, église, et St-Claude des Bourguignons.

Portugais : St-Antoine des Portugais, église.

Siciliens : Ste-Marie de Constantinople, église, et St-Paul *alla Regola*, église et couvent du tiers ordre de St-François.

Siennois : Ste-Catherine de Sienne, *via Giulia*, église et confrérie.

Suisses : St-Pélerin, église.

Vénitiens : Ste-Marie des Grâces, près le palais de Venise, chapelle.

ETOLE, *stola.* — Bande d'étoffe de couleur, élargie à chaque extrémité et timbrée de trois croix. Les Prêtres la portent au cou et les Diacres en sautoir.

EULOGIES. — Les *eulogies* sont des *hosties* carrées en pâte azyme, frappées à l'effigie de l'Agneau pascal et que l'on distribue aux fidèles à la fin de la messe Arménienne.

EVÊCHÉS SUBURBICAIRES (2).

Ostie et Velletri, doyenné;	Palestrina;
Porto et Sainte-Rufine, sous-doyenné;	Sabine;
Albano;	Frascati.

demeurant à la France : de même pour les dames du Sacré-Cœur, à la Trinité-des-Monts, et les religieuses de Notre-Dame, à St-Denis.

(1) *Le couvent inhabité de St-Sixte-le-Vieux et son église lui sont unis.*

(2) *On les nomme* suburbicaires *à cause de leur proximité de Rome.*

EVENTAIL. — Quand le Pape est porté sur la *sedia*, deux Camériers tiennent de chaque côté un éventail en plumes d'autruche, ocellées de plumes de paon.

EXCELLENCE, *Eccellenza*. — Qualification que prennent les Evêques et la haute Prélature.

EXPOSITION DU ST SACREMENT. — Elle a lieu, à certains jours autorisés par S. E. le Cardinal-Vicaire, sous un dais en bois doré et avec accompagnement de vingt cierges allumés pour le moins.

EX-VOTO. — Offrande faite pour l'accomplissement d'un vœu. Les *ex-voto*, que l'on voit appendus aux murs des églises, principalement à St-Augustin, sont de deux sortes, en métal ou en peinture. En métal, ils représentent la partie du corps qui était malade, et dont on a obtenu la guérison par l'intercession de tel ou tel Saint, comme des yeux, une jambe, un bras, un sein. On y lit les initiales P G R qui signifient *Pro gratia recepta*. Les tableaux, peints sur toile ou bois, offrent la guérison ou le vœu dans tous ses détails et souvent le sujet est élucidé par une inscription qui nomme le donateur.

FALDA. — La *falda* est une longue et large jupe de soie blanche, à queue, retombant sur les pieds, que prend le Pape quand il assiste aux chapelles ou officie.

FAMILLE CARDINALICE, *famiglia cardinalizia*. — On nomme ainsi la réunion de tous ceux qui composent la *maison* d'un Cardinal.

Première antichambre.

L'Auditeur, qui prépare les documents pour les Congrégations où doit assister S. E.
Le Secrétaire, chargé de la correspondance.
Le Maître de chambre, qui règle les cérémonies et introduit les visiteurs.
Le Gentilhomme, qui porte aux processions la barrette et la torche du Cardinal. Il a l'épée au côté.

Seconde antichambre.

Le Caudataire,
Le Chapelain,
Le Majordome ou Intendant de la maison,
Le Camérier,
L'Echanson,
Le Doyen,
Le Doyen de la portière, qui ouvre la portière du carrosse.

Serviteurs.

Les Aide-Camériers,
Le Maître d'écurie,
Le Cocher,
Le Postillon,
Les Garçons d'écurie.

Famille pontificale, *famiglia pontificia.* — On nomme ainsi la *maison* du Pape, qui se compose comme il suit :

1. Cardinaux Palatins;
2. Majordome de Sa Sainteté;
3. Maître de la Chambre;
4. Auditeur de Sa Sainteté;
5. Maître du Sacré Palais;
6. Aumônier secret;
7. Secrétaire des Brefs aux Princes;
8. Substitut de la Secrétairie d'Etat;
9. Sous-Dataire;
10. Secrétaire des lettres latines;
11. Camériers secrets participants;
12. Prélats domestiques;
13. Camériers secrets surnuméraires;
14. Camériers secrets de cape et d'épée;
15. Garde noble;
16. Camériers secrets de cape et d'épée surnuméraires;
17. Camériers d'honneur en habit violet;
18. Camériers d'honneur *extra urbem;*
19. Camériers d'honneur de cape et d'épée;
20. Officiers de la garde suisse et de la garde palatine;
21. Chapelains secrets;
22. Chapelains secrets d'honneur;
23. Chapelains secrets d'honneur *extra urbem;*
24. Clercs secrets;
25. Chapelains du commun;
26. Adjudants de chambre;
27. Bussolanti;
28. Prédicateur apostolique;
29. Confesseur de la famille pontificale (de l'ordre des Servites).

Fanon. — Cet insigne, exclusivement réservé au Pape, consiste en deux mozettes superposées; la plus longue, celle de dessous, a 2 m. 70 c. de circonférence. Elles sont cousues ensemble dans la partie qui touche au cou et sont formées d'une étoffe tissué d'or et de soie, rayée aux trois couleurs or, blanc et amaranthe. Sur la partie antérieure du fanon est brodée une croix que baise le Cardinal-Diacre lorsqu'il met cet insigne au Pape.

Férie. — Jour libre, c'est-à-dire où l'église ne célèbre pas de fête.

Fermail, *formale.* — Agrafe ou pectoral du pluvial du Pape, des Cardinaux et des Evêques.

Les Cardinaux-Evêques ont une agrafe en or, garnie de trois pommes de pin, formées de perles de nacre.

Férule, *ferula.* — Bâton d'or, surmonté d'une croix pattée, que tient le Pape, en guise de crosse, aux cérémonies de consécration.

Fêtes. — Les fêtes que l'Eglise Romaine célèbre chaque jour sont ainsi hiérarchiquement classées, suivant leur importance :

Férie — Simple — Semi-double — Double — Double majeur — Double de seconde classe — Double de première classe.

Les fêtes *doubles* sont celles où les antiennes des psaumes se récitent avant et après le psaume; aux *semi-doubles,* l'antienne ne se récite qu'après le psaume.

Doubles de première classe.

Noël;
Epiphanie;
Jeudi, vendredi et samedi de la Semaine Sainte;
Pâques et les deux jours qui suivent;
L'Ascension;
Pentecôte et les deux jours suivants;
Fête-Dieu;
St Jean-Baptiste;
St Pierre et St Paul;
Assomption;
Toussaint;
Dédicace;
Fête patronale ou titulaire de l'Eglise.

Doubles de seconde classe.

Circoncision;
St Nom de Jésus;
Ste Trinité;
Précieux Sang de N.-S.;
Conception;
Nativité;
Annonciation;
Visitation;
Purification;
St Michel;
Chaque fête d'Apôtre;
Id. d'Evangéliste;
St Etienne;
SS. Innocents;
St Laurent;
St Joseph;
Patronage de St Joseph;
Invention de la Croix.

Dimanches de première classe.

Premier dimanche d'Avent;
Premier dimanche de Carême;
Dimanche de la Passion;
Dimanche des Rameaux;
Dimanche de Quasimodo.

Fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, célébrées a Rome.

Fêtes de Notre-Seigneur.

Ascension, jeudi qui suit le 5e dim. après Pâques.
Baptême, 6 janvier.
Bon-Pasteur, 2e dim. après Pâques.
Cène et institution de l'Eucharistie, jeudi Saint.
Circoncision, 1er janvier.
Epiphanie ou adoration des Mages, 6 janvier.
Entrée triomphale à Jérusalem, dim. des Rameaux.
Exaltation de la Croix, 14 septembre.

Fête-Dieu, jeudi après le dim. de la Trinité.
Incarnation, 25 mars.
Invention de la Croix, 3 mai.
Jésus Nazaréen, 23 octobre.
Lavement des pieds aux apôtres, jeudi Saint.
Mort, vendredi Saint.
Nativité, 25 décembre.
Noces de Cana, 6 janvier.
Passion, dim. de la Passion et Semaine Sainte.
Précieux Sang, 1er janvier et 1er dim. de juillet.
Présentation au temple, 2 février.
Résurrection, dimanche de Pâques.
St Suaire, 4 mai.
Transfiguration, 6 août.

Fêtes de la Sainte Vierge.

Anges (Ste Marie des), 2 août.
Annonciation, 25 mars.
Apparition à Ste Galle, 17 juill.
Assomption, 15 août.
Bon Conseil (Madone du), 26 avril.
Bon Secours (Notre-Dame de), dim. dans l'octave de la Nativité.
Carmel (Notre-Dame du), 16 juillet.
Ceinture (Madone de la), 1er dim. de septembre.
Chaînes (Madone des), 24 septembre.
Clémence (Ste Marie de la), 16 mars.
Conception, 8 décembre.
Consolatrice des affligés (Ste Marie).
Grâces (Ste Marie des), 2e dim. de juin.
Lettre (Madone de la), dernier dim. d'août.
Lorette (Ste Marie de), 10 décembre.
Maternité (Madone de la), 2e dimanche d'octobre.
Mariage, 23 janvier.
Médaille miraculeuse, 20 janv.
Merci (Notre-Dame de la), 24 septembre.
Miséricorde (Ste Marie de la), 3e dim. de mai.
Nativité, 8 septembre.
Neiges (Ste Marie des), 5 août.
St Nom de Marie, dim. dans l'oct. de la Nativité.
Pascolo (Ste Marie du), 7 septembre.
Patronage de la Vierge, 2e dimanche d'octobre.
Persévérance (Ste Marie de la).
Piété (la Madone de la), dim. dans l'oct. de l'Assomption.
Portique (Ste Marie du), 13 février.
Présentation, 21 novembre.
Providence (Madone de la), 2e dim. de novembre.
Purification, 2 février.
Remède (Ste Marie du), 2e dimanche d'octobre.
Rosaire (Notre-Dame du), 1er dim. d'octobre.
Sacré Cœur, 1er dim. de septembre.
Santé (Madone de la), 26 juillet.
Sasso (Madone *del*), 23 août.
Savone (Madone de), 18 mars.
Secours des chrétiens (Sainte Marie), 24 mai.
Sept Douleurs (Notre-Dame des), dim. de la Passion et 4e dim. de septembre.
Victoire (Ste Marie de la), 2e dimanche de novembre.
Visitation, 2 juillet.

FÊTES D'OBLIGATION, *feste di precetto.* — Jours où l'on est obligé d'entendre la messe et de cesser tout travail manuel.

Les fêtes de précepte pour Rome et son district ont été réduites à dix-sept, par décret de Pie VI, en date du 23 mars 1797. Ce sont :

La Circoncision et l'Epiphanie, en janvier;
La Purification, en février;
St Joseph et l'Annonciation, en mars;
St Philippe de Néri, en mai;
St Jean-Baptiste, St Pierre et St Paul, en juin;
L'Assomption, en août;
La Nativité de la Ste Vierge et St Michel, en septembre;
La Toussaint, en novembre;
La Conception, Noël et St Jean évangéliste, en décembre;
L'Ascension et la Fête-Dieu, qui n'ont pas de jour fixe.

FEUX D'ARTIFICE. — Deux feux d'artifice sont tirés chaque année à *Monte Pincio,* à l'occasion de la solennité de Pâques et de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. Le peuple se tient, pour les voir, sur la place du Peuple : des tribunes spéciales sont affectées à la Magistrature et aux personnes qui veulent les louer.

FIOCCHI. — Panaches de soie rouge pour les Cardinaux, verte pour les Evêques, violette pour la Prélature et que l'on place sur la tête des chevaux, en signe de dignité.

FOURRIER MAJEUR. — Placé sous la dépendance du Major-dome, il est chargé de l'administration des palais apostoliques, surveille les constructions qui s'y font, vérifie et approuve les comptes des artistes, etc. Il doit aussi pourvoir au logement du Pape et de sa cour, quand S. S. est en voyage ou en villégiature.

GARDE NOBLE. — La *Garde noble* est un corps d'officiers pris dans la noblesse romaine. Elle est préposée à la garde du Souverain Pontife qu'elle accompagne dans ses voyages, aux chapelles papales, dans les consistoires publics, etc.

Si le Cardinal élu est absent de Rome, il reçoit la nouvelle de sa promotion par un billet du Cardinal Secrétaire d'Etat, qui lui est remis par un garde noble, chargé en même temps de lui porter la calotte rouge.

GRAND-ECUYER. — Il tient le troisième rang parmi les *Camériers secrets de cape et d'épée* et est chargé de la surinten-

dance des écuries pontificales. A lui revient l'honneur d'ouvrir et de fermer la portière de la voiture de S. S.

GRÉMIAL. — Espèce de tablier en étoffe brodée que l'on met sur les genoux du célébrant, Pape, Cardinal ou Evêque, lorsqu'il officie pontificalement à la messe et est assis.

HERMINE, *armellino*. — Fourrure blanche, sans moucheture, dont est fait le chaperon des *cappe* cardinalices, épiscopales, prélatices et canoniales.

HIÉRARCHIE DU MONDE CATHOLIQUE. — Elle comprend :

Patriarcats	12
Archevêchés	145
Evêchés	677
Total	834

Ne sont pas compris dans ce chiffre, qui ne mentionne que les *siéges avec résidence*, les siéges épiscopaux conférés *in partibus infidelium*, ni les vicariats, délégations et préfectures apostoliques.

HÔPITAUX. — Les principaux sont :

S. Spirito in Sassia,
St-Jean-Calibyte en l'île,
St-Jean de Latran,
Ste-Marie-de-la-Consolation,
St-Jacques-des-Incurables,
St-Roch, pour les femmes en couches,
Ste-Galle, pour les pauvres sans logement,
St-Gallican *in Trastevere*.

HOSTIE. — Pain azyme, de forme circulaire, d'une très-mince épaisseur et à l'effigie, le plus habituellement, de J.-C. en croix, qui sert à la célébration du Saint Sacrifice.

ILLUMINATIONS. — La ville est illuminée, tant les maisons particulières que les édifices publics, aux fêtes de la Nativité de la Ste Vierge, de la Conception et de l'Assomption, de la Chaire de St Pierre à Rome, de St Pierre et de St Paul, et aux anniversaires de l'élection et du couronnement du Pontife régnant. Les lanternes sont généralement ornées, suivant les circonstances, d'emblêmes relatifs à la Ste Vierge ou de son image, de celle des SS. Apôtres, des armoiries du Pape ou d'inscriptions enthousiastes.

La coupole de St-Pierre est illuminée aux fêtes de Pâques et de St-Pierre.

Quatre mille quatre cents lampions à feu voilé sont posés sur la façade extérieure de la basilique et des portiques de Saint-Pierre, à partir du sol jusqu'à l'extrémité de la croix du dôme. Ces lampions dessinent toutes les arêtes de l'édifice, dont ils marquent les lignes architecturales.

Vue de *Monte Pincio* et de la Trinité-des-Monts, cette première illumination présente un magnifique coup-d'œil. Elle dure une heure. A une heure de nuit, se fait l'addition de feux brillants, au nombre de 791.

Rien ne peut rendre la promptitude de ce changement de feu, comme rien ne peut faire comprendre à ceux qui ne l'ont pas vu, le grandiose de cet incendie de la coupole.

Le nombre d'hommes employés pour cette illumination est de 365. Le chiffre total des lampions monte à 5,191.

Image. — Une grande image, ordinairement de format in-folio, roulée et liée d'un ruban de soie rouge, à l'effigie du Saint dont on célèbre la fête, est donnée en souvenir à chaque Prêtre qui célèbre la messe dans l'église où se fait la solennité de ce Saint.

Image achérotype du Sauveur. — L'image achérotype du Sauveur, au Saint-des-Saints, près St-Jean de Latran, reste découverte :

1° Depuis la veille de Noël (23 décembre), après vêpres, jusqu'au dernier dimanche après l'Epiphanie;

2° Depuis la veille du dimanche des Rameaux jusqu'au dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, inclusivement;

3° Depuis la veille de l'Assomption (14 août), après vêpres, jusqu'au 25 août.

Index. — La S. Congrégation de l'Index, formée de Cardinaux, a pour Secrétaire un Dominicain. Elle est établie pour *proscrire, expurger et permettre* certains livres contraires à la foi ou aux mœurs. Elle publie des décrets, que le Pape approuve et qui sont affichés à Ste-Marie-sur-Minerve, à St-Pierre au Vatican, au palais du St-Office, à *Monte Citorio* et autres lieux.

Chaque décret se termine ainsi, après avoir énuméré les ouvrages *condamnés* et *proscrits :*

« Itaque nemo cujuscumque gradus et conditionis prædicta opera damnata atque proscripta, quocumque loco et quocum-

que idiomate, aut in posterum edere aut edita legere vel retinere audeat, sed locorum Ordinarlis aut hæreticæ pravitatis Inquisitoribus ea tradere teneatur, sub pœnis in Indice librorum indictis. »

INDULGENCE, *indulgenza.* — Pour gagner l'*indulgence plénière,* il faut être en état de grâce, s'être confessé, avoir communié le jour même, visiter l'église indiquée et y prier pour la concorde entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la Ste Eglise. Pour l'indulgence *partielle,* l'état de grâce suffit.

Nous sommes persuadés être à la fois utile et agréable à nos lecteurs en reproduisant ici le livret publié, en 1853, à la *Stamperia Camerale,* par les soins de la Sacrée Congrégation des Indulgences, pour faire connaître et déterminer les *Indulgences que Notre Saint-Père le Pape Pie IX accorde à tous les fidèles qui, retenant par devers eux quelqu'un des chapelets, rosaires, croix, crucifix, petites statues, ou médailles bénies par Sa Sainteté, accompliront les œuvres de piété indiquées ci-dessous.*

Tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe sont avertis : 1° Que pour gagner les indulgences dont Sa Sainteté Pie IX, par sa bénédiction apostolique, enrichit les chapelets, rosaires, croix, crucifix, petites statues et médailles, il est nécessaire que l'on porte sur soi, ou que l'on tienne chez soi quelqu'un de ces chapelets bénits, etc.

2° Que les oraisons ou pieuses prières ci-après décrites comme conditions requises pour l'acquisition des indulgences, doivent être récitées, ou en portant sur soi quelqu'un de ces chapelets, crucifix bénits, etc., ou, si on ne les porte pas sur soi, il faut les tenir dans sa propre chambre, ou dans un autre endroit convenable de la maison que l'on habite, et réciter devant ces objets les prières ou oraisons analogues.

En outre Sa Sainteté n'admet pas à cet effet les images imprimées ou peintures, ni les croix, crucifix, petites statues et médailles d'étain, de plomb, ni d'autre matière facile à se briser ou à s'user.

Observant toutefois que Sa Sainteté admet à l'effet ci-dessus les croix, crucifix, etc. de *fer,* quoique prohibés jusqu'à ce jour.

Il faut aussi que les effigies soient de Saints déjà canonisés, ou d'autres inscrits dans le Martyrologe Romain.

Ces avertissemens une fois donnés pour plus grande clarté, voici maintenant quelles sont les indulgences que peut gagner la personne qui tient quelqu'un de ces objets bénits, et quelles œuvres de piété elle doit pratiquer pour les gagner.

Quiconque récitera, au moins une fois la semaine, le chapelet de Notre Seigneur ou celui de la Très-Sainte Vierge Marie, ou le rosaire, ou la troisième partie du rosaire, ou l'office divin, ou celui de la Sainte Vierge, ou celui des Morts, ou bien les sept Psaumes de la Pénitence, ou les Psaumes graduels, ou sera dans l'habitude d'enseigner la Doctrine Chrétienne, ou de visiter les prisonniers, ou les malades de quelqu'hôpital, ou de secourir les pauvres, ou d'assister à la messe, ou de la dire, s'il est prêtre, si vraiment repentant, et confessé à un prêtre approuvé par l'Ordinaire, il fait la Ste Communion, en quelque jour que ce soit des jours suivants: Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, les fêtes de la Très-Sainte Trinité, du Saint Sacrement, ou Fête-Dieu, celles de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité et de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, celles de Saint Jean-Baptiste, et des Saints Apôtres Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe et Jacques, Barthélemy, Mathieu, Simon et Jude, Mathias, de St Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge, et de la Toussaint; et priera Dieu dans la même journée dévotement, pour l'extirpation des hérésies et des schismes, pour l'augmentation de la foi catholique, pour la paix et la concorde entre les Princes Chrétiens, et pour les autres besoins de la Sainte Eglise, gagnera en chacun des jours susdits l'indulgence plénière.

Qui fera les mêmes œuvres dans les autres fêtes de Notre Seigneur ou de la Sainte Vierge Marie, chacun de ces mêmes jours, gagnera l'indulgence de sept ans et autant de quarantaines, comme aussi en les remplissant chaque Dimanche ou fête de l'année, il gagnera chaque fois cinq ans et autant de quarantaines d'indulgences, et en les pratiquant tout autre jour de l'année, il gagnera cent jours d'indulgence.

En outre quiconque a l'habitude de réciter, au moins une

fois la semaine, le chapelet ou le Rosaire, ou l'office de la Sainte Vierge Marie, ou celui des Morts, ou les Vêpres, ou au moins un Nocturne avec les Laudes, ou les sept Psaumes de la Pénitence avec les Litanies et les prières qui les suivent, gagnera, chaque fois qu'il les récitera, cent jours d'indulgence.

Quiconque, à l'article de la mort, recommandera dévotement son âme à Dieu, et conformément à l'Instruction de Benoît XIV, d'heureuse mémoire, exprimée dans sa Constitution du 5 Avril 1747, *Pia Mater*, sera prêt et disposé à recevoir la mort avec résignation de la main du Seigneur, et vraiment repentant, confessé et communié, ou s'il ne le peut, étant au moins contrit, invoquera de cœur, s'il ne le peut de bouche, le St Nom de Jésus, gagnera l'indulgence plénière.

Qui fera quelque prière que ce soit préparatoire, avant la célébration de la Sainte Messe, ou avant la Communion, ou avant la récitation de l'office divin ou de celui de la Sainte Vierge, gagnera chaque fois cinquante jours d'indulgence.

Qui visitera les prisonniers, ou les infirmes des hôpitaux, en les secourant par quelque bonne œuvre, ou qui enseignera la Doctrine Chrétienne dans l'Eglise, ou à la maison, à ses propres enfans, parents et domestiques, gagnera chaque fois deux cent jours d'indulgence.

Qui, au son de la cloche de quelqu'Eglise, le matin, ou à midi, ou le soir, récitera les prières accoutumées, *Angelus Domini* etc. ou, s'il ne les sait pas, dira un *Pater Noster* et un *Ave Maria;* ou pareillement, quand on sonne, à une heure de nuit, le glas des Morts, dira le Psaume *De Profundis* etc. ou, s'il ne le sait pas, récitera un *Pater Noster* et un *Ave Maria*, gagnera cent jours d'indulgence.

Qui, le vendredi, pensera avec dévotion à la Passion et à la Mort du Divin Rédempteur, et dira trois *Pater Noster* et trois *Ave Maria*, gagnera cent jours d'indulgence.

Qui, vraiment repentant de ses péchés avec un ferme propos de s'amender, fera l'examen de conscience, et récitera dévotement trois fois le *Pater Noster* et trois fois l'*Ave Maria*, en l'honneur de la Très-Sainte Trinité, ou bien dira cinq *Pater* et cinq *Ave*, en mémoire des cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, gagnera l'indulgence de cent jours.

Qui priera dévotement pour les fidèles agonisants, ou au moins dira pour eux un *Pater Noster* et un *Ave Maria*, gagnera cinquante jours d'indulgence.

Toutes les Indulgences susdites, par ordre de Sa Sainteté, peuvent être gagnées par chacun pour soi même, ou bien être appliquées aux âmes du Purgatoire.

Sa Sainteté déclare de plus que, par la concession des indulgences ci-dessus exprimées, elle n'entend déroger en aucune façon à celles déjà accordées par plusieurs Souverains Pontifes ses prédécesseurs à diverses œuvres pies ci-dessus indiquées, voulant qu'elles restent toutes dans leur pleine vigueur. Sa Sainteté veut encore que, dans la distribution et dans l'usage de ces chapelets, rosaires bénits, etc., on observe le Décret du Pape Alexandre VII de sainte mémoire, émané le 6 février 1657, savoir que les indulgences attachées aux susdits objets ne passent pas la personne de ceux auxquels les susdits objets seront accordés, ou auxquels ceux-ci les auront distribués pour la première fois, et s'il s'en perd un, qu'on ne puisse pas arbitrairement en substituer un autre, nonobstant toute concession ou tout privilége contraires.

Qu'on ne puisse prêter ces objets, ni les donner à d'autres précairement, à l'effet de leur communiquer les indulgences, autrement ils perdent ces mêmes indulgences. Comme aussi ces objets bénits, aprés avoir recu la Bénédiction Pontificale, ne peuvent plus être vendus, selon la teneur du Décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, publié le 5 Juin 1721.

Sa Sainteté confirme en outre le décret de Benoît XIV, de sainte mémoire, émané le 19 août 1752, par lequel il déclare expressément qu'en vertu de ces crucifix, médailles et autres objets bénits, les messes célébrées à un autel où sont placés ces Crucifix, médailles etc. ou celles célébrées par un prêtre qui les porte sur lui, ne deviennent pas par là même privilégiées. Il est également défendu à qui que ce soit qui assiste les mourants, de leur donner avec ces Crucifix la bénédiction avec l'indulgence à l'article de la mort, sans une faculté spéciale obtenue par écrit, puisque le même Souverain Pontife y a suffisamment pourvu par sa Constitution *Pia Mater* ci-dessus mentionnée.

Enfin Sa Sainteté veut et commande que le présent catalogue d'indulgences, de nouveau revu et corrigé, puisse, pour la plus grande commodité des fidèles, s'imprimer non seulement en Latin et en Italien, mais encore en quelque Idiôme que ce soit, pourvû qu'en chaque version, il y ait l'approbation du St-Siége, ou de la Sacrée Congrégation des Indulgences, et qu'on ne l'imprime pas hors de Rome, en quelque langue que ce soit, sans ladite permission. Nonobstant tout décret, toute constitution ou disposition contraires, qui mériteraient même une mention spéciale.

Donné et signé le présent décret au Secrétariat de la Sacrée Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques, le 14 mai 1853.

F. Card. Asquini, Préfet.

Louis Colombo, Secrétaire.

Die 14 Maii 1853.

Sac. Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita, præsens Summarium gallico idiomate exaratum, revisum atque probatum, in posterum uti authenticum habendum esse censuit.

Datum Romæ ex Secret. ejusdem Sac. Congregationis Indulgentiarum.

L. ✠ S.

F. Card Asquini, Præf.

A. Colombo, Secret.

INDULGENTIA PLENARIA QUOTIDIANA PERPETUA PRO VIVIS ET PRO DEFUNCTIS. — Ces mots, qui se trouvent au-dessus de la porte principale de la plupart des églises, signifient que l'indulgence plénière, accordée à perpétuité par les Souverains Pontifes, peut être gagnée par les fidèles, pour eux ou à l'intention des défunts, une fois dans l'année. *Quotidiana* ne veut pas dire qu'on peut la gagner *tous les jours,* mais seulement une fois par an, au jour qui conviendra le mieux.

INDULT POUR LE CARÊME. — Chaque année, le Cardinal-Vicaire publie un édit pour promulguer l'*indult* par lequel le Pape dispense de l'abstinence quadragésimale. La loi du jeûne demeurant dans toute sa force par rapport à ceux qu'elle atteint,

on ne peut faire gras qu'à un seul repas. Il est défendu de faire usage de viande et de poisson dans le même repas.

Les jours de maigre strict sont : le mercredi des Cendres, les Quatre-Temps, la veille de St Joseph, la veille de l'Annonciation et les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Les autres vendredis et samedis de Carême, seuls jours d'abstinence, le laitage et les œufs sont permis au repas principal.

L'assaisonnement à la graisse est également permis, même pour la *collation*, tolérée en plus du dîner, le jeûne ne comportant proprement qu'un seul repas.

Quant au chocolat et au café que l'on prend le matin, l'usage en est à la fois toléré et légitime. On cite des réponses de la S. Pénitencerie recommandant de ne pas inquiéter les personnes qui se conforment à cette coutume.

Intimation. — Feuillet latin imprimé, signé par le Préfet des cérémonies apostoliques, et contenant l'heure, l'ordre, le lieu des fonctions et les vêtements que l'on y doit porter. Il est remis à domicile par un courrier du Palais, plusieurs jours avant la cérémonie, aux Cardinaux, Evêques et Prélats.

Invito Sagro. — Mandement du Cardinal-Vicaire, en forme de placard, que l'on affiche dans les rues de Rome, quelques jours avant les solennités. Le dispositif y est précédé de considérations pieuses sur la fête et les indulgences accordées par les Souverains Pontifes y sont énumérées.

Invocation spéciale des Saints.

Animaux,	St Antoine.
Apoplexie, assistance à l'agonie,	St André Avellin.
Ecrouelles,	Ste Balbine.
Epilepsie, douleurs de tête,	Ste Bibiane.
Foudre et tempêtes,	St Pierre, martyr.
Foudre,	Ste Irène.
Gorge (maux de),	St Blaise.
Goutte,	St Trophime.
Hydrophobie,	St Guy.
Malades (enfants et adultes),	St Théodore.
Objets perdus,	St Antoine de Padoue.
Orage,	St Thomas d'Aquin.

Peste,	St Sébastien.
Peste, choléra,	St Roch.
Pierre, gravelle,	St Liboire.
Rhumatismes, sciatique,	St Maur, abbe.
Spasmes,	St Erasme.
Tremblements de terre,	St François de Solano et Saint Emidius.
Yeux (maux d'),	Ste Lucie.

JEÛNE, *digiuno*. — Les jeûnes obligatoires pour la ville de Rome ne s'élèvent pas au delà de soixante-cinq dans tout le cours de l'année. Ils comprennent le Carême, le vendredi et le samedi de l'Avent, les vigiles et les Quatre-Temps.

Les jours de jeûne sont, en tout temps, annoncés par le son des cloches de toutes les paroisses, deux heures après l'*Ave Maria*.

LAMPES. — Il existe un luxe réel de lampes dans les églises de Rome et elles sont constamment allumées soit devant le Saint Sacrement, soit devant la Madone ou les reliques des Saints. Cent lampes brûlent jour et nuit à la confession de St-Pierre et trente-deux devant le corps de St Ignace, au *Gesù*.

LITURGIE. — Ensemble des prières et cérémonies de l'Eglise Catholique Romaine.

LIVRES DE CHŒUR. — Nous citerons comme extrêmement remarquables ceux dont se servent, pour l'office conventuel, les Dominicains à Sainte-Marie-sur-Minerve, les Franciscains à St-Pierre *in Montorio* et les Carmes à Ste-Marie-Transpontine. De format in-folio, ces livres sont écrits à la main, sur parchemin, en caractères gothiques et parfois enluminés avec beaucoup de goût.

LYS, *giglio*. — Fleuri, il est, à cause de sa blancheur, l'emblême de la virginité et l'attribut des vierges.

MADONES. — Le culte de la Madone est très-populaire à Rome. Aussi l'on voit, au coin des rues et dans les maisons, des Madones, peintes ou sculptées, devant lesquelles brûlent jour et nuit des lampes entretenues par la dévotion des fidèles. On en compte plus de 400.

MAIGRE STRICT, *magro stretto*. — Le maigre strict ajoute à

l'abstinence ordinaire la privation des œufs et du laitage, comme beurre, fromage, etc., à tous les repas.

MAISONS DES SAINTS. — Les maisons où naquirent et vécurent les Saints ont été transformées en églises qui ont pris le nom de leurs habitants d'autrefois; ainsi à Ste-Cécile, Saint-Marcel, Ste-Pudentienne, St-Alexis, Ste-Bibiane, St-Grégoire au *Cœlius*, etc.

MAÎTRE DE CHAMBRE DE S. S. — Prélat chargé d'introduire les visiteurs à l'audience papale. Il a la garde de l'*Anneau du Pêcheur* et devient *Majordome*, quand celui-ci est créé Cardinal.

MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS. — Dominicain, qui a pour attributions de présider le collége théologique de la Sapience, de réviser les manuscrits avant l'impression et d'y apposer le *Nihil obstat* et l'*Imprimatur*, d'approuver les inscriptions publiques, de surveiller l'introduction et la vente des livres, gravures, etc., de voir les discours qui doivent être prononcés en chapelle papale, de faire partie, comme Consulteur, des Congrégations du St-Office, des Indulgences et Reliques, de l'Index, des Rites, de l'Examen des Evêques et de la Correction des livres de l'Eglise Orientale.

Il est assisté dans ces diverses fonctions par un autre Dominicain qu'on nomme son *Compagnon*.

Il réside au Quirinal, où le Pape lui fournit la table et un carrosse et où l'on peut voir, dans un de ses appartements, les portraits de ses prédécesseurs.

MGR MAJORDOME. — Il a la surintendance de la maison du Pape, compte parmi les Prélats de *fiocchetti* et jouit du privilége de joindre aux siennes, en *parti*, en *chef* ou en *écartelé*, les armes de Sa Sainteté, ce qu'il observe encore étant Cardinal.

MANDATAIRE. — C'est un des employés d'une confrérie. Il a la charge de la sacristie et va à domicile ou dans les rues, avec la *bussola*, recueillir les aumônes des fidèles et des confrères. Cet argent sert à l'entretien de l'oratoire et à faire dire des messes pour les défunts.

MANIPULE. — Bande d'étoffe, de la même couleur que l'ornement, élargie à l'extrémité et timbrée de trois croix, dont une, celle du milieu, se baise lorsqu'on la prend. Le manipule

est porté au bras gauche, pendant le temps de la messe, par le Prêtre, le Diacre et le Sous-Diacre.

MANSIONAIRES. — Clercs attachés à la garde des basiliques et remplissant les fonctions de sacristains.

MANTELET, *mantelletta*. — Petit manteau court, sans manches, rouge ou violet, suivant le temps, que les Cardinaux portent, à Rome seulement, sous la mozette.

Le mantelet est le vêtement d'église des Evêques hors de leur siége et des Prélats dits *di mantelletta*.

MANTELLONE. — Grande tunique sans manches, avec ailes pendantes par derrière, le tout de couleur violette, qui est l'insigne des Camériers du Pape, dits Prélats *di mantellone*.

MARIE DES GRACES (Ste). — La Madone, attribuée à St Luc, que l'on vénère sous ce titre dans l'église du même nom, au *Forum*, n'est découverte que les jours suivants :

Noël et les trois jours suivants (25, 26 et 27 décembre);
Circoncision (1er janvier);
Epiphanie (6 janvier);
Purification (2 février);
Depuis le jeudi de la Mi-Carême jusqu'à Pâques;
Ascension;
Pentecôte et les deux jours qui suivent;
Fête-Dieu;
Visitation (2 juillet);
N.-D. des Neiges (5 août);
Assomption et toute l'octave (du 15 au 23 août);
Nativité (8 septembre);
St Nom de Marie;
St Luc (18 octobre);
Toussaint (1 novembre);
Présentation (21 novembre);
Conception (8 décembre).

MARTYRE. — On voit au Musée chrétien du Vatican plusieurs instruments de supplice qui servirent à martyriser les premiers chrétiens, comme fouets, peignes de fer, etc.

Dans certaines églises, on rencontre aussi les poids romains en pierre de touche qu'on leur attachait au cou ou aux pieds. Je citerai ceux que l'on conserve à St-Pierre, au baptistère de St-Jean de Latran, aux SS.-Côme et Damien, à Ste-Marie *Scala Cœli*, aux Trois-Fontaines, à St-Nicolas *in Carcere*, à Sainte-Marie *in Cosmedin*, à Sainte-Rufine, à St-Martin-des-Monts, à Ste-Sabine, à Ste-Marie *in Trastevere* et à Ste-Barbe.

MESSE CONVENTUELLE. — Messe à laquelle assistent tous les Chanoines ou les religieux et que le Chapitre ou la Communauté applique à ses bienfaiteurs.

MINISTÈRES. — Il y en a cinq :

Intérieur;
Police;
Finances;
Commerce, beaux-arts, industrie, agriculture et travaux publics;
Armes.

MISSEL. — Livre qui sert au Prêtre à dire la messe.

Aux chapelles papales et cardinalices et ailleurs, on le couvre d'une étoffe galonnée et frangée d'or, dont la couleur varie suivant la solennité.

MISSION, *Missione*. — La *mission* est prêchée par les Jésuites, les dimanches et jours de fêtes, deux heures et demie avant l'*Ave Maria*, sous forme de dialogue entre un *ignorant* qui propose les objections contre la religion et un *savant* qui les réfute.

L'église, où se donne la mission, change chaque mois, comme il suit :

Janvier	— St-Roch *a Ripetta*.
Février	— Ste-Marie-de-la-Consolation.
Mars	— St-Ignace.
Avril	— Trinité-des-Pèlerins.
Mai	— St-Pierre *in Vincoli*.
Juin	— Ste-Marie *in Trastevere*.
Juillet	— St-Charles au *Corso*.
Août	— St-André *delle Fratte*.
Septembre	— St-Jean des Florentins.
Octobre	— Au *Gesù*.
Novembre	— St-Esprit *in Sassia*.
Décembre	— St-Chrysogone *in Trastevere*.

MITRE, *mitra*. — Coiffure du Pape, des Cardinaux, des Evêques et des Abbés, quand ils officient ou assistent aux chapelles. Le Pape a trois sortes de mitres : les mitres précieuses, qui se mettent sur l'autel; la mitre de drap d'or, la seule dont il use aux offices pontificaux; la mitre de drap d'argent, pour les cérémonies funèbres.

Devant le Pape, les Cardinaux portent la mitre de damas blanc, frangée de rouge, et les Evêques la mitre de lin, également frangée de rouge.

Partout ailleurs, les Cardinaux et les Evêques se servent de

la mitre précieuse et de la mitre de drap d'or pour les cérémonies auxquelles ils président.

Les armoiries se brodent sur la mitre à l'extrémité de chaque fanon.

MONASTÈRE, *monastero.* — Maison commune où vivent, sous une même règle, des religieux ou des religieuses.

MONSEIGNEUR, *Monsignore.* — Titre affecté à la Prélature et aux Evêques.

MGR SACRISTE. — Le Sacriste du Pape est toujours choisi dans l'ordre de St-Augustin. Il tient la sacristie des chapelles pontificales, remplit les fonctions curiales aux palais apostoliques et est de droit Evêque *in partibus.* On peut s'adresser à lui pour obtenir des reliques.

MOZETTE, *mozetta.* — De satin rouge en été pour le Pape, elle est en hiver de velours rouge bordé d'hermine. Le Pape la porte dans les audiences solennelles ou quand il sort en ville.

Les Cardinaux mettent la mozette, violette ou rouge, suivant le temps, par dessus le mantelet; lorsqu'ils se rendent aux Chapelles, aux Congrégations ou à quelque solennité.

MULES. — Les écuries pontificales élèvent deux mules blanches. Une de ces mules sert de monture au Camérier Porte-Croix, lorsque le Pape se rend en grand gala aux chapelles.

On nomme aussi *mules* les chaussures rouges, brodées d'une croix d'or, que le Pape fait baiser aux fidèles.

NEUVAINE, *novena.* — Prières récitées pendant neuf jours de suite comme préparation à une fête.

NOCES, *nozze.* — Les noces sont interdites depuis le premier dimanche d'Avent jusqu'au lendemain de l'Epiphanie (7 janvier), et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au lundi de *Quasimodo*, exclusivement.

NONCES. — Les Nonces sont des Prélats envoyés dans les cours étrangères pour représenter le St-Siége.

Les Nonces de premier ordre, qui sont ordinairement élevés au Cardinalat, sont ceux de Paris, de Vienne, de Madrid et de Lisbonne.

Les Nonces de second ordre sont ceux de Naples, Bruxelles, Florence, Modène, Munich, Lucerne, La Haye, Turin et Rio-Janeiro.

NOVICIAT. — Partie d'une maison religieuse où vivent séparés du reste de la communauté et soumis à des règles spéciales, les *novices* ou personnes qui désirent professer la vie religieuse. — Temps que dure cette épreuve, qui a pour but de constater la vocation réelle du sujet qui se présente.

OBÉDIENCE. — Chaque fois que le Pape tient chapelle, les Cardinaux vont lui baiser la main enveloppée du pluvial; c'est ce qu'on nomme l'*obédience*.

L'*obédience* se fait à la messe pendant le *Kyrie* et aux vêpres, avant le *Deus in adjutorium* : les chantres exécutent alors un motet, dont les paroles sont le plus ordinairement : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea (alleluia).*

L'obédience n'a pas lieu aux offices funèbres et ne se répète pas deux fois dans la même journée, en sorte que si elle a été faite le matin à la messe, elle ne se reproduit pas le soir aux vêpres.

OCTAVE, *ottava*. — Prolongation d'une fête pendant les huit jours qui suivent : le huitième jour se nomme *octave*.

OFFRANDE DU SÉNAT. — Le Sénat et le Peuple Romain témoignent de leur dévotion aux Saints et à Dieu par l'offrande fréquente de calices et de torches, à l'occasion des principales fêtes de l'année. Ce don généreux reste exposé à l'autel toute la journée.

OMBRELLINO. — Espèce de parasol en soie blanche pour le St Sacrement, rouge pour le Pape, rouge ou violette, suivant le temps, pour les Cardinaux, violette pour les Evêques et la plus haute Prélature.

ORATORIO. — Mélodrame de musique sacrée, exécuté, depuis St Philippe de Néri, qui en fut l'instigateur, dans l'oratoire de la *Chiesa Nuova*.

Ces *oratorios*, précédés du chant des litanies de la Sainte Vierge et d'un sermon récité par un enfant, ne sont guère fréquentés que pendant l'Avent et le Carême, à cause de la fermeture des théâtres : c'est alors qu'on y entend la meilleure musique et les plus belles voix.

ORDO. — Calendrier latin, rédigé pour guider les ecclésiastiques dans la récitation de l'office divin et la célébration de la messe. Il y a un *Ordo* commun à toute la ville de Rome;

ce qui n'empêche pas chaque basilique ou communauté religieuse d'avoir le sien propre, à cause des Saints qu'elle honore par concession apostolique.

ORDRES DE CHEVALERIE. — Les ordres de Chevalerié, que l'on confère à Rome, sont :

L'ordre de Malte, L'ordre de Pie IX, L'ordre de St-Grégoire le Grand,	L'ordre de St-Sylvestre, uni à celui de l'Eperon d'or.

ORDRES RELIGIEUX ET CONGRÉGATIONS.

Adoratrices perpétuelles du St Sacrement ou *Sacramentines :* Ste-Madeleine, au Quirinal.

Annonciades, dites les *Turchine :* l'Annonciation, près Sainte-Marie-Majeure.

Antonins : St-Grégoire-l'Illuminateur, près la colonnade de St-Pierre.

Augustines : St-Jacques *alla Lungara;* Ste-Catherine *dei Funari ;* Ste-Marie *delle Vergini ;* les Quatre-Couronnés, orphelinat de jeunes filles.

Augustins : Saint-Augustin, résidence du Général et cure; Ste-Marie du Peuple, prieuré et cure; Ste-Prisque; Ste-Marie *in Posterula,* prieuré irlandais.

Augustins déchaussés : Jésus-et-Marie, au *Corso.*

Baptistines : St-Nicolas de Tolentin.

Barnabites : St-Charles *ai Catinari.*

Basiliennes : la Madone-du-Lys, près Ste-Marie-Majeure.

Basiliens : St-Basile, près la place *Barberini.*

Bénédictines : Sainte-Cécile, abbaye (Bénédictines blanches); Ste-Marie *in Campo Marzo,* abbaye.

Bénédictins : St-Paul-hors-les-Murs, résidence d'hiver, abbaye avec juridiction quasi épiscopale, et St-Calixte, résidence d'été.

Bénédictins de Vallombreuse : Ste-Praxède.

Bon Pasteur (Dames du) : Ste-Marie-de-Lorette, près le Colisée, résidence de la Provinciale (1); le Bon-Pasteur *alla Lungara.*

Calvaire (Religieuses de Notre-Dame du): St-Norbert, institution de sourdes-muettes.

---

(1) *Noviciat pour l'Etat pontifical et les Deux-Siciles.*

Camaldules : St-Grégoire sur le *Cœlius,* abbaye; St-Romuald.

Camaldules ermites : hospice et résidence du Procureur Général, près Ste-Marie-Majeure.

Camaldules religieuses : St-Antoine *ai Monti.*

Capucines : au Quirinal.

Capucins : la Conception, place *Barberini;* Saint-Laurent-hors-les-Murs; *ai Monti,* collége pour les Missions; hôpital du St-Esprit.

Carmes (Grands) : Ste-Marie-Transpontine; St-Martin-des-Monts.

Carmes déchaussés : Ste-Marie *della Scala;* Ste-Marie-de-la-Victoire; St-Pancrace-hors-les-Murs; Ste-Thérèse.

Carmélites : Ste-Thérèse au Quirinal; Ste-Marie *Regina Cœli alla Lungara;* St-Gilles au *Trastevere;* SS.-Pierre et Marcellin; St-Joseph *a Capo le Case.*

Carmélites chaussées : les *Barberine* aux Quatre-Fontaines.

Carmélites Tertiaires : la Conception *delle Viperesche ai Monti.*

Chanoines réguliers du Sauveur ou de Latran : St-Pierre *in Vincoli,* abbaye; Ste-Agnès-hors-les-Murs, abbaye et cure.

Chanoinesses régulières du St-Sauveur : Ste-Pudentienne.

Charité (sœurs de la) : hospice des enfants trouvés et conservatoire de Ste-Thècle, à *S. Spirito in Sassia;* conservatoire de jeunes filles, près Ste-Marie *in Trastevere.*

Chartreux : Ste-Marie-des-Anges.

Cisterciennes : Ste-Susanne.

Cisterciens : St-Bernard, abbaye; Ste-Croix-de-Jérusalem, abbaye.

Clarisses : St-Sylvestre *in Capite; S.-Cosimato;* St-Laurent *in Paneperna;* St-Urbain.

Clercs réguliers mineurs : St-Laurent *in Lucina.*

Clercs de la Mère de Dieu : Ste-Marie *in Campitelli,* résidence du Général.

Conventuels : SS.-Apôtres; Ste-Dorothée *in Trastevere;* la Madone-de-la-Santé, au Viminal; le collége des Pénitenciers de St-Pierre.

Croix (congrégation de Ste-) : Ste-Brigitte; *Vigna Pia.*

Croix (Sœurs de la) : conservatoire Borghèse, près St-Roch.

Divine Providence (Sœurs de la) : pensionnat et externat, au palais Giustiniani.

Doctrinaires : Sainte-Marie *in Monticelli;* Sainte-Agathe *in Trastevere.*

Dominicaines : SS.-Dominique et Sixte; Ste-Catherine-de-Sienne *a Monte Magnanapoli;* l'Annonciation *a Tor di Conti.*

Dominicains : Ste-Marie-sur-Minerve; Ste-Sabine, prieuré; St-Clément, prieuré irlandais; St-Sixte-le-Vieux, uni à St-Clément; Ste-Marie-du-Rosaire à *Monte Mario,* cure; le collége des Pénitenciers de Ste-Marie-Majeure.

Ecoles Chrétiennes (Frères des) : place St-Sauveur *in Lauro,* résidence du Vicaire-Général; palais *Poli,* école française; *via Sistina,* école; *ai Monti,* résidence du Procureur Général.

Ecoles Pies : St-Pantaléon; Collége Nazaréen.

Esprit et du Sacré Cœur de Marie (Prêtres du Saint-) : séminaire français.

Franciscains, ou *Mineurs observantins :* Ste-Marie *in Ara Cœli,* résidence du Général; St-Sébastien-hors-les-Murs; St-Barthélemy-en-l'Ile; SS.-Vincent et Anastase aux Trois-Fontaines; St-Isidore (Irlandais).

Franciscains Réformés : St-François *a Ripa*; St-Pierre *in Montorio;* St-Pascal-Baylon; St-Bonaventure au Palatin; collége des Pénitenciers de St-Jean de Latran.

Franciscaines. (*V.* Clarisses.)

Hiéronymites : St-Onuphre; St-François *a Monte Mario.*

Jean-de-Dieu (Frères de St-) : St-Jean-Calybite, hôpital et église.

Joseph (Sœurs de St-) : *au Forum.*

Joseph de l'Apparition (Sœurs de St-) : place *Margana.*

Joseph de Cluny (Sœurs de St-) : près le Mont-de-Piété.

Jésuites : Gesù, résidence du général; St-André, au Quirinal, noviciat; St-Eusèbe, maison de retraite; St-Vital; Collége romain; Collége germanique; Collége des nobles.

Maîtresses pies : Ste-Lucie *dei Ginnasi,* maison-mère; une maison d'école dans chaque région.

Malte (Chevaliers de) : Ste-Marie-du-Prieuré, sur l'Aventin.

Mantellate : alla Lungara.

Melchites : hospice, près le Colisée.

Merci (Pères de la): St-Adrien!, *au Forum.*

Merci (Religieuses de N.-D. de): hôpitaux de St-Jean de Latran et de St-Gallican.

Minimes : St-André *delle Fratte ;* St-François de Paule *ai Monti;* la Madone *della Luce,* au *Trastevere.*

Minimes dites les *Paolotte* (religieuses) : Ste-Anne et Saint-Joachim *ai Monti.*

Ministres des infirmes : St-Madeleine; St-Jean *della Malva;* SS.-Vincent et Anastase; hôpital de St-Jean de Latran.

Miséricorde (Frères de la) : au *Borgo,* noviciat et école; aux Thermes de Dioclétien, maison de correction avec ateliers pour adultes; à Ste-Balbine, pénitencier avec ateliers pour enfants; à St-Michel, prison des détenus politiques.

Mission (Prêtres de la): la Mission *a monte Citorio;* Saint-Sylvestre, au Quirinal.

Notre-Dame (religieuses de) : St-Denis aux Quatre-Fontaines.

Oblates de Ste-Françoise : Tor di Specchi.

Olivétains : Ste-Françoise-Romaine, au *Forum.*

Oratoriens : Chiesa Nuova; SS.-Nérée et Achillée ; St-Jérôme-de-la-Charité (congrégation particulière).

Pallotta (congrégation du P.) : St-Sauveur *in Onda,* église et couvent.

Passionnistes : SS.-Jean et Paul, résidence du Général; *la Scala Santa.*

Pénitence (tiers ordre de la) : Ste-Marie-des-Grâces *a porta Angelica;* Ste-Agathe *ai Pantani.*

Philippines : St-Philippe-de-Néri *ai Monti.*

Pieux ouvriers : St-Joseph.

Précieux Sang (Prêtres de la congrégation du) : Ste-Marie *a Trevi.*

Précieux Sang (Religieuses du): conservatoire, près St-Jean de Latran; *id. Via Nuova.*

Rédemptoristes : Ste-Marie *in Monterone*; la villa Caserta, près Ste-Marie-Majeure.

Sacré-Cœur (Dames du) : la Trinité-des-Monts, pensionnat; Ste-Rufine, pensionnat; la *villa Lante,* noviciat et maison de retraite.

Servites : St-Marcel; Ste-Marie *in Via.*

Somasques : Ste-Marie *in Aquiro;* St-Alexis; Collége Clémentin.

Sylvestrins : St-Etienne *sopra Cacco.*

Théatins : St-André *della Valle.*

Tiers ordre de St-François : SS.-Côme et Damien, St-Paul *alla Regola* (Siciliens).

Tiers ordre de St-François (Religieuses du) : St-Bernardin de Sienne *a monte Magnanapoli.*

Trappistes : St-Nicolas des Lorrains.

Trinitaires : la Trinité, *via Condotti.*

Trinitaires déchaussés : St-Chrysogone; St-Charles aux Quatre-Fontaines; Ste-Marie *delle Fornaci.*

Ursulines : Ste-Ursule.

Vincent-de-Paul (Sœurs de St-) : conservatoire Torlonia, à St-Onuphre; hospice Patrizi, à St-Jean des Florentins; hospice militaire, à *S. Spirito in Sassia;* hospice Doria, à Ste-Marie *in Cappella* (au Transtévère).

Visitandines : villa Mills.

ORGUES. — Dans la plupart des églises, comme au *Gesù*, à Ste-Marie du Peuple, à Ste-Marie-sur-Minerve, etc., il y a deux orgues, à cause de la musique à deux chœurs qui est assez usitée. Presque toutes ces orgues datent des deux derniers siècles : leur facture laisse beaucoup à désirer et leur puissance de son est bien inférieure à celle des orgues de France.

OSTENSOIR. — Vase de métal servant à montrer la Sainte Eucharistie aux fidèles. Fait en forme de soleil, il sert aussi à la bénédiction.

PALAIS APOSTOLIQUE, *palazzo apostolico.* — L'*Année liturgique* emploie ce mot dans le sens de palais où le Pape fait actuellement sa résidence; s'il habite le *Vatican,* la cérémonie aura lieu à la *chapelle Sixtine,* et à la *chapelle Pauline,* s'il est au *Quirinal.* — Le costume de rigueur est, pour les messieurs, l'habit et le pantalon noirs. Les dames doivent être entièrement vêtues de noir, voilées et en cheveux.

Les Sacrés Palais apostoliques de Latran, du Vatican et du Quirinal, placés immédiatement sous l'administration d'un Cardinal-Préfet, forment la première paroisse de Rome. Mgr Sacriste remplit les fonctions curiales.

PALE. — Petit morceau de toile ou de batiste, garni le plus souvent d'une dentelle tout autour, et qui sert à couvrir le calice après l'offertoire, à la messe, afin que rien ne tombe dedans.

PALEFRENIERS. — Vêtus de damas rouge et chaussés de bas rouge cramoisi, ils ont le privilége de porter le Pape sur leurs épaules, quand il va aux chapelles assis sur la *sedia.*

PALESTRINA. — Giovanni Pierluigi, qui prit le nom de Palestrina du lieu de sa naissance, fut qualifié par ses contemporains du titre de *Prince de la musique.* Ce fut lui en effet qui par sa *messe,* dite *du Pape Marcel,* sauva la musique religieuse, condamnée par Pie IV à faire place dans les églises au seul plain-chant.

Il remplit successivement les fonctions de Maître de chapelle de la basilique de St-Pierre (1551), de Chapelain-Chantre de la chapelle Sixtine (1554), de Maître de chapelle de St-Jean de Latran (1555), puis de Ste-Marie-Majeure (1561) qu'il quitta pour reprendre la chapelle de St-Pierre (1571). Il mourut à Rome le 2 février 1594, honoré par les Papes, dès 1571, du titre de *Compositeur de la Chapelle apostolique,* ce qui lui valait un traitement mensuel de 3 écus (16 fr. 20 cent.). Il fut inhumé dans la basilique vaticane.

PAREMENTS, *palliotti.* — Devant d'autels en étoffe brodée ou galonnée, que l'on change suivant la couleur liturgique du jour. Les plus curieux et les plus élégants se trouvent à Saint-Pierre et à St-Jean de Latran, où ils ont été offerts à l'occasion des canonisations de Saints. Ceux de St-Pierre, qui font l'admiration des étrangers, se placent à l'autel papal, aux fêtes de Pâques, Noël, la Pentecôte, St Pierre et la Dédicace. On dirait de la sculpture, tellement la broderie est épaisse et a de relief. Ils datent des deux derniers siècles.

On les voit en s'adressant au Sacristain de la basilique.

PAROISSES. — Les 54 paroisses de Rome observent entr'elles cet ordre hiérarchique, qui est celui déterminé par S. E. le Cardinal-Vicaire pour les processions :

Sacrés Palais apostoliques de Latran, du Vatican (chapelle Pauline) et du Quirinal;
St-Jean de Latran;
St-Pierre;
Ste-Marie-Majeure;
Ste-Marie *in Trastevere;*
St-Laurent *in Damaso;*

Ste-Marie *in Cosmedin;*
Ste-Marie *in Via Lata;*
St-Marc;
St-Nicolas *in Carcere;*
St-Eustache;
SS.-Celse et Julien;
St-Ange *in Pescheria;*
St-Thomas *in Parione;*
St-Jean des Florentins;
Ste-Madeleine;
Ste-Catherine *della Rota;*
Ste-Marie-des-Monts;
St-Jacques des Incurables;
St-Roch;
Ste-Lucie *del Gonfalone;*
St-Sauveur *in Lauro;*
St-Laurent *in Lucina;*
St-Marcel;
Ste-Marie *in Via;*
SS.-Apôtres;
St-Martin-des-Monts;
Ste-Marie-sur-Minerve;
St-Barthélemy-en-l'Ile;
St-Augustin;
Ste-Marie *in Monticelli;*
St-Chrysogone;
St-Cyr et Ste-Julitte;
Ste-Marie-du-Peuple;
Ste-Marie *in Campitelli;*
Ste-Marie-Transpontine;
Ste-Marie *in Aquiro;*
St-Esprit *in Sassia;*
SS.-Vincent et Anastase *a Trevi;*
St-André *delle Fratte;*
St-Charles *ai Catinari;*
St-Sauveur *della Corte;*
Ste-Dorothée;
St-Bernard;
St-Adrien;
St-Paul-hors-les-Murs;
Ste-Agnès-hors-les-Murs;
St-Laurent-hors-les-Murs;
St-Sébastien-hors-les-Murs;
St-François à *Monte Mario;*
St-Ange *alle Fornaci;*
Ste-Marie-du-Rosaire à *Monte Mario;*
SS.-Pierre et Marcellin hors-les-Murs;
Ste-Marie-du-Carmel, hors la porte Portèse.

PATÈNE. — Petit plat circulaire en argent, doré au moins à l'intérieur et destiné à l'oblation et à la consommation de l'hostie à la messe.

PAVILLON. — Dais conique, à bandes rouges et jaunes alternées, avec pentes contrariées, que font porter certaines basiliques aux processions et dont elles timbrent leurs armoiries.

Le pavillon, ajouté aux clefs, forme les armes de l'Etat pontifical.

Les familles, qui ont fourni quelque Pape à l'Eglise, peuvent en orner leur blason.

On nomme encore pavillon l'étoffe de couleur dont on couvre le ciboire et le tabernacle. Le pavillon du ciboire est toujours blanc.

PÉNITENCIERS. — Religieux prêtres, attachés aux trois basiliques de St-Pierre, de St-Jean de Latran et de Ste-Marie-Majeure, pour entendre les confessions des fidèles et absoudre

des cas réservés au Pape. A St-Jean de Latran, on confesse en plusieurs langues et à St-Pierre, en italien, français, grec, allemand, espagnol, portugais, anglais, polonais, illyrien et flamand.

La Pénitencerie de St-Jean est confiée aux Mineurs observantins, celle de St-Pierre aux Mineurs conventuels, et celle de Ste-Marie-Majeure aux Dominicains.

PETIT-GRIS. — Fourrure grise dont est fait le chaperon de la *cappa* des Bénéficiers des basiliques.

PIFFERARI. — Paysans des montagnes, vêtus de peaux de mouton, avec des plumes au chapeau, qui viennent à Rome jouer du hautbois et de la cornemuse devant les Madones des rues ou des maisons et chanter des Noëls en patois italien. Ils ont coutume de faire deux neuvaines, l'une pour l'Immaculée Conception et l'autre pour Noël.

On les nomme *pifferari* du nom de leur instrument, *piffera*.

PLUVIAL, *piviale*. — Ample vêtement qui se compose d'une robe bordée de deux orfrois qui se rejoignent à la partie supérieure et auxquels pend un chaperon galonné et frangé. Le pluvial sert surtout aux vêpres, tant au célébrant qu'à ses assistants.

Aux grandes chapelles papales, les Cardinaux-Evêques se distinguent par le pluvial.

Les armoiries se brodent sur le pluvial, à la partie antérieure, au bas de chaque orfroi.

PORTE SAINTE. — On nomme ainsi une porte murée, située au côté droit des façades des basiliques patriarchales, et ornée d'une croix que les fidèles baisent par dévotion.

Cette porte est ouverte et fermée, en temps de Jubilé, par le Pape à St-Pierre, par le Cardinal-Doyen à St-Paul-hors-les-Murs, et par les Cardinaux-Archiprêtres à St-Jean de Latran et à Ste-Marie-Majeure.

Les Cardinaux, qui font cette fonction, reçoivent à cette occasion le titre de *Légats a latere*.

PORTRAITS. — On voit, dans les églises où se célèbre quelque fête, appendus à l'intérieur, près la porte principale ou à l'entrée du chœur, les portraits du Pape, des Cardinaux ou des Souverains.

Le portrait du Pape tient toujours la droite et à gauche est le portrait du Cardinal titulaire ou protecteur ou celui du Souverain de la nation à qui appartient l'église, comme l'Empereur Napoléon III à St-Louis des Français.

Poudres de St Camille de Lellis. — Ces poudres, qui ne sont autre chose que la poussière de son tombeau, sont très-recherchées des malades, qui les prennent en potion avec de l'eau. On peut se les procurer chez les Pères Ministres des Infirmes, à Ste-Madeleine.

Prédicateur apostolique. — Tous les vendredis de Carême et les mercredis d'Avent, le Prédicateur Apostolique, qui est un Capucin, prêche en italien devant le Sacré Collége et la Prélature. Le Pape y assiste d'une manière privée, derrière une grille, afin de laisser toute liberté au Prédicateur.

Aux mêmes jours et heures, tous les officiers et serviteurs de la *Famille pontificale,* ainsi que ceux des Cardinaux et Prélats, se réunissent dans une salle du Palais apostolique pour y entendre les sermons prêchés par le Sous-Maître du Palais.

Préfectures et Protectorats retenus par le Pape. — Le Pape est Préfet de la Ste Inquisition Romaine et Universelle, de la Sacrée Congrégation Consistoriale, de la Sacrée Visite Apostolique et Protecteur des église et chapitre de St-Celse et St-Julien *ai Banchi* et de l'archiconfrérie de la *Via Crucis* au Colysée.

Prédications du Carême. — Elles ont lieu dans les basiliques suivantes :

Archibasilique patriarcale de St-Jean de Latran;
Basilique patriarcale de Saint-Pierre du Vatican;
Basilique patriarcale de Ste-Marie-Majeure;
Ste-Marie *in Trastevere;*
St-Laurent *in Lucina;*
SS.-Apôtres;
Ste-Marie-sur-Minerve;
Ste-Marie *in Ara Cœli;*
Gesù;
Chiesa Nuova;
St-Charles au *Corso;*
La Conception des Capucins;
St-Louis des Français;
Ste-Marie *dell'Anima.*

Prélats de fiocchetti. — On nomme ainsi les quatre premiers Prélats, parce qu'ils ont droit de parer la tête de leurs chevaux de *fiocchi* violets. Ce sont : le Vice-Camerlingue, l'Au-

diteur de la Chambre, le Trésorier et le Majordome. Leurs fonctions conduisent inévitablement au Cardinalat.

Prélats Palatins. — Ils sont de deux sortes, les uns ayant résidence au Palais apostolique, comme le Majordome, le Maître de Chambre et l'Auditeur de Sa Sainteté, les autres formant la *Chambre secrète* du Pape et logeant soit au Vatican, soit au Quirinal, comme le Maître du Sacré Palais, l'Aumônier, le Secrétaire des Brefs aux Princes, le Substitut de la Secrétairie d'Etat, le Sous-Dataire et le Secrétaire des lettres latines,

Prélature. — Les Prélatures sont une sorte de majorat ecclésiastique institué pour les membres d'une famille qui embrassent la carrière cléricale et jouissent par là d'un revenu spécial et assuré. Une bulle d'Alexandre VII exige 1,500 écus (8,035 fr.) de rente pour que l'on puisse être élevé à la Prélature; mais les Papes dispensent assez souvent de cette condition. Lorsqu'une *Prélature di casa* est vacante, le revenu est réservé pour augmenter le capital.

Princes assistants au trône. — Par privilége perpétuel, cette charge, qui consiste à demeurer debout près du Pape, lorsque S. S. tient chapelle, est dévolue aux Princes des maisons Colonna et Orsini.

Prisonniers. — Le droit de faire grâce est le plus beau privilège de la Majesté Royale et on comprend aisément que personne ne l'exerce aussi volontiers que le Souverain Pontife, Prêtre et Père, Vicaire de Dieu clément et miséricordieux,

Tous les ans, aux approches de Noël et de Pâques, une commission d'hommes compétents procède à ce qu'on appelle la *Visita graziosa* des prisons de la ville. Cette commission interroge patiemment chaque détenu, écoute avec bonté ses plaintes et ses vœux, pèse avec impartialité ses réponses et fait droit aux réclamations qui sont trouvées justes. Elle recueille avec un soin minutieux les renseignements des Directeurs de la prison sur la conduite de chaque criminel, les relate sur le recensement général des détenus et soumet à l'approbation souveraine les actes de clémence qui pourront produire d'heureux effets sans offrir de danger pour la société.

Il existe à St-Jean *della Pigna* une association chargée de porter des secours spirituels et temporels aux prisonniers.

Chaque fois qu'un criminel est condamné à mort, le jour qui précède son exécution, on expose le St Sacrement dans les églises des Agonisants et de Ste-Marie *in Arcione,* afin que les fidèles prient pour sa fin chrétienne.

PROCUREURS DE COLLÉGE. — On en compte vingt-quatre. Ils sont les défenseurs reconnus et admis par la Cour Romaine pour prendre sous leur patronage les causes les plus importantes. Ils composent les requêtes et autres actes que la bonne direction de ces causes réclame, étudient les procès pour en tirer la relation exacte des faits et soulèvent les raisons de droit que les Avocats développent.

PROTONOTAIRES APOSTOLIQUES. — Prélats de *mantelletta,* chargés d'enregistrer les actes de la Ste Eglise. Ils sont au nombre de sept participants. Les autres sont dits *ad instar participantium.*

PUITS. — Dans plusieurs églises, on remarque des puits secs ou pleins d'eau. Les uns conservent (SS.-Apôtres, Ste-Pudentienne[1], Ste-Praxède) ou ont conservé (St-Barthélemy-en-l'Ile) les corps de plusieurs Saints Martyrs; on boit par dévotion l'eau des autres, à cause des souvenirs pieux qui s'y rattachent, comme à St-Alexis, Ste-Marie *in Via,* Ste-Marie *in Via Lata,* Ste-Marie-des-Anges *in Macello Martyrum,* etc.

QUARANTE HEURES, *Quarant'Ore.* — Le St Sacrement reste exposé jour et nuit pendant quarante-huit heures dans quelqu'une des églises de Rome. On vend à l'Imprimerie de la Chambre apostolique, près de la fontaine de Trévi, le livret qui contient l'indication des églises où, chaque jour de l'année, se pratique la dévotion des Quarante Heures. — Les personnes qui, pour une cause quelconque, n'ont pu se rendre à l'église indiquée, gagnent, en visitant après l'*Ave Maria* l'église de Ste-Madeleine, la même indulgence.

Les Quarante Heures motivent presque toujours de riches décors, une illumination splendide et une procession du Saint Sacrement, le premier et le dernier jour, sur la place qui précède l'église. Elles sont annoncées aux passants par les pauvres groupés en avant de la porte et par une image du Saint Sacrement suspendue au milieu de la rue.

Les personnes qui restent une heure de la nuit devant le Saint

Sacrement sont prises à domicile par une voiture qui les ramène, une fois l'adoration terminée.

Les Quarante Heures ont été établies à Rome par le bref *Graves et diuturnæ* de Clément VIII (25 novembre 1592).

L'exposition du St Sacrement commence par la chapelle Pauline au Vatican, puis elle a lieu successivement à St-Jean de Latran, St-Pierre, Ste-Marie-Majeure et les autres églises de la ville, en sorte que le St Sacrement ne reste pas un instant de l'année sans être adoré.

Il a été établi par les Papes que tout fidèle, qui s'étant confessé et ayant communié, visitera l'église où le St Sacrement est exposé pour les Quarante Heures, gagnera l'indulgence plénière.

Quatre-Temps. — Les Quatre-Temps sont ainsi nommes, parce qu'ils reviennent quatre fois par an, à chaque renouvellement de saison, printemps, été, automne, hiver. Ils obligent de droit au jeûne et à l'abstinence stricte le mercredi, le le vendredi et le samedi de la semaine où ils tombent. Les ordinations se font et les consistoires se tiennent ordinairement le samedi des Quatre-Temps.

Régent de la Chancellerie. — Ce Prélat est le premier Ministre ou Lieutenant du Cardinal Vice-Chancelier. En son absence, il reçoit le serment des Evêques et autres Dignitaires ecclésiastiques, augmente et diminue les grâces contenues dans les suppliques, qu'il distribue aux Abréviateurs pour en faire les minutes, appose sur les bulles la première lettre du nom du Vice-Chancelier, ainsi que les deux L C *(lues, corrigées)* et les consigne au Sigillateur.

Régions. — Les quatorze régions ou arrondissements *(rioni)* se nomment :

1° *Monti,* les Monts (Viminal, Quirinal et Esquilin);
2° *Trevi,* les Trois-Rues;
3° *Colonna,* la Colonne (Antonine);
4° *Campo Marzo,* le Champ-de-Mars;
5° *Ponte,* le Pont (St-Ange);
6° *Parione;*
7° *Regola;*
8° *S. Eustachio,* St-Eustache;
9° *Pigna,* la Pomme-de-Pin;
10° *Campitelli,* Capitole;
11° *S. Angelo,* St-Ange (Saint-Michel);
12° *Ripa,* le Port;
13° *Trastevere,* le Transtévère (au delà du Tibre);
14° *Borgo,* le Bourg de Saint-Pierre ou Cité Léonine.

REGISTRES DES MESSES. — Il y a deux sortes de registres pour les messes dans chaque sacristie. Sur l'un sont inscrites la quantité de messes demandées et l'aumône reçue à cette intention, dont quittance est donnée à la personne qui fait dire ces messes. L'autre contient en détail l'énumération des messes promises et, au fur à mesure qu'elles sont acquittées, le Prêtre, chargé de ce soin, appose sa signature à la suite de chacune d'elles, pour attester que l'obligation qui lui incombait a été fidèlement remplie.

RELIQUAIRE. — On maintient à Rome l'excellent usage de donner au reliquaire la forme de la relique qu'il renferme : les bras, les pieds, les jambes et les têtes des Saints sont donc enchâssés dans des chefs, des jambes, des bras, etc., de bois ou de métal.

RELIQUES. On nomme reliques non seulement le corps, la chair, le sang et les ossements d'un Saint ou d'un Bienheureux, mais encore tout ce qui lui a appartenu et a été à son usage, ainsi les vêtements qui le couvrirent, les livres dont il se servit, le suaire dans lequel il fut enseveli, son cercueil, etc.

La Sacrée Congrégation des Rites a déclaré qu'on ne pouvait qualifier d'*insignes* que les reliques suivantes : *chef, bras, jambe* ou *partie du corps sur laquelle le Saint souffrit le martyre.*

Il existe au Vicariat une Custode des Stes Reliques, où sont déposées les reliques des Saints que l'on distribue aux églises et aux fidèles, ainsi que les corps de martyrs extraits des catacombes.

RELIQUES DE NOTRE-SEIGNEUR.

Pierres de l'étable dans laquelle il naquit, à Sainte-Marie-Majeure (chapelle du St Sacrement).

Sa crèche de bois, à Ste-Marie-Majeure.

Ses langes, à Ste-Marie-Majeure, St-François *a Ripa*, et la Nativité-des-Agonisants.

Foin sur lequel il coucha, à Ste-Marie-Majeure et St-Pierre.

Paille de l'étable, à St-Marc.

Manteau dont il fut enveloppé à sa naissance, à Ste-Anastasie.

Cheveux de l'Enfant-Jésus, à Ste-Croix-de-Jérusalem.

Autel de la Présentation, à St-Jacques *Scossacavallo.*

Dix colonnes du temple de Jérusalem, à St-Pierre.

Ste Face, à St-Sylvestre *in Capite.*

Table de la dernière Cène, à St-Jean de Latran.

Du linge avec lequel J.-C. essuya ses mains à la dernière Cène, à St-Jean de Latran.

Du linge avec lequel J.-C. essuya les pieds de ses apôtres, à St-Jean de Latran.

Une partie du lit sur lequel étaient couchés les apôtres pour la dernière Cène, au *Sancta Sanctorum.*

Colonne de la flagellation, à Ste-Praxède.

Des cordes avec lesquelles il fut lié, des fouets avec lesquels il fut battu, à la cathédrale d'Anagni.

Du voile dont ses yeux furent bandés, quand il fut souffleté, à St-François *a Ripa.*

Vêtement de pourpre dont il fut habillé dérisoirement, à St-Jean de Latran et à St-François *a Ripa.*

De la tunique sans couture, à Ste-Praxède et à St-Roch.

Escalier du Prétoire, à la *Scala Santa.*

Portes du Palais de Pilate, à la *Scala Santa.*

Ste Face, dite de la Véronique, à St-Pierre.

Epines de la Ste Couronne : trois à St-Marc, trois à Sainte-Praxède, deux à St-Barthélemy-en-l'Ile, deux à St-Sylvestre *in Capite,* deux à Ste-Croix-de-Jérusalem, deux à St-Pierre, une à St-Bernard, une à St-François *a Ripa,* une à St-Jean de Latran, une à St-Laurent *Paneperna,* une à Ste-Marie de Lorette, partie à Ste-Marie *in Campitelli,* à Ste-Marie *in Trastevere,* à St-Roch et à la cathédrale d'Anagni.

Vraie croix, à Ste-Croix-de-Jérusalem, St-Pierre, St-Jean de Latran, Ste-Marie-Majeure, Ste-Praxède, St-Marc et Ste-Marie *in Campitelli.*

Titre de la croix, à Ste-Croix-de-Jérusalem.

Clous : un à Ste-Croix-de-Jérusalem, un à Ste-Marie *in Campitelli.*

Lance dont fut percé le côté de N.-S., à St-Pierre.

Eau et sang qui coulèrent du côté de N.-S., à St-Marc et à St-Jean de Latran.

Sang de N.-S., à Sainte-Marie *in Campitelli,* à Ste-Croix-de-Jérusalem, à St-Nicolas *in Carcere.*

Eponge imbibée de fiel et de vinaigre qui fut présentée à

N. S., à St-Jean de Latran, à Ste-Marie-Majeure, à St-Marc, à Ste-Marie *in Trastevere* et à St-Sylvestre *in Capite.*

Voile de la Vierge qui couvrit la nudité de N.-S. sur la croix, à St-Jean de Latran.

Terre du Calvaire, à Ste-Croix-de-Jérusalem (chapelle de Ste Hélène) et au *Campo Santo* (près St-Pierre).

Suaire qui enveloppa la tête de N.-S., à St-Jean de Latran et à St-Marc.

De son suaire, à St-François *a Ripa* et à Ste-Marie *in Trastevere.*

De son linceul, à Ste-Marie *in Trastevere* et à St-Marc.

Pierre du sépulcre, à St-François *a Ripa.*

Doigt que St Thomas enfonça dans la plaie du côté de N.-S., à Ste-Croix-de-Jérusalem.

Empreinte de ses pieds, à St-Sébastien-hors-les-Murs.

Image achérotype du Sauveur, au *Sancta Sanctorum* (1).

Revues. — Il se publie à Rome deux Revues françaises, qui mettent parfaitement au courant des cérémonies, usages, etc., de la Ville Eternelle, ainsi que des lois qui régissent l'administration ecclésiastique. L'une, la *Correspondance de Rome*, paraît toutes les semaines, et l'autre, les *Analecta juris pontificii*, tous les deux mois. On s'abonne place de Venise, 114, à la Direction.

Rochet, *rochetto.* — Insigne de la Dignité papale, cardinalice, épiscopale, canoniale.

En été, les Chanoines des basiliques majeures et mineures portent le rochet sous la *cotta.*

Rote. — Autrefois la Rote était, pour ainsi dire, le Parlement central de la Chrétienté, un tribunal mixte d'une haute importance. De nos jours, les Congrégations l'ont déchargée de ses attributions en matière ecclésiastique; elle n'est plus qu'un tribunal d'appel pour les Etats pontificaux.

---

(1) *Suivant les uns, cette image, que l'on distingue assez mal, aurait été commencée par St Luc après l'Ascension, et continuée par un ange, ce qui lui a fait donner le nom d'*image achérotype. *Suivant les autres, elle serait entièrement l'œuvre de St Luc.*

La constitution *Romani Pontificis* de Sixte IV réduit le nombre des Auditeurs de Rote à douze, répartis ainsi : trois pour Rome, quatre pour les provinces pontificales, un pour la Toscane, un pour les Deux-Siciles, un pour la France, un pour l'Espagne et un pour l'Autriche. Ces trois derniers sont présentés au St-Siége par leur Souverain respectif.

Les *Auditeurs de Rote* portent le titre de *Prélats domestiques* de Sa Sainteté et l'un d'eux remplit les fonctions de *Sous-Diacre apostolique,* quand le Pape officie pontificalement.

Depuis le 18 novembre jusqu'au 7 juillet inclusivement, ouverture des vacances du tribunal, les Auditeurs s'assemblent deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, si toutefois il n'y a pas de fêtes. Le procès-verbal des séances, les rapports et les jugements sont rédigés en latin. Pendant les vacances, une *Congrégation Rotale* continue à s'assembler pour l'expédition des affaires courantes de moindre importance.

Chaque Auditeur s'adjoint, en entrant en fonctions, ce qu'on appelle son *Etude,* c'est-à-dire un Avocat et au moins deux Secrétaires versés dans les matières légales.

Sacconi. — Les *Sacconi* quêtent tous les vendredis dans les rues pour les pauvres; ils marchent pieds nus, sont vêtus d'un sac de grosse toile, ceints d'une corde, portent sur leur épaule un bissac, et ont la figure couverte d'un capuchon percé de deux trous à l'endroit des yeux. — Cette confrérie est composée de Cardinaux, de Prélats et de nobles romains. Ils ont leur lieu de réunion, leur cimetière et leur charnier à St-Théodore-le-Rond.

Sacristie. — Salle annexée à une église, où l'on conserve les vases et ornements sacrés et où le clergé s'habille pour les fonctions ecclésiastiques. Les plus remarquables sacristies de Rome sont celles de St-Pierre, de St-Jean de Latran, du *Gesù,* de St-André *della Valle,* etc.

La sacristie dans les basiliques et collégiales est confiée aux soins et à la garde d'un chanoine qui prend le titre de Chanoine-Sacriste.

Saints (Causes des). — Il existe au couvent des Capucins, place Barberini, une caisse spéciale de plus de 125,000 francs, dont les revenus sont affectés exclusivement aux dépenses oc-

casionnées par les procès de béatification ou de canonisation des religieux de l'ordre. Quoique incapables de posséder, les Mineurs de St François peuvent acquérir des capitaux, des titres et des rentes, recevoir les offrandes spontanées des fidèles et faire des quêtes, mais seulement en vue de la destination susdite.

SAINT-DES-SAINTS. — Le *Saint-des-Saints*, construit, sur la fin du XIIIe siècle, par maître Côme, était autrefois si riche en reliques insignes, que le Pape Nicolas III avait fait inscrire à l'intérieur : NON EST IN TOTO SANCTIOR ORBE LOCVS. On y conservait les croix stationnales, les têtes de St Pierre, de St Paul, de Ste Agnès, de Ste Euphémie et de Ste Praxède, de la chair du Sauveur, ses sandales, etc. Une partie de ces reliques ont été profanées et enlevées lors du pillage de la ville par les soldats du connétable de Bourbon, au XVIe siècle.

SANTO BAMBINO. — Le *Santo Bambino* d'Ara-Cœli, est un petit enfant en bois d'olivier, sculpté au XVIe siècle par un religieux franciscain de Terre sainte. Ses langes sont couverts de diamants et de pierres précieuses qui lui ont été offerts en *ex-voto*. — Les personnes mourantes le font venir à domicile pour recevoir sa bénédiction, et on reconnaît la voiture qui le porte à un bout d'étole qui pend à la portière. Deux religieux franciscains l'accompagnent et le font baiser au malade et à tous les assistants.

SAPIENCE. — Université romaine, où s'enseignent toutes les sciences tant ecclésiastiques que profanes, droit canonique et civil, histoire ecclésiastique, théologie, anatomie, etc. et où se prennent les grades dans toutes les facultés.

SCALA SANTA. — Cet escalier, ou *Scala Santa*, appartenait à la maison de Pilate. Par respect pour J.-C., qui le monta et descendit plusieurs fois dans sa douloureuse passion, on ne le monte qu'à genoux. Pie VII, par décret du 2 septembre 1817, a accordé une indulgence de 9 ans pour chacun des 28 degrés aux personnes qui pratiquent cette dévotion. — Il y en a une imitation au *Borgo* près St-Pierre.

SCAPULAIRE. — Morceau d'étoffe, pendant en avant et en arrière, que portent les religieux par dessus la tunique.

On nomme aussi *scapulaire* ou *petit habit* un diminutif de

ce scapulaire monastique que les fidèles portent sur eux par dévotion. C'est ainsi qu'il y a le scapulaire du Carmel, celui de l'Immaculée Conception, etc.

Des indulgences sont attachées à ces divers scapulaires.

SECRÉTAIRIES. — Elles sont au nombre de six : *Secrétairie d'Etat*, des *Brefs Pontificaux*, des *Brefs aux Princes*, des *Lettres Latines*, des *Mémoriaux* et de l'*Auditeur de Sa Sainteté*.

SEDIA GESTATORIA. — Fauteuil en bois doré, garni de velours rouge galonné d'or et aux armes du Pape, sur lequel le St-Père est porté quand il se rend aux chapelles qui se tiennent hors du Palais apostolique ou lorsqu'il donne la bénédiction solennelle.

SÉMINAIRES. — La diversité de couleur dans les costumes permet de reconnaître les différents colléges et séminaires de Rome. Tous sont vêtus d'une soutane et d'une *soprana*, rouges pour les Germaniques, violettes pour le séminaire Romain et celui du Vatican, rouges et noires pour les Propagandistes et les Irlandais, bleues pour les Grecs, blanches pour les Orphelins, violettes et noires pour les Ecossais et le séminaire Pie, violettes et bleues pour les élèves du collége Pamphili, et simplement noires pour les colléges Anglais et Capranica.

SÉNATEUR ET CONSERVATEURS DE ROME. — La dignité de *Sénateur* est confiée par le Pape à un noble Romain, chargé de veiller au maintien des priviléges de la cité et à l'exécution des lois et statuts qui la concernent. Il préside au tribunal du Capitole et connaît des délits commis dans l'étendue du territoire soumis à son autorité.

Les *Conservateurs* s'occupent de la partie économique de l'administration municipale et de ses revenus.

SEPTÉNAIRE. — Prières que pendant sept jours consécutifs on récite pour se préparer à une fête.

SERMON, *predica*. — Le *sermon* des chapelles papales suit toujours l'évangile, et ne se récite qu'en latin. Il précède la promulgation de l'indulgence que fait le prédicateur et l'absolution avec bénédiction que donne le Pape.

SIBYLLES. — L'Eglise, dans le *Dies iræ*, met la Sibylle en parallèle avec David : *teste David cum Sibylla*.

Il existe à Rome une foule de représentations des Sibylles,

presque toutes peintes à fresque, aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. Les plus intéressantes sont à Ste-Marie du Peuple, la Trinité-des-Monts, Ste-Marie de la Paix, St-François *a Ripa*, Ste-Praxède.

Signe de croix. — Je ne puis résister au plaisir de citer ici l'explication symbolique du signe de la Croix, telle que je l'ai trouvée dans le *Sacerdotale Romanum* (2e édit. Venise, 1560). On comprendra, après l'avoir lue, que le R. P. Lacordaire l'ait qualifiée *ingénieuse et pieuse, un petit trésor*.

« Cum sibi ipsi benedicit christianus, vertat ad se palmam manus dexteræ et, omnibus illius digitis junctis et extensis, signum crucis formet, quod fieri debet hoc modo:

Primò manum dexteram ponat super frontem et dicat: IN NOMINE PATRIS, quia Pater est principium totius deitatis, ut dicit Augustinus. Deindè, super umbilicum, et dicat: ET FILII, quia Filius æternaliter procedens à Patre descendit temporaliter in ventrem Virginis. Deinde ponat manum ad scapulam sinistram, trahens illam ad dexteram, dicendo: ET SPIRITUS SANCTI, quia Spiritus Sanctus procedit ut amor, et est tamquàm nexus Patris et Filii, ab utroque procedens; et nos a sinistra, id est à tribulationibus hujus mundi, transire speramus ad dexteram æternæ felicitatis. Deinde, elevata manu, dicat: AMEN, id est, fiat. »

Soutane, *sottana*. — La soutane est un vêtement d'église, blanc pour le Pape, rouge ou violet, suivant le temps, pour les Cardinaux et les Maîtres de cérémonie de la chapelle papale, violet pour les Prélats, les Evêques, le Séminaire romain, le Séminaire de St-Pierre et, en général, les Sacristains ou Clercs des églises de Rome.

Les Cardinaux, les Evêques et les Prélats peuvent seuls y ajouter une queue traînante, qu'ils ne baissent que quand ils officient.

Station, *Stazione*. — Eglise désignée pour la visite des fidèles, à certains jours de l'année. L'on n'expose les reliques et la Station n'a réellement de solennité que pendant le Carême.

Quoique la station ait lieu simultanément dans plusieurs églises, on ne peut gagner l'indulgence qu'une fois, en visi-

tant une des églises indiquées. Ces églises restent ouvertes toute la journée.

Nous empruntons au livret publié en 1828, par les soins de Léon XII, à l'Imprimerie de la Révérende Chambre Apostolique, les prières usitées à Rome pour les Stations du Carême.

S. S. Léon XII, par rescrit du 28 février 1828, a accordé à ceux qui suivront exactement les stations quadragésimales et y réciteront les prières prescrites, *quarante ans et autant de quarantaines* d'indulgence, chaque fois, et l'indulgence plénière à ceux qui auront fait trois stations à trois jours différents, se seront confessés, auront communié et visiteront quelqu'église ou oratoire public.

Voici l'ordre et la teneur de ces prières :

On choisit une église à proximité de celle où a lieu la station et, après avoir adoré le St Sacrement, on récite ce qui suit :

Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere, ut cuncta nostra oratio et operatio a te semper incipiat, et per te cœpta finiatur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Veni, Sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.

℣. Emitte Spiritum tuum, et creabuntur.

℟. Et renovabis faciem terræ.

Oremus. — Deus, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti; da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum.

Hymne. — Pange, lingua, gloriosi.

Antienne. O Sacrum Convivium, in quo Christus sumitur : recolitur memoria Passionis ejus : mens impletur gratia; et futuræ gloriæ nobis pignus datur.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis.

℟. Omne delectamentum in se habentem.

Oremus. — Deus, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti : tribue, quæsumus, ita nos Corporis et Sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut Redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Ant. Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro Populo, interveni pro Clero, intercede pro devoto fœmineo sexu : sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celèbrant tuam Sanctam Commemorationem.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Oremus. — Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium; ut, qui Sanctæ Dei Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio a nostris iniquitatibus resurgamus. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Ant. Gaudent in cœlis Animæ Sanctorum, qui Christi vestigia sunt sequuti; et qui pro Ejus amore sanguinem suum fuderunt, ideo cum Christo exultant sine fine et quotidie intercedunt pro nobis.

℣. Exultabunt Sancti in gloria.

℟. Lætabuntur in cubilibus suis.

Oremus. — Deus, qui nos perpetua Sanctorum Martyrum tuorum protectione custodis, concede propitius, ut in æterna beatitudine de Eorum societate gaudere mereamur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'on partira ensuite pour l'église de la station et l'on récitera, chemin faisant, le psaume *Miserere,* cinq *Pater* et *Ave,* en l'honneur des Cinq Plaies de N.-S. et l'invocation *Jesu dulcissime* (Voir plus bas à la *Visite des Sept Eglises*).

A l'église de la Station, on récitera devant le St Sacrement l'Antienne:

Sancta Maria et omnes Sancti tui, quæsumus, Domine, nos ubique adjuvent; ut, dum eorum merita recolimus, patrocinia sentiamus, et pacem tuam nostris concede temporibus, et ab Ecclesia tua cunctam repelle nequitiam.

On y joindra les Litanies des Saints avec ces versets et oraisons:

Pater noster, etc. *tout bas.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem.

℟. Sed libera nos a malo.

℣. Exaudi, Domine, supplicum preces.

℟. Et confitentium tibi parce peccatis.

℣. Respice, Domine, ad humilitatem nostram.
℟. Et non deseras nos in tempore tribulationis.
℣. Gregem tuum, Pastor æterne, non deseras.
℟. Sed per beatos Apostolos tuos perpetua defensione custodias.
℣. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.
℟. Et salutare tuum da nobis.
℣. Oremus pro Pontifice nostro Pio.
℟. Dominus conservet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.
℣. Fiat pax in virtute tua.
℟. Et abundantia in turribus tuis.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus. — Deus refugium nostrum et virtus, adesto piis Ecclesiæ tuæ precibus, auctor ipse pietatis, et præsta, ut intercedente Beata et gloriosa semper Virgine Dei Genitrice Maria, cum Beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, et omnibus Sanctis, quod in præsentibus Ecclesiæ necessitatibus fideliter petimus, efficaciter consequamur.

Ecclesiæ tuæ, quæsumus, Domine, preces placatus admitte, ut destructis adversitatibus et erroribus universis, secura tibi serviat libertate.

Libera, quæsumus, Domine, a peccatis et hostibus famulos tuos tibi supplicantes: ut in sancta conversatione viventes, nullis afficiantur adversitatibus.

Deus, omnium fidelium Pastor et Rector, famulum tuum Pium, quem Pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti, propitius respice: da Ei quæsumus, verbo, et exemplo, quibus præest proficere; ut ad vitam una cum grege sibi credito perveniat sempiternam.

Omnipotens sempiterne Deus, qui vivorum dominaris, simul et mortuorum, omniumque misereris, quos tuos fide, et opere futuros esse prænoscis, te supplices exoramus, ut pro quibus effundere preces decrevimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne retinet, vel futurum jam exutos corpore suscepit, intercedentibus omnibus Sanctis tuis, pietatis tuæ cle-

mentia omnium delictorum suorum veniam consequantur. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℣. Exaudiat nos omnipotens et misericors Dominus.
℟. Et custodiat nos semper. Amen.

Au sortir de l'église, on termine par le *De profundis*, auquel on ajoute :

℣. A porta inferi.
℟. Erue, Domine, animas eorum.
℣. Requiescant in pace.
℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. — Fidelium Deus omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℣. Requiem æternam dona eis, Domine.
℟. Et lux perpetua luceat eis.
℣. Requiescant in pace.
℟. Amen.

STATISTIQUE, *d'après le recensement fait en 1861.*

Population de Rome.

Catholiques	190,077
Infidèles, hérétiques, schismatiques	284
Juifs	4,226
Total	194,587

Mouvement de la population pendant une année.

Baptêmes	5,374	Mariages	1,270
Décès	5,013		

Clergé.

Evêques	40	Religieuses	2,032
Prêtres	1,385	Séminaristes et collégiens	1,657
Religieux (1)	2,474		

Personnel des Ordres Monastiques.

Antonins	15	Cisterciens	39
Arménien	1	Olivétains	7
Basilien	1	Sylvestrins	15
Bénédictins	21	Ruthénien	1
Camaldules	20	Vallombreuse (Moines de)	8
Chartreux	17		

Personnel des Ordres Mendiants.

Capucins	196	Mineurs Conventuels	89
Carmes de l'ancienne observance	23	Mineurs de l'observance	212
Carmes déchaussés	79	Mineurs Réformés	136
Dominicains	172	Minimes	36
Hiéronymites	21	Pénitence (Pères de la)	29
Merci (Pères de la)	5	Servites	56
Mineurs Alcantarins	41	Trinitaires	70

Personnel des Chanoines et Clercs Réguliers.

Barnabites	28	de St)	40
Chanoines réguliers de Latran	27	Jésuites	289
Clercs réguliers mineurs	20	Mère de Dieu (Pères de la)	19
Ecoles Pies (Pères des)	48	Ministres des Infirmes	48
Jean de Dieu (Religieux		Somasques	32
		Théatins	14

Personnel des Congrégations de Prêtres et de Frères.

Cœurs (Congrégat. des SS.)	5	Oratoriens	25
Croix (*id.* de Ste)	14	— de St Jérôme de la Charité	5
Doctrinaires	33	Passionistes	87
Ecoles chrétiennes (Frères des)	56	Pieux ouvriers (Prêtres de la Congrégation des)	3
Lazaristes	71	Rédemptoristes	31
Miséricorde (Frères de la)	30	Résurrection (Religieux de la)	13
Missions (Société des)	21	Rosminiens	16
Missionnaires du précieux Sang	15		

(1) *Les congrégations d'hommes sont au nombre de* 55.

Personnel des Séminaires et Colléges.

Académie Ecclésiastique noble	14	Collége Ecossais	11
Séminaire Américain du Nord	42	— Germanique-Hongrois	49
Séminaire Américain du Sud	45	Collège Grec	11
Séminaire Français	54	— Irlandais	40
— Pie	66	— de la Propagande	103
— Romain	79	Pensionnat des Bénedictins de St Paul	24
— du Vatican	42	Pensionnat français des Frères des écoles chrétiennes	40
Collége Anglais	24		
— Belge	6		

Couvents de femmes (1).

Bénédictines (Couvents de)	4	Cisterciennes (Couvents de)	1
Camaldules *id.*	1	Clarisses *id.*	9
Carmélites *id.*	6	Dominicaines *id.*	3

Personnel des Maisons d'origine française.

Bon Pasteur (Religieuses du)	72	Sacré Cœur (Dames du)	138

Personnel des Congrégations de Sœurs sans clôture.

Charité (Sœurs de la)	41	de St)	8
Cœur (Filles du S.)	29	Maîtresses Pies	61
Compassion (Sœurs de la)	15	Marie (Filles de)	7
Croix (Sœurs de la)	11	Miséricorde (Sœurs de la)	77
Dorothée (Sœurs de Ste)	39	Précieux sang (Sœurs du)	24
Joseph (Sœurs de St)	29	Providence (Sœurs de la)	37
Joseph de Cluny (Sœurs			

Personnel des Pensionnaires des couvents.

Bon Pasteur (Orphelins ou pénitentes du)	248
Cœur (Pensionnaires ou orphelines des Dames du S.)	156
Conservatoire du St Esprit	296
Hospice des pauvres aux Thermes de Dioclétien	466

(1) *Ils sont au nombre de 72, dont quarante professent les vœux solennels.*

TABERNACLE. — Meuble en bois, en marbre, en métal, ou en pierres précieuses, fermant à clef et où l'on tient en réserve le St Sacrement. On le recouvre d'un pavillon de soie galonné et frangé d'or, dont la couleur varie suivant les fêtes.

Au XVe siècle, ces tabernacles, plaqués dans la muraille en manière de rétable, furent de véritables chefs-d'œuvre de la sculpture sur marbre. On peut citer comme les plus beaux ceux qui sont dans les sacristies de St-Etienne-le-Rond, de Ste-Marie *in Trastevere*, de St-Marc, et dans le cloître de Saint-Augustin.

Ceux qui nous restent du XIIIe siècle, sont plus simples, mais émaillés de mosaïques; on les rencontre à St-Clément, Ste-Cécile *in Trastevere* et Ste-Marie-Egyptienne.

TABLIER. — Bande d'étoffe de couleur, le plus souvent de damas rouge, que l'on attache aux fenêtres et aux balcons, en signe de réjouissance publique, surtout lorsqu'une procession doit passer dans la rue.

TENTURES, *parati*. — Il n'est pas de fête à Rome sans tentures. Ces tentures, le plus souvent de damas rouge, couvrent les murs de l'église et pendent aux arcades en draperies flottantes. Les tapissiers excellent à ce genre de décoration, qui rehausse singulièrement les solennités du culte.

THÉATRES. — Ils sont fermés pendant l'Avent et le Carême et remplacés par les *Oratorios* de musique sacrée à l'oratoire de la *Chiesa Nuova*.

TIARE, *triregno*. — Coiffure, dont fait usage le Pape dans certaines grandes solennités.

Plusieurs tiares sont rangées sur l'autel, quand le Pape célèbre pontificalement.

Les tiares pontificales sont au nombre de quatre.

La première, donnée à Pie VII par Napoléon Ier, en 1805, pèse environ huit livres. Elle est couverte de saphirs, d'émeraudes, de rubis, de perles et de diamants. L'émeraude, qui la surmonte et porte une croix de diamants, vaut seule 300 écus (16,050 fr.). La tiare est estimée 43,350 écus (231,922 fr.).

La seconde tiare date du pontificat de Grégoire XVI. On y voit, outre les perles orientales, 146 pierres précieuses et onze

diamants. Elle pèse trois livres et est estimée 1,800 écus (9,630 fr.).

La troisième et la plus belle est celle qu'offrit, en 1854, la Reine d'Espagne. Elle est ornée de 19,000 pierres précieuses, dont 18,000 diamants, pèse trois livres et vaut 10,000 écus (53,500 fr.).

La quatrième est un don de la garde palatine à S. S. Pie IX, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, en 1860. Elle a coûté 4,000 écus (21,400 fr.). S. S. reconnaissante a fondé, à cette occasion, un certain nombre de dots en faveur des filles des soldats de la garde.

La triple couronne symbolise le triple caractère dont le Pape est revêtu de *Père*, de *Roi* et de *Vicaire de J.C.* C'est ce qui résulte de ces paroles que prononce le Cardinal-Diacre qui la lui remet à son couronnement : « Accipe tiaram tribus coronis ornatam, et scias te esse Patrem Principum et Regum, Rectorem orbis, in terra Vicarium Salvatoris Nostri Jesu Christi, cui est honor et gloria, in sæcula sæculorum. Amen. »

TITRES, *titoli*. — Eglises dont les Cardinaux-Prêtres prennent le nom avec la juridiction.

Saint-Laurent *in Lucina*, doyenné;
Ste-Marie *in Trastevere;*
Ste-Marie *in Ara Cœli;*
St-Martin-des-Monts;
St-Laurent *in Damaso;*
St-Grégoire;
St-Jérôme des Esclavons;
Ste-Anastasie;
Les Quatre-SS.-Couronnés;
St-Marcel;
St-Pierre *in Montorio;*
St-Bernard;
St-Barthélemy-en-l'Ile;
St-Marc;
Ste-Cécile;
St-Cyr et Ste-Julitte;
St-Sixte;
Ste-Marie de la Victoire;
Ste-Praxède;
St-Augustin;
La Trinité-des-Monts;
SS.-Jean et Paul;
St-Alexis;
St-Etienne-le-Rond;
Ste-Croix-de-Jérusalem;
St-Pierre *in Vincoli;*
Ste-Marie-des-Anges;
St-Laurent *in Paneperna;*
Ste-Marie-de-la-Paix;
Ste-Sabine;
Ste-Marie-de-la-Minerve;
SS.-Pierre et Marcellin;
Ste-Marie-du-Peuple;
St-Sylvestre *in Capite;*
St-Calixte;
Ste-Pudentienne;
Ste-Marie-Transpontine;
Ste-Balbine;
St-Clément;
Ste-Marie *in Via;*
Ste-Agnès-hors-les-Murs;

St-Onuphre;
SS.-Nérée et Achillée;
SS.-Apôtres;
St-Chrysogone;
St-Pancrace-hors-les-Murs;
Ste-Susanne;
Ste-Prisque;
St-Jean-Porte-Latine;
St-Thomas *in Parione* (1).

TORCHE. — Gros cierge de cire à quatre mèches, formé par la réunion de quatre cierges. On s'en sert pour l'élévation et la bénédiction du St Sacrement, ainsi qu'aux enterrements.

TRIBUNAUX ECCLÉSIASTIQUES. — Ce sont : la *Pénitencerie*, la *Chancellerie*, la *Daterie*, la *Rote*, la *Chambre Apostolique*, la *Signature de Justice* et le *Tribunal du Vicariat*.

TRIDUO. — Prières spéciales, le plus souvent en italien, et suivies de la bénédiction du St Sacrement, faites pour obtenir quelque faveur par l'intercession d'un Saint ou pour préparer à sa fête.

LA TRINITÉ-DES-PÈLERINS. — L'hospice de la Trinité-des-Pèlerins fut fondé par St Philippe de Néri, en 1548, pour recevoir et héberger, pendant trois jours, les pèlerins, hommes et femmes, que leur dévotion amène à Rome. On y admet également, pour trois ou six jours, les pauvres voyageurs et les convalescents sortant des différents hôpitaux de la ville.

La moyenne des pauvres et des étrangers nécessiteux reçus dans la maison, varie suivant les différentes saisons de l'année. A l'approche de la Sainte Semaine, les derniers jours surtout, leur nombre dépasse ordinairement trois cents. Le mercredi, le jeudi et le samedi Saints, les Cardinaux, la noblesse romaine, les principaux membres de la bourgeoisie, et généralement tous ceux, citoyens ou étrangers, qui sont inscrits sur la liste des confrères, viennent laver les pieds et servir à table ces inconnus, qu'ils appellent chrétiennement *fratelli pellegrini*. Ces jours-là, le public est admis à circuler dans les salles de l'hospice, une heure après l'*Ave Maria*.

---

(1) *Les Cardinaux-Prêtres dans leur église titulaire, ont les mêmes insignes que les Evêques dans leurs diocèses. Ils y portent la mozette, la croix pectorale, la mitre, la crosse, les tunicelles, les sandales, les bas et les gants, et y donnent la bénédiction solennelle avec l'indulgence de 100 jours.*

A la même heure, les dames et princesses romaines remplissent les mêmes fonctions auprès des femmes pèlerines, dans leur quartier particulier.

TRONC, *tronco*. — Le tronc est une énorme croix en bois et en carton qui a la forme d'un tronc d'arbre et que les confréries portent aux processions.

VENI CREATOR. — Hymne de l'office de la Pentecôte, par laquelle on implore les lumières et le secours de l'Esprit-Saint. Les meilleurs critiques en matière liturgique l'attribuent sans hésitation à l'Empereur Charlemagne (VIIIe siècle).

VÊPRES, *vespro*. — Les vêpres se chantent deux heures avant l'*Ave Maria*.

VERTUS HÉROÏQUES *(Pratique des)*. — La constatation de la pratique héroïque des Vertus théologales (Foi, Espérance et Charité) et des Vertus cardinales (Prudence, Tempérance, Force et Justice) par un Serviteur de Dieu, est l'objet d'un décret de la S. Congrégation des Rites. Cette déclaration n'est rendue qu'à la suite de longues délibérations qui se renouvellent, à trois reprises différentes, dans les réunions antipréparatoire, préparatoire et générale que tiennent les Cardinaux et les Consulteurs de ladite Congrégation.

Le décret, ayant été lu devant Sa Sainteté, est par Elle approuvé et c'est alors qu'on le publie et affiche aux lieux accoutumés.

VIATIQUE. — Le Saint Viatique est porté aux malades, avec une certaine solennité, par un Prêtre en surplis, étole et voile huméral sur les épaules. Des personnes pieuses, tenant des cierges allumés, forment le cortège. Si cette procession se fait le soir, toutes les fenêtres des maisons devant lesquelles elle passe s'illuminent instantanément.

VICE-GÉRANT. — Evêque ou Archevêque *in partibus infidelium*, qui aide le Cardinal-Vicaire dans ses nombreuses attributions, le remplace pour les ordinations, le Sacrement de Confirmation, les consécrations d'églises, d'autels, de pierres et de vases sacrés, la conservation et la distribution des Saintes Reliques, la permission d'imprimer les livres, etc. En un mot, il est le suffragant de S. E. dans l'exercice de sa triple juridiction civile, criminelle et ecclésiastique.

Visite des sept églises. — Que cette visite se fasse par une personne seule ou unie à d'autres personnes, soit encore par quelques confréries, voici l'ordre que l'on y observe et les prières et méditations que St Philippe de Néri a établies pour s'acquitter pieusement de ce saint exercice.

Ces visites ont lieu surtout aux mois de mai et d'octobre : on les fait ordinairement à pied. Pour abréger, on peut dès la veille se rendre à St-Pierre, en sorte que la journée commence par la visite de la basilique de St-Paul-hors-les-Murs.

Itinéraire que l'on récite avant de se mettre en route.

Ant. In viam pacis et prosperitatis dirigat nos omnipotens et misericors Dominus, et Angelus Raphael comitetur nobiscum in via, ut cum pace, salute et gaudio revertamur ad propria.

Cantique de Zacharie.

Benedictus Dominus Deus Israel, * quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.

Et erexit cornu salutis nobis; * in domo David pueri sui.

Sicut locutus est per os Sanctorum : * qui a sæculo sunt Prophetarum ejus.

Salutem ex inimicis nostris : * et de manu omnium qui oderunt nos.

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris : * et memorari testamenti sui sancti.

Jusjurandum, quod juravit ad Abraham patrem nostrum : * daturum se nobis.

Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati ; * serviamus illi.

In sanctitate et justitia coram ipso : * omnibus diebus nostris.

Et tu puer Propheta Altissimi vocaberis : * præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus : * in remissionem peccatorum eorum.

Per viscera misericordiæ Dei nostri : * in quibus visitavit nos, oriens ex alto.

illuminare his qui in tenebris, et in umbra mortis sedent;* ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

Gloria Patri, etc.

Répétition de l'Antienne. In viam pacis, etc.

Kyrie eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison. Pater noster : *tout bas.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem.

℟. Sed libera nos a malo.

℣. Salvos fac servos tuos.

℟. Deus meus, sperantes in te.

℣. Mitte nobis, Domine, auxilium de Sancto.

℟. Et de Sion tuere nos.

℣. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis.

℟. A facie inimici.

℣. Nihil proficiat inimicus in nobis.

℟. Et filius iniquitatis non apponat nocere nobis.

℣. Benedictus Dominus die quotidie.

℟. Prosperum iter faciat nobis Deus salutarium nostrorum.

℣. Vias tuas, Domine, demonstra nobis.

℟. Et semitas tuas edoce nos.

℣. Utinam dirigantur viæ nostræ.

℟. Ad custodiendas justificationes tuas.

℣. Erunt prava in directa.

℟. Et aspera in vias planas.

℣. Angelis suis Deus mandavit de te.

℟. Ut custodiant te in omnibus viis tuis.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus. — Deus, qui filios Israël per maris medium sicco vestigio ire fecisti, qui tribus Magis iter ad te, stella duce, pandidisti : tribue nobis, quæsumus, iter prosperum, tempusque tranquillum, ut, Angelo tuo sancto comite, ad eum, quo pergimus locum, ac demum ad æternæ salutis portum pervenire feliciter valeamus.

Deus, qui Abraham puerum tuum de Ur Chaldæorum edu-

ctum, per omnes suæ peregrinationis vias, illæsum custodisti: quæsumus, ut nos famulos tuos custodire digneris, esto nobis, Domine, in procinctu suffragium, in via solatium, in æstu umbraculum, in pluvia et frigore tegumentum, in lassitudine vehiculum, in adversitate præsidium, in lubrico baculus, in naufragio portus; ut te duce, quo tendimus, prospere perveniamus, et demum incolumes ad propria redeamus.

Adesto, quæsumus, Domine, supplicationibus nostris: et viam famulorum tuorum in salutis tuæ prosperitate dispone; ut inter omnes viæ et vitæ hujus varietates tuo semper protegamur auxilio.

Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut familia tua per viam salutis incedat, et B. Joannis Præcursoris tui hortamenta sectando, ad eum, quem prædixit, secura perveniat Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℣. Procedamus in pace.

℟. In nomine Christi. Amen.

En allant à St-Pierre, on considérera le chemin que fit N.-S. avec ses disciples du Cénacle au Jardin des oliviers et la première effusion de son sang, lors de sa Circoncision. Puis l'on demandera la vertu de l'abstinence contre le péché de gourmandise et le don de la crainte de Dieu.

A St-Pierre, on visite l'autel du St Sacrement, puis les sept autres dans cet ordre:

1. Autel de la Vierge, dite *Gregoriana,* et Confession de St Pierre.
2. Autel des SS. Processe et Martinien.
3. Autel de St Michel.
4. Autel de Ste Pétronille.
5. Autel de la Vierge, dite de la Colonne.
6. Autel des SS. Apôtres Simon et Jude.
7. Autel de St Grégoire le Grand.

En allant à Saint-Paul, on considère le voyage de Jésus du Jardin des oliviers, où il fut pris et lié, à la maison d'Anne, et la seconde effusion de son sang, lors de cette sueur qui coula sur tous ses membres dans le jardin de Gethsémani. On de-

mande la vertu de patience en opposition au vice de la colère et le don de piété.

Lorsqu'on est sur la voie *Salara,* on récite un tiers du Rosaire pour le repos des âmes des confrères défunts, ayant soin de dire, après chaque dizaine, *Requiem æternam* et d'ajouter à la fin trois *Ave Maria,* le *De profundis* et les prières suivantes.

℣. Requiem æternam dona eis, Domine.
℟. Et lux perpetua luceat eis.
℣. A porta inferi.
℟. Erue, Domine, animas eorum.
℣. Requiescant in pace.
℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus. — Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam ut nostræ Congregationis Fratres, qui ex hoc sæculo transierunt, Beata Maria semper Virgine intercedente, cum omnibus Sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

℣. Requiem æternam dona eis, Domine.
℟. Et lux perpetua luceat eis.
℣. Requiescant in pace.
℟. Amen.
℣. Animæ eorum et omnium Fidelium Defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace.
℟. Amen.

Avant d'arriver à la basilique de St-Paul, on s'arrête à la *Croix des Prés* et l'on récite le *De profundis,* avec les versets et oraisons, pour les pestiférés qui furent inhumés en ce lieu, en 1656 et 1657.

Oremus. — Deus, cujus miseratione animæ fidelium requiescunt, omnibus hic in Christo quiescentibus da propitius veniam peccatorum, ut a cunctis reatibus absoluti sine fine lætentur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

A St-Paul, on visite les sept autels :

1. Du St Sacrement.
2. De la Confession.
3. Du Crucifix.
4. De St Benoît.
5. De la Conversion de Saint Paul.
6. De St Etienne.
7. De l'Assomption.

En allant à St-Sébastien, on considère le voyage de J.-C. de la maison d'Anne à celle de Caïphe et la troisième effusion de son sang, lors de la flagellation. On demande la vertu de chasteté, en opposition au vice de la luxure et le don de science.

A l'endroit où la route se bifurque, on récite cette antienne, puis les Litanies dont on double chaque verset.

Sancta Maria, et omnes Sancti intercedant pro nobis ad Dominum ut mereamur ab eo adjuvari et salvari qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Litanies des Saints.

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.

Pater de Cœlis Deus,	Miserere nobis
Fili Redemptor Mundi Deus,	Miserere
Spiritus Sancte Deus,	Miserere
Sancta Trinitas unus Deus,	Miserere
Sancta Maria,	Ora pro nobis
Sancta Dei genitrix,	ora
Sancta Virgo Virginum,	ora
Sancte Michael,	ora
Sancte Gabriel,	ora
Sancte Raphael,	ora
Omnes Sancti Angeli et Archangeli,	orate
Omnes Sancti Beatorum Spirituum Ordines,	orate
Sancte Joannes Baptista,	ora
Sancte Joseph,	ora
Omnes Sancti Patriarchæ et Prophetæ,	orate
Sancte Petre,	ora

Sancte Paule,	ora
Sancte Andrea,	ora
Sancte Jacobe,	ora
Sancte Joannes,	ora
Sancte Thoma,	ora
Sancte Jacobe,	ora
Sancte Philippe,	ora
Sancte Bartholomæe,	ora
Sancte Matthæe,	ora
Sancte Simon,	ora
Sancte Taddæe,	ora
Sancte Matthia,	ora
Sancte Barnaba,	ora
Sancte Luca,	ora
Sancte Marce,	ora
Omnes Sancti Apostoli et Evangelistæ,	orate
Omnes Sancti Discipuli Domini,	orate
Omnes Sancti Innocentes,	orate
Sancte Stephane,	ora
Sancte Laurenti,	ora
Sancte Vincenti,	ora
Sancti Fabiane et Sebastiane,	orate
Sancti Joannes et Paule,	orate
Sancti Cosma et Damiane,	orate
Sancti Gervasi et Protasi,	orate
Omnes Sancti Martyres,	orate
Sancte Sylvester,	ora
Sancte Gregori,	ora
Sancte Ambrosi,	ora
Sancte Augustine,	ora
Sancte Hieronyme,	ora
Sancte Martine,	ora
Sancte Nicolae,	ora
Omnes Sancti Pontifices et Confessores,	orate
Omnes Sancti Doctores,	orate
Sancte Antoni,	ora
Sancte Benedicte,	ora
Sancte Bernarde,	ora

Sancte Dominice,	ora
Sancte Francisce,	ora
Sancte Philippe,	ora
Omnes Sancti Sacerdotes et Levitæ.	orate
Omnes Sancti Monachi et Eremitæ,	orate
Sancta Maria Magdalena,	ora
Sancta Agatha,	ora
Sancta Lucia,	ora
Sancta Agnes,	ora
Sancta Cæcilia,	ora
Sancta Catharina,	ora
Sancta Anastasia,	ora
Omnes Sanctæ Virgines et Viduæ,	orate
Omnes Sancti et Sanctæ Dei,	Intercedite pro nobis
Propitius esto,	Parce nobis, Domine
Propitius esto,	Exaudi nos, Domine
Ab omni malo,	Libera nos, Domine
Ab omni peccato,	Libera
Ab ira tua,	Libera
A peste, fame et bello,	Libera
A flagello terræmotus,	Libera
A subitanea et improvisa morte,	Libera
Ab insidiis Diaboli,	Libera
Ab ira, et odio, et omni mala voluntate,	Libera
A spiritu fornicationis,	Libera
A fulgure et tempestate,	Libera
A morte perpetua,	Libera
Per mysterium Sanctæ Incarnationis tuæ,	Libera
Per Adventum tuum,	Libera
Per Nativitatem tuam,	Libera
Per Baptismum et Sanctum Jejunium tuum,	Libera
Per Crucem et Passionem tuam,	Libera
Per Mortem et Sepulturam tuam,	Libera
Per Sanctam Resurrectionem tuam,	Libera
Per admirabilem Ascensionem tuam,	Libera
Per Adventum Spiritus Sancti Paracliti,	Libera
In die judicii,	Libera
Peccatores,	Te rogamus, audi nos

Ut nobis parcas, Te rog.
Ut nobis indulgeas, Te rog.
Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris, Te rog.
Ut Ecclesiam tuam Sanctam regere et conservare digneris, Te rog.
Ut Domnum Apostolicum et omnes Ecclesiasticos Ordines in Sancta Religione conservare digneris, Te Rog.
Ut Turcarum et Hæreticorum conatus reprimere et ad nihilum redigere digneris, Te rog.
Ut Regibus et Principibus christianis pacem et veram concordiam donare digneris, Te rog.
Ut cuncto populo Christiano pacem et unitatem largiri digneris, Te rog.
Ut mentes nostras ad cælestia desideria erigas, Te rog.
Ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas, Te rog.
Ut animas nostras, fratrum, propinquorum et benefactorum nostrorum ab æterna damnatione eripias, Te rog.
Ut fructus terræ dare et conservare digneris, Te rog.
Ut omnibus fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris, Te rog.
Ut nos exaudire digneris, Te rog.
Fili Dei, Te rog.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Pater noster, *tout bas.*
℣. Et ne nos inducas in tentationem.
℟. Sed libera nos a malo.
Psalmus 69. — Deus, in adjutorium meum intende: * Domine, ad adjuvandum me festina.
Confundantur et revereantur: * qui quærunt animam meam.
Avertantur retrorsum et erubescant: * qui volunt mihi mala.
Avertantur statim erubescentes, * qui dicunt mihi, euge, euge.

Exultent, et lætentur in te omnes, qui quærunt te: * et dicant semper magnificetur Dominus; qui diligunt salutare tuum.

Ego vero egenus et pauper sum: * Deus, adjuva me.

Adjutor meus et liberator meus es tu; * Domine, ne moreris.

Gloria Patri etc.

℣. Salvos fac servos tuos.

℟. Deus meus, sperantes in te.

℣. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis.

℟. A facie inimici.

℣. Nihil proficiat inimicus in nobis.

℟. Et filius iniquitatis non apponat nocere nobis.

℣. Domine, non secundum peccata nostra facias nobis.

℟. Neque secundum iniquitates nostras retribuas nobis.

℣. Oremus pro Pontifice nostro PIO.

℟. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

℣. Oremus pro benefactoribus nostris.

℟. Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.

℣. Oremus pro fidelibus defunctis.

℟. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

℣. Requiescant in pace. ℟. Amen.

℣. Pro fratribus nostris absentibus.

℟. Salvos fac servos tuos, Deus meus, sperantes in te.

℣. Mitte eis, Domine, auxilium de Sancto.

℟. Et de Sion tuere eos.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus. — Deus, cui proprium est misereri semper et parcere; suscipe deprecationem nostram, ut nos et omnes famulos tuos, quos delictorum catena constringit, miseratio tuæ pietatis clementer absolvat.

Exaudi, quæsumus, Domine, supplicum preces, et confitentium tibi parce peccatis; ut pariter nobis indulgentiam tribuas benignus et pacem.

Ineffabilem nobis, Domine, misericordiam tuam clementer

ostende; ut simul nos, et a peccatis omnibus exuas, et a pœnis, quas pro his meremur, eripias.

Deus, qui culpa offenderis, pœnitentia placaris; preces populi tui supplicantis propitius respice, et flagella tuæ iracundiæ, quæ pro peccatis nostris meremur, averte.

Omnipotens sempiterne Deus, miserere famulo tuo Pontifice Nostro PIO, et dirige eum secundum tuam clementiam in viam salutis æternæ: ut, te donante, tibi placita cupiat et tota virtute perficiat.

Deus, a quo sancta desideria, recta consilia et justa sunt opera: da servis tuis illam quam mundus dare non potest, pacem, ut, et corda nostra mandatis tuis dedita, et hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla.

Ure igne Sancti Spiritus renes nostros et cor nostrum, Domine: ut tibi casto corpore serviamus, et mundo corde placeamus.

Fidelium Deus omnium Conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur.

Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere, ut cuncta nostra oratio et operatio a te semper incipiat et per te cœpta finiatur.

Omnipotens sempiterne Deus, qui vivorum dominaris, simul et mortuorum omniumque misereris, quos tuos fide et opere futuros esse prænoscis, te supplices exoramus, ut pro quibus effundere preces decrevimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne retinet, vel futurum jam exutos corpore suscepit: intercedentibus omnibus Sanctis tuis, pietatis tuæ clementia, omnium delictorum suorum veniam consequantur. Per Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus. Per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Exaudiat nos omnipotens et misericors Dominus.

℟. Et custodiat nos semper. Amen.

℣. Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. ℟. Amen.

En arrivant à la basilique de St-Sébastien, on dit le *Veni Creator,* en souvenir de la plénitude des dons du St Esprit dont St Philippe de Néri fut favorisé : en effet, pendant qu'il était en prières dans les catacombes, un globe de feu tomba sur son cœur, qui se dilata tellement que deux côtes en furent brisées, tout le reste de sa vie.

Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita
Imple superna gratia,
Quæ tu creasti pectora.
Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum Dei,
Fons vivus, ignis, charitas
Et spiritalis unctio.
Tu septiformis munere,
Digitus Paternæ dexteræ,
Tu rite promissum Patris,
Sermone ditans guttura.
Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis
Virtute firmans perpeti.
Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus;
Ductore sic te prævio,
Vitemus omne noxium.
Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium;
Teque utriusque Spiritum
Credamus omni tempore.
Deo Patri sit gloria,
Et Filio, qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito
In sæculorum sæcula. Amen.

Hors du temps pascal :

Deo Patri sit gloria,
Cujusque soli Filio

Cum Spiritu Paraclito
Nunc, et per omne sæculum. Amen.

℣. Emitte spiritum tuum et creabuntur. (Alleluia).

℟. Et renovabis faciem terræ. (Alleluia.)

Oremus. — Deus, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti, da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

A St-Sébastien, on entre par la porte latérale et l'on fait une prière aux SS. Martyrs ensevelis dans les catacombes.

On visite ensuite l'autel du Crucifix et les sept autels :

1. Du St Sacrement.
2. De St Fabien.
3. De St Jérôme.
4. De St Bernard.
5. De St Charles.
6. Des Saintes Reliques.
7. De St Sébastien.

Devant la porte des catacombes et en face de l'image de Saint Philippe de Néri, on récite cette Hymne :

Iste confessor Domini colentes
Quem pie laudant populi per Orbem
Hac die lætus meruit supremos
Laudis honores.
Qui pius, prudens, humilis, pudicus
Sobriam duxit sine labe vitam;
Donec humanos animavit auræ
Spiritus artus.
Cujus ob præstans meritum frequenter
Ægra quæ passim jacuere membra,
Viribus morbi domitis, saluti
Restituuntur.
Noster hinc illi chorus obsequentem
Concinit laudem, celebresque palmas,
Ut pis ejus precibus juvemur
Omne per ævum.
Sit salus illi, decus, atque virtus,
Qui super cœli solio coruscans
Totius Mundi seriem gubernat
Trinus et unus. Amen.

℣. Amavit eum Dominus et ornavit eum. (Alleluia, *pendant le temps paschal.*)

℟. Stolam gloriæ induit eum. (Alleluia.)

Oremus. — Deus qui B. Philippum Confessorem tuum Sanctorum tuorum gloria sublimasti, concede propitius, ut illo nos igne Spiritus Sanctus inflammet, quo ejus cor mirabiliter penetravit. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

En allant à St-Jean de Latran, on considère le voyage de J.-C. de la maison de Caïphe à celle de Pilate et la quatrième effusion de son sang, lors du couronnement d'épines. On demande la vertu de générosité, en opposition au vice de l'avarice et le don de conseil.

A l'église *Domine quo vadis,* on chantera le cantique *Tout n'est que vanité,* en souvenir de St Philippe, qui répétait souvent ce verset de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

L'on se repose un instant, puis l'on récite un nocturne de l'office des Morts et l'on entend la messe dans une des églises situées sur le chemin.

Après le repas, on assiste à une instruction et l'on continue la route en chantant le *Magnificat* et récitant le chapelet de N.-S., comme il suit :

In nomine Patris, etc.

Jesu dulcissime, in horto mœstus, Patrem orans, et in agonia positus, sanguineum sudorem effundens : miserere nobis.

Trois *Patèr, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri, Domine, miserere nostri.

Jesu dulcissime, osculo traditoris in manus impiorum traditus, tamquam latro captus et ligatus, et a discipulis derelictus : miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, in conspectu Annæ alapa percussus, et ad

Caipham ductus, noctem amarissimam in vinculis et opprobriis ducens: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, ab iniquo Judæorum concilio reus mortis acclamatus, ad Pilatum tamquam malefactor ductus, et ab iniquo Herode spretus et illusus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, spinis coronatus, colaphis cæsus, arundine percussus, facie velatus, veste purpurea circumdatus, multipliciter derisus, et opprobriis saturatus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, latroni Barabbæ postpositus, a Judæis reprobatus, et ad mortem Crucis injuste condemnatus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, ligno Crucis oneratus, et ad locum supplicii, tamquam ovis ad occisionem ductus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, inter latrones deputatus, blasphematus et derisus, felle et aceto potatus, et ab hora sexta usque ad horam nonam in ligno cruciatus: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, hora nona cum clamore valido te ipsum pro nobis Patri offerens, et capite inclinato spiritum emittens: miserere nobis.

Trois *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, in patibulo Crucis mortuus, et coram tua sancta Matre lancea perforatus, simul sanguinem et aquam emittens: miserere nobis.

Un *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, de Cruce depositus, et lacrymis mæstissimæ Virginis Matris tuæ perfusus : miserere nobis.

Un *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

Jesu dulcissime, plagis circumdatus, quinque Vulneribus signatus, aromatibus conditus et in sepulchro repositus : miserere nobis.

Un *Pater, Ave* et *Gloria.*

℟. Miserere nostri etc.

℣. Vere languores nostros ipse tulit.

℟. Et dolores nostros ipse portavit.

Oremus. — Deus, qui pro redemptione mundi voluisti nasci, circumcidi, a Judæis reprobari, a Juda traditore osculo tradi, vinculis alligari, sicut agnus innocens ad victimam duci, atque conspectibus Annæ, Caiphæ, Pilati, et Herodis indecenter offerri, a falsis testibus accusari, flagellis, et opprobriis vexari, sputis conspui, spinis coronari, colaphis cædi, arundine percuti, facie velari, vestibus exui, cruci clavis affigi, in cruce levari, inter latrones deputari, felle et aceto potari, et lancea vulnerari. Tu Domine, per has sanctissimas pœnas tuas, quas nos indigni recolimus, et per sanctissimam Crucem et Mortem tuam, libera nos a pœnis inferni, et perducere digneris quo perduxisti latronem tecum crucifixum. Qui cum Patre, et Spiritu Sancto vivis etc.

A St-Jean de Latran, avant d'entrer dans la basilique, on visite au baptistère les oratoires de St Jean-Baptiste, de St Jean évangéliste, des Stes Rufine et Seconde et des SS. Cyprien et Justine.

A St-Jean, l'on visite l'autel du St Sacrement, l'autel papal et les sept autels :

1. De la Ste Trinité.
2. De la Conception.
3. De St François d'Assise.
4. Du Crucifix.
5. De l'Assomption.
6. De St Jean Népomucène.
7. De St André Corsini.

En allant à Ste-Croix-de-Jérusalem, on considère le chemin douloureux que suivit J.-C. de la maison de Pilate à celle d'Hé-

rode et la cinquième effusion de son sang, lorsque ses mains furent attachées à la croix. On demande la ferveur spirituelle en opposition au vice de la paresse et le don de force.

Sur la place de St-Jean de Latran, on récite cette hymne :

Stabat Mater dolorosa
  Juxta Crucem lacrymosa,
  Dum pendebat Filius.
Cujus animam gementem;
  Contristatam, et dolentem
  Pertransivit gladius.
O quam tristis, et afflicta
  Fuit illa benedicta
  Mater Unigeniti!
Quæ mœrebat, et dolebat
  Pia Mater, dum videbat
  Nati pœnas inclyti.
Quis est homo, qui non fleret,
  Matrem Christi si videret
  In tanto supplicio.
Quis non posset contristari,
  Christi Matrem contemplari
  Dolentem cum Filio.
Pro peccatis suæ gentis,
  Vidit Jesum in tormentis,
  Et flagellis subditum.
Vidit suum dulcem natum,
  Moriendo desolatum,
  Dum emisit spiritum.
Eia, Mater, fons amoris,
  Me sentire vim doloris
  Fac, ut tecum lugeam.
Fac ut ardeat cor meum
  In amando Christum Deum,
  Ut sibi complaceam.
Sancta Mater, istud agas
  Crucifixi fige plagas
  Cordi meo valide.

Tui nati vulnerati,
  Tam dignati pro me pati,
  Pœnas mecum divide.
Fac me tecum pie flere,
  Crucifixo condolere,
  Donec ego vixero.
Juxta Crucem tecum stare,
  Et me tibi sociare
  In planctu desidero.
Virgo Virginum præclara,
  Mihi jam non sis amara,
  Fac me tecum plangere.
Fac ut portem Christi mortem,
  Passionis fac consortem,
  Et plagas recolere.
Fac me plagis vulnerari,
  Fac me Cruce inebriari
  Et Cruore Filii.
Flammis ne urar succensus,
  Per te, Virgo, sim defensus
  In die Judicii.
Christe, cum sit hinc exire,
  Da per Matrem me venire
  Ad palmam victoriæ.
Quando corpus morietur,
  Fac ut animæ donetur
  Paradisi gloria. Amen.

℣. Tuam ipsius animam doloris gladius pertransivit.
℟. Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

Oremus. — Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine Jesu Christe, nunc et in hora mortis nostræ, apud tuam clementiam Beata Virgo Maria Mater tua; cujus Sacratissimam animam in hora tuæ Passionis doloris gladius pertransivit. Per te, Jesu Christe Salvator mundi, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

A Ste-Croix, on gagne toutes les Indulgences attachées aux lieux Saints. En conséquence, on n'y fait pas la visite des sept

autels, mais on s'arrête à celui du St Sacrement et aux deux de la crypte, N.-D. de Pitié et Ste Hélène.

En allant à l'église de St-Laurent-hors-les-Murs, on considère la voie douloureuse de la maison d'Hérode à celle de Pilate et la sixième effusion du sang de J.-C., lorsque ses pieds furent percés de clous. On demande la vertu de charité en opposition au vice de l'envie et le don d'intelligence.

Quand on est hors la porte Majeure, on récite le chapelet, à l'intention de celui des assistants qui doit mourir le premier, puis le *Salve Regina.*

℣. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus. — Defende, quæsumus, Domine, Beata Maria semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam et toto corde tibi prostratam ab hostium propitius tuere clementer insidiis. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

A St-Laurent, on visite les sept autels :

1. Du St Sacrement.
2. De St Romain.
3. De Ste Cyriaque.
4. Des SS. Justin et Hippolyte.
5. De la Ste Famille.
6. De la Divine Piété.
7. Des SS. Etienne et Laurent.

Puis on va visiter le St Crucifix et l'on sort par la porte latérale du cloître.

En allant à Ste-Marie-Majeure, on considère le chemin douloureux que parcourut Jésus de la maison de Pilate au Calvaire en portant sa croix sur ses épaules et la septième et dernière effusion de son sang, lorsque son côté fut percé. On demande la vertu d'humilité, en opposition au vice de l'orgueil et le don de sagesse.

On entre en ville par la porte de St-Laurent et l'on récite, après l'Antienne, les Litanies, dont on double chaque verset.

Ant. — Sub tuum præsidium confugimus, Sancta Dei Genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus nostris; sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Litanies de la Sainte Vierge.

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de Cœlis Deus : Miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus : Miserere nobis.
Spiritus Sancte Deus : Miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus : Miserere nobis.

Sancta Maria,	Ora pro nobis
Sancta Dei Genitrix,	ora
Sancta Virgo Virginum,	ora
Mater Christi,	ora
Mater divinæ gratiæ,	ora
Mater purissima,	ora
Mater castissima,	ora
Mater inviolata,	ora
Mater intemerata,	ora
Mater amabilis,	ora
Mater admirabilis,	ora
Mater Creatoris,	ora
Mater Salvatoris,	ora
Virgo prudentissima,	ora
Virgo veneranda,	ora
Virgo prædicanda,	ora
Virgo potens,	ora
Virgo clemens,	ora
Virgo fidelis,	ora
Speculum Justitiæ,	ora
Sedes Sapientiæ,	ora
Causa nostræ lætitiæ,	ora
Vas spirituale,	ora
Vas honorabile,	ora
Vas insigne devotionis,	ora
Rosa mystica,	ora

Turris davidica, ora
Turris eburnea, ora
Domus aurea, ora
Fœderis Arca, ora
Janua Cœli, ora
Stella matutina, ora
Salus infirmorum, ora
Refugium peccatorum, ora
Consolatrix afflictorum, ora
Auxilium Christianorum, ora
Regina Angelorum, ora
Regina Patriarcharum, ora
Regina Prophetarum, ora
Regina Apostolorum, ora
Regina Martyrum, ora
Regina Confessorum, ora
Regina Virginum, ora
Regina Sanctorum omnium, ora
Regina sine labe originali concepta, ora
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi: Parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi: Exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi: Miserere nobis.
℣. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus. — Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum etc.
℟. Amen.
℣. Divinum auxilium maneat semper nobiscum. ℟. Amen.

A Ste-Marie-Majeure, visite des sept autels :

1. Du St Sacrement et de la Crèche.
2. Du Crucifix.
3. Du B. Nicolas Albergati.
4. De Ste Anne.
5. De St Léon le Grand.
6. De St François d'Assise.
7. De la Vierge, à la chapelle Borghèse.

On finit la visite des sept basiliques par l'hymne d'action de grâces :

Te Deum laudamus; * te Dominum confitemur.
Te æternum Patrem; * omnis terra veneratur.
Tibi omnes Angeli, * tibi cœli, et universæ potestates.
Tibi Cherubim et Seraphim, * incessabili voce proclamant.
Sanctus, Sanctus, * Sanctus, Dominus Deus Sabaoth.
Pleni sunt cœli, et terra, * majestatis gloriæ tuæ.
Te gloriosus * Apostolorum chorus.
Te Prophetarum * laudabilis numerus.
Te Martyrum candidatus * laudat exercitus.
Te per orbem terrarum * Sancta confitetur Ecclesia.
Patrem * immensæ majestatis.
Venerandum tuum verum * et unicum Filium.
Sanctum * quoque Paraclitum Spiritum.
Tu Rex * gloriæ, Christe.
Tu Patris * sempiternus es Filius.
Tu ad liberandum suscepturus hominem * non horruisti Virginis uterum.
Tu, devicto mortis aculeo, * aperuisti credentibus regna cœlorum.
Tu ad dexteram Dei sedes, * in gloria Patris.
Judex * crederis esse venturus.
Te ergo, quæsumus, tuis famulis subveni, * quos pretioso sanguine redemisti.
Æterna fac cum Sanctis tuis * in gloria numerari.
Salvum fac populum tuum, Domine: * et benedic hæreditati tuæ.
Et rege eos: * et extolle illos usque in æternum.
Per singulos dies, * benedicimus te.
Et laudamus nomen tuum in sæculum: * et in sæculum sæculi.
Dignare, Domine, die isto * sine peccato nos custodire.
Miserere nostri, Domine, * miserere nostri.
Fiat misericordia tua, Domine, super nos: * quemadmodum speravimus in te.
In te, Domine, speravi, * non confundar in æternum.
℣. Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu.
℟. Laudemus et superexaltemus eum in sæcula.

℣. Benedictus es, Domine, in firmamento cœli.
℟. Et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. — Deus, cujus misericordiæ non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus: piissimæ Majestati tuæ pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes, ut, qui petentibus postulata concedis, eosdem non deserens, ad præmia futura disponas. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.
℣. Benedicamus Domino.
℟. Deo gratias.
℣. Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. ℟. Amen.

Visites. — Une association de Dames s'est formée à Rome pour dispenser des visites des fêtes de Noël et du premier de l'an. Cette dispense, consignée dans le Journal de Rome, s'obtient par un versement de trois pauls au profit des Salles d'asile.

Voile huméral. — Echarpe de gaze que portent au cou les caudataires des Cardinaux et des Evêques, aux offices solennels, et avec les extrémités de laquelle ils tiennent la mitre qu'ils évitent ainsi de ternir.

Votants de Signature, *Votanti di Segnatura.* — Prélats, formant un tribunal suprême, à qui sont attribuées les fonctions d'une *Cour de Cassation.*

Nota. On trouve à la Librairie de Merle ,*via del Corso,* 348, deux publicatibns qu'aimeront à se procurer les étrangers:

Les Ministères ecclésiastiques du St-Siége, par l'abbé Pallard.

Recueil de prières et d'œuvres pies auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché des indulgences, par Mgr Prinzivalli, traduit de l'italien par M. l'abbé Pallard.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE SAINTS, DE BIENHEUREUX ET DE VÉNÉRABLES

MENTIONNÉS DANS L'OUVRAGE.

Abréviations.

a. - abbé.
d. - diacre.
év. - évêque.
m. - martyr.
moi. - moine.
p. - pape.
pr. - prêtre.
r. - roi.
s.-d. - sous-diacre.
sén. - sénateur.
sold. - soldat.
v. m. - vierge martyre.

N.-S. J.-C.

Pag. 14, 15, 16, 18, 25, 34, 35, 36, 37, 44, 45, 50, 51, 62, 76, 84, 87, 89, 92, 96, 98, 103, 105, 109, 121, 122, 123, 125, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 141, 143, 144, 145, 147, 164, 166, 172, 175, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 196, 198, 201, 202, 206, 208, 209, 211, 213, 215, 217, 246, 348, 256, 257, 283, 285, 286, 287, 289, 314, 315, 316.

VIERGE MARIE.

Pag. 21, 22, 25, 26, 29, 34, 35, 36, 42, 43, 48, 49, 52, 53, 55, 64, 66, 67, 69, 71, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 83, 85, 88, 89, 90, 94, 97, 98, 102, 104, 105, 112, 115, 118, 119, 120, 122, 123, 129, 131, 132, 134, 148, 174, 175, 177, 178, 179, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 195, 196, 198, 201, 202, 206, 208, 211, 213, 215, 216, 217, 221, 240, 244, 245, 246, 256, 257, 267, 269, 287, 317, 320, 321.

SAINTS.

Abacon, 20, 181.
Abdenago, 120, 173.
Abdon, 76, 183, 214.
Aber, 78.
Abondantiüs, 92, 134, 178, 180, 210, 213.
Abondius, m., 92, 134, 178, 180, 208, 210, 216.
Abondius, év., 216.
Abraham, 181.
Acasph, 78.
Achillée, 48, 174, 177, 186, 194.
Adalbert, 40, 175.
Adéodat, 194.
Adolo, 210.
Adrien, 91, 116, 173, 213, 216.
Agabius II, 216.
Agapit, d., 81, 174, 185, 194, 205, 208, 211, 214, 216.
Agapit, m., 93.
Agapit, p., 93, 210.
Agathon, 17, 187.
Aignan, 112.
Aimé, 210.
Albert, év., 60.
Albert, moi., 80, 81, 185, 207.

Alceste, 64.
Alexandre, m., 69, 194.
Alexandre, p., 45, 130, 134, 182, 190, 200, 208, 214.
Alexandre, 86, 216.
Alexis, 71, 130, 173, 204, 207, 268.
Alexis, m., 185, 208.
Alphonse-Marie de Liguori, 78, 204, 209.
Amat, 134.
Amat, 191.
Ambroise, 96, 118, 174, 194.
Anaclet, 70, 187, 216.
Anastase, m., 164, 184.
Anastase, moi., 22, 174, 191, 192, 194, 198, 214, 216.
Anastase, p., 42, 186.
Anastase, sold., 47, 175.
Anastase, 190, 207.
André, 65, 114, 131, 136, 174, 188, 191, 195, 200, 201, 202, 206, 208, 211, 212, 214, 216.
André Avellin, 110, 193, 207, 266.
André Corsini, 16, 27, 136, 186.
Ange, 46.
Ange, 174, 238, 239, 284.
Anges gardiens, 98.
Anicet, 40, 174.
Anthère, 15, 191, 208.
Antiochien, 47.
Antoine, 19, 26, 199, 205, 209, 244, 266.
Antoine de Padoue, 58, 175, 177, 183, 193, 198, 204, 210, 212, 216, 245, 266.
Antonin, 47.
Antonin, m., 136, 189, 216.
Apollinaire, 73, 138, 174.
Apre, 207.
Aquila, 20, 69, 189.
Aquilin, 71, 210.
Arator, 40.
Aratsph, 78.
Arlémius, 57, 186, 194.
Artémius, 183.
Ascagne, 185.
Astère, 47, 208.
Athanase, 44, 46.
Audifax, 20, 181.
Auguste, 207.
Augustin, 45, 87, 96, 97, 130, 175, 194, 198.
Aurèle, 207.
Aurélius Valère, 194.
Auxence, 120, 174.
Bach, 100.
Balthazar, 16, 164, 185, 195, 198.
Barnabé, 57, 198, 208, 210, 212, 214, 216.
Barthélemy, ab., 110, 198.
Barthélemy, 86, 175, 195, 201, 202, 205, 208, 210, 212, 214, 216, 214.
Basile, 46, 58, 194, 205.
Basilée, 175.
Basilide, 57, 185.
Bénigne, 176.
Benoît, ab., 35, 175, 199, 202, 212.
Benoît, m., 176, 192, 210.
Benoît, 210.
Benoît II, 46, 188.
Benoît de S. Fratello, 193.
Benoît de Philadelphie, 209.
Bérard, 60.
Bernard, ab., 85, 175, 192, 207.
Bernard, év., 60.
Bernardin de Sienne, 50, 103, 131, 180, 183, 192, 204, 212.
Béturius, 71.
Blaise, 27, 176, 177, 185, 195, 205, 208, 211, 216, 266.
Bon, 175.
Bon larron, 36, 178.
Bonaventure Fidenza, 60, 70, 176, 177, 194, 211.
Boniface, m., 48, 130, 174, 177, 194, 210, 213, 216.
Boniface I, 214.
Boniface IV, 52, 86, 188, 204.
Brice, 207.
Bruno, 100, 216.

Caius, 30, 40, 68, 82, 176, 208.
Calépode, 47, 185, 208.
Calien, 47.
Calixte I, 101, 176, 185, 199, 208.
Calumniose, 175.
Camille de Lellis, 70, 183, 193, 207, 209, 216, 234, 281.
Candide, 93.
Candide, 99, 190.
Carpophore, 109.
Cassiano, 209.
Cassien, 192.
Castorius, 109.
Castus, 185.
Cataldus, 193.
Célestin, m., 176, 207.
Célestin, p., 38, 188.
Célestin V, 199.
Celse, 17, 176, 187.

Césaire, 106, 178.
Césidius, 194.
Charles Borromée, 60, 107, 108, 138, 174, 176, 177, 193, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 207, 212, 213, 216.
Chaste, 207.
Christophe, 74, 179, 194.
Chrysanthe, 129, 194, 207, 211.
Chrysogone, 113, 177.
Cirille, 175.
Citire, 71.
Claude, dia., 42.
Claude, év., 57.
Claude, m., 109, 189, 208, 245.
Claude, 178.
Clément, 50, 113, 133, 164, 177, 187, 214.
Clément, m., 181, 212.
Clet, 42, 188.
Colomban, 210.
Côme, 95, 134, 178, 194, 208, 244.
Concessus, 38.
Constance, év., 207.
Constance, m., 207.
Corneille, p., 92, 185, 195, 208.
Coronat, m., 184.
Corpus, 207.
Couronnés (Quatre), 189.
Crespin, 103, 132, 182, 244.
Crespinien, *id.*
Crescent, 72.
Crescentius, 191.
Cyprien, év., 92, 210, 216.
Cyprien, m., 95, 175.
Cyr, 59, 138, 178, 194.
Cyriaque, 81, 138, 185, 207, 214.
Cyrillé, 213.

Dalmace, 207.
Damase, 119, 136, 182, 194, 205, 207, 216.
Damien, 95, 134, 178, 194, 208, 213, 244.
Démétrius, 38, 211.
Denis, 48.
Denis, év., 100, 210.
Déodat, 198.
Diodore, 116, 174.
Diego, 110, 183.
Dominique, 46, 79, 80, 84, 104, 130, 133, 178, 184, 190, 193, 213, 216, 234.
Domitius, 208.
Donat, 198.

Eleuthère, év., 40.
Eleuthère, p., 53, 188, 190, 214.
Elie, 72.
Eloi, 62, 179, 245.
Emidius, 81, 177, 195, 208, 212, 267.
Enfants hébreux (Trois), 120.
Epaphras, 72, 47, 129, 184, 187, 195.
Epimaque, 47.
Erasme, 56, 205, 211, 267.
Etienne, d., 78, 123, 179, 182, 202, 205, 208, 210, 214.
Etienne, p., 78, 183, 190, 192, 195, 216.
Etienne, s. d., 81.
Etienne, r. 89.
Eugène, p., 56, 188.
Eugène, m., 72.
Eugène, 120, 174.
Eugène, m., 216.
Euphrasius, 198.
Eusèbe, pr. 116, 173.
Eusèbe, p., 95, 190.
Eusèbe, 82, 83, 179.
Eusèbe, m., 216.
Eustache, 93, 179, 207, 210, 216.
Eustrase, 120, 174.
Eutrope, 71, 194.
Eutychien, 119.
Eutychius, 27, 182, 190.
Evariste, 104, 187, 195.
Eventius, 45, 200, 214.
Exupérance, 124, 175.
Exupérance, 175.
Exupère, 93.

Fabien, 20, 136, 165, 183, 188, 189, 195, 208.
Fauste, 78, 175, 186.
Faustin, 76.
Faustin, pr. 30.
Félicien, 57, 179, 194, 207, 211.
Félicien, 216.
Félicissime, d., 81, 192, 194, 211.
Félicissime, 207, 210.
Félix, 69.
Félix, m., 40.
Félix I, 54, 187, 208.
Félix II, 76, 178.
Félix III, 31, 187.
Félix, 71, 199.
Félix, 194.
Félix, m., 134, 191, 210.
Félix, év., 210.

Félix de Cantalice, 49, 177.
Félix de Valois, 112.
Ferdinand III, 54.
Ferme, 207.
Fidèle de Sigmaringa, 40, 177.
Firmin, 207.
Flavien, 121, 187, 193.
Flavius Castinus, 213.
Flavius Clément, 50.
Florentin, 185, 208.
Fortunat, 40.
Fortunat, 189.
Fortunat, 210.
François d'Assise, 93, 98, 99, 131, 136, 177, 179, 180, 183, 190, 191, 193, 198, 199, 204, 207, 212, 216, 244.
François de Borgia, 101, 180.
François Caracciolo, 56, 182, 193, 209, 212.
François de Jérôme, 204, 213.
François de Paule, 38, 43, 179, 198, 207, 209, 216.
François Régis, 200.
François de Sales, 21, 191, 194, 207.
François de Solano, 76, 267.
François Xavier, 116, 180, 193.

Gabin, 30, 176, 190.
Gaétan, 80, 136, 174, 193, 198, 199.
Galdin, 60.
Galgaire, 207.
Gallican, 62, 208.
Gaspar, 16, 164, 185, 193, 198.
Gaudence, 194.
Gaudens, 199.
Géminien, 92, 182.
Généreux, 194.
Genès, 86, 190.
Georges, 21, 40, 130, 180, 194, 208, 210.
Gérard, 193.
Gervais, 210.
Gélule, 57, 72, 174.
Gilles, 89.
Gordien, 47, 129, 187.
Grégoire, év., 207.
Grégoire le Grand, 33, 41, 96, 108, 110, 121, 131, 132, 138, 159, 179, 180, 194, 199, 212, 245, 268, 278.
Grégoire II, 29, 173, 187.
Grégoire III, 114, 187.
Grégoire VII, 48, 52, 176, 212.
Grégoire de Nazianze, 46, 59, 178, 188, 204, 205, 246, 247.
Grégoire Taumaturge, 112, 194, 205, 216.
Guarini, 60.
Guillaume, 29, 175, 204.
Guy, 58, 134, 180, 212, 214, 266.

Henri, 70, 180.
Herculanus, 93, 184.
Hermès, 174, 194, 210, 213.
Hermogène, 208.
Hilaire, év., 18, 205.
Hilaire, m., 38, 184.
Hilaire, p., 91.
Hilarin, 208.
Hippolyte, év., 182.
Hippolyte, 42, 82, 182, 205, 214.
Hippolyte, 116, 173, 208.
Hippolyte, 181, 194.
Hommebon, 111, 245.
Honorat, 175.
Hormisdas, 80, 188, 204.
Hyacinthe, 84, 190.
Hyacinthe, m., 91, 184, 213.
Hygin, 17, 187.
Hyperécie, 207.

Ignace, 26, 133, 142, 177, 186, 208.
Ignace de Loyola, 76, 88, 101, 180, 193, 209, 234.
Ingénu, 213.
Innocent, 93, 142, 185.
Innocent, 191, 192, 199, 210.
Innocent I, 75.
Innocentiole, 201.
Innocents, 124, 129, 187, 195, 216.
Irénée, 198, 216.
Isidore, év., 38.
Isidore, 48, 245.

Jacques, 74, 78, 181, 195, 201, 208, 210, 212, 214, 216.
Jacques Mineur, 44, 175, 195, 205, 208, 210, 212, 214.
Jacques, m., 205.
Janvier, 81.
Janvier, 69.
Janvier, 71.
Janvier, év., 93.
Jean I, 54, 188, 205.
Jean, 46, 62, 74, 124, 131, 175, 181, 191, 195, 198, 200, 201, 212, 214, 245.
Jean-Baptiste, 62, 87, 108, 125,

136, 190, 195, 198, 200, 202, 205, 208, 211, 213, 214, 216.
Jean l'Aumônier, 194.
Jean Calybite, 18, 181.
Jean Chrysostôme, 23, 46, 188, 204, 207, 213.
Jean de Capistran, 103, 183, 198, 209.
Jean de la Croix, 193, 204, 207.
Jean de Dieu, 32, 200.
Jean de St Faconde, 58.
Jean Gualbert, 69, 202.
Jean de Matha, 28, 191.
Jean Népomucène, 194.
Jean-François Régis, 59.
Jérôme, 47, 96, 131, 174, 182, 184, 194, 199, 205, 207.
Jérôme Emiliani, 72.
Joachim, 195, 208, 214.
Joconde, 194,
Joseph, 35, 174, 196, 198, 202, 206, 208, 211, 213, 214, 244.
Joseph d'Arimathie, 34, 204, 215.
Joseph Calasanzio, 86, 187, 193, 212, 213, 216, 234.
Joseph de Cupertin, 193, 204, 212.
Joseph de Léonisse, 193, 200.
Jovin, 175.
Jovite, 30.
Judas, 78.
Jude, 104, 188, 195, 205.
Jules I, 39, 185, 207.
Jules, m., 196, 208.
Jules, sén., 214.
Julien, 17, 176, 187.
Julien, 72.
Julien, 177, 210.
Julien, 210, 214.
Juste, 31, 136, 187.
Juste, 189.
Juste, 191, 210.
Justin, 72.
Justin, pr., 82, 182, 194, 214.
Justin, m., 176. 207, 208.
Justin le Philosophe, 39, 177.

Lambert, 93, 205.
Large, 81, 185, 214.
Lauréat, 198.
Laurent, 81, 82, 85, 132, 134, 136, 182, 184, 189, 195, 200, 202, 205, 208, 210, 212, 214, 245.
Laurent Giustiniani, 90.
Lazare, 73, 75, 121, 205.
Lazare, moi., 31.
Léon, év., 30.
Léon le Grand, 39, 188, 194, 204, 208.
Léon II, 63, 188, 204.
Léon III, 58, 188, 204.
Léon IV, 71, 204.
Léon IX, 40.
Léonard, 192.
Léonce, 191, 199.
Léonin, 213.
Létance, 71.
Liboire, 74, 212, 267.
Lin, 93, 192.
Livius, 214.
Longin, 34, 175, 183, 205, 214.
Longin, 64.
Louis de Gonzague, 61, 180, 193, 204, 207, 209, 244.
Louis IX, 86, 182, 186.
Louis, év., 84, 183, 212.
Luc, 26, 65, 66, 102, 131, 132, 175, 178, 182, 183, 184, 185, 201, 202, 205, 210, 214, 244, 287.
Lucide, 210.
Lucien, 192.
Lucius, 32, 176.
Lupercille, 213.

Machabée, 78.
Machabées 78, 188.
Macur, 78.
Malo, 111.
Mages, 16, 25, 164, 185, 195, 198.
Magne, év., 84, 192, 195, 205, 207.
Magne s.-d., 81.
Mamert, 47, 165.
Mamertin, 207.
Mamilien, 59, 184.
Mandal, 57, 185.
Marc, évang., 42, 59, 68, 112, 134, 178, 183, 204, 210, 214.
Marc, m., 214.
Marc, p., 100, 134, 183, 214.
Marcel, p., 19, 48, 175, 183, 195, 210, 214, 268.
Marcel, m., 216.
Marcel, d., 116.
Marcellien, 59, 68, 178, 216.
Marcellin, p., 42, 132, 188, 201.
Marcellin, pr., 56.
Marcellin, m., 213.
Mardaire, 120, 174.
Marianus, 116.
Marius, 20, 181.

Marius, 164, 184.
Marius, 189.
Martial, év., 40, 66, 185.
Martial, m., 69.
Martin, év., 110, 194, 205, 207, 209.
Martin, p., 110, 136, 186.
Martinien, 67, 68, 188, 189.
Martius, 210.
Mathias, 31, 132, 184, 195, 202, 210, 212, 214, 216.
Mathieu, 93, 132, 195, 201, 202, 208, 210, 212, 214, 216.
Maur, ab., 126, 192, 267.
Maur, 175.
Maur, sold., 47.
Maur, m., 23.
Maurice, 86, 93, 192, 192, 207.
Maxime, 39, 176, 207.
Maxime, 116.
Maximien, 194.
Melchior, 16, 164, 185, 195, 198.
Menna, 205.
Mercure, 207.
Mégiste, 64.
Michel, 46, 95, 284.
Misach, 120, 173.
Modeste, 58, 180, 207.
Munatius, 177.

Narzal, 71.
Nectaire, 207.
Némésius, 72, 194.
Nérée, 48, 174, 177, 186, 194.
Nicolas, 47, 117, 137, 186, 194, 202, 205, 207, 210, 212.
Nicolas, p., 111, 188, 194.
Nicolas de Tolentin, 30, 91, 175, 209.
Nicomède, 92, 188.
Nicostrate, 68, 109.
Nil, 95, 198.
Norbert, 57.
Novat, 50, 60, 189.

Octave, 226.
Olympe, 75, 194.
Onésime, 30, 185.
Onuphre, 58, 186.
Oreste, 120, 174.
Orose, 83, 179.
Orsule, 207.
Othon, 211.

Pacifique, 177.
Pammachius, 88, 181.
Pancrace, m., 48, 131, 186, 187, 192, 194, 200.
Pancrace, év., 38, 187.
Pantaléon, 75, 177, 180, 187, 208.
Panuce, 174.
Papias, 23, 177.
Pascal I, 20, 48, 188.
Pascal Baylon, 49, 193.
Pasteur, 75, 208.
Patrice, 34, 134, 213, 216.
Paul, ap., 23, 34, 39, 50, 63, 64, 66, 67, 68, 94, 109, 112, 124, 129, 131, 142, 149, 154, 166, 185, 187, 188, 190, 195, 201, 202, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 217, 225, 227, 240, 289.
Paul, m., 62, 181.
Paul I, 67, 188, 191, 210.
Paul, erm., 18, 187, 205, 216.
Paulien, 47.
Paulin, 61, 175, 194, 207.
Pélage, 194.
Pèlerin Laziosi, 196.
Pèlerin Savelli, 49.
Petrius, 213.
Petronius, 99.
Philippe, ap., 44, 69, 175, 194, 195, 202, 205, 208, 212, 214, 216.
Philippe Benizi, 85.
Philippe de Neri, 34, 52, 53, 177, 182, 185, 186, 198, 199, 200, 201, 204, 207, 209, 212, 216, 272, 300, 302, 308, 312, 313, 314.
Phocas, 32, 183.
Pie I, 69, 187, 195.
Pie V, 45, 130, 132, 134, 138, 174, 177, 180, 184, 190, 194, 204, 207, 210, 214.
Pierre, ap., 19, 20, 21, 30, 34, 39, 42, 48, 50, 54, 63, 66, 67, 68, 73, 77, 109, 112, 114, 124, 131, 142, 149, 154, 166, 185, 187, 188, 189, 190, 195, 198, 201, 202, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 217, 225, 227, 240, 289.
Pierre, 56, 57.
Pierre, év., 195.
Pierre, m., 42, 266.
Pierre d'Alcantara, 102, 193, 204.
Pierre Damien, 31, 60.
Pierre Ignée, 60.
Pierre Nolasque, 25.
Pierre de Trevi, 193.
Placide, m., 185.

Polycarpe, 66, 205.
Prime, 57, 179, 194.
Primitif, 72, 175.
Processe, 67, 68, 188, 189.
Protais, 210.
Prote, 91, 181.
Pudens, 49, 50, 60, 66, 73, 189.

Quarante Martyrs de Sébaste, 33, 194.
Quarante-sept Martyrs, 34.
Quirin, év., 56, 185, 208.
Quirin, m., 37, 175.
Quirin, 190.

Raymond Nonnat, 60, 68, 179.
Raphaël, 103.
Rémy, év., 207.
Respicius, 179.
Restitut, 179.
Rinaldo, 132, 180.
Roch, 84, 183, 189, 193, 204, 211, 212, 267.
Romain, 81, 182, 208, 210, 211, 216.
Romuald, 28.
Rufille, 205.
Rufus, 194.

Saba, 117, 190.
Sabin, 212.
Sabinien, 185.
Saturnin, 114.
Saturnin, 181, 216.
Savin, 124, 175.
Savinien, 208.
Scillitains (douze Martyrs), 71, 181.
Sébastien, 20, 21, 68, 82, 136, 137, 165, 174, 183, 189, 190, 194, 198, 205, 210, 214, 216, 267.
Sennen, 76, 183, 214.
Septime, 47, 195.
Séraphin d'Ascoli, 198.
Serge I, 91, 100, 187.
Servule, 124, 177.
Sévère, 109, 205.
Sévérien, 109.
Séverin, 195, 196, 198, 199.
Séverin, év., 177, 207.
Sidrach, 120, 173.
Sigismond, 194.
Silvère, 205, 214.
Simmaque, 54.
Simon, 104, 188, 195, 205, 208, 211, 212, 214, 216.
Simplice, 76, 109, 184, 188, 208.
Simplicien, 207.
Simplicius, 31.
Siricius, 105, 189.
Sisinnius, 114, 186.
Sixte I, 38, 102, 178, 187, 195, 205, 208, 214, 216.
Sixte II, 80, 81, 178, 190, 205.
Sixte III, 36, 96, 187.
Smaragde, 81, 183, 214.
Soldats d'Amiterne, 71.
Sotère, 40, 186.
Spérat, 71.
Spiridion, 120, 177.
Stanislas, 46.
Stanislas Kostka, 111, 174, 193, 234.
Statée, 72.
Stratonique, 213.
Sylvain, 69.
Sylvestre, ab., 114.
Sylvestre, p., 109, 112, 125, 136, 186, 190, 194, 200, 214, 278.
Sylvius, 40, 175.
Symmaque, 72, 187.
Symphronien, 109.
Symphronius, 75, 180, 194.

Taurin, 181.
Tellius, 47.
Tertullin, 79.
Thadée, 104, 208.
Thélesphore, 15, 187, 208, 214.
Théodore, 11, 109, 191, 198, 207, 266.
Théodose, 175.
Théodule, 45, 200, 214.
Théodule, 75, 194.
Théopiste, 93.
Théophile, 207.
Thomas, 121, 135, 178, 191, 195, 201, 208, 210, 212, 214, 216, 287.
Thomas d'Aquin, 32, 177, 178, 190, 193, 196, 197, 204, 245, 266.
Thomas de Cantorbéry, 124, 174, 195, 201, 216.
Thomas de Villeneuve, 93.
Thyrse, 93.
Tiburce, 39, 52, 176, 191.
Tiburce, 82, 174.
Timothée, 50, 60.
Timothée, 83, 187, 196, 198.
Tilien, 208.
Tobie, 194.
Tranquillin, 68, 178.

Tripode, 57, 185.
Trophime, 124, 179, 191, 205, 266.
Tryphon, 110, 175.

Ubald, 48, 131, 184, 188, 192, 199.
Urbain, p., 52, 176, 183, 191, 214, 216.
Urbain, m., 198, 210, 213.
Urse, 190, 205.

Valentin, 30, 175, 188, 194, 214.
Valentin, 177, 207.
Valentin, 198.
Valère, 190.
Valérien, 39, 52, 176, 191.
Venance, év., 38.
Venance, m., 49, 191, 205.
Venance, 175.
Victor, 134, 178.
Victor, 185, 207.
Victor I, 75, 186, 188.
Victorin, 109, 186.
Victorius, 210.
Vincent, d., 22, 191, 192, 205, 214, 216.
Vincent, m., 210. 211, 214.
Vincent, s.-d., 81.
Vincent Ferrier, 38, 43, 183, 193, 199, 202, 207, 209.
Vincent de Paul, 72, 200.
Vinceslas, 95.
Vital, m., 40, 196, 207.
Vital, 69.
Vital, 94.
Vital, milan., 42, 216.
Vitalien, 207.
Vitalion, 213.

Yves, 50, 245.

Zacharie, 62, 108, 131, 194, 195, 200, 204, 208, 214.
Zénon, 69, 185, 207, 216.
Zénon, 191.

SAINTES.

Abondia, 209.
Adria, 116, 173.
Agape, 212.
Agathe, 28, 173, 193, 203, 211, 215.
Aglaé, 48, 57, 174.
Agnès, 21, 131, 173, 188, 207, 215, 246, 289.
Aimée, 209.
Amilia, 173.
Anastasie, 39, 184.
Anastasie, 121, 123, 174, 192, 211, 213.
Angèle Merici, 54, 193, 209.
Anne, 74, 129, 178, 195, 198, 201, 206, 208, 211, 212, 214, 244, 245.
Antonine, 176.
Apolline, 29, 193, 196, 198, 202, 207, 209, 212.
Aurée, 195, 199, 206.

Balbine, 37, 175, 194, 206, 266.
Barbe, 117, 136, 182, 183, 193, 200, 202, 203, 207, 209, 212, 215, 244.
Basile, 188.
Basilisse, 39, 184.
Béatrix, 76.
Benerosa, 213.
Benoîte, 199, 209, 212.
Bibiane, 61, 116, 121, 132, 134, 176, 201, 203, 266, 268.
Bonose, 70, 176, 209, 215.
Brigitte, 36, 74, 100, 124, 132, 176, 182, 187, 206, 213, 215.

Candide, 57, 188.
Candide, 181.
Candide, 184, 188, 206.
Candide, 215.
Cardua, 209.
Casta, 181.
Catherine d'Alexandrie, 113, 192, 201, 203, 209.
Catherine de Bologne, 33, 179, 212.
Catherine de Sienne, 43, 47, 129, 176, 178, 184, 200, 209, 211, 234.
Catherine de Suède, 36, 74.
Cécile, 39, 102, 113, 176, 178, 191, 193, 215, 245, 268.
Célestine, 194.
Christine, 216.
Claire, 82, 193, 212.
Claire, m., 181.
Claire, m., 198.
Claude, 120.
Claudia, 175.
Clémentine, 216.
Colette Boilet, 192, 193, 209, 212.
Colombana, 213.
Colombe, m., 181, 198, 203, 207.

Concorde, 42, 182.
Concorde, 186.
Constance, 131, 206, 215.
Constance, 215.
Cordula, 207.
Cornélie, 185, 208.
Crescence, 58.
Crescentina, 187.
Cunégonde, 70.
Cyriaque, 85, 182, 184, 215.

Daphrose, 65, 121.
Daria, 194, 211.
Démétrie, 61, 121, 176.
Dextera, 207.
Digne, 94, 183.
Donate, 71.
Dorothée, 28, 178, 185, 186, 207.

Elisabeth, 62, 66, 108, 195, 208, 214.
Elisabeth de Portugal, 68.
Elisabeth de Hongrie, 112, 206, 212.
Emerance, 22, 131, 173, 188, 215.
Emérite, 94, 183.
Epiphane, 186.
Espérance, 209.
Eugénie, 91, 94, 120, 123, 131, 174, 175, 211.
Euphémie, 92, 186, 201, 215, 289.
Eutrope, 199, 206.
Exupérance, 207.
Exupérie, 75.

Fausta, 213.
Fauste, 121, 174, 193.
Faustine, 206.
Fébronia, 62, 177.
Félicité, 69, 113, 183, 201, 206.
Félicola, 58, 182.
Félicissime, 185, 209.
Flavie Domitille, 48, 50, 177, 186.
Flore, 186, 199.
Floride, 214.
Fortissima, 213.
Fortunate, 209.
Fortunule, 207.
Françoise Romaine, 32, 180, 188, 191, 192, 206, 215.
Fulgence, 209.

Galle, 54, 71, 99, 180.
Gémine, 207.
Généreuse, 71, 206.
Grata, 196.

Hélène, 44, 84, 178, 179, 183, 200, 211, 214, 215.
Hilarie, 207.
Hospita, 206.
Hyacinthe Mariscotti, 24, 185, 193, 199, 203, 209, 212.

Innocente, 181.
Irène, 46, 193, 266.

Janvière, 206.
Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, 85, 203.
Judith, 203.
Julienne Falconieri, 60, 183.
Julitte, 59, 178, 194.
Juste, 194, 209.
Justine, 95, 207.

Léontia, 179.
Lucie, 92, 119, 182, 193, 202, 203, 212, 214, 215, 245, 267.
Lucide, 209.
Lucille, 213, 215.
Lucine, 68, 134, 178, 192, 213.

Marcelline, 174.
Marguerite, 57, 73, 203, 207, 209.
Marguerite de Cortone, 30, 183, 192, 198, 206, 212, 215.
Marguerite d'Écosse, 174.
Marie, m., 116, 173, 213.
Marie Egyptienne, 38, 200.
Marie-Madeleine de Pazzi, 52, 135, 175, 176, 177, 206.
Marie-Madeleine, 73, 75, 121, 176, 183, 193, 199, 200, 203, 206, 209, 212, 214.
Marie Salomé, 200, 216.
Marine, 47.
Mariana, 173.
Marthe, m., 20, 181.
Marthe, 73, 75, 121, 211.
Martine, 24.
Martine, 186.
Maxime, 192, 215.
Mélanie, 125.
Mercuria, 213.
Milta, 207.
Monique, 39, 175, 198.
Mucienne, 207.

Natalie, 91, 116, 173.

Néménie, 213.
Néomisie, 195.
Néoné, 116, 173.
Nominanda, 173.
Nymphe, 179, 213.

Octaville, 215.
Olive, 195.

Pacifique, 193.
Paule, 23, 182.
Pauline, 57, 186, 201.
Pauline, 116, 173.
Pauline, v. m., 202.
Pétronille, 54, 188, 192, 193, 203.
Philomène, 88.
Photine, 35, 187.
Plautille, 48, 50.
Praxède, 49, 50, 60, 73, 164, 187, 188, 202, 206, 214, 289.
Prime, 209.
Priscille, 20, 50, 69, 184, 189.
Prisque, 20, 189.
Procula, 213.
Pudentienne, 49, 50, 60, 73, 164, 187, 189, 192, 201, 203, 206, 214, 268.

Radegonde, 82.
Redempta, 74, 184.
Renée, 194.
Restitute, 206.
Romula, 74, 184.
Romule, 207.
Rosalie Sinibaldi, 89.
Rose de Viterbe, 192, 199, 206, 212.
Rosine, 199.
Rufine, 69, 175, 189, 194, 203.

Sabine, 87, 130, 186, 190, 192, 200, 207, 214.
Salomé, 193.
Scholastique, 29, 201.
Seconde, 69, 71, 75, 194.
Secondine, 195.
Sérapie, 89, 190, 200, 214.
Sévère, v., 173, 80, 206.
Sévère, m., 179.
Sévérine, 206.
Simplicia Vereconda, 179.
Sophie, 192, 198.
Sorilione, 213.
Susanne, 40, 82, 190, 203.
Sylvie, 108, 190, 199, 215.
Symphorose, 57, 72, 174, 199.

Tarsille, 121, 180.
Thècle, 94, 213, 215.
Théodore, 175.
Théodore, 186, 199.
Théodore, v. m., 203, 207.
Théophile, 206.
Théopiste, 93.
Thérèse, 101, 185, 192, 215.
Tranquilline, 206.
Trutène, 206.

Uranie, 207.
Ursule, 103, 142, 164, 177, 182, 185, 192, 207, 209, 212, 213.

Valérie, 206.
Véréconde, 206.
Véronique, 164, 198, 206, 286.
Véronique Giuliani, 69, 134, 183, 203, 213, 215.
Vincent, 206, 209.
Vincent, v. m. 215.
Vincenza, 177.
Victoire, 88, 185, 193, 198, 199, 206.
Victoire, 179.
Victoire, 215.
Victorine, 206.

Zaviana, 186.
Zite, 216.
Zoé, 68, 188.
Zozime, 71.

BIENHEUREUX.

Alexandre Sauli, 165.
Alexis Falconieri, 29, 30.
Alphonse Rodriguez, 104, 180, 203.
Amadio degli Amidei, 29.
Amédée, 46.
André Bobola, 204.
André Caccioli de Spello, 211.
André Conti, 198, 211.
André Hibernon, 204.
Ange d'Acri, 203.
Antoine Fatati, 204.

Benoît Joseph Labre, 39, 203.
Bernard d'Ophida, 204.
Bernard Tolomei, 85.

Bonaventure de Potenza, 204, 211.
Bonfigliuolo Monaldi, 29.
Buonagiunta Manetti, 29.

Cassius, 210.
Crispin de Viterbe, 51, 177, 204, 206, 212.

François Patrizi, 57.
François de Posadas, 203, 212.

Gaspar de Bono, 204.
Gilles, 211.
Grégoire Barbadigo, 60, 133, 134, 138, 183, 185, 200, 201, 204, 213.
Gonzalve, 17.

Hippolyte Galantini, 203.

Jean-Baptiste de la Conception, 30, 203.
Jean-Baptiste de Rossi, 51, 180, 184, 191, 203.
Jean de Britto, 204.
Jean Dominique, 60.
Jean Grande, 203.
Jean Léonardi, 100, 101, 184, 203.
Jean Massias, 203.
Jean de Ribeira, 204.
Joachim Piccolomini, 39.
Joseph-Marie Tommasi, 36, 60, 136, 186, 204.
Joseph Oriol, 204.
Julien de St-Augustin, 203.

Junipert, 183.
Léonard de Port-Maurice, 111, 176, 204.

Manetto dell'Antella, 29.
Marc, 194.
Martin de Porres, 203.
Michel de Santi, 204.

Nicolas Albergati, 47, 60, 178.
Nicolas de Forca Palena, 59, 186.
Nicolas des Lombards, 27, 180, 204.

Pacifique, 206.
Paul Bural, 60.
Paul de la Croix, 111, 130, 181, 193, 198, 203.
Philippe de Plaisance, 216.
Pierre Claver, 203.
Pierre de Pise, 59.

Raynier, 194.

Sarcander, 203.
Sabbatini, 183.
Sébastien Apparizi, 204.
Sébastien Valfré, 24, 203.
Sept Fondateurs Servites, 29.
Simon Stock, 49, 71.
Sostegno de' Sostegni, 29.

Thomas de Cori, 193.

Uguccione degli Uguccioni, 29.

BIENHEUREUSES.

Camille Gentili, 192.

Germaine Cousin, 59, 203.

Louise Albertoni, 25, 179.

Marianne de Jésus de Parédès, 203.

Marie-Françoise des Cinq Plaies, 203.
Marie de l'Incarnation, 203.

Rite de Cascia, 51, 244.

Victoire Fornari, 203.

VÉNÉRABLES.

Robert Bellarmin, 60.

Vincent de Bernedo, 87.

NICHIL OBSTAT
Petrus Minetti S. R. C. Assess.

—

IMPRIMATUR
Fr. Hyer. Gigli O. P. S. P. A. Magister

—
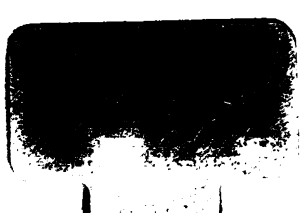
IMPRIMATUR
F. A. Ligi-Bussi Arch. Icon. Vicesg.